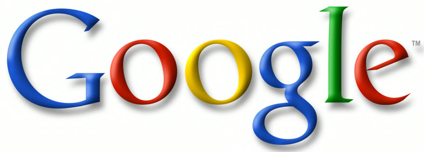


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

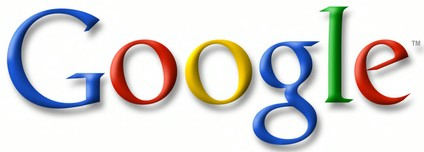
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

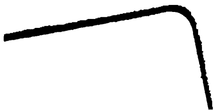
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

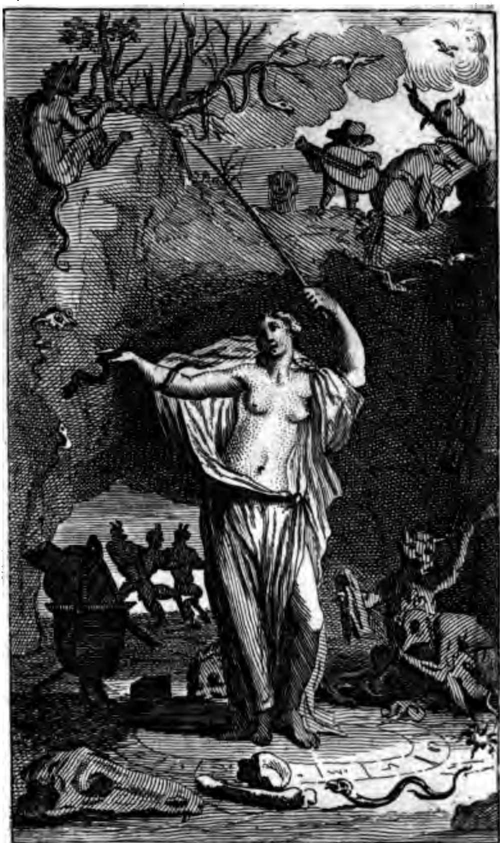



STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES









Les fourberies de quelques gens d'Egliſe du XVI. ſiécle, miſes en œuvre par des ſtratagêmes magiques, & illuſoires : courageuſement repriſes.

Estienne, Henri, 1528-1598.

APOLOGIE
POUR
HERODOTE.
OU
TRAITÉ de la CONFORMITÉ
DES
MERVEILLES
ANCIENNES avec les MODERNES.
PAR
HENRI ESTIENE.

Nouvelle Edition ; faite ſur la premiere ; augmentée de tout ce que les poſterieures ont de curieux,

ET DE
REMARQUES: par Mr. LE DUCHAT.

Avec une
TABLE Alphabetique des MATIERES.

TOME SECOND.



A LA HAYE,
Chez HENRI SCHEURLEER.
M. DCC. XXXV.



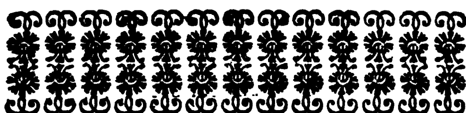


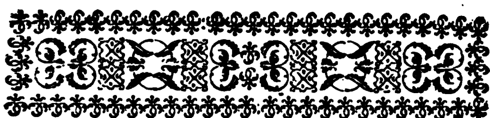
TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le

TOME SECOND.

prin-





SECONDE PARTIE
DV TRAITÉ PREPARATIF
A L'APOLOGIE D'HERODOTE.



PREFACE.

IE vien à la ſeconde partie du preſent traité. Car ayant propoſé deux points au commancement d'iceluy, l'vn de l'honneur & reuerence qu'aucuns portoyent à l'antiquité, l'autre du meſpris & deshonneur qu'elle receucit par aucuns: & ayant declaré que ceux qui l'honoroyent & reueroyent, auoyent

esgard à la preudhommie des anciens : ceux qui au contraire la mesprisoyent, consideroyent leur lourderie : il m'a semblé que le plus expedient estoit, pour rendre les lecteurs satisfaicts, de leur alleguer des exemples, par lesquels ie leur feroye comme toucher au doigt ce que ie pretendois prouuer. Dequoy pensant m'estre acquitté à leur contentement quant au premier point (car i'ay, selon mon auis, monstré assez par le menu en iceux de combien de degrez la meschanceté de nostre siecle estoit montee plus haut que celle mesmement du precedent) il reste que ie m'efforce de faire le pareil du second. Ce qu'ayant faict, il me semble que i'auray vn tresbon preparatif pour l'Apologie d'Herodote. Et comment (dira quelcun) ces allegations pourront-elles seruir pour donner credit & autorité à l'histoire d'Herodote, veu que vous ne prenez vos exemples que du siecle precedent & du nostre ? Voici donc que ie di pour response, & pour donner à congnoistre le but que ie preten. Comm'ainsi soit qu'es histoires d'Herodote nous trouuions des faicts ou dicts incroyables, les vns pourceque nous ne croyons les hommes auoir esté si meschans, les autres, pour autant que nous ne pouuons croire qu'ils ayent esté si lourds & grossiers, il me semble qu'ayant monstré en premier lieu quelles sont les meschancetez de nos-

tre

ce siecle & combien estranges à comparaison de celles du precedent, i'auray occasion de dire que tout-ainsi que nous en voyons au nostre qui iamais n'ont esté au precedent, & encore moins es autres qui ont esté deuant luy, & toutesfois nos yeux & nos oreilles, ou tous les deux ensemble, nous contraignent d'y adiouster foy, (car autrement nous leur ferions tort en nous deffiant d'eux) ainsi deuons-nous penser que le siecle d'Herodote & le precedent en peuuent auoir eu des peculieres, qui semblablement ne nous eussent point esté incroyables si nous eussions vescu alors. I'en di autant de l'autre point: c'est que ie m'asseure que quand i'auray monstré combien les hommes du siecle precedent le nostre ont esté non seulement simples, mais lourds & grossiers au pris de nous, toutes personnes de bon iugement m'accorderont volontiers que comme les certains tesmoignages de la lourderie de nos prochains predecesseurs ne nous laissent point douter d'icelle, combien qu'autrement elle surpasseroit la foy: pareillement il est à presumer que les siecles qui precedent le nostre de tant de centaines d'ans, ayent eu leur lourderie propre & peculiere: laquelle ne nous eust esté incroyable (comme ell'est à present) si nous leur eussions esté prochains successeurs: d'autant qu'ils nous en eussent laissé semblablement des cer-

certains tesmoignages. Lequel argument sera traité ainsi generalement pour seruir comme de preparatif à l'Apologie d'Herodote: en attendant que i'aye le loisir & le moyen de le traiter particuilerement & par le menu, & de trouuer des faicts de nostre temps correspondans & sortables à ceux qui nous semblent si estranges en Herodote.

II. Et comment donc? (pourra dire le lecteur) estimez-vous que tous les actes descrits par Herodote, ausquels nous ne pouuons aiouster foy, ne nous soyent incroyables que pour les deux raisons susdictes? à-sçauoir ou pour la trop grande meschanceté, ou pour la trop grande sotise que nous y trouuons? Certainement mon opinion n'est point telle: ains recongnoy tres-bien que l'incredulité de plusieurs en cest endroit prouient aussi d'vn'autre troisieme raison: c'est que plusieurs n'ont aucun esgard au grand changement qui est presque en toutes choses entre ce temps là & le nostre, ains veulent que le naturel & maniere de viure des hommes d'alors se rapporte tellement aux nostres qu'ils ayent pris plaisir aux choses qui nous sont plaisantes, & au-contraire aussi que tout ce qui nous desplaist leur ait despleu. Qui plus est, veulent trouuer conuenance entre l'estat des republiques & des royaumes d'alors & autres gouuernemens de peuples, auec

ceux

ceux que nous voyons auiourd'huy estre establis. Voire sont aucuns si inconsiderez en lisant les anciennes histoires qu'ils veulent mesurer le climat des pays si lointains à la mesure du nostre. Or ne se faut esbahir si trouuans au-contraire vn grand discord entre ces choses, ils estiment les histoires anciennes estre autant eslongnees de verité que ce qu'ils y lisent est eslongné de ce qu'ils ont accoustumé de voir & ouyr. Congnoissant donc ceste troisieme cause de l'incredulité de plusieurs, ie luy gardois la troisieme partie du present traité: mais ie prieray le lecteur qu'il me permette laisser pour le present ce que mes occupations ne me permettent d'aiouster. Il est vray que i'ay esperance de donner comme vn eschantillon de ceste troisieme partie en la preface que ie mettray au deuant de cest œuure.



CHAP. XXVII.

Comment aucuns poetes, au-contraire des autres, ont preferé leur siecle aux precedens, comme ayant des façons de faire plus gentiles & de meilleure grace.

LEs souspirs d'Hesiode & de Tibulle qu'ils ont iettez pour le mescontentement qu'ils auoyent de la façon de viure de leur siecle, nous ont esté ci-dessus tesmoignez

par leurs vers : esquels nous les oyons dire qu'au lieu qu'ils estoyent malheureux d'estre nez alors, ils eussent esté bienheureux s'ils fussent nez es siecles precedens : & que dirons-nous de ceux qui au-contraire se resiouissent comme d'vn grand heur, de ce que leur naissance s'est rencontree en vne si bonne saison, au pris que s'ils fussent nez quelques siecles auparauant ? Car escoutons que dit Ouide entr'autres,

Prisca iuuent alios : (p) ego nunc me denique natum
Gratulor : hac ætas moribus apta meis

C'est à dire,

Le temps passé aimera qui voudra :
Le temps present conuient & conuiendra
A mon esprit : & quoy qu'on me responde,
Ie suis venu à la bonne heure au monde.

Mais combien qu'Ouide contrarie aux poetes susdicts quant à leur souhait, il ne leur contrarie pas quant à la cause d'iceluy. Car ce qui leur faisoit souhaiter d'auoir

(p) *Prisca iuuent alios &c.*) Ouid. *de Arte amandi.* lib. 3. v. 124.

uoir esté nez en vn autre siecle, c'estoit la grande meschanceté du leur: & ce qui fait au-contraire Ouide se contenter du sien, voire le preferer à tous les precedens, n'est pas pourceque la meschanceté d'iceluy estoit moindre, mais pourceque la façon de viure estoit plus gentile. Car il dit notamment,

Sed quia cultus adest, nec nostros mansit in annos
Rusticitas priscis illa superstes auis.

Or si i'auois à deduire le propos de ce poete, ie monstrerois par le menu en combien de choses son siecle estoit plus poli que les precedens, & ceux principalement qui approchoyent le plus pres du siecle de ce viel resueur Saturne, (pour parler selon les poetes:) & puis ie pourrois, pour traiter encore plus generalement cest argument, monstrer comment de siecle en siecle les hommes ont eu l'esprit plus esueillé, & par ce moyen ont regardé de plus pres à leurs affaires, & ont donné tousiours de plus en plus quelque polissement à leurs façons de faire: tellement que les anciennes estans rapportees à celles-ci, se trouueroyent fort lourdes & grossieres: mais il me suffira, selon que i'ay promis, de faire comparaison du siecle precedent auec le nostre, sans entrer plus auant en ceste matiere,

laquelle autrement feroit infinie. Et encore ne veux-ie-pas entreprendre d'efplucher par le menu tous les points appartenans à cefte comparaifon : mais apres en auoir touché quelques-vns qui font de moindre confequence, ie viendray au principal & qui merite d'eftre traité au long. Il eft vray qu'auant que paffer outre, ie m'acquitteray d'vne promeffe que i'ay faicte cideffus, c'eft de produire quelques façons de parler Françoifes, par lefquelles nous declarons euidemment vn mefpris de l'antiquité : & ce pour la mefme raifon pour laquelle Ouide a efcrit *Prifca iuuent alios, &c.* Ie di donc qu'outre cefte façon de parler, Faict à l'antique ou Faict à la vieille mode, par laquelle nous voulons donner à entendre vne chofe eftre faicte vn peu lourdement & auec peu d'art, (il eft vray que Faict à l'antique fe dit aucunesfois auffi fans mefpris, felon la chofe de laquelle on parle) nous en auons encore quelques autres par lefquelles nous declarons apertement l'opinion que nous auons de la lourderie des gens du temps paffé. Car mefme quand nous difons, Cela fe faifoit au temps iadis, nous declarons que c'eft vne chofe qui eft hors d'vfage, & *quæ obfoleuit*, felon que parlent les Latins : tellement qu'elle feroit de mauuaife grace en noftre temps. Quant à ceftui-ci, Du temps des hauts bonnets, il femble eftre

dict

dict à propos de la lourderie qui estoit pour lors es habits, combien qu'on ne face mention que d'vn'espece, comme si on disoit, Du temps qu'ils s'habilloyent si lourdement, ou, Du temps qu'ils n'a-uoyent pas l'esprit de choisir vne façon d'accoustremens qui fust propre & aisee. Pareillement se dit par derision, Du temps que les bestes parloyent. Car c'est autant que si on disoit, Au temps iadis que les hommes estoyent si sots qu'ils se laissoyent persuader que les bestes parloyent. Ce qui est dict (comme ie croy) pour le regard des fables d'Esope, lesquelles se trouuoyent des lors traduites en nostre langue. (*q*) Item on dit, Du temps qu'on se cachoit pour prester de l'argent. Mais ceste façon de parler, combien qu'elle se die par derision aussi bien que les autres, si est-ce qu'elle tesmoigne plus vne simplicité qu'vne lourderie. Car il est certain que ceux-là alloyent bien à la bonne foy & n'estoyent pas mesfians, qui au lieu de prester argent deuant plusieurs bons tesmoins (voire en faisant obliger le deteur par deuant notaires, comme on fait auiourdhuy) le prestoyent en cachette, ayans plustost esgard à l'honneur

(*q*) *Traduites en nostre langue* &c.) Il y en a une édition Gothique *in* 4. sans date, imprimée à deux colonnes à Paris chez Alain Lotrian.

neur de celuy qui empruntoit, à ce qu'il ne fust sceu auoir necessité, que non pas à bien asseurer leur argent. Et pourtant ce prouerbe pourroit bien estre mis au nombre de ceux dont i'ay faict mention au commancement de ce traité, qui monstrent la bonne opinion qu'on auoit de la preud-hommie des personnes du temps passé. Outre lesquelles manieres de parler nous auons ces trois qui se disent des roys, Du temps que les roys se mouchoyent à leur manche (92) (ou, Du temps que les roys faisoyent de leur manche vn mouchoir) &, Du temps que les roys estoyent bergers: &, Auant que les roys fortissent hors de page. Quant à ce dernier, il est aucunement peculier aux roys de France: pourcequ'on dit que ce fut le roy Louys onzieme qui les mit hors de page: c'est à dire, qui apprit à ses successeurs & leur donna le moyen de commander de puissance royale, & dire *Sic volo, sic iubeo.* Quant aux deux autres, l'vn est vn peu mal-plaisant, & aussi moins vsité: a-sçauoir celuy qui nous veut donner à entendre que les roys estoyent si malhonnestes ou si mechaniques qu'ils faisoyent le tour qu'on voit faire aux petis enfans quand ils ne se trouuent point de mouchoir, ou pour auoir plustost faict. De ma part ie ne dou-

(92) *Se mouchoient à leur manche &c.*) Voiez le Dictionn. Universel de Trevoux au mot *Manche.*

doute pas qu'il n'y ait de l'hyperbole en ce prouerbe. Ce que ie ne diray pas de l'autre qui dit, Quand les roys estoyent bergers & quand ie le dirois, ie serois contredict par vn'infinité de passages de toutes sortes d'auteurs. Bien est-il vray que de roys qui ayent faict le propre office de pasteurs, il s'en trouuera peu: mais de ceux qui ayent faict mestier & marchandise de vendre du bestail, & qui ayent eu en ceci leur principale richesse, il s'en trouuera grand nombre. Et nostre historien mesmement (ie di Herodote) nous auertit en son VIII. liure, que les roys anciens auoyent bien peu d'argent, mais nourrissoyent force bestail, dont ils faisoyent traffique. Ou aussi il nous parle d'vne roine qui mettoit les mains à la paste. Ie ne di pas, mettoit les mains à la paste, en la façon qu'on vse de ceste maniere de parler pour s'entremesler du mesnage, mais les y mettoit realement & de faict. Quoy qu'il en soit, nous lisons d'vn cardinal d'Auignon qui se sceut bien seruir de ce prouerbe pour rendre le change à vn roy de France. Car quand le roy voyant les pompes de la cour du Pape, & nommeement des cardinaux, luy eut demandé si les Apostres alloyent en tel equippage, Il est certain que non, (dit-il:) mais il faut noter qu'ils estoyent apostres au mesme temps que les roys estoyent bergers.

CHAP.



CHAP. XXVIII.

Comment nos predeceſſeurs eſtoyent groſſiers en pluſieurs actes.

COMME nous voyons qu'aucuns poetes ont exalté les ſiecles paſſez & orné de grandes louanges, meſpriſans cependant le leur: & qu'au contraire aucuns (pour vn autre reſpect) ont faict conte du leur plus que de tous les autres precedens: ainſi tous les iours on peut voir les vieilles gens louer & priſer grandement le bon temps qui eſtoit de leur ieun'aage, au pris de celuy ou ils ſont: au-contraire les ieunes gens ne faire eſtime que de leur temps. Que ſi d'autrepart nous conſiderons bien ce qui meut les vns & les autres à tenir tel language, nous trouuerons qu'ils ont vn meſme eſgard. Car comme les poetes qui ont tant priſé & honnoré l'antiquité, l'ont faict (ainſi qu'il a eſté dict ci-deuant) pour raiſon de la preudhommie qui eſtoit lors beaucoup & ſans comparaiſon plus grande, & ceux qui au-contraire l'ont eue en meſpris, l'ont faict pour cauſe de la lourderie d'alors: ainſi eſt-il certain que ce dont les vieillards de maintenant peuuent attribuer quelque louange à leur temps

temps paſſé plus qu'à leur temps preſent, eſt vne plus grande preudhommie: & au contraire ce dont les ieunes gens ont occaſion d'eſtimer le leur plus que le paſſé, eſt vne plus grande dexterité, & vne maniere de viure plus polie: Sur quoy ſi quelcun m'allegue que quand les vieilles gens parlent du bon temps qu'ils ont veu en leur ieuneſſe, ils ne l'entendent pas ſeulement pour la preudhommie plus grande, mais auſſi pour autres choſes, ie confeſſeray cela eſtre vray : mais ce ſera à la condition que luy de ſon coſté me confeſſera qu'ils ont toutesfois plus d'eſgard à icelle qu'à nulle autre choſe. Car quand Horace deſcrivant les meurs d'vn vieillard, dit entr'autres points,

—— laudator temporis acti (r)
Se puero, cenſor caſtigatorque minorum.

C'eſt à dire,

Louant touſiours le temps qu'il a veu en ieuneſſe,
Et les ieunes voulant regler par ſa vieilleſſe,

il eſt certain qu'il entend la couſtume des vieilles perſonnes eſtre telle que pour l'opi-

(r) *Laudator temporis acti &c.)* Hor. Poëtic. v. 173.

pinion qu'ils ont que le monde va tousiours en empirant, ils disent que du temps de leur ieun'aage toutes choses se portoyent bien mieux, & n'y auoit tel desbordement: & suyuant cela veulent regler & reformer les ieunes gens non seulement en leurs meurs, mais aussi en toutes sortes d'actions. Exemple : le vieillard qui parlera des ieunes gens d'auiourdhuy, dira qu'il ne s'esbahit pas si on voit maintenant tant de maux regner au monde, & si ne faut plus attendre le bon temps tel qu'il l'a veu en sa ieunesse, pourceque toutes les façons de faire sont changees: en sorte qu'à grand' peine peut-il rien recongnoistre de ce qu'il a veu. Et principalement alleguera que les pompes & delices sont de beaucoup plus grandes qu'alors : ce qui est cause de la cherté qu'on voit, cause de tant de dissolutions, cause aussi de rendre les hommes plus effeminez. Il est vray qu'ils passent bien quelquesfois plus auant, voulans faire les ieunes gens de leur temps presque saincts : comme quand ils disent (ce que l'auteur du Courtisan (*s*) raconte de bonne grace) *Io haueua vent' anni che anchor dormiua con mia madre, & mie sorelle: ne seppi iui à gran tempo che cosa fossero donne: & bo-*

(*s*) *L'Auteur du Courtisan* &c.) Le Comte CASTIGLIONE, liv. 2. de son *Courtisan*. pag. III. de l'édit. de Lyon. 1553.

lora i fanciulli non anno à pena asciutto il capo, che sanno piu malitie che in que tempi non sappeuano gli huomini fatti. Or comme les vieillars qui passent si auant, passent les limites de la verité : aussi les passerions-nous si nous voulions nier qu'ils n'eussent raison de se plaindre du changement en pis quant aux meurs. Pour conclusion donc nous accorderons aux vieillars que du temps de leurs ieunes ans le monde n'estoit si malitieux : mais ce sera à la charge qu'ils nous accordent qu'aussi estoit-il plus grossier & plus lourdaut, & n'auoit pas peut-estre autant d'esprit pour auoir autant de malice.

II. Et a-fin qu'ils ne dient point que ie parle à l'auanture, ie viendray des maintenant aux exemples. Et pourceque quant au corps, nous n'auons aucunes choses en plus grande recommandation, voire n'estimons plus necessaires, que celles qui seruent à nous nourrir & vestir, & pourtant sommes fort curieux de cercher toutes commoditez en cest endroit, i'en parleray premierement. Mais quant à la nourriture, pource que ie presuppose que nos ancestres ne s'y soyent monstrez guere plus subtilement curieux que s'y monstrent encores à present plusieurs nations, ie prieray le lecteur ne trouuer mauuais si ie fay aussi comparaison de quelques façons de faire d'icelles auec les nostres. Il est vray que ie commanceray par vne qui est entree

[redacted]

tree si auant dedans nostre temps que ceux mesmement qui n'ont dix ou douze ans passez, en peuuent estre tesmoins (& peut-estre que quand ie dirois qu'ell'est encores en vsage en quelques lieux de la France, ie ne mentirois pas.) C'est que es bonnes maisons les maistres & maistresses, pour bien tromper leurs seruiteurs & chambrieres, se faisoyent seruir à table premierement ie ne sçay quelles fricassees, hachis, vinaigrettes, saupiquets, salmingondins, & puis force chair de mouton & de veau, & de beuf la piece tremblante qu'on appelle: (*t*) & ordinairement s'attachoyent à ceste piece de beuf plustost qu'aux autres. Et apres que l'estomach auoit deschargé sa cholere sur telles viandes, & qu'il estoit appaisé, on apportoit la viande creuse, a-sçauoir force bestes à deux pieds: & encore non pas tout à vne fois, mais on gardoit les perdris & les phaisans & autres viandes qui sont des plus delicates, pour le dernier seruice, l'estomach estant ia non seulement appaisé, mais du tout fermé. Dont s'ensuiuoit vne grande pitié, c'est qu'il estoit force aux poures seruiteurs qu'ils prissent la patience

(*t*) *Et de bœuf la piece tremblante* &c.) Les tables n'étoient pas plus délicates, encore sous le régne de François I. Voiez les Contes d'Eutrapel ch. 22. & les Diverses Leçons de Louis Guyon. tom. I. liv. 2. ch. 6.

ce de manger des viandes ausquelles ils n'estoyent aucunement accoustumez, & celles qui leur estoyent coustumieres & ordinaires, ils les quittassent à leurs maistres & maistresses: c'est à dire, qu'ils prissent la patience de manger des menues viandes de toute sorte de gibbier, & qu'ils leur laissassent manger les grosses. Et que respondra ici le vieillard *laudator temporis acti se puero?* dequoy pensera-il couurir la lourderie de son temps passé? Certainement il me semble que si ie n'appelle que lourdaux ceux qui faisoyent ce tour, ie les espargneray beaucoup. Il est vray que si ie n'auois peur de les fascher, ie leur ferois volontiers encores vn'autre question en matiere de perdris & autre tel gibbier, a-sçavoir-mon ou ils auoyent le nez, ou bien quelle sorte de nez ils auoyent, quand ils ne trouuoyent bon le gibbier sinon qu'il cornast vn peu, c'est à dire (sans desguiser les matieres,) qu'il ne fust vn peu puant: & quand ceste petite puanteur estoit à leur nez senteur de venaison ou sauuagine.

III. MAIS ie vien aux façons de quelques autres nations, lesquelles (comme i'ay dict) ont parauenture esté en vsage entre nos ancestres pareillement. Comm'ainsi soit donc qu'il n'y ait auiourdhuy François (i'enten natif de la vraye France) de ceux qui sont aucunement aisez, qui ait le palez si mal appris qu'il ne sçache

bien faire distinction entre chair mortifiee & celle qui ne l'est point, au-contraire ce seroit presque miracle de trouuer vn Alemand n'estant iamais parti de son pays, qui entendist ou se souciast d'entendre ceste distinction. Pour exemple, a-fin d'euiter *ne gallina malum responset dura palato*, (comme parle Horace) c'est à dire qu'vne poulaille n'ait la chair si longue qu'elle ne puisse complaire au palez, le François qui n'aura eu le loisir de la faire tuer vn iour ou deux deuant pour la laisser mortifier & attendrir d'elle mesme, sçaura & prattiquera plusieurs receptes outre celles que donne Horace : mais au-contraire quand laissant sa France il viendra en Allemagne, il sera bien estonné qu'il se verra presenter sur table la poulaille (ou quelque maistre coq, à faute d'icelle) qu'il aura veu se pourmener en la cour il n'y aura que demie heure : tellement qu'elle l'aura esté quasi en vn mesme temps tuee, plumee, bouillie. Or si nos ancestres (afin de ne m'attacher aux Alemans) ont faict le pareil, n'aurons-nous pas tresiuste occasion de dire qu'ils ont esté bien lourdaux & grossiers en cest endroit? Sinon que quelcun vousist respondre qu'ils auoyent les estomachs plus chauds que nous, tellement qu'ils pouuoyent aussi bien digerer la viande à demi crue comme nous la bien cuite. Mais les liures des medecins qui estoyent lors, nous tesmoignent le con-

contraire. Voila vn exemple quant à l'apprest ou cuisinement des viandes: voyons-en maintenant vn quant au choix d'icelles. Ie ne di pas quant au choix entre diuerses especes, mais entre celles qui sont d'vne mesme sorte. Nous trouuerons certainement qu'encor de nostre temps il-y-a eu plusieurs desquels Galien se pourroit mocquer à aussi bon droit qu'il se mocque de ceux qui faisoyent l'amour à la Penelope d'Homere, de ce qu'ils mangeoyent les grans vilains pourceaux & donnoyent à leurs seruiteurs les petis cochons. Car combienque le prouerbe soit tout commun, Ieune chair & vieil poisson, nos ancestres n'ont ils pas eu bien peu d'esprit au pris de nous, quand ils mangeoyent les meres & laissoyent les enfans? quand ils mangeoyent les perdrix & laissoyent les perdreaux? mangeoyent les lieures & ne touchoyent aux leuraux? Et toutesfois ce que nous dirons de nos ancestres quant à ceci, il le nous faudra dire de plusieurs nations de nostre temps. Car à Venise mesmement i'ay ouy dire à quelques seigneurs qu'ils auoyent appris des ambassadeurs du Roy de France à eux enuoyez, que les perdreaux & les leuraux estoyent bons à manger. Et à ce mesme propos me souuient de ce qui m'a esté raconté touchant le seigneur Conrad Resch: qu'estant à Basle il respondit à certains Suysses qui luy demandoyent qu'il vouloit faire

de quelques petis leuraux qui luy auoyent esté apportez, que c'estoit pour faire de l'eau distillee pour ses gouttes: & leur persuada. Ie parlerois aussi de ceux qui iettoyent les oreilles & la coine des petis cochons, les extremitez des oyes (ce qu'on appelle auiourdhuy la petite oye) qui iettoyent les pieds de veau & de mouton & d'autres, voire iettoyent iusques au foyes de chappon: & se faisoyent tort en plusieurs autres telles choses: mais ie crain d'vne part qu'on ne m'aiouste point foy, d'autre part, que ce discours ne soit trouué trop vil & abiect, tellement qu'il derogue aux matieres graues du present liure.

IV. IE viendray donc à la lourderie que nos predecesseurs ont monstree en leurs vestemens, de laquelle les tableaux & les statues nous rendent certain tesmoignage. Imaginons vn peu s'il faisoit-pas beau voir vn homme coeffé d'vn grand chaperon (dont l'vsage n'est encore du tout perdu) ou d'vn haut bonnet, (*v*) ou d'vn bonnet à la coquarde, ou d'vn bonnet à l'arbaleste, ou approchant de celuy des Suysses, mais si grand que maintenant d'autant de drap on en pourroit faire

(*v*) *D'un haut bonnet* &c.) Touchant ces bonnets & autres modes ridicules, voiez Monstrelet, sous l'année 1467. tom. 3. au feuillet 130. b. de l'édit. de 1572.

faire trois ou quatre. Ne faiſoit-il pas bon voir le gent corps de monſieur le muguet quand il auoit veſtu ſa iaquette qui luy paſſoit les genoux de quatre grans doits, de laquelle on feroit maintenant vn caſaquin & vn robbon, ou vne cappe à l'Eſpagnole? Et puis ne faiſoit-il pas beau voir non ſeulement tout le col deſcouuert, mais ſouuent tout le haut des eſpaules auſſi, pareillement tout le ſein, (*x*) par le moyen des habillemens eſchancrez en demirond? Et quant aux femmes, madame à la grand'gorre (comme parlent les preſcheurs d'alors) n'auoit elle pas bonne grace quand ell'auoit veſtu ſa robbe, les manches de laquelle eſtoyent ſi larges qu'elles ſuffiroyent maintenant à en faire vne entiere? Ne les faiſoit-il pas bon voir quand elles auoyent les grandes queues trouſſees, ou quand d'icelles trainantes elles balioyent les egliſes? Et s'il faut auſſi parler de la mechaniquerie, faiſoit-il pas bon voir vn grand ſeigneur, voire vn roy, portant des manches de deux paroiçes? (*y*) c'eſt à dire, dont la

(*x*) *Pareillement tout le ſein* &c.) Le Roi François I. habillé de la ſorte ſe voit encore repréſenté dans un buſte placé ſur la porte, au fond d'une des cours du Chateau de Fontaine-bleau.

(*y*) *Manches de deux paroices* &c.) On parle encore de la ſorte, ſans s'embarraſſer de l'origine de cette expreſſion proverbiale. C'eſt une alluſion à ce qu'au-

la moitié eſtoit d'oſtade, & l'autre moitié de velours? Voire quelquesfois vn pourpoint de trois paroices : car le corps eſtoit de demie oſtade, le haut de manches, de cuir, & le bas, de velours. Bien eſt-il vray que le deuant auoit auſſi enuiron deux doits de velours. Et pource qu'il n'y en auoit aucunement a l'endroit du dos, on appeloit ceſte ſorte de pourpoint Nichil au dos. Duquel mot ont depuis vſé pluſieurs qui n'entendans ſon origine, ont prononcé Nichilodo: & a eſté appliqué ce mot generalement à toutes choſes qui auoyent vne monſtre en exterieur à laquelle l'interieur ne reſpondoit point: mais principalement quant aux habits : comme encore pour le iourdhuy les cottes ou vaſquines qui n'ont que le deuant de quelque drap de ſoye & le reſte de toile ou de quelque autre telle matiere (telles que les portent auiourdhuy pluſieurs damoiſelles) ſelon ceſte ſignification peuuent eſtre appelees cottes à la nichilodo. Mais comme il ſeroit à ſouhaiter que le plus mauuais meſnage des damoiſelles de noſtre temps fuſt ceſtuy-

qu'autrefois chaque Paroiſſe habilloit de ſes couleurs les Pionniers qu'elle fourniſſoit pour l'Armée. Voiez les Commentaires de Montluc. liv. 2. ſous l'année 1544. Bouchet, Sérée 25. D'Aubigné tom. 1. liv. 1. ch. 12. ſous l'année 1573. & Féneſte liv. 4. ch. 7. & 14.

tuy-ci, ainsi faut-il confesser qu'alors il n'y auoit grand mal en telle mechaniquerie. Et à dire la verité, ce que i'en parle, n'est qu'en estendant mon propos aussi auant qu'Ouide estend le sien, au mesmesme passage ou sont les vers alleguez ci-dessus. Car là il ne dit pas seulement que son siecle a apporté des façons de faire plus gentiles, mais aussi vne magnificence & sumptuosité non accoustumee parauant: comme de faict ce sont ordinairement choses coniointes. Mais nous sçauons combien de maux prouiennent de la sumptuosité & au-contraire combien est proufitable la frugalité. Et de faict nous lisons en vn certain historien François que du temps du roy Charles sixieme, la noblesse de France commit deux personnages pour luy aller faire remonstrance du changement qui estoit quant à l'estat du royaume depuis le temps de son feu pere Charles cinquieme: & entr'autres points, quant à la despense de sa maison excedant de baucoup celle de sondict pere. Mais ils se plaignoyent specialement de ce que le chancelier auoit pour vn an despendu en habits deux cents francs (z) fournis des deniers du roy. Et

(z) *Deux cens francs* &c.) C'étoit MILES *de* DORMANS, fait Chancelier de France en 1480. Voiez Monstrelet, vol. 1. ch. 99. au feuillet 128. b. de l'édit. de 1512.

Et trouuoit-on cefte faute fi grande que craignant la punition il abandonna le pays. Or maintenant ie vous laiffe penfer lecteur de combien le monde eft plus miferable auiourdhuy auec fa fumptuofité (qui eft fi grande qu'vn petit compagnon defpendra bien cent francs ou à peu pres, pour vne feule paire de chauffes) qu'il n'eftoit lors auec fa frugalité. Toutesfois quand tout fera bien confideré, on doutera fi ce que i'ay appelé mechaniquerie, fe pourroit nommer honneftement frugalité: d'autant que cependant qu'ils n'ofoyent porter des manches toutes entieres de voulours, ils ofoyent bien faire des defpenfes beaucoup plus impertinentes & extraordinaires.

V. Si nous voulons confiderer auffi l'entretenement du corps quant à l'exterieur, imaginons s'il y auoit pas grand plaifir à voir vn homme ayant la barbe rafe, & au demeurant auec fa grande perruque bien efperlucat. Car c'eft le mot duquel ils vfoyent alors: voire fe trouue mefmement en Menot, au lieu (comme ie croy) de ce que le Latin dit *calamiftratus*. Auffi en la ryme d'vn bon compagnon, (*a*) qui a efté affez long temps deuant luy, nous lifons,

Plus

(*a*) *En la ryme* &c.) *Guill. Coquillart*, en fon Monologue des Perruques.

Plus fringant & eſperlucat,
Et cent fois plus gay que Perot,
Ou le valet d'vn auocat.

Pouuons-nous excuſer leur lourderie en ce qu'ils prenoyent grand' peine à entretenir ce qui les mettoit en grand' peine? Car qui ne ſçait non ſeulement les incommoditez, mais auſſi les maladies qu'apportent les longues perruques? (combien qu'encore pour le iourdhuy elles plaiſent à aucuns.) Et quant à la barbe, ſi elle ſied bien à vn homme, ou non, ie m'en rapporte à ceux que nous voyons ſi honteux de n'en auoir point. Ie m'en rapporte auſſi à ces vers,

—— turpis ſine frondibus arbor,
Turpis equus niſi colla iubæ flauentia velent:
Pluma tegit volucres, ouibus ſua lana decori eſt:
Barba viros hirtæque decent in corpore ſetæ,

Et toutesfois il faloit que les poures crucefis de ce temps-la s'accommodaſſent à l'humeur des hommes d'alors, & que tombans entre les mains de ceux qui aimoyent à porter la barbe du tout raſe, ils euſſent la patience de la porter raſe pareillement: s'ils ſe rencontroyent parmi autres qui aimoyent à porter vne barbette ſeulement au lieu d'vne barbe, il leur eſtoit force ſe contenter d'vne barbette.

bette. Comme au-contraire quand ils eftoyent es pays ou on portoit la barbe nouee à la ceinture, ou touchante iufques aux genoux, il leur eftoit force de s'accouftumer à cefte mode, encore qu'elle ne leur fuft plaifante. Car chacun vouloit que fon crucefis trouuaft beau ce qu'il trouuoit beau: & voila d'ou vient qu'il-y-a tant de fortes de crucefis.

VI. IE n'oublieray pas entr'autres chofes leur façon de baftir, qui eftoit telle qu'ils fe priuoyent prefque de toutes les commoditez lefquelles auiourdhuy nous requerons (& à bon droit) en nos baftimens. Et fe peut quafi dire qu'ils s'emprifonnoyent en leurs maifons, c'eft à dire, faifoyent leurs maifons en façon de prifons. Car fe foucians que de faire des groffes murailles & efpeffes, ils fe priuoyent cependant de la commodité de la clarté, faute d'auoir l'efprit de faire le feneftrage tel qu'on le fait auiourdhuy. Au lieu auffi qu'ils fe pouuoyent mettre au large, fe mettoyent à l'eftroit: faifans force trous ou nids à rats, au lieu de faiquelque nombre de membres aifez, larges & fpatieux. Et de regarder que les maifons n'euffent quelque fubiection les vnes aux autres, auffi que leurs voifins n'euffent veue fur eux, il n'en eftoit point de nouuelles. Mefmement quant à l'endroit de la maifon qui n'eft pas honnefte à nommer & toutesfois y eft neceffaire, ils

ils n'ont pas imité la nature quant à luy choisir sa place. Car au lieu qu'ell'a destourné si loin des yeux & du nez la plus vile & malplaisante partie du corps, ils mettoyent ceste partie de la maison à la veue d'vn chacun & comm'en parade.

VII. ET s'il faut parler des ouurages d'alors au pris de ceux de maintenant, ou dirons-nous que les artisans auoyent l'esprit? Si on regarde bien le plus beau buffet ou chalit d'alors, ne dira-on pas que c'est charpenterie & non pas menuiserie? Et quant à la ferrure soit d'vn buffet, soit d'vn coffre, soit d'vne porte, si on la contemple, on doutera, si les serruriers d'alors vsoyent de limes, ou non: ou (pour mieux dire) on doutera de quelle façon estoyent leurs limes. Car on voit bien que quelques limes ont passé pardessus, mais on n'y recongnoist rien de telle besongne que nos limes ont accoustumé de faire, c'est à dire, ceux qui de nostre temps manient les limes. Il est vray que pour recompense ils n'estoyent point chiches d'ouurage sur leur besongne: mais la sausse ne valoit pas mieux que le poisson: i'enten quant à leurs compartimens & autres tels enrichissemens de besongne. Vne chose faut-il confesser, c'est qu'au lieu qu'auiourdhuy on espargne les estoffes, alors on les employoit comme par despit & comme si elles n'eussent rien cous-

couſté : teſmoin les harnois d'alors, ſi peſans que quand on les auoit ſur ſoy, on eſtoit preſque inutile, au lieu qu'auiourdhuy on les fait ne peſans que la moitié d'autant, & toutesfois à l'eſpreuue de la piſtole. Ce que nous pouuons dire auſſi des morions : mais i'enten, quant aux vns & aux autres, de ceux qui ont eſté forgez depuis l'inuention des harquebouſes. Car il eſt certain que parauant on ſe contentoit qu'ils fuſſent de l'eſpeſſeur d'vne lame de fer. Et pour parler de la plus commune ſorte d'armes, ne feroit-on pas bien auiourdhuy trois eſpees d'vne d'alors? Voire on en voit telle dont la garde ſeule peſe plus que deux de maintenant (ie di auec leurs gardes) qui toutesfois auec ce qu'elles ne chargent tant le bras, ſont de meilleure defenſe.

VIII. Et du language de nos predeceſſeurs qu'en dirons nous ? quelles penſons-nous qu'eſtoyent les oreilles d'alors qui portoyent patiemment Mon frere Piarre ? Mon frere Robart ? La place Maubart ? Et toutesfois noſtre Villon, vn des plus eloquens de ce temps-la, parle ainſi. Voila exemple du language auquel on prenoit plaiſir de faire la grand' bouche, (*b*) à la façon de ceux d'entre les Grecs

(*b*) *La grand' bouche* &c.) Eraſme ſur le mot Μεγαλοῤῥῦντας de ſa Folie, pag. 179. de l'édit. de Bâle 1676. dit que les François appelent *la grande gorre* cette emphatique façon de parler.

Grecs qui estoyent nommez Doriens, & de ceux d'entre les François qui sont nommez Sauoyars. Or au-contraire on a veu vne secte de certains contrefaiseurs de petite bouche, qui faisans conscience de dire François, Anglois, disoyent Francés, Anglés. Et encore pour le iourdhuy se trouuent des courtisans qui affectent ceste prononciation, s'accommodans en cela à quelques mignardes & non à la raison. Car il est certain que ceci est venu premierement des femmes qui auoyent peur d'ouurir trop la bouche en disant François & Anglois. Comment qu'il en soit, ie ne pense point que ni elles ni les hommes qui les ensuiuent, puissent rendre aucune raison de ceste prononciation, non plus que la damoiselle Sauoysienne eust peu rendre raison de son Chanter magnifiquet, qu'elle disoit pour Chanter magnificat, pensant euiter le vice de son language naturel, qui est de mette A au lieu de E. Et ne peuuent ces mignars & mignardes alleguer pour defense la langue Italienne, entant qu'elle dit Francese, & Francesi, sinon qu'ils vueillent faire ce tort à leur nation, de dire qu'ell'ait appris son nom des Italiens. Il est vray qu'il disent aussi Inglese, & Inglesi: mais il n'y a point de doute qu'ils ne nous ayent ensuiui aussi bien en l'vn qu'en l'autre, ne pouuans-pas iuger si nous parlions bien ou mal.

IX. QUANT aux termes & manieres de

de parler, ie confesse que nos predecesseurs ne s'y sont monstrez guere plus subtils qu'au reste : mais quand ie considere d'autre part les grandes fautes qui s'y commettent auiourdhuy par ceux qui veulent estre trop subtils (ou plustost, sottement subtils) ils me semblent meriter qu'on leur pardonne. Car nous auons tellement laissé ce qui estoit de mauuais au vieil François que nous auons laissé quand & quand la plus part de ce qu'il auoit de bon : & puis auons faict vn tour de mesnagers à contrepoil, allans emprunter chez nos voisins ce que nous pouuions trouuer chez nous, (voire qui eust esté meilleur) si nous eussions voulu prendre la peine de le cercher: comme i'ay monstré en mon liure De la conformité du language François auec le Grec.

X. Au demeurant qu'ils sçauoyent faire en leur patois de belles harengues & bien troussees, il appert par les historiens d'alors. Quant à leurs rymes aussi, (i'enten rhythmes) c'estoit triomphe, pourueu qu'on n'y cerchast ni ryme, ni raison, voire ni mesure aussi en la plus part. De quoy on ne se doit esmerueiller, veu que Marot mesmement en ses premiers escrits rymoit à l'auenture, sans sçauoir que c'estoit de la coupe ou cesure, (*c*) ni

(*c*) *La coupe ou cesure* &c.) Voiez au devant de l'Adolescceuse Clémentine &c. édit. de Paris 1532.

ni de la difference de E masculin auec E feminin. Et à dire la verité plusieurs rymes du temps passé semblent n'auoir esté faictes que pour nous apprester à rire: principalement celles qui sont de telle vene que ceste-ci,

Priez pour Martin Preudom
Qui a faict faire ceste vie,
Que Dieu luy face pardon
En ryme & en tapisserie.

Car l'auteur de ce beau quatrin a esté tant à la bonne foy qu'il a pensé que la contrainte de sa ryme excuseroit enuers les lecteurs ce qui est ridicule, estant pris selon l'ordre des mots, a-sçauoir que Dieu luy pardonne en ryme & en tapiserie. Vn autre ancien rymeur ne fit difficulté de clorre vn sien epitaphe par ces deux vers,

Et mourut quatre cens & neuf,
Tout plein de vertu comme vn œuf. (*d*)

Pa-

l'Epitre de Clement Marot *A ung grant nombre de freres qu'il a, tous enfans d'Apollo.* Elle est datée du 12. Aoust de cette année-là.

(*d*) *Tout plein de vertu comme un œuf* &c.) Ces deux vers finissent l'Epitaphe d'un certain Martin Preudhom. Elle se voioit au bout d'une tapisserie, dans une Eglise de Santerre, qui fut brulée par les Cravates au tems du Siége de Corbie : & cette tapisserie contenoit la vie de Saint Lubin en figures & en rimes, comme témoigne l'Epitaphe même. Costar, suite de la Défense de Voiture, édit. de 1655. pag. 389.

Pareille grace auoit la plus part de leurs rymes Latines, & principalement en epitaphes: comme,

Qui iacet intus,
Fuit Carolus Quintus
Dic pro illo bis vel ter
Aue Maria & Pater noster.

Mais il est temps de parler de leur lourderie en choses de plus grande consequence, qui concernent le point principal mentionné ci-dessus, a-sçauoir le salut de nos ames.



CHAP. XXIX.

De l'ignorance qui estoit specialement es gens d'eglise, & principalement es prestres messotiers.

NOvs auons pu voir euidemment au chapitre precedent vne tres-grande ignorance du siecle precedent: toutesfois encore qu'elle l'eust esté plus grande (si possible eust esté) pourueu que les gens d'eglise n'en eussent point eu leur part, le poure monde n'eust pas esté beaucoup à plaindre. Mais nous verrons maintenant qu'au-contraire

la

là plus grand' part de l'ignorance leur eſt demeuree, & principalement aux preſtres miſſotiers. Dequoy il ne ſe faut esbahir, veu que Menot leur reproche qu'au lieu de trouuer des liures en leurs chambres, on n'y trouuoit que des eſpees ou vn arc ou arbaleſte ou autres ſortes d'armes, *Sed nunc*, dil-il, *quid in cameris ſacerdotum reperietis? an expoſitionem epiſtolarum, aut poſtillam ſuper euangelia? Non. Faceret eis malum in capite magiſter Nicolaus De lyra. Quid ergo? Vnum arcum, vel baliſtam, ſpatham, aut aliud genus armorum.* Et comment enuoyoit-on *ad ordos* gens ſi ignorans? Il faut noter que ceux qui les examinoyent n'en ſçauoyent guere d'auantage qu'eux, & pourtant en iugeoyent comme clercs d'armes. Ou encores qu'ils euſſent du ſçauoir aſſez pour congnoiſtre leur inſuffiſance, les faiſoyent paſſer pour faire plaiſir à ceux qui les leur auoyent recommandez. On parle d'vn entr'autres auquel l'eueſque qui eſtoit en table ayant demandé, *Es tu dignus?* il fit reſponſe, Nenni monſieur: mais ie dineray bien auec vos gens. Car il penſoit que *dignus* (c'eſt à dire digne) ſignifiaſt diné. On conte auſſi d'vn autre qui eſtoit venu pareillement pour eſtre faict preſtre, lequel on interrogua, pour eſprouuer ſon bon entendement, qui eſtoit le pere des quatre fils Aimond. A quoy n'ayant ſceu reſpondre, il fut renuoyé. Eſtant retourné

& ayant raconté l'occasion pour laquelle il auoit esté refusé, son pere luy remonstra comment il estoit bien beste de n'auoir sceu respondre qui estoit le pere des quatre fils Aymond. Voilà (dit-il) grand Ian le mareschal qui ha quatre enfans : si on te demandoit qui est leur pere, dirois-tu pas que c'est grand Ian le mareschal? Ouy, dit-il : i'enten bien maintenant. Là dessus s'en retourne pour estre receu, comme ayant bien mieux appris sa leçon depuis. Estant donc interrogué pour la seconde fois qui estoit le pere des quatre fils Aimond : respondit que c'estoit grand Ian le mareschal. On leur faisoit plusieurs telles interrogations ioyeuses pour donner passetemps à monsieur le prelat qui assistoit là, & pour essayer s'ils estoyent point du tout niais & begaux. (e) Comme quand on en interrogua vn qui estoit le meilleur morceau d'vn petit cochon, il respondit que c'estoit la peau, & pour ceste pertinente responce il fut iugé digne d'estre faict prestre. Mais, au contraire, vn qui vint apres, estant interrogué qui estoit le meilleur morceau d'vn veau, & ayant respondu que c'estoit la peau (car il vouloit ensuiure la responce de l'autre) fut iugé indigne d'estre faict prestre, comme ayant faict vne sotte respon-

(e) *Niais & begaux* &c.) Begault, *bezocco*, dit Oudin. Je prens ce mot pour un synonyme de *be-jaune*.

ponse, & par laquelle il monstroit n'auoir assez d'esprit pour estre de ce mestier.

II. I'AY honte de m'amuser à escrire autres telles sottes interrogations qu'on leur faisoit pour voir s'ils estoyent bons compagnons : & cependant estoyent faictes *pro forma*, à fin qu'ils peussent dire qu'ils auoyent esté examinez. Que si quelcun trouue ceci trop malaisé à croire, je le prieray de considerer s'il estoit possible de tirer des prestres du tout ignorans responſe à quelque demande concernant leur office, c'est à dire l'office duquel ils demandoyent estre pourueus. Comment ignorans? voire iusques à ne sçauoir pas bien lire. Et si on trouue ceci encore moins aisé à croire, i'appelle leur droit canon en tesmoin. Car il est là escrit d'vn prestre qui en baptizant disoit, *Baptizo te in nomine patria & filia, & spiritua sancta.* Et pource que ceci est notable je mettray le passage entier. Voici donc en propres termes ce que nous lisons en la III partie du Decret, *De consecratione, distinctione* LIIII, *Canone* LXXXIIII, *ZACHARIAS PAPA BONIFACIO EPISCOPO, Retulerunt mihi nuntij tui quòd fuit sacerdos in eadem prouincia qui Latinam linguam penitus ignorabat, & dum baptizaret, nescius Latini eloquij, infringens linguam diceret*, BAPTIZO TE IN NOMINE PATRIA ET FILIA ET SPIRITVA SANCTA: *& per hoc tua reuerenda sanctitas considé-*

ſideraiut eos rebaptizare. Sed ſanctiſſime frater, ſi ille qui baptizauit, non errorem inducens vel hæreſin, ſed pro ſola ignorantia Romanæ lacutionis, infringendo linguam (vt ſuprà diximus) baptizans dixiſſet, non poſſumus conſentire vt denuo baptizetur. Et de ce canon *Petrus Lombardus* a tresbien fait ſon proufit, *lib.* IIII. *Sentent. Diſtinct.* VI. Car pour toute reſponſe à ceſte queſtion, *Si baptiſmus ſit verbis corruptè prolatis*, il n'allegue autre choſe que ce canon. *Quæri etiam ſolet* (dit-il) *ſi corruptè proferantur verba illa, an baptiſmus ſit, De hoc Zacharias Bonifacio ſcribit, Retulerunt, &c.* De ma part i'ay bonne ſouuenance d'en auoir ouy quelques-vns qui diſoyent en baptizant auſſi *Abrinuntio*, au lieu de *Abrenuntio*, & en conſecrant (comme ils parlent) diſoyent *Hoc eſt corpum meum.* (*f*)

III. MAIS tous ne ſont ni n'ont eſté ſi ignorans, (reſpondra leur aduocat) ains y a des ſimples preſtrots qui non ſeulement ſçauent lire promptement & correctement, mais entendent honneſtement ce qu'ils liſent. Ie confeſſe qu'ils ne ſont tous ſi ignorans: mais ie di que les plus ignorans ſont les moins dangereux. Et qu'ainſi ſoit, par qui ont eſté

(*f*) *Corpum meum* &c.) L'intention ſuppléoit dans tous ces cas. D'ailleurs la Théologie ne s'attache point aux minuties de la Grammaire. St. Grégoire l'a dit, & H. Etienne ne l'ignoroit pas.

té corrompus les paſſages du nouueau Teſtament ſinon par ceux qui auoyent vn peu eſtudié ? Qui a faict corriger le paſſage de S. Luc, ou il eſt parlé de la femme qui ayant perdu vne pierre precieuſe, balie la maiſon pour la trouuer? qui a fait mettre ici *euertit domum*, Ell'abbat la maiſon: au lieu de *euerrit domum*, c'eſt à dire, Elle balie la maiſon: ſinon celuy qui auoit tant fuilleté de bons auteurs qu'il auoit bien rencontré *euertit* en quelque coin, mais non *euerrit* ? Et qui doute que par meſme moyen n'ait eſté corrigé ce paſſage des Actes des Apoſtres, ou au lieu de *demiſſus per ſportam* on a mis *demiſſus per portam ?* En l'honneur de laquelle correction fut faict ce quatrin par vn qui auoit ouy vn preſcheur lequel la ſuiuoit en ſon expoſition,

Par ici paſſa deuant-hier
Vn treſnotable charpentier,
Qui beſongnoit de telle ſorte
Que d'vn panier fit vne porte. (g)

Il-

(g) *Que d'un panier fit une porte* &c.) Ou, ſuivant le Recueil de Pierre Groſnet, pag. 55.

Celluy eſtoit bon charpentier,
De ce à vous je m'en rapporte:
En contrefaiſant ſon meſtier,
D'une corbeille feit la porte.

Il-y-a quelques autres passages corrompus de la mesme façon es premieres impressions de l'ancienne interpretation. Et me souuient nommeement quant à *euertit* pour *êuertit*, qu'vn certain imprimeur (*b*) fut en grand danger pour l'auoir remis au texte. Or quant à plusieurs mots dudit nouueau Testament desquels ils n'ont pas changé l'escriture, ils ont pour le moins changé la signification, c'est à dire les ont faict signifier ce qu'ils deuinoyent comme en S. Paul au lieu que *hæreticum deuita*, signifie Euite vn heretique, ou Garde-toy d'vn heretique, ils ont deuiné que c'estoit à dire, Oste la vie à vn heretique. Toutesfois encore n'est rien tout ceci au pris de l'interpretation de ce passage *Inuenimus Messiam*, S. Ian chap. 1, Nous auons trouué la messe. Et de cestuy-ci, *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur*, Fay le signe de la croix sur ceux &c. Entre lesquelles braues interpretations ne doit estre oubliee celle d'vn curé du pays d'Artois, qui ayant vn proces contre ses paroiciens touchant quelques reparations qu'il faloit faire au temple, & entr'autres de le pauer, en la fin prit le prophete Ieremie pour son aduocat, au chap. 17, ou il dit, *Paueant illi, & non paueam ego: induc super eos, &c.* Quand (dit-

(*b*) *Certain Imprimeur* &c.) Apparemment ROBERT ETIENNE Pere de Henri.

(dit-il) Ieremie dit expressement, Qu'ils pauent, & non pas moy, ne vous donne-il pas bien à entendre que ce n'est pas à faire au curé de pauer l'eglise, ains aux paroiciens? Mais de ceste interpretation, *Confitemini alterutrum*, Confessez-vous à vn prestre, qu'en dirons-nous? Car ici nous ne trouuons point que le mot Latin ait le son du François ou en approche, comme es passages precedens. De ma part, ie ne celeray point quant à ceste interpretation, & quelques autres semblables, ne sçauoir par quel chemin ils y venoyent.

IV. C'EST assez parlé des simples prestres, ou moines: parlons des prelats. Il est certain qu'ils ont bien secondé en cest endroit les simples prestres: tesmoin celuy qui oyant alleguer des loix qu'on nommoit *clementina & nouella*, (*i*) se mit en tresgrande cholere de ce qu'on luy amenoit le tesmoignage de paillardes. Et s'il est licite de parler aussi du chancelier du Prat (entant qu'il a esté homme d'eglise) il monstra bien qu'il auoit du sçauoir, mais non pas plus qu'il luy en faloit pour sa prouision: quand ayant leu la lettre que le roy d'Angleterre Henri VIII escriuoit au

(*i*) *Clementina & Novella &c.*) Dans les Facéties de Poge, d'où ce Conte est pris, il regarde un Potestat Vénitien, & non pas un Prélat. voiez la note 1 sur le ch. 39. du 3. liv. de Rabelais.

au roy François premier de ce nom, il-y-auoit entr'autres choses, *Mitto duodecim molossos*, (*k*) (c'est à dire, vous enuoye vne douzaine de dogue il interpreta, Ie vous enuoye vne douza ne de mulets. Et se fiant à ceste int pretation s'en alla auec vn autre seigne trouuer le roy, pour le prier de leur do ner le present que le roy d'Angleterr luy enuoyoit. Le roy, qui n'auoit enco res ouy parler de ceci, fut esbah comment d'Angleterre on luy enuoyoi des mulets, disant que c'estoit vne grande nouueauté. Or ayant voulu voir la lettre & la faire voir aussi à autres, on trouua *duodecim molossos*, c'est à dire douze dogues. Dequoy ledict chancelier se voyant estre mocqué (& faut penser de quelle sorte) trouua vn eschappatoire qui le fit estre encore d'auantage: car il dict qu'il auoit failli à lire, & qu'il auoit pris *molossos* pour *muletos*.

V. QUANT à se formalizer pour leur Latin, à ce qu'il soit congru, ils en sont dispensez par ces mots de leur S. Gregoire, *Non debent verba cælestis oraculi su-*

(*k*) *Duodecim molossos* &c.) C'est le 114. des Contes de Bonav. des Périers, dans l'édit. d'Amst. 1711. Or, comme on ne le trouve point dans celle de Paris 1565. C'est apparamment H. Etienne qui l'a fourni, & de même les deux Contes du chap. 115. de l'édit. d'Amsterdam.

subesse regulis Donati. Et pourtant a eu tort vn des prescheurs susdits de reprocher aux prestres qu'ils ne sçauoyent pas leur Donat. Aussi de leur vouloir faire rendre conte de leur prononciation, seroit les recercher de trop pres : & croy que le mesme S. Gregoire n'entendoit pas qu'ils s'en donnassent peine, & qu'il n'estimast leur messe aussi bonne auec *Dominu vobiscon*, qu'auec *Dominus vobiscum:* & *Peronnia secula* qu'auec *Per omnia secula.* Et pourtant ne m'esbahi pas si de nostre temps a esté intenté vn proces contre le chanoine qui vouloit auoir sa prononciation à part, & discorder de tous les autres, disant *Per omnia secula.* Il est vray qu'ils se plaignoyent aussi de *Kyrie eleison*, au lieu de *Kyrieleison*, comme nous orrons tantost.

VI. QUANT au Grec, il leur est à pardonner s'ils n'y ont entendu rien du tout, veu que de plus habiles gens qu'eux n'ont eu honte de dire ce que nous auons raconté ci-deuant, a-sçauoir, *Græcum est, non legitur :* & *Transeat, Græcum est.* Et si on tient ceste ignorance pour mal, pour le moins on peut dire que ce mal a apporté quelque bien. Car par icelle a esté augmenté le nombre des saincts & des sainctes, tesmoin S. Lonchi ou Longi, quant aux saincts, S. Tiphaine quant aux sainctes. Car du mot Grec λόγχη, *Lonchi*, signifiant lance, est sorti ce sainct :

(combienque desia ce mesme nom eust esté baillé à celuy qui de ceste lance perça le costé de nostre Seigneur) & d'vn autre mot Grec θεοφάνια, theophania (comme si on disoit Apparition de Dieu) est sorti saincte Tiphaine. Il est vray que d'autre part ceste mesme ignorance a esté cause d'augmenter le nombre des diables: car de *Macrobius* & quelques autres tels mots on en a faict des noms de diables. Quant au poure Malchus qui eut l'oreille coupée, & auquel depuis on a osté son nom pour le donner à vne sorte de glaiue, ie luy laisseray plaider sa cause: afin qu'on ne die que ie suis l'aduocat des Iuifs. Audemeurant il-y a encores vn autre bien duquel ceste ignorance a esté cause: car faute d'entendre les vrayes etymologies des mots Grecs, & mesme de sçauoir qu'ils fussent Grecs, quant à la plus part, on a pensé à plusieurs subtilitez desquelles on ne se fust iamais auisé. Exemple: si on eust sceu que *Presbyter* estoit πρεσβύτης, c'est à dire vieillard, il est certain qu'on n'eust pas pris la peine de songer l'etymologie que nous voyons au liure intitulé *Stella clericorum*, (*l*) au chapitre

(*l*) *Stella clericorum* &c.) Sur ce Livre, voiez les notes sur le chap. 2. du 1. livre de la Conf. de Sanci. Le reste du titre porte : *cuilibet clerico summè necessaria*. Sur la fin de ce livre, édition de Leipsic 1515. on lit ce qui suit :

Præ-

tre qui commence, *Quos ergo prælati & presbyteri, &c.* à-sçauoir, *Presbyter dicitur quasi præbens iter.* (Et comme les esprits sont plus aigus les vns que les autres, & aussi *facile est addere inuentis*,) encore n'en est on pas demeuré là, mais on a bien trouué quelque chose de plus subtil, à-sçauoir, *Presbyter, quasi Præ aliis bibens ter.* Il est vray que ceste-ci n'est pas tant receue. Ainsi est-il du mot *Diabolus*, c'est à dire diable. Car s'ils eussent sceu que διάβολος, *diabolos*, signifioit calomniateur, ou emputeur, nous eussions esté priuez de ceste etymologie venant d'vne tresprofonde speculation, qui est, *Diabolus, ex dia, quod est duo: & bolus, id est morcellus: quasi faciens duos bolos de copore & anima.* C'est à dire que ce mot *Diabolus*, vient de *Dia*, qui signifie Deux, & de *Bolus*, qui signifie Morceau: comme faisant deux morceaux de nous, vn de nostre corps & l'autre de nostre ame.

La-

Prælati temere credunt sibi cuncta licere,
Credidit & Caïphas omne nefas sibi fas.
Ut misero mundo, væ primo, væque secundo,
Væ per Pontificum dedecus horrificum.
Pontifices muti de jure suo male tuti,
Quamvis cornuti non audent cornibus uti.

Voiez le livre intitulé *Antiqua Literarum monumenta autographa* &c. Brunswich 1690. tom. 1. pag. 30. & 31. de la Préface.

Laquelle etymologie eſt (ſi i'ay bonne memoire) de *Huguo Carrenſis*, mais eſt ſuiuie par les preſcheurs ſuſdicts, & notamment par Olivier Maillard, fueillet 170. col. 2.

VII. QUE ſi nous leur pardonnons volontiers l'ignorance de la langue Grecque, à plus forte raiſon leur deuons-nous pardonner l'ignorance du language Hebraique, que nous ſçauons auoir touſiours eſté moins commun. Et nous faut conſiderer que ceſte ignorance a eſté pareillement cauſe d'aguiſer les eſprits de pluſieurs docteurs pour leur faire trouuer des etymologies fort plaiſantes, & meſme des ſpeculations ſur les mots. Comme nous liſons de *Ieſus*, que ce nom ha deux ſyllabes, ce qui ſignifie deux natures en Ieſus Chriſt. *Jeſus* ha cinq lettres, trois voyeles & deux conſonantes. Les trois voyeles ſingnifient la trinité, les deux conſonantes ſignifient les deux ſubſtances de Ieſus Chriſt, la chair & l'ame. Laquelle ſubtilité eſt priſe du liure Des conformitez de S. François à Ieſus Chriſt, au fueillet 193. & y eſt allegué pour auteur le pape Innocent en ſes Sermons. Et de *Cephas* nous en tairons-nous? Ils l'ont faict Grec, Latin, François, pluſtoſt qu'Hebrieu, ou Syriaque. Car premierement voici que dit Barelete, pour monſtrer que S. Pierre doit eſtre preferé à S. Paul, *Quod ad prælationem verò, Petrus eſt major quàm Paulus, quia papa ma-*

maior est quàm legatus. Petrus fuit vniversalis Christi vicarius. Cui dixit Christus, Tu es Petrus, tu es Simon : tu vocaberis Cephas : quod Græcè dicitur maior & primus : quia scilicet fuit papa. Quant à ceux qui ont voulu dire, pour prouuer la mesme chose, que c'estoit vn mot de François duquel nostre Seigneur auoit là vsé, (d'autant que chef signifie en nostre language Teste, & aussi celuy qui est le principal & le conducteur en quelque affaire) ils ont eu par trop mauuaise grace : & eussent eu encore plus de raison de le prendre du Grec (s'ils l'eussent sçeu) en ostant les deux dernieres syllabes de κεφαλή. Car c'est d'ici que nous aussi auons pris ce mot Chef.

VIII. Voila comment on s'est ioué des mots de Grec & d'Hebrieu, (estans en la bible) quant à l'interpretation. Or estans le Grec & l'Hebrieu beaucoup plus eslongnez du commun vsage, il ne se faut esmerueiller si ceux qui se scandalizoyent du chanoine qui prononçoit *per omnia*, non pas *per onnia*, (voire iusques à l'en mettre en proces) estoyent encore plus scandalizez de l'ouyr prononcer *Kyrie eleyson*, non *Kyrieleison*, & encore d'auantage de *allelu-Iah* (en faisant I consonant) au lieu de leur *alleluya*. Et quant à ce qu'ils disoyent que ceste prononciation leur rendoit ledict chanoine suspect de lutheranisme, c'estoit pourcequ'en voulant soustenir sa façon de prononcer, il alleguoit des rai-

raisons par lesquelles il descouuroit qu'il auoit estudié esdictes langues Grecque & Latine, qui de long temps ont esté estimees lutheranifiques & heretifiques. Tesmoin nostre maistre Beda, qui en la presence du roy François premier de ce nom obiecta à feu Guillaume Budé (qui par tous moyens s'efforçoit d'entretenir le roy en sa bonne deliberation, voire la luy accroistre de plus en plus, touchant l'establissement des professeurs de ces langues) que l'Hebrieu & le Grec seroyent la source de plusieurs heresies. Mais ledict Budé rembarra vaillamment ledict Beda, luy prouuant sur le champ qu'il estoit vn bedier, auquel il n'appartenoit pas de iuger de telles choses ou il ne congnoissoit que le blanc & le noir. Ainsi fut ceste tresuertueuse entreprise du roy (*m*) heureusement executee au grand despit & deshonneur de Beda & de ses compagnons, & au

(*m*) *Tres vertueuse entreprise* &c.) C'est proprement au succès glorieux de cette entreprise, dont toute l'Europe se ressent encore, que doit se rapporter le surnom de *grand*, donné au Roi François I. dans les Ecrits de tant de Savans qu'il ne favorisa pas moins que les Sciences & les beaux-Arts. Comme dans la suite on s'est fait une toute autre idée de la *Grandeur* des Princes, ce surnom a d'autant moins été de durée, que le *Grand Roi* François I. ne peut être regardé, ni comme un Conquérant, ni même comme aiant été heureux dans ses guerres. Voiez Bayle, Dictionn. Crit. lettre S. de l'Art. de François I.

au tresgrand contentement & tresgrand honneur tant dudict prince que dudict Budé. Et ne faut douter que si ces gentils rabbis qui s'y opposoyent, eussent osé confesser la verité, ils eussent dict ce qu'vn poéte François leur sceut bien reprocher quelque temps apres : à sçauoir qu'il y auoit danger que ce Grec, cest Hebrieu, ce Latin, ne descouurissent le pot aux roses. (n)

CHAP. XXX.

Comment nos predecesseurs se sont laissez oster ou falsifier la saincte escriture.

IE ne doute point qu'entre les choses qui seront malaisées à croire à la posterité, ceste-ci n'en soit vne, que nos predecesseurs ayent esté priuez de la lecture des sainctes lettres. Dequoy i'ay pensé qu'il seroit bon de parler des maintenant, pourceque ceux qui ignoreront ceci, s'esbahiront comment

(n) *Le pot aux roses* &c.) Marot, dans sa seconde Epitre du Coq à l'Asne :

Ce Grec, cet Hébrieu, ce Latin,
Ont descouvert le pot aux roses.

ment on aura presté l'oreille à plusieurs propos que nous orrons ci-apres, & aucuns aussi que desia nous auons ouys, s'accordans si mal, voire du tout repugnans à ce qui est contenu en icelles. Sçache donc la posterité qu'il n'y a pas trent'ans qu'il se faloit autant cacher pour lire en vne bible traduite en langue vulgaire, comme on se cache pour faire de la fausse monnoye, ou quelqu'autre meschanceté encore plus grande. Car à quiconque estoit surpris y lisant, ou seulement en ayant en sa maison, le proces estoit tout faict : & principalement s'il vouloit respondre aux interrogations qu'on luy faisoit, selon ce qu'il auoit leu en ladicte bible. Laquelle rigueur est tesmoignee par plusieurs complaintes mises en lumiere enuiron ce temps là, mais sans le nom des auteurs. Aussi fut faicte vne chanson l'an 1544. sur ce propos, laquelle commance ainsi.

Vous perdez temps de me vouloir defendre (*o*)
D'estudier en la saincte escritnre.

Plus

(*o*) *Vous perdez temps de me vouloir defendre* &c.) Sur l'air d'une Chanson qui commence par *Vous perdez temps de me dire mal d'elle*. C'est la 35. des Chansons de Marot, mais elle est attribuée au Roi François I. dans un Recueil imprimé à Venise en 1550. Elle y est même notée dans mon exemplaire : mais, & les Vers & la Note sont d'une écriture à la main, quoi qu'aussi

Plus m'en blaſmez, plus m'en voulez
reprendre,
Plus m'eſiouit, plus me plaiſt la lecture.
Ce que Dieu nous commande
Faut-il qu'on le defende
Par tourmens & menaces?
Ceſſez vos grans audaces.
Que l'Eternel ne branſle ſa main dextre,
Pour vous monſtrer que luy ſeul eſt le
maiſtre.

Or en prenoit-il ainſi à pluſieurs docteurs d'alors comme à ceux auſquels noſtre Seigneur reproche qu'ils auoyent retiré la clef de congnoiſſance, & qu'eux-meſmes n'y eſtoyent point entrez & auoyent engardé ceux qui y entroyent : car ainſi ceux-la ni ne vouloyent lire la bible, ni ne vouloyent permettre aux autres de la lire. Et meſmes vn vieillard des plus reuerens ſouloit dire publiquement (comme il a ia eſté cideuant teſmoigné par autres) Ie ſuis esbahi de ce que ces ieunes gens nous

qu'auſſi ancienne que le livre même. Pour ce qui eſt de la Chanſon dont H. Etienne rapporte ici le commencement, on voit parcequ'il en dit, qu'elle eſt du même tems, & fut compoſée dans le même eſprit que la *Réjoüiſſance Chrétienne*. Je veux dire les Cent ſoiſſante Chanſons dévotes qu'avoit publiées en 1546. Euſtorge de Beaulieu, ſur les airs d'autant de Vaudevilles diſſolus qui s'étoient chantez juſqu'alors.

nous alleguent le nouueau Testament: per diem i'auois plus de cinquant'ans (*p*) que ie ne sçauois que c'estoit du nouueau Testament. Et quelle raison alleguoyent-ils de defendre la bible traduite en langue vulgaire? Ceste belle raison-ci, qu'il y auoit danger que le simple peuple ne leust plusieurs choses en la bible dont il fist mal son proufit, faute de les bien entendre: & mesmes iusques à entrer en des erreurs. A laquelle allegation fut faicte il y a enuiron quinz'ans ceste response par vn personnage (*q*) excellent des lors, mais auquel toutesfois Dieu augmente encor de iour en iour, ses graces excellentes,

Nos grans docteurs au cherubin visage,
Ont defendu qu'homme n'ait plus à voir
La saincte bible en vulgaire language,
Dont vn chacun peut congnoissance
auoir.
Car (disent-ils) desir de tant sçavoir
N'engendre rien qu'erreur, peine &
souci.

Ar-

(*p*) *Plus de cinquante ans* &c.) Ces autres sont Erasme dans sa Folie, pag. 150. de l'édit. de Bâle 1676. & Robert Etienne pére de Henri, pag. 9. de son *Ad Censuras Théologorum Responsio*.

(*q*) *Par un personnage* &c.) BEZE apparemment.

Arguo sic, S'il est donques ainsi
Que pour l'abus il faille oster ce liure,
Il est tout clair qu'on leur deuoit aussi
Oster le vin, dont chacun d'eux s'enyure.

Et conmment donc s'entend ce que nous lisons en Oliuier Maillard ancien prescheur, quand il dit aux bourgeoises de Paris qu'elles ont leur bible en François? (*r*) Il entend vne façon de bible qui estoit premierement d'vn'interpretation faicte à leur poste, & puis glosée de la glose d'Orleans, a-sçauoir qui gastoit le texte: voire ayant là glose meslee parmi le texte, laquelle faisoit accorder auec iceluy les abus & la fausse doctrine de la religion Rommaine. C'estoyent des bibles esquelles ils disoyent mettre de la contrepoison, en tous les endroits ausquels ils craignoyent que les simples lecteurs fussent empoisonnez, selon qu'ils parloyent. Sur lequel propos i'ay faict ce dizain,

Comment ont nos rabbis permis & defendu
Le liure qu'ils ont craint de tous estre entendu?

La

(*r*) *Leur bible en François* &c.) Non point celle de Nicolas Oresme, traduite par ordre du Roi Charles V. Je ne crois pas qu'elle ait été imprimée. Ce seroit plûtôt la Bible en François, *historiée*, *traduite par Guyars des Moulins*, & imprimée en 1517. en deux voll. *in folio*.

La bible ont defendu en language vulgaire,
Puis l'ont faict imprimer, pour au peuple complaire.
Ceci s'accorde bien. Car tout-ainsi qu'on voit
Que nous oftons le vin à qui par trop en boit,
Ou qu'auecque force eau tellement on l'apprefte
Que faire mal aucun il ne peut à la tefte:
Ainsi ont nos rabbis voulu la bible ofter.
Ou bien leurs mixtions à la bible aioufter.

Or eftoyent ces mixtions ce qu'ils nommoyent contrepoifon: (s) lefquelles toutesfois meritent au-contraire d'eftre appelees poifon. Car il eft certain que le texte de la bible eftant leu en la forte qu'il nous eft commandé de le lire, n'empoifonne point (c'eft à dire, ne met point d'erreurs en la tefte, ains fi nous y en auons, les ofte) mais leur glofe au-contraire eft celle qui euidemment empoifonne ceux qui ne font munis de contrepoifon.

(s) *Qu'ils nommoyent contrepoifon* &c.) On a du furieux Artus Defiré un premier & un fecond *Contrepoifon*, qu'il publia en 1560. & en 1561. contre les Pfeaumes de Marot, que ce profane qualifioit de *Chanfons*, voiez les Mém. de Litérature de feu Mr. de Sallengre, tom. 2. pag. 111. de la premiére partie.

CHAP.



CHAP. XXXI.

Quelle ſorte de paraphraſe & de commentaire ces preſcheurs faiſoyent ſur le texte de l'Eſcriture, & principalement ou il contenoit quelque hiſtoire.

AYANT declaré au precedent chapitre comment les docteurs defendoyent expreſſeement la lecture des ſainctes lettres en language vulgaire, ſinon qu'elles fuſſent auec leur gloſe telle que i'ay dicte, & auec l'interpretation ſi cauteleuſe qu'elle gardoit que le pot aux roſes ne fuſt deſcouuert : i'ay maintenant à monſtrer en combien d'autres façons ils abuſoyent deſdictes ſainctes lettres en leurs predications. Et premierement ie monſtreray comment ils vſoyent d'vne ſorte de paraphraſe par laquelle ils faiſoyent le meſme que les farceurs, ou pluſtoſt conuertiſſoyent en vrayes farces les ſacrees paroles de la bible. Comme pour exemple, nous ne liſons autre choſe au nouueau Teſtament (Luc chap. 7.) touchant la femme pechereſſe qui vint trouuer noſtre Seigneur eſtant à table, ſinon ce qui ſenſuit, Que noſtre Seigneur eſtant à table chez vn Phariſien,

risien, vne femme de la ville (dicte Nain
qui auoit esté pecheresse (ou, de ma
uaise vie) le vint trouuer là: & se mit
arrouser les pieds d'iceluy de ses larme
& les essuyer de ses cheueux, & à l
baiser & froter d'oignement: & qu'il mo
tra par vne similitude comment on ne
deuoit esbahir de ce qu'il remettoit l
pechez à ceste femme: & qu'apres l
auoir dict, Tes pechez te sont remis,
luy dict encore, Ta foy t'a sauuee : '
t'en en paix. Voila ce que nous trouuc
en l'euangile quant à ceste histoire: voyc
maintenant combien plus auant passent (
prescheurs, & entr'autres Menot, que i'
allegué souuentesfois parcideuant. P
mierement ils sçauent le nom de ce
femme, encore que l'euangeliste ne l'
point declaré : & non seulement cel
mais sçauent de quelle parenté ell'est
Puis sçauent qu'ell'auoit esté au serm
que nostre Seigneur auoit faict deuant
disner. Et non seulement cela, mais s
uent quelles remonstrances luy auoy
esté faictes, voire en quels termes.
qui est bien d'auantage, il en parle cc
me celuy qui l'a veue pourtraicte au '
Car voici qu'il escrit au fueillet 160. (
ad primum, Magdalena (car il presupp
comme tout asseuré qu'il est parlé d'el
erat domina terrena de castro Magdal
tam sapiens quòd erat mirum audire loqu
sapientia eius & prudentia. O ergo Mag
l

lena quomodo venistis ad tantum inconueniens, quòd vocemini magna peccatrix? Et non sine causa: quòd fuistis malè consiliata. Data est tribus consiliariis qui eam posuerunt in tali statu: scilicet primus, corporalis elegantia: secundus, temporalis substantia: tertius, fuit libertas nimia. De primo, Prouerb. vlt. &c. Primùm ergo quid fuit causæ huius mulieris perditionis? Fuit elegantia corporalis. (C'est à dire, Qui a esté cause de la perdition de ceste femme?) Vne grande beauté de corps qu'ell'auoit. *Videbatur* qu'elle fust faicte pour regarder. *Pulchra, iuuenis, alta*, vermeille, pleine, vermeille comme vne rose, mignonne, fringante. *Credo quòd non erat nisi* XV *vel* XVI *annorum quando incepit sic viuere, & XXX quando rediit ad bonitatem Dei. Numera, &c. Qando pater fuit mortuus, plena erat sua voluntate. Martha soror non audebat ei dicere verbum: & videbatur ei quòd faciebat magnum honorem illis qui veniebant ad illam. Quicquid faciebat, erat viuere* à son plaisir, faire des banquets, *hodie inuitare, &c.* Vn peu apres, Ceste poure sotte abandonnee *erat in castro suo*: le bruit couroit desia par toute la Iudee & le pays de Galilee. *Omnes bibendo & comedendo loquebantur de ea & de eius vita. Martha soror timens Deum & amans honorem* de sa lignee, toute honteuse de la honte de sa sœur: *videns quòd omnes loquebantur* de sa sœur & de ses beaux miracles, *venit ad eam, dicens, O soror, si*

pater adhuc viueret, qui tantum vos am
& audiret ista quæ per orbem agitant
vobis, certes vous luy mettriez la
entre les dents. *Facitis magnum dedecus*
geniei nostræ. Et dequoy? *quid vis*
re? Heu soror, non opus est vltrà proceder
que amplius manifestare. Scitis bene quid
dicere, & vbi iaceat punctus. Les petis e
en vont à la moustarde. O bigotte
quoy vous meslez-vous belle dame
tous les grans diables (Dieu soit be
(*t*) *nónne estis magistra mea? Quis*
mihi ceste vaillante dame pour con
bler ma vie? *Vadatis precor ad domum*
tram, scio quid habeo agere ita bene sicu
alia. Habeo sensum & intellectum pour
sçauoir gouuerner: C'est si belle chose
de ne penser que de soymesme. *M*
rogabat eam vt iret ad sermonem, & c
leret aliquem hominem bonæ vitæ. Magd
dixit ianitori, Non dimittas mihi intrar
castrum ceste enragee de seur, qui ne
amene ceans que toute dissension &
te, *vbi non consueuit esse nisi cantus g*
Et puis il fait vn grand narré des mo
dont Marthe vsa pour luy persuad
venir à la predication de nostre Seig
ne luy disant pas qui c'estoit, mais
lement que c'estoit vn fort beau pe

(*t*) *Dieu soit benist* &c.) Le Précheur ven
jurer. Il se corrige. Le Drappier en use de
dans Patelin.

nage. O *soror, essetis valde felix si possetis videre vnum hominem qui prædicat in Hierusalem. Est pulchrior omnibus quos vnquan vidistis: tam gratiosus tam honestus.* Il ha si beau maintien, il sçait si bien son entretien: vous ne veistes iamais le pareil. *Credo firmiter quòd si videretis eum, essetis amorosa de eo: est in flore iuuentutis suæ.* Vn peu apres, *Illa cepit pulchra indumenta sua, aquam rosaceam pro lauando faciem suam: cepit speculum. Videbatur quòd esset vnus pulcher angelus: nullus eam aspexisset qui non fuisset amorosus de ea: ipsa ante se misit mangones portantes* force de carreaux de cramoisi, *vt disponerent sibi locum. Martha videbat hæc omnia, fingens nihil videre: & sequebatur eam sicut si fuisset parua ancilla. Christus iam erat in media prædicatione, vel fortè in secunda parte.* Apres il raconte comment chacun faisoit honneur à Magdalene, s'esbahissant de la voir venir au sermon. Et que quand nostre Seigneur l'apperçeut, il commença à prescher combien les bragues & les pompes estoyent vne chose detestable. *Tunc* (dit-il) *ipse cœpit detestari vitia, bragas, pompas, vanitates, & specialiter peccatum luxuriæ: & contra has mulieres, &c.* Apres ceci il raconte que Magdalene estant vifuement touchee de ce qu'ell'auoit ouy en ceste predication, & ne pensant plus qu'à repentance, fut en danger d'estre destournee par ses chalans, & remise au premier

 che-

chemin, *Venerunt* (dit-il) *galandi amorosi & rustici* les rustres: *qui dixerunt, Surgatis, surgatis: facitis nunc* la bigotte: *vadamus ad domum. Quæ dixit, O amici mei, rogo dimittatis me: non audistis quid dixit ille bonus prædicator de pœnis inferni vobis & mihi præparatis nisi aliud faciamus?* Vn peu apres, *Habebat in suo armariolo aquam* de senteurs, *quæ vendebatur pondere auri. Capit quærere de loco in locum, de platea in plateam, de domo in domum, Quis hodie dabit prandium prædicatori Dictum est ei quòd in domo Simonis.* Et puis il raconte la harangue qu'elle fit en baisant les pieds de nostre Seigneur & les lauant de ses larmes: & pour la fin, qu'elle se tenoit sous la table comme vn chien: & que nostre Seigneur luy dict, O Marie leuez-vous. Et qu'elle luy respondit, Seigneur, ie ne me leueray iamais de ceste place que vous ne m'ayez donné la remission de tous mes pechez & vostre saincte benediction. Alors luy dict, M'amie leuez-vous: vos pechez vous sont remis: vostre foy vous a sauuee. Finalement il raconte comment Marte presenta Magdalene à la vierge Marie: deuant laquelle elle s'agenouilla, & dict, Madame pardonnez-moy s'il vous plaist si ie parle à vous. I'ay esté de mauuaise vie & pecheresse: mais par la grace de Dieu ie ne le suis plus. Vostre fils m'a pardonné auiourdhuy: vous estes bienheureuse d'auoir vn tel fils. Voila comment

ment ce gentil prefcheur defchiffre cefte hiftoire, s'accordant fi bien auec les ioueurs de paffion, qu'il n'eft aifé à deuiner s'il a emprunté d'eux, ou s'ils ont emprunté de lui. Quand ie parle des ioueurs de paffion, i'enten ceux qui mettoyent l'hiftoire de la paffion en ryme pour eftre iouee au lieu de quelqu'autre moralité ou farce, ou pluftoft au lieu de toutes les deux. Et premierement quant à ce point, que cefte femme qui eft dicte pechereffe par l'euangelifte, auoit nom Magdelene (felon que nous l'auons maintenant ouy de Menot) & qu'ell'auoit pris ce nom du chafteau qu'on appeloit Magdalon, le voici confermé par vn de ceux qui fe font meflez de ladicte ryme, (hormis qu'il met en ces deux noms des E non des A) en ces quatre vers, fentans tresbien la vene antique,

I'ay mon chafteau de Magdelon, (v)
Dont l'on m'appele Magdelaine,
Ou le plus fouuent nous allon
Gaudir en toute ioye mondaine.

Et quant à mondanité, il luy en attribue toutes les efpeces qu'on fçauroit imaginer:

(v) *J'ai mon chaſteau de Magdelon* &c.) Ces vers font du feuillet 60. b. de la *Paſſion* à perfonnages, imprimée *in* 4. Gothique, à Paris chez Philippe le Noir en 1532.

ner: mesme la fait chanter chansons lasciues : & introduit vn certain escuyer nommé Rodigon luy venant faire la cour. Et entr'autres choses est monstré comment elle ne veut aucunement prester l'oreille à sa sœur Marthe. En fin il deduit par le menu comment elle vint à repentance.

II. MAIS pour retourner à Menot, voyons de quelle façon il accoustre l'histoire de l'enfant prodigue : & comment au lieu qu'ell'est briefuement racontee par l'euangeliste, il la raconte au long, l'enrichissant de toutes sortes de circonstances forgees à plaisir & couchees en termes propres pour faire rire. Au fueillet 119, *Pater quidam habebat duos filios, quorum iunior se ostendit magis fatuum, quia inconstans fuit.* C'estoit vn enfant plein de sa volonté, volage, vn mignon, vn ver - galand. *Ipse erat vnus puer plenus suo velle, versatilis, &c. qui quando venit ad cognoscendum seipsum, suam fortitudinem, suam iuuentutem, suam pulchritudinem, & quòd sanguis ascendit frontem,* sa force, sa ieunesse, sa beauté : & que le sang luy fut monté au front: *venit ad patrem resolutus sicut papa, & dixit ei, Pater da mihi &c. Pater sumus tantùm duo filij: ego non sum bastardus: & sic, quando placeret Deo* de faire tant pour vos enfans que allissiez de vie à trespas, *non exhæredaretis me, sed haberem partem meam sicut*

ficut frater meus. Scio consuetudines & leges patriæ, quòd te viuente nullum ius habeo in bonis vestris : tamen sum filius vester : & me amatis : rogo detis &c. Vn peu apres, Quand ce fol enfant & mal-confeillé *habuit suam partem de hæreditate, non erat quæstio de portando, eam secum, ideo statim* il en a faict de la cliquaille : il la fait prifer, il la vend : *& ponit* la vente *in sua bursa. Quando vidit tot pecias argenti simul, valdè gauisus est, & dixit ad se, Ho non manebitis sic semper. Incipit se respicere. Et quomodo? vos estis de tam bona domo, & estis* habillé comme vn beliftre. *Super hoc habebitur prouisio. Mittit ad quærendum* les drappiers, les groffiers, marchans de foye, & fe fait accouftrer de pied en cap: il n'y auoit que redire au feruice. *Quando vidit, emit sibi pulchras caligas* d'efcarlate, bien tirees, la belle chemife froncee fur le colet, le pourpoint fringuant de velours, la tocque de Florence à cheueux pignez. *Et quando sensit* ce damas voler fur le dos, *vt sensit hunc damascum volantem supra dorsum, hæc secum dixit, Opportetne mihi aliquid? non: &c.* Or me faut-il rien? Non: tu as toutes tes plumes: il eft temps de voler plus loing. Et puis il raconte comme il difoit qu'il luy faloit aller voir le monde, & que ceux qui n'auront iamais bougé d'entre les bras de leur mere ne feront que niais & begaux. Brief, qui ne frequente pays, *nihil videt.* Mon pere

pere m'a aualé la bride ſur le col, *pater meus laxauit habenam ſupra collum.* Puis il recite comment allant par pays il faiſoit banquets aux vns & aux autres, & tenoit table-ronde, ayant touſiours par les hoſteleries des ioueurs de farces, & des garces & truandes. En fin, comment *poſteaquam nihil amplius erat fricandum*, quand il n'y eut plus que frire, *mittitur pulchra veſtis domini bragantis, caligæ, bombicinium: quiſque ſecum ferebat peciam* de monſieur le bragard, chauſſes & pourpoint: chacun en emportoit ſa piece: *ita quòd in breui tempore* mon galand fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme vn bruleur de maiſons, nu comme vn ver, &c. à grand'peine luy demeura ſa chemiſe, nette comme vn torchon, nouee ſur l'eſpaule, pour couurir ſa poure peau: ſi bien l'auoyent entretenu en ſa proſperité & en ſes pompes ſes galoiſes.

III. Pareillement au chap. VII. de S. Ian nous liſons ſeulement que les principaux ſacrificateurs enuoyerent des officiers pour prendre Ieſus Chriſt, apres qu'il eut crié au temple, Et vous me congnoiſſez & ſçauez d'ou ie ſuis, & ne ſuis point &c. Et qu'il dict à ces officiers, Ie ſuis encore pour vn peu de temps auec vous, puis ie m'en vay à celuy qui m'a enuoyé. Vous me cercherez, & ne me trouuerez point: & là ou ie ſeray, vous n'y pouuez venir &c. Et qu'il y eut diſſen-

sension entre le peuple pour luy: & aucuns d'eux le vouloyent prendre, mais nul ne mit les mains sur luy. Ainsi les officiers s'en reuindrent aux principaux sacrificateurs & aux Pharisiens: qui leur dirent, Pourquoy ne l'auez vous amené? Les officiers respondirent, Iamais homme ne parla comme cest homme. Parquoy les Pharisiens leur respondirent, Ne seriez-vous point aussi vousmesmes seduits? Aucun des gouuerneurs ou des Pharisiens a-il creu en luy? Mais ce populaire ici qui ne sçait que c'est de la Loy, est execrable. Voila que porte le texte de S. Ian: oyons maintenant que porte d'auantage la paraphrase de ce gentil prescheur. Ceux de la synagogue ouyrent que Christ estoit caché au desert. Et pourtant n'en demandans que la depesche, leuerent vne grosse armee de sergeans & mauuais garsons, bateurs de paué: & leur dirent, Allez, & par tout ou vous le pourrez empoigner, amenez-le nous, comme perturbateur du peuple. Et là ou il se voudroit rebeller; tuez-le: vous ne deuez point craindre: vous estes bien embastonnez. Quand ces galans-ci furent venus au desert, & qu'ils eurent circui tout le bois, en fin ils le trouuerent ayant les genoux en terre, & priant Dieu pour les pecheurs, estant pieds nuds. Le Seigneur les ayant ouys derriere soy, tourna le visage

ſage vers eux, & leur dict, O mes enfan
ie voy bien que vous venez ici pour m
prendre & mettre à mort: mais ie vou
prie de me laiſſer encores vn peu viure
Ie ſuis encore pour vn peu de temps a
uec vous, &c. Ne vous ſouciez: tou
vient à point qui peut attendre. En bre
vous ferez de moy tout ce que bon vou
ſemblera. Alors voyans ſes paroles ſi dou
ces & ſon viſage ſi amiable, tous d'vn ac
cord ſe mirent à genoux deuant luy, de
mandans pardon de leurs fautes, de leu
hardieſſe, preſomption & felon courage
Et retournerent en Hieruſalem à leur
maiſtres, qui leur demanderent, Ou eſt
il? ne l'auez-vous-point trouué? Si-a
uons? A quoy a-il donc tenu que vou
ne l'auez amené? Ne vous auions-nous
pas donné commiſſion de l'amener ou mor
ou vif? Dites nous, ne vous eſt-il pas eſ
chapé? comme ſouuent il nous a ioué de
tels tours? Eſchapé dea? non non: mai
auſſi toſt que nous auons eſté deuant luy
il nous a ſi bien preſchez que nous auon
eſté tous eſtonnez: & nous a donné d
ſi beaux enſeignemens que iamais homm
ne parla ſi bien. Comment? eſtes-vou
gens pour vous laiſſer abatre de paroles
O meſſeigneurs nos maiſtres que vou
parlez bien à voſtre aiſe. Pluſt à Dieu
que vous euſſiez eſté auec nous quand
nous eſtions deuant luy. Il eſt tant dou
& gratieux. O vray Dieu qui ne t'aime
roit

roit. Quand nous auons esté aupres de luy, il n'a dict à personne de nous, Qu'est cela? mais il nous a saluez humblement, & s'est offert promptement à nous. Alors les Iuifs leur respondirent, Les diables luy sont familiers, qui luy font faire cela. Il vous a enchantez & subornez.

IV. OR n'estoyent moins hardis à paraphraser ainsi les passages du vieil Testament que ceux du nouueau. Pour exemple : au III liure des Roys, chap. III, en l'histoire qui nous raconte le iugement du roy Salomon qu'il fit entre les deux femmes pour rendre l'enfant à celle à qui il appartenoit, le texte ne porte point que ces femmes s'entrebatoyent en la presence dudict roy, ni aussi que l'vne iuroit par sa foy. Encore moins que le roy leur dict, Taisez-vous, taisez-vous : car comme ie voy, vous n'auez iamais estudié à Angers ou à Poictiers pour sçauoir bien plaider. (*x*) Et toutesfois ledict Menot nous feroit volontiers croire que tout ceci est de ceste histoire.

(*x*) *Pour savoir bien plaider* &c.) Les Parloirs d'Angers & de Poitiers sont fameux par les criailleries de ces peuples qui sont grand plaideurs, les Poitevins sur tout, temoin la *Gente Poitevin'rie*. Voiez la Note 11. sur le chap. 13. du 4. liv. de Rabelais.





CHAP. XXXII.

Comment ces mesmes prescheurs abusoyen passages de l'Escriture, ou par ignor ce, ou par malice.

MAIS ils ne se sont pas cont d'aiouster ainsi aux histoires bible, comme ceux qui r tent quelque chose ont acc mé d'enrichir le conte pour le faire uer meilleur : ains se sont donnez cence d'en abuser en toutes sortes, re iusques à produire les passages d' pour la confirmation de leurs fausse trines. Car nous voyons qu'il n' lourd & si sot article en toute leu trine, voire si plein d'impieté, qu'i yent voulu soustenir par des passag l'Escriture. Et des exemples de cec remplis les liures de tous ceux qui l vifuement rembarrez. Car en ice voit clairement comment ils esto impudens que quelquefois ils alleg pour leur defense des passages mesm qui les combatoyent : mais c'est renuersant l'exposition d'iceux : p qu'ils sçauoyent bien qu'ils auoyen re à gens, les vns qui n'y pouuo

lès autres qui n'y vouloyent rien entendre. Et voila pourquoy il ne se faut esmerueiller s'ils craignoyent que la bible fust leue en language vulgaire. Car ils pensoyent bien que si vne fois cela auoit lieu, ils n'en pourroyent plus faire ainsi à leur plaisir. Ioinct qu'ils sçauoyent qu'on les pourroit assaillir de plusieurs pars, quand on se seroit armé d'vn grand nombre de passages d'icelle, contre lesquels ils ne se voyoyent auoir defenses suffisantes. Parquoy nous pouuons bien penser que celuy d'entr'eux qui se plaignoit que S. Paul auoit dict plusieurs choses qu'il se fust bien passé de dire (veu les scandales dont il a esté cause) n'estoit point hypocrite, mais parloit de l'abondance du cueur. Ce que nous deuons croire aussi de l'autre docteur, qui disoit que s'il n'y auoit que luy qui eust les epistres S. Paul, il les ietteroit au feu : vsant de ce braue Latin doctoral, *Per diem si putarem quòd non esset nisi me qui haberet epistolas Pauli, ego mitterem in ignes.* Il est vray que le gentil docteur Espagnol duquel i'ay faict mention ci-dessus, n'auoit besoin de souhaiter que les epistres de S. Paul fussent bruslees, puisqu'il estoit quitte pour toute response qu'il luy faloit faire aux passages pris d'icelles ou des autres liures de l'Escriture, de dire, *Ego non sum theologus, ego sum canonista.* Or puisque les liures susdits sont remplis d'exemples, i'es-

pere que le lecteur me tiendra pour
cusé si ie n'en fay pas grand amas i
mais en produis seulement quelques-
du nombre de ceux qui semblent les
propres pour descouurir leur impudei

II. Ie me tairay toutesfois de *Ini mus Messiam*, allegué pour approbatioı la messe, & autres tels passages dont faict mention ci-deuant, en parlanı l'ignorance: (pourcequ'il est bien ceı que tels prescheurs que les trois qui esté ci-dessus mentionnez souuentesf n'eussent eu garde de venir à telles gations) mais ie ne me tairay pas de le de Picard, qui a succedé à vn des dicts, & a comme effacé de nostre te la renommee d'iceux enuers tous ceu ont fait profession de la religion Rom ne. Voulant donc ce tant fameux p cateur prouuer que nous estions sauue nos œuures, Est-il possible, dict-il ces meschans Lutheriens soyent si ef tez de nier que nous sommes sauuez nos œuures, quand nous auons le t formel de S. Pierre? Car qu'ils me que c'est a dire *Iustus vix saluatur*: ce point à dire qu'à grand peine le est-il sauué? Et si c'est auec grand'p n'est-ce point auec les œuures? Ie teur ie vous prieray, auant que passe tre, considerer combien malicieuse & impudemment equiuocquoit ce cheur, & penser de combien d'autres

sages deuoit abuser celuy qui ne faisoit point conscience de se iouer ainsi de cestuy-ci. Si toutesfois ieu doit estre appelee vne telle imposture, par laquelle sont seduites tant de poures personnes, & au lieu de receuoir vne doctrine salutaire, en reçoiuent vne qui leur est autant de poison.

III. MAIS pour m'arrester aux exemples de quelques sottes ou malicieuses allegations appartenantes à vn mesme point (puisque i'ay deliberé d'en choisir bien petit nombre parmi vn bien grand) ie parleray de certaines qui sont mesmement autorizees par vn concile, auquel les prelats faisoyent d'icelles leur achilles pour soustenir les grans coups qu'on voudroit ruer contre les images. Car au concile Nicene (non pas le grand qui fut assemblé sous Constantin l'empereur, mais vn autre qui fut assemblé du temps de Charlemagne, il-y-a vn peu plus de huictcens ans, par vn' imperatrice si bonne Chrestienne qu'elle creua les deux yeux à son fils & puis le fit mourir miserablement en prison) il fut determiné que non seulement il estoit bon d'auoir des images, mais aussi qu'il les faloit adorer. Or les plus forts arguments dont ils s'armoyent, estoyent ceux-ci. Premierement vn certain euesque nommé Ian, ambassadeur des eglises orientales, allegua le passage de Moyse au commancement de Genese,

Dieu a creé l'homme à son image : d(
il conclut, Il faut donc auoir des imag
Item allegua ce passage du 2. chap. ‹
Cantiques, Monstre moy ta face, po
cequ'ell'est belle. Vn autre euesque v‹
lant prouuer que les images doiuent e‹
mises sur les autels, allegua ce propos
Iesus Christ, au 5. chap. de S. Matthi‹
On n'allume point vne lampe pour la m
tre sous vn boisseau, mais sur le chan
lier, & elle esclaire à tous ceux qui ‹
en la maison. Vn autre euesque, voul
prouuer que le regard des images est
proufitable, allegua ce passage du 4. Pse
me, *Signatum est super nos lumen vu
tui Domine*, ainsi que traduit l'ancien
terprete : c'est à dire, La clarté de ta
ce est marquee sur nous. Vn autre s'‹
du verset 8. du Pseaume 26, *Domine
lexi decorem domus tuæ*, c'est à dire, ‹
gneur i'ay aimé la beauté de ta mai‹
Aussi voulurent faire leur proufit de
passage, qui est au 48. Pseaume, ver
Comme nous l'auons ouy, ainsi l'au
veu : disans qu'on ne congnoist pas D
pour ouyr sa parole seulement, mais ‹
par le regard des images. Vn autre e
que nommé Theodore s'auisa de ceste ‹
tilité. Il est escrit, dit-il, Dieu est ‹
ueilleux en ses saincts : & en vn a‹
passage il est dict, Aux saincts qui ‹
en la terre. Ergo il faut contemple
gloire de Dieu es images. Vn autre ‹

gua ceste similitude, Comme les patriarches ont vsé des sacrifices des payens, aussi les Chrestiens doiuent auoir des images au lieu des idoles des payens. Voila les belles allegations qui pour estre ainsi autorizees par ce concile, ont esté proumenees par les sermons de maints caphards de nostre temps, auec plusieurs autres d'aussi bonne grace & partans d'aussi bon esprit & bon iugement.

IV. QUE si quelcun s'esmerueille comment il est possible qu'en nostre temps mesmement se soyent trouuez des prescheurs si sots que d'appliquer ainsi les passages de l'Escriture, ie luy conteray (sur ce mesme propos) vne sottise de fraische memoire beaucoup plus esmerueillable. Au colloque de Poissi (duquel le bruit a esté espandu par tous les coins du monde) vn certain magister noster nommé Demochares plaidant la cause des images contre vn ministre (y) de la parole de Dieu, quand il vit qu'elle s'alloit perdre, la voulut soustenir par l'allegation des verrieres du temple de S. Benoist, disant que ce temple auoit esté basti des le temps de S. Denys, & que puisqu'il y auoit des images es verrieres, les images auoyent esté des le temps de S. Denys. A

(y) *Un Ministre* &c.) BEZE. Voiez son Histoire Eccl. Tom. 1. pag. 692. & 693. sous l'annee 1561.

A quoy ledict ministre luy fit vne tresper-tinente response & de tresbonne grace en quatre paroles, luy disant que son argu-ment estoit de verre.

V. POVR continuer ce propos de l'abus des passages de l'Escriture, il faudroit venir à ceux qui en abusent tellement que ce n'est point sans blasphemer plusque Mahometiquement : c'est à dire, sans faire plus de deshonneur & d'outrage à la religion Chrestienne que iamais ne luy a faict Mahomet ni tous les Mahometistes. Qui sont ceux qui en abusent ainsi? Ceux qui l'appliquent à fornettes & à colibets : mais bien plus les caphars qu'on a veus de nostre temps appliquer à leurs saincts (c'est à dire aux saincts sous le nom desquels ils faisoyent leur queste, en preschans les miracles d'iceux) plusieurs passages escrits expresseement & specialement de nostre seul sauueur & redempteur Iesus Christ.

VI. PREMIEREMENT donc quant à ceux qui veulent gosser aux despens de la parole de Dieu, il en a esté-ia parlé ci-dessus, au chapitre des blasphemes qui sont maintenant communs entre les seculiers. Car là i'ay auerti comment on auoit faict seruir plusieurs passages de l'Escriture à broquarder les vns & à louer les autres. Laquelle inuention ie penserois bien estre premierement venue de nostre maistre Pasquin : (comme estant pres la personne de celuy qui ne prend pas



pas ſeulement la hardieſſe d'entreprendre ſur la parole de Dieu, mais auſſi ſur le throne d'iceluy) mais depuis a eſté en vſage entre pluſieurs, & principalement entre courtiſans. Comme nous ſçauons que au commencement du regne du roy Henri, on iettoit force tels broquards contre les ſeigneurs & dames qui n'eſtoyent plus en credit comme du temps de ſon pere, mais eſtoyent autant reculez qu'auparauant ils ſouloyent eſtre auancez. Et me ſouuient d'vn paſſage entr'autres qui fut appliqué à vn ſeigneur (z) qui n'eſtoit plus qu'au reng du commun, au lieu qu'il ſouloit auoir grande autorité, *Ecce Adam quaſi vnus ex nobis factus eſt.* Pareillement de ceſte madame (*a*) qui auoit eu lors ſi bien le vent en poupe, *Regnum meum non eſt de hoc mundo.* Or ay-ie là parlé auſſi de quelques paſſages appliquez par les moines à pareil vſage, c'eſt à dire, à faire rire: auſquels paſſages toutesfois on en pourroit aiouſter pluſieurs, & entr'autres ceſtuy-ci, *Si non eſſet hic malefactor, non tibi tradidiſſemus eum:* qui fut dict par certains moines d'vn paſté qui leur auoit eſté enuoyé par leur abbé: voulans ſignifier que ſi ce paſté n'euſt

(*z*) *Un ſeigneur* &c.) L'Admiral d'ANNEBAUT.
(*a*) *De ceste Madame* &c.) ANNE DE PISSELEU Duchesse d'Etampes.

n'euſt point eſté malfaict, & qu'il l'euſt trouué bon, il ne leur euſt pas enuoyé. On dit auſſi que ceſte belle interpretation de ce paſſage *Qui dat niuem ſicut lanam*, Qui donne le froid ſelon le drap, eſt venue des moines.

VII. MAIS il eſt queſtion maintenant de parler de ceux qui abuſent des paſſages & en font des riſees en preſchant meſmement. Pour donc retourner à mes preſcheurs, il faut noter qu'il-y-en-a eu d'entr'eux depuis noſtre temps qui ont faict meſtier & marchandiſe de telle choſe: du nombre deſquels eſt Menot. Comme au fueillet 209. col. 3, il dit que quand on s'eſt mis à table, pour le commancement on ne dit mot, car chacun entend à ſon ieu. *In medio enim exit ſermo inter fratres: dicunt enim* Voici bon vin & bon pain. Mais en la fin, *In omnem terram exiuit ſonus eorum.* Et au fueillet 196. col. 4, *Dominæ ancillis quæ intrant cameram earum, & non cuſtodiunt ſe ab ipſis ſæpe oſtendunt quæ non licet hominibus loqui.* Voire ſont venus iuſques aux paroles de l'euangile S. Ian, auſquelles ils portoyent telle reuerence, que les ayans eſcrites en du parchemin ils les enchaſſoyent richement pour eſtre pendues au col, & là ſeruir de preſeruatif contre tous dangers & pluſieurs autres: & meſme (ſi i'ay bonne memoire de ceſte philoſophie) ils appeloyent tels preſeruatifs ou ſemblables,

des

des agnus Dei. Ils sont (di-ie) venus iusques à ces paroles-la, & les ont conuerties en fornettes aussi bien que les autres, comme nous voyons es presches dudict Menot.

VIII. QUANT aux autres qui appliquoyent (comme i'ay tantost dict) à leurs saincts les passages escrits expressement & specialement d'vn seul Iesus Christ, nous ne sçaurions trouuer ni pourrions demander des exemples plus notables que ceux que nous auons veus ci-dessus es pages 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, pris du liure intitulé Des conformitez de S. François à Iesus Christ. Car que sçauroit faire pis le diable d'enfer estant venu en propre personne, quant à la profanation de l'Escriture, que nous voyons auoir esté faict par l'auteur de ce liure? Et non seulement les passages qui sont escrits de Iesus Christ, iusques à mettre en la fin du liure, *Multa quidem & alia signa fecit Franciscus quæ non sunt scripta in libro hoc*) mais aussi quelques-vns qui sont escrits d'autres, sont là appliquez à ce diabolique imposteur. Toutesfois si quelcun ne se contente desdicts exemples de l'abus de l'Escriture à l'endroit de S. François, ie luy en mettray ici de S. Dominique pareillement. Escoutons donc ce que Barelete aussi dit de son sainct Dominique & de l'ordre d'iceluy, ne se conten-

tentant de luy attribuer des passages dicts de Iesus Christ, *Hæc est illa religio quæ in vno veteri Testamento significata, Zachar. 6, Ecce quatuor quadrigæ &c.* C'est à dire (car ie ne mettray que l'interpretation de ses mots) Voila quelle est ceste religion qui a esté signifiee par le vieil Testament. Par Zacharie, disant au chap. 6, Voila quatre charrettes qui sortent du milieu de deux montaignes. En la premiere charrette estoyent des cheuaux roux, (c'est à dire LES FRERES MINEVRS) en la seconde charrette, des cheuaux noirs, (c'est à dire LES ERMITES) en la troisieme charrette, des cheuaux blancs, (c'est à dire LES CARMES) en la quatrieme charette, des cheuaux pommelez & forts, (c'est à dire LES FRERES PRESCHEVRS.

IX. OR ne se sont contentez ces docteurs d'abuser de l'Escriture ou pour en tirer du plaisir, comme quand ils conuertissoyent quelques passages à fornettes: ou pour en tirer du proufit: (comme quand le cordelier prenoit pour son sainct François ce qui auoit esté dict de nostre seigneur Iesus Christ, ou le Iacobin le prenoit pour son sainct Dominique:) mais par estre accoustumez à vne desbordee licence de se iouer de l'Escriture, faisoyent venir les passages d'icelle à propos des speculations qu'ils songeoyent, encore que d'eux-mesmes ils n'y vinsent non plus à pro-

propos que magnificat à matines, pour vser de leur prouerbe. Il est vray que d'autant plus volontiers faisoyent-ils ceci, qu'ils s'en voyoyent acquerir beaucoup plus grand bruit, comme monstrans ainsi une beaucoup plus grande subtilité que les autres. Et de ceci se trouuent des exemples quasi autant qu'il-y-a de fueillets es liures des prescheurs susdicts: mais ie me contenteray de deux ou trois: commençant par Barelete. Ce gentil prescheur sur ce passage du dernier chapitre de S. Luc, Es tu seul pelerin en Hierusalem, qui ne sçaches point les choses qui y ont esté faictes ces iours-ci? dit que Iesus Christ a esté pelerin en trois choses, (car pour bien s'accommoder à son propos, il me faut traduire *peregrinus* pelerin) à-sçauoir quant à l'habit, quant aux logis ou il est entré, quant aux marques qu'il a rapportees. Quant à l'habit, le pelerin porte quatre choses auec soy, vne scaluine, vn'escarcelle, vn chapeau, vn baston. Ainsi Christ a porté premierement vne scaluine, c'est à dire la chair laquelle la vierge Marie auoit faicte en son ventre. Laquelle chair a eu trois couleurs. En premier lieu a esté blanche par la purité virginale. Apocal. ch. XIX, Puis ie vi le ciel ouuert, & voici vn cheual blanc. Secondement, rouge de sang en la croix: Esaie chap. LXIII, Pourquoy ton vestement est-il rouge? Tiercement noire: quand

[redacted]

quand il deuint pasle en la croix, Is. LIII, *Et liuore eius sanati sumus.* Puis Christ a eu un'escarcelle: qui a esté son ame, pleine de l'or de graces & de gloire. Pour le troisieme, il a eu vn chapeau, à-sçauoir vne couronne d'espines. Pour le quatrieme, il a eu vn baston: à-sçauoir la croix. Et voila pourquoy il est dict, Es tu seul pelerin en Ierusalem? C'est à-sçauoir quant à l'habit. Apres il a esté pelerin quant aux logis: car les pelerins, &c. Et Menot ha-il point bonne grace quand ayant argumenté ainsi, (hormis que son argument n'est point *in forma*) *Chorea est iter circulare*: *diaboli iter est circulare*: *ergo chorea est motus diaboli*, il vient à prouuer que *diaboli iter est circulare* par ces passages, Iob. chap. I, *Circuiui terram* (notez que c'est le diable qui parle) *& perambulaui eam.* En la I. de S. Pierre, chap. V, *Circuit quærens quem deuoret.* Et au Pseaume XI, *In circuitu impij ambulant.* Mais oyons vne resuerie de luymesme encore plus estrange en matiere d'allegation des passages de l'Escriture, & considerons comment il accoustre VT, RE, MI, FA, SOL, LA, donnant à chacune note son lardon ou brocard, pris de l'Escriture: comme s'ils auoyent esté dicts tout à propos: car VT est brocardé par vn passage commenceant par Vt: RE par vn qui ha Re au commencement, & ainsi les autres, semblablement. Laquelle estrange

& phantaſtique rencontre malaiſeement pourroit eſtre gardee en interpretant les paſſages en François. Voici donc ſon Latin, au fueill. 29. col. I. *Vos mundani audite, quia ad vos dirigitur verbum: nec eſt meum, ſed illius qui pependit in cruce*, *Luc.* VI, *Væ vobis qui ridetis, quia flebitis. Et timeo ne cantetis ſemel cantilenam damnatorum, qui* (*ſicut columba*) *habent gemitum & fletum pro cantu. Hic cantus habet ſex notas valde miſerabiles: ſcilicet* VT, RE, MI, FA, SOL, LA. *Primam notam profert quilibet damnatus, dicens, Vtinam conſumptus eſſem: ne oculus me videret*, *Iob.* X. *Secundam verò addit, dicens, Repleta enim malis anima mea*, *Pſalmo* LXXXVII. *Et omnes alij reſpondent cum eo, Repleti ſumus deſpectione*, *Pſalmo* CXXII. *Tertiam omnes inſimul cantant, dicentes, Miſerabiles facti ſumus omnibus hominibus*, I. *ad Corint.* XV. *Quartam cantat quilibet eorum, dicens, Facies mea intumuit à fletu*, *Iob* XVI. *Item, Faciem meam operuit caligo*, *Iob.* XXIII. *Quintam addunt omnes ſimul, dicentes, Sol iuſtitiæ non eſt ortus nobis: & in malitia noſtra conſumpti ſumus*, *Sapientiæ* V. *Sextam cantant ſimul, dicentes, Laſſati ſumus in via iniquitatis*, *Sapientiæ* V. *Et iterum, Laſſis non datur requies: & pellis noſtra quaſi clibanus exuſta eſt: & defecit gaudium cordis noſtri: ac conuerſus eſt in luctum chorus noſter: & cecidit corona capitis noſtri. Væ nobis quia peccauimus*, *Thren. vltimo.*

X. ILS

X. ILS abuſent des paſſages de l'e
ture encore d'vne ſorte outre celles
i'ay declarees : c'eſt quand ils s'attac
aux mots, ſans conſiderer les circonſ
ces, au lieu que leur ordinaire eſt de
s'arreſter aucunement à la lettre,
rapporter tout à certains ſens alleg
ques, anagogiques, tropologiques. C
me pour exemple, Menot voulant m
trer qu'il ne ſe faut eſmerueiller ſi les
ſaincts ſont ſaiſis de crainte quand ils
yent que leur derniere heure eſt ven
Et comment donc? (dit-il) voudri
nous eſtre plus aſſeurez de noſtre ſ
que S. Paul n'eſtoit du ſien ? qui a
eſté raui iuſques au troiſieme ciel & a
eſté eſleu par noſtre Seigneur ? Nous
yons que luy pour vn temps diſoit
deſire deſloger & eſtre auec Chriſt :
quand il fut queſtion de mourir, il d
I'en appelle à Ceſar, Act. chap. 25.

XI. ENCORE ſe trouuera-il qu'ils
ſent de l'Eſcriture en pluſieurs autres
nieres : mais ie me contenteray pour c'
heure de celles ci. Car quant à l'abus q
commettent à l'endroit de certains p
ges en ce qu'ils ſuyuent l'ancienne in
pretation, encore qu'il y ait faute
dente, & inſiſtent tellement ſur les
d'icelle, que meſmes ils fondent force
gumens ſur iceux, cela leur eſt enc
plus pardonnable que le reſte : car il
certain que leur marché de baſtelerie



de bachelerie) ou de doctorerie, ne porte point qu'ils se doiuent amuser au Grec ou à l'Hebrieu, mais s'entend qu'ils doiuent laisser ces languages pour tels qu'ils sont.

XII. Ie vien à ce qui est non seulement abus, mais pire beaucoup & plus meschant qu'abus : c'est qu'ils ont osé alleguer des sentences sous le titre de la bible qui ne se trouuent en aucun liure d'icelle. Et d'autant moins se faut-il esbahir s'ils ont vsé de ceste hardiesse enuers les docteurs : dequoy nous tesmoignent certaines sentences & certains dictons de plusieurs docteurs touchant la vertu & efficace de la messe, qui sont en la fin du liure Des conformitez de S. François auec Iesus Christ. Car là sont assemblez des propos en la louange de la messe, recueillis (ainsi que là est dict) de S. Hierome, S. Augustin, S. Chrysostome, & autres, lesquels toutesfois ne se trouuent en leurs liures, ains sont du tout contrarians à ce qu'ils disent ailleurs : comme aussi nous sçauons qu'ils n'ont esté gens pour proferer tels blasphemes. Du nombre desquels est cestuy-ci, attribué à S. Chrysostome, *Tantum valet celebratio missæ quantum Christi passio : quia sicut mors Christi redemit nos à peccatis, sic missæ celebratio saluat nos.* C'est à dire, La celebration de la messe vaut autant que la passion de Christ. Car comme la mort de Christ

 nous

[redacted]

nous a rachetez de nos pechez, ainsi la celebration de la messe nous sauue. C execrables cafars.



CHAP. XXXIII.

En quelles autres sortes ils ont abusé du nom de la saincte Escriture.

NOus auons entendu par le chapitre precedent comment ceux qui faisoyent profession de la religion Romaine souloyent prendre les passages de la saincte escriture tors & à trauers, & n'y auoit ni ryme ni raison en leurs allegations: & qu'aucuns commettoyent cest abus par ignorance aucuns par malice: maintenant nous entendrons comment on a abusé du nom d'icelle encores en autres manieres. premierement il faut noter que ou i voyoyent leur estre impossible de couur leurs menteries de quelque allegation d'a tant qu'ils ne trouuoyent texte qui pe estre tellement forcé qu'il semblast auc quelque apparence) ils ne laissoyent mentir hardiment & sans rougir, non pl que si ils eussent eu leurs manches plein d'allegations. Et comment s'y gouue noyent ils? De tels mensonges ils en fa soyent comme des principes qui n'auoye

beſoin d'eſtre prouuez par aucun paſſage de la bible, (combien qu'ell'eſtoit pleine de teſmoignages, ainſi qu'ils donnoyent à entendre) pourcequ'ils les voyoyent eſtre hors de doute & de diſpute à-l'endroit du poure monde par eux enſorcelé. Et qu'ainſi ſoit, conſiderons combien de fois nous auons ouy dire ce prouerbe, Auſſi vray que Dieu eſt en la meſſe, par ceux qui penſoyent qu'en la religion Chreſtienne n'y auoit article plus certain & indubitable que ceſtuy-ci. Car qui eſtoit celuy du temps de nos predeceſſeurs qui ne penſaſt que chacune page de la ſaincte eſcriture teſmoignoit de cela? Pourtant ne ſe faut-il esbahir s'ils croyoyent telle choſe ſans demander allegation d'aucun texte. Mais encore paſſoyent-ils bien plus outre quand ils preſchoyent que ce meſchant Cain (*b*) reſembloit aux Lutheriens (qu'ils ont depuis nommez huguenots) qui ne vouloyent aller à la meſſe. Et que iamais il n'auoit eſté poſſible de faire aller Cain à la meſſe vne ſeule fois en ſa vie: au-contraire que ſon frere Abel y alloit tous les iours. Encores vn certain curé du pays de

(*b*) *Que ce meſchant Cain* &c.) Voiez les Dialogues de Pierre Viret, intitulez *le Monde à l'empire*. Matthieu de Launoy, en ſa *Déclaration & Réfutation*, &c. Paris *in* 8. 1577. au feuill. 211. b. prétend que c'eſt un Conte inventé par Viret même, pour faire rire le monde aux dépens des Prêtres.

de Sauoye ne se contenta pas de cela: mais exhortant ses paroiciens à faire leu deuoir de payer les disme, leur dict Gardez-vous bien de suiure l'exemple d ce malheureux Cain, mais suiuez celuy d bon Abel. Cain ne vouloit iamais pa yer les disme, n'aller à la messe, au contraire Abel les payoit tresvolontiers & tousiours du plus beau & du meilleur & ne failloit pas vn seul iour d'ouyr l messe. Or en vn besoin fourniroit-o bien du nom de ce gentil curé, mais i luy pardonneray pour le present: en aiou tant toutesfois ce mot, touchant luymes me, c'est qu'il monstra bien puis apre qu'il n'estoit pas des mieux fournis d responsе, quand on luy prouua par so dire que les prestres estoyent mariez alor Car il fut rendu muet par vn qui l'assailli de cest argument: Monsieur le curé, e ce temps-là que vous dites, le mond n'auoit encore que quatre personnes Adam, Eue, Cain, Abel. Cain ne char toit point la messe puisqu'il ne la voulo point ouyr: Abel ne la pouuoit pas char ter luymesme & l'ouyr: il falloit don qu'Adam la chantast, & qu'Abel ou Eu la respondist & tinst la torche. Dequo il s'ensuiuroit que pour lors les prestre estoyent mariez. Mais si ce curé eust e vn peu d'esprit, il n'auoit qu'à respondi qu'alors ils estoyent prestres Martins chantans & respondans. Or luy donneray

ie pour compagnon vn autre curé, qui preſchoit que quand l'ange Gabriel vint à la vierge Marie, il la trouua diſant les heures de noſtre Dame. (c) Mais à propos d'Abel qui oyoit tous les iours la meſſe, il ne faut-pas oublier Abraham, Iſaac, Iacob, & les autres bons patriarches, qui ne s'alloyent iamais coucher ſans faire le ſigne de la croix & dire leur *Pater noſter* & *Aue Maria*. Et ſi on euſt demandé au poure peuple comment il le ſçauoit, il luy euſt ſuffi pour toute reſponce, qu'il l'auoit ouy dire à vn bon preſcheur. Teſmoin le prouerbe, Il eſt vray: car ie l'ay ouy dire à vn bon preſcheur.

IL VOICI encores vn'autre inuention que le diable a trouuee pour abuſer du nom de l'Eſcriture preuoyant bien que quelque iour le ſimple populaire ſe voudroit enquerir des points contenus en la bible, & congnoiſtroit quand on paſſeroit plus auant. C'eſt que craignant de perdre ſes droits, faute de les monſtrer par ſes lettres & inſtrumens, il en a ſuppoſé vn grand nombre pour s'en ſeruir à l'endroit de toutes perſonnes qui ne pourroyent s'apperceuoir de la fauſſeté. Qui ſont

(c) *Diſant les heures de noſtre Dame* &c.) Un conte ſemblable ſe lit déja dans le *Paſſavant* de Beze, avec cette différence que là c'eſt la Sainte Vierge elle-même, dont il eſt dit que *dicebat Horas ſuas in Hebrao*.

font ces inftrumens fuppofez ? Vn tas de liures qui ont emprunté le nom de quelques apoftres, ou difciples des apoftres, & cependant contiennent vne doctrine totalement repugnante à la leur : voire contiennent aucunes fables de telle forte que les oreilles ne les peuuent non plus porter que celles qu'on trouue en l'alcoran de Mahomet. Or n'eft-ce d'auiourdhuy que le diable s'eft aidé de ce moyen pour ruiner entant qu'en luy feroit les fondemens de noftre religion : (car nous fçauons qu'il y a affez long temps qu'il a mis en lumiere *Euangelium Nicodemi*, *Euangelium Thomæ*, *Euangelium Bartholomæi*, *Euangelium Nazareorum*, *liber Paftoris*, & autres) mais encores auiourdhuy il s'efforce d'infecter le monde d'vne nouuelle puanteur de tels liures. Comme il l'a bien monftré par celuy qui eft intitulé *Proteuangelium*, *fiue De natalibus Iefu Chrifti, & ipfius matris virginis Mariæ.* Car pour faire auouer ce trefprophane liure entre ceux de la faincte & facree efcriture, il luy a faict vfurper le nom de S. Iacques, le difant coufin germain & frere de Iefus Chrift. Et cependant que nous eft-il raconté là ? Premierement comment Anne mere de la vierge Marie femme de Ioachim fait fa complainte à Dieu de ce qu'elle eft fterile, luy alleguant qu'il luy fait pis qu'à aucune autre forte de creatures, voire pis qu'aux elemens, d'autant que les

vns & les autres portent fruict. Mais allegue premierement l'exemple des oiseaux : desquels elle se souuient en voyant le nid d'vn passereau dedans le laurier sous lequel ell'estoit. Et plustost n'a acheué sa doleance que l'ange du Seigneur prend son vol vers elle (car il-y-a expresseement *aduolauit*) & luy vient dire, Anne, Anne, Dieu a exaucé ton oraison: tu conceuras, & enfanteras, & sera ton nom celebré par tout le monde. Alors Anne fait vœu à Dieu de luy faire present de l'enfant qu'ell'aura, soit masle, ou femelle. L'ange vint annoncer ces nouuelles à son mari pareillement : qui toutesfois ne voulut pas croire à l'ange, mais bien à vne certaine preuue qu'il fit, laquelle luy conferma le dire de l'ange. Pour conclusion, Anne enfanta la vierge Marie au bout de neuf mois. De laquelle, estant paruenue à l'aage de trois ans, le pere & la mere font vn present à Dieu, selon le vœu susdict : & est receüe auec plusieurs cerimonies, par le souuerain sacrificateur qui luy predit que par elle sera racheté le genre humain. Et entr'autres choses est raconté qu'il la mit sur le troisieme degré de l'autel, sur lequel estant elle se prit (par la grace de Dieu) à danser gayement. Ce qui fit que toute la maison d'Israel luy porta grand amour. Or faut-il noter que cependant qu'ell'estoit au temple, ell'estoit nourrie comme

vne coulombe , receuant nourriture de la main de l'ange. Mais quand ell'eut atteint le douzieme an, les prestres de la Loy s'assemblerent, & consulterent comment il deuoyent faire d'elle qui auoit ia douze ans, pour euiter que la sanctification du Seigneur ne fust polue. En la fin Zacharie le souuerain sacrificateur s'estant mis en oraison, eut vne reuelation qu'il faloit assembler d'entre tout le peuple les hommes veufues, & leur faire apporter à chacun vne verge: à fin que ceste fille fust baillee en garde à celuy sur lequel Dieu auroit monstré quelque signe. Cela estant faict, vne coulombe sortit de la verge que tenoit Ioseph, & vola sur sa teste. Alors luy dict le souuerain sacrificateur, Dieu nous a declaré par ce signe que c'est toy qui dois auoir en garde la vierge de Dieu. A quoy Ioseph contredict, respondant, I'ay des fils, & suis vieil: & ell' est encore vne bien ieune fille. Pourtant i'ay peur que ie n'en sois mocqué par les enfans d'Israel. En la fin ayant esté proposee à Ioseph la vengeance que Dieu executa sur Dathan, Abiron & Coré, estant tout espouanté vint à dire, Marie ie te pren du temple du Seigneur: mais ie te laisseray à la maison & m'en iray pour exercer mon mestier de charpentier. Et ie prie le Seigneur qu'il te garde tous les iours de ta vie. Il auint quelques ans apres, ainsi que Marie



rie alloit pour puiser de l'eau, tenant vne seille, vne voix du ciel luy dict, *Aue gratia plena*, *&c.* Puis sont entremeslez quelques propos pris des euangelistes : apres lesquels il est dict qu'elle estant ia grosse de six mois (& estant aagee de seize ans) Ioseph reuint de sa besongne, a-l'entour laquelle il auoit demeuré quelque ans sans reuenir. Or la trouuant grosse fut bien estonné, & luy tint plusieurs propos: toutesfois en la fin il fut auerti par l'ange qui luy apparut, de tout le faict. Mais la pitié fut qu'ainsi qu'vn scribe alloit pour parler à Ioseph, il apperceut Marie grosse : qui s'en alla incontinent le crier par tout. Et aussi tost la iustice la fait empoigner auec Ioseph : lequel dit & maintient n'auoir eu sa compagnie: elle dit n'auoir eu ni la sienne, ni celle d'aucun autre. Là-dessus le prestre s'auise de leur faire boire de l'eau de redargution : laquelle ne leur ayant faict aucun mal, le prestre dict que puisque Dieu n'a point manifesté leur peché, luy pareillement ne les vouloit point condamner. Puis est inseré ce qui est raconté par S. Luc au second chapitre, comment il falut que Ioseph la menast en Beth-lehem à cause de l'edict faict par Cesar Auguste. Mais ce n'est pas sans enrichir le conte, & mesmes vser de propos vilains, comme cestuy-ci, que Marie ayant dict à Ioseph, *Depone me ab asina: quia quod in me est,*

me vrget vt progrediatur, il la descendit dessus l'asnesse, & luy dict, *Vbi te in cam & tegam pudenda? quia locus deser est*. En la fin est recité qu'elle accouc de l'enfant en vne cauerne qui est aupı de Beth-lehem (sauf l'honneur de Luc qui l'escrit autrement) Ioseph l ayant trouué vne sagefemme par gra miracle. Laquelle sagefemme en rencc tra puis vn'autre nommee Salomé: laqu le ne voulant croire qu'vne vierge eı enfanté, vint à en faire la preuue. M pour raconter ceci en François, il ı faudroit estre garni de pareille impuden que celuy qui l'a premierement escrit ie me contenteray donc du Latin, c est tel, *Exiitque obstetrix ex spelunca, obuiauit illi Salome. Et dixit obstetrix i Salome, Magnum tibi spectaculum habeo n rare, Virgo genuit quem non capit natu ipsius: & virgo manet virgo. Dixitque S lome, Viuit Dominus Deus meus, nisi sc tata fuero naturam eius, non credam qu peperit. Et ingrediens obstetrix, dixit i Mariæ, Reclina teipsam: magnum enim t certamen incumbit. Quum autem in ipso l palpauit eam Salome, egressa est, dicens, I mihi impiæ & perfidæ: quoniam tentaui De uiuentem. Et ecce, manus mea igne arde cadit à me. Et flexit genua ad Deum, ait, Deus &c.*

III. Ie laisseray lire le demeurant ceux qui pourront auoir la patience

lire, ou il-y-a choses encore beau-
up pires en toutes sortes. Mais ie prie-
y le lecteur de considerer comment le
ible s'est mocqué euidemment de la
restienté en faisant publier ce liure, &
aueuglé les yeux de plusieurs. Car il
publié par le moyen d'vn qui aperte-
ent s'est efforcé par ses escrits de faire
e meslinge de la religion Mahometi-
e, Iudaicque (si religions se doiuent
mmer) auec celle des Chrestiens: par
qui a preschê publiquement & souste-
des heresies lesquelles ne sont seule-
nt pleines de blaspheme, mais repu-
antes à l'honnesté naturelle, voire des
yens. Qui est cestuy-là? Guillaume
stel. Et comment (dira quelcun) a-il-
é possible que le liure venant de la
in de ce monstre execrable, n'ait
int esté tenu pour suspect, qui de
mesme le deuoit estre quand il fust
ti de la main d'vn ange? C'est en
oy nous deuons congnoistre que le dia-
s'est euidemment mocqué de la Chres-
nté, comme i'ay dict, & a bouché les
ux à plusieurs de ceux mesmement qui
uoyent estre les plus clair-voyans. Il
vray que ie confesseray bien que la
schanceté du susdict n'estoit pas alors
bien descouuerte qu'ell'a esté depuis:
is elle l'estoit assez pour congnoistre
'il se faloit donner garde de luy. Le-
el ie laisseray comme estant (Dieu mer-

ci)

ci) aſſez congnu pour le preſent : & viendray au ſtile dudict liure. Ie di donc & veux ſouſtenir deuant toutes gens qui ont quelque iugement en telles choſes, que pluſieurs hebraiſmes que nous y liſons, ſont ſuppoſez, eſtans toutesfois meſlez parmi autres que nous ſçauons eſtre vrays & ordinaires en la ſaincte eſcriture. Au demeurant quant à la ſimplicité des façons de parler, on voit bien auſſi que c'eſt vne choſe affectee, & qui ſe dement ſoymeſme. Quant au contenu, il eſt certain qu'il a eſté forgé par vn tel eſprit que celuy dudict Poſtel (ſi d'auenture luymeſme n'en eſt l'auteur) en deriſion de la religion Chreſtienne. Mais pour faire la fourbe meilleure, on y-a inſeré par forme de rapſodie quelques propos des euangeliſtes : item on-y-en-a mis quelques-vns auſquels on a veu qu'on pouuoit donner couleur par quelques paſſages du vieil Teſtament : comme ce qui eſt dit des eaux de redargution. Voila iuſques ou eſt venue l'impudence & la meſchanceté d'aucuns eſprits diaboliques. Or ſi quelcun eſt curieux de voir pluſieurs eſcrits ſemblables, ainſi ſuppoſez par la cautele & aſtuce de Satan, il en trouuera vn grand amas en vn liure appelé *Orthodoxographa theologiæ ſacroſanctæ*, & orné de pluſieurs autres titres, qui ſemblent eſtre totalement mis en deſpit de la religion Chreſtienne. D'au-
-ue ſi vne grand' part des choſes qui
y

y ſont contenues ſont orthodoxes, il eſt certain que nous auons des choſes en la bible qui ne ſont point orthodoxes : & faut neceſſairement choiſir auſquels eſcrits on donnera ce titre, veu qu'en le donnant aux vns, on l'oſte aux autres, entant qu'ils ſe contrarient. Que ſi quelcun allegue qu'aucuns ſont traduits de l'Hebrieu, aucuns du Grec, quand bien il aura prouué cela, il n'aura pas beaucoup gangné: car la reſponſe eſt aiſee, que le diable peut auſſi bien eſtre diable en Hebrieu & en Grec qu'en autre language. De ma part ie me ſuis attaché à ce *Proteuangelion* pluſtoſt qu'à vn autre, pourcequ'il eſt attribué à S. Iacques couſin germain & frere de Ieſus Chriſt, ainſi que porte le titre. Car la premiere impreſſion de ce liure (*d*) qui eſt en petite forme, auec des apoſtilles, ha ce titre, *Proteuangelion ſiue De natalibus Ieſu Chriſti & ipſius matris virginis Mariæ, ſermo hiſtoricus diui Iacobi minoris, conſobrini & fratris domini Ieſu, apoſtoli primarij & epiſcopi Chriſtianorum primi Hieroſolymis.* Il eſt vray qu'en l'impreſſion qui eſt au volume ſuſdict intitulé *Orthodoxographa*, on n'a point faict ce S. Iacques couſin germain & frere, mais ſeulement frere. Ie me ſuis attaché (di-ie) à ce liure, pluſtoſt qu'aux autres, a-fin que les lecteurs iugeaſſent par ceci

(*d*) *La premiere impreſſion* &c.) Bâle, *in* 8. 1552.

[redacted]

ceci que ce peut eſtre des autres.
ils ont oſé publier telles choſes
nom de S. Iacques, que peut on
qu'ils auront publié ſous le nom
codeme, & tant d'autres qui ſont
nus au volume ſuſdict ? Et enco
faut-il bien que tous les eſcrits ſem
ſoyent là : car ſous ce meſme nor
Iacques a eſté publié depuis vn aut
heureux liure. Auſſi ont eſté mi
miere les actes des Apoſtres, co
par vn certain Abdias, duquel c
qu'on voye les eſcrits eſtre du tout
nes, on n'a point toutesfois eu h
mettre en la preface & en la m
quelque endroit, qu'il auoit pri
Luc, ou que S. Luc auoit pris
Outreplus a eſté publiee l'hiſtoire
ſiaſtique d'vn diable de moine nom
cephorus Calliſtus. Lequel non ſan
i'appelle diable de moine : car o
qu'il eſtoit moine de profeſſion, il ſ
tre ignorant comme vn moine, im
comme vn moine, meſchant & p
comme vn moine : ignorant, iu
ignorer ce que ſçauent les petis e
impudent, iuſques à dire des men
tous euidens : meſchant & profan
ques à ſe mocquer de Dieu & de ſ
le : comme toutes ces choſes ſer
iour euidemment monſtrees, s'il p
Dieu.

IV. On encore que ces prof

peüssent trouuer en ces liures & autres semblables, tant de beaux contes (*e*) tous prests pour quand ils voudroyent monter en chaire, si ne laissoyent-ils de s'en fournir encore d'ailleurs, & d'en auoir tousiours quelques-vns tous nouueaux pour mesler parmi les vieux, à-fin qu'on ne s'ennuyast. Ou bien s'ils alleguoyent leurs auteurs, c'estoyent aussi auteurs noueaux: c'est à dire desquels on n'auoit point encores ouy parler. Et sur ce propos il me souuient de ce que i'ay ouy reciter d'vn presche faict à Ipre ville de Flandres par vn cordelier nommé Bonauenture: auquel il raconta que si-tost que Iesus Christ fut grandelet, tellement qu'il pouuoit aucunement besongner, Ioseph commança à le faire trauailler de son mestier: & qu'vne fois entr'autres Ioseph luy ayant commandé de scier vne piece de bois, il la scia sans bien prendre garde à la marque que luy auoit faicte Ioseph, de sorte qu'elle se trouua trop courte. Dequoy Ioseph estant fort fasché voulut batre Iesus Christ: & de faict eust esté batu s'il ne l'eust ralongee: ce qu'il fit en prenant vn bout, & faisant prendre l'autre par Ioseph, & puis chacun tirant de

(*e*) *Tant de beaux Contes* &c.) Dans les anciens Sermonnaires, rien de plus fréquent que ces Contes, sous le nom d'*Exemples* tirez de quelque bon Auteur.

de ſon coſté. Et d'ou diſoit ce m
qu'il en auoit tant appris? De l'euan
de S. Anne. Et en recitant ce conte
autre m'eſt venu en memoire, lequel
ſi vient bien à propos: car c'eſt pare
ment d'vn cordelier nommé Bardotti,
preſcha à Bordeaux quant au bon la
auquel Ieſus Chriſt donna paradis, c
auoit trouué en vn certain euangile
raiſon pour laquelle il alla en paradis t
droit ſans paſſer par purgatoire. A-
uoir que pendant qu'on menoit Ieſus C
en Egypte, ledict larron empeſcha
compagnons de deſtrouſſer Ieſus Chri
ceux qui eſtoyent auec luy. Et auſſi q
lors il dict à Ieſus Chriſt, Ie vous
d'auoir memoire du bon tour que ie v
fay. Ce qui luy fut promis, & la pro
ſe fut tenue alors qu'ils ſe trouuerent
ſemble en vne meſme croix. Voila c
ment ces beaux-peres ne pouuoyent
mais faillir, ayans tant de ſortes d'e
giles qu'ils vouloyent: & prenans des v
pluſieurs contes plaiſans & propres p
faire rire leurs auditeurs: des autres,
ſieurs miracles propres pour les rauir
admiration (ie di miracles n'eſtans m
tionnez es euangeliſtes receus par l'e
ſe) des autres, pluſieurs ſolutions
obiections qu'on leur pouuoit faire. C
me nous voyons que ce gentil Bardo
qui autrement euſt eu beaucoup à fai
ſouſtenir ſon purgatoire contre ce paſſ

de l'euangeliste, allegua ceste histoire pour responsе à ce qu'on obiectoit. I'ay ouy parler d'vn autre prescheur aussi qui fit fort bien son proufit de ce voyage faict en Egypte, pour soudre vne question à laquelle il se voyoit fort'empesché: a-sçauoir quand auoit esté accompli ce qui estoit predict par le prophete Ezechiel, *Et disperdam simulacra, & cessare faciam idola de Memphis*:, car il dict que ç'auoit esté alors que nostre Seigneur fut mené petit enfant en Egypte.

Les legendes & les reuelations seront pour le chapitre suiuant.



CHAP. XXXIV.

Des contes qu'on prenoit es legendes, & d'autres telles drogues dont aussi estoyent farcis leurs presches ou sermons.

MAis le siege episcopal des fables les plus feriales & vrayement monachales estoit & est encore maintenant le liure intitulé La legende doree des saincts & sainctes &c. Voire d'aucunes si feriales qu'il faut estre bien vaillant pour se pouuoir garder de faire en ses chausses (à force de rire) ce qu'on y fait plus souuent en temps de vendange (*f*) qu'en autre saison. Il est vray que

(*f*) *En temps de vendange* &c.) A cause de certain raisin laxatif, appelé *foirard* en Gascogne, & ailleurs cui-

que d'autre part il eſt beſoin que le lecteur ne ſoit tendre du cueur: car il-y-a pluſieurs paſſages deſquels il ne ſortiroit iamais ſans faire ce que font ſur la mer ceux qui ne l'ont accouſtumee. Du nombre deſquels paſſages (à iuger de mon cueur l'autruy) on peut mettre ceux-ci. *Frater Iuniperus* (lequel eſtoit tenu par S. François pour vn vrayement ſainct homme) s'eſtant auiſé vne fois de faire la cuiſine fort brauement, mit en vne grande chaudiere des poulets, ſans les plumer, ni vuider, ni lauer: & d'autre chair fraiſche & ſalee, des herbes, des pois, des feues, & toute autre ſorte de legume, ſans auſſi rien lauer ni nettoyer: & ayant faict bouillir tout cela enſemble ſur vn grand feu, apporta ce beau plat de viande à ſes compagnons. Le meſme *frater Iuniperus* (il faut auoir ici encore meilleur courage) ayant eſté vn iour couché par quelcun en vn bon lict & en de beaux draps blancs, laſcha de la matiere fecale dedans, laquelle il laiſſa en payement à ſon hoſte, ſans luy dire autrement à Dieu. Or ſont ces deux contes pris du liure des Conformitez que i'ay allegué ci-deſſus, le premier, au fueillet 72, le ſecond, au fueillet 73. Et ſont là recitees ces deux honneſtes hiſtoires pour

cuidé, par ce que de ceux qui en mangent, tel ne *cuide* que peter, qui s'embrenne.



pour monſtrer l'humilité de ce ſainct frere. Mais quant à la ſeconde hiſtoire, ſi l'humilité conſiſtoit en ce qu'elle nous raconte, il n'y auroit telle humilité que de petis enfans : car ils font ce tour plus que les nourrices ne veulent. Toutesfois il ne faut temerairement iuger de ceſt acte de *Iuniperus* : car il auoit entendu peut-eſtre par reuelation qu'il deuoit faire changer de couleur aux draps auant que d'en ſortir. Auſſi que ſçait-on ſi c'eſtoit point quelque recepte qu'il auoit appriſe en quelque legende? Car de dire pour excuſe que la puanteur de ſes excremens n'eſtoit telle qu'elle ſeroit d'vn autre homme, il y auroit bien peu d'apparence : & principalement veu ce que nous liſons au meſme liure, au fueillet 51, d'vn autre moine du meſme conuent, nommé Ruffin, a-ſçauoir qu'il fit fuir vn diable par ceſte ſeule menace, qu'il luy fienteroit en la gueule. Voire eſt là dict que le diable ayant ouy cela s'enfuit auec vne merueilleuſe furie, & tempeſte, au lieu que quand il ſe retire pour l'eau beniſte, il ne ſe daigne pas haſter d'vn pas. Que ſi le diable meſme a eu ſi grand peur d'eſtre ainſi perfumé par frere Ruffin, ne doutons-pas que le perfum que laiſſa *frater Iuniperus* au lict de ſon hoſte pour payement, ne fuſt pareillement plus que memphitique, c'eſt à dire treſpuant & treſpuantifique.

II. PARDONNEZ-moy lecteur ſi ie

parle si gras, estant contraint de
commoder au propos que ie traite.
(comme dit vn prouerbe Grec)
bien difficile de trouuer honnestes p
aux choses deshonnestes: & toutesf
n'ay pas dict du pis que i'ay pu (c
vous voyez) de ces freres, pour l
pect que ie porte à leur mere s
eglise: mais s'ils y retournent plus,
les espargneray point.

III. Qui sera aussi tant heracl
qui ne s'esclatte de rire quand il l
la vie de S. Dominique qu'il tenoit l
bles assiegez dedans le corps d'vn
me, ne leur voulant permettre d
aller sans donner pleges? & qu'en
ils donnerent pour pleges les saincts
qui reposoyent en l'eglise? Mais
qu'on soit plus satisfaict, ie mett
propres mots de ceste histoire tels
sont en vieil language François, V
me estoit demoniacle de plusieurs d
lequel luy fut presenté (à sçauoi
Dominique) & il prit l'estole, &
sur son col. Et puis en ceignit le
demoniacle, & commanda à iceu
d'oresnauant ils ne tourmentassent
homme. Et tantost ils furent tourn
dedans luy fourment, & dirent, Laiss
aller: Pourquoy nous contrains tu
tourmentez? Et il dict, Ie ne vous l
iusques à tant que vous m'aurez don
ge que vous ne retournerez plus. E

rent, Quels pleges vous pouuons-nous donner? Et il dit, Les ſaints martyrs qui repoſent en ceſte egliſe. Et ils dirent, Nous ne pouuons: car nos merites ne le requierent pas. Et il dict, Il conuient que vous les donniez, ou ie ne vous laiſſeray pas aller quittes. Et ils reſpondirent qu'ils y mettroyent peine. Et apres vn peu de temps ils dirent, Iaçoit-ce que nous ne ſoyons pas dignes, nous auons impetré que les ſaincts martyrs nous plegeront. Et il requit auoir ſigne de ceſte choſe. Et ils dirent, Allez à la châce ou les chefs des martyrs ſont: & vous les trouuerez renuerſez. Et adonques allerent, & fut ainſi trouué comme ils auoyent dict. Apres laquelle hiſtoire (ou pluſtoſt fable) ſuit ceſte-ci, qui ſemble pour ſa bonne grace meriter d'accompagner ici pareillement la precedente, Si comme il preſchoit vne fois aucunes dames qui auoyent eſté deceues des hereſies, ſi s'agenouillerent à ſes pieds & luy dirent, Seruiteur de Dieu, aide nous: ſi ce eſt vray que tu as preſché, l'eſprit d'erreur a ia pieça aueuglé nos penſees. Et il leur dict, Soyez fermes, & attendez vn peu: ſi verrez auquel ſeigneur vous eſtes prinſes. Et tantoſt elles virent ſaillir du milieu d'elles vn chat greigneur d'vn chien noir: & auoit gros yeux, & flamboyans: la langue moult longue iuſques au nombril, & large, & ſanglante: & auoit torte queue, & leuee

en hault : & demonstroit son cul que
part qu'il se tournast, duquel il issoit
rible pueur. Et quand il eut tourn
& là, & entour les dames longuemen
la parfin il monta parmi la corde des
ches : & laissa cheoir moult grande p
apres luy. Et ces dames rendirent gr
à Dieu, & se conuertirent à la foy ca
lique. Mais d'autant que ie sçay tels
pos estre monachaux mal-plaisans
oreilles qui ne sont point monachaliz
ie suis d'auis, pendant qu'elles leur
ouuertes, faire entendre tout d'vn
le reste qui me vient pour le presen
memoire. Premierement donc au fu
211. du liure susdict des Conformi
nous lisons que S. François pour pro
qu'il estoit vierge, se despouilla nu
presence de l'euesque de la ville d'A
& autres, & donna son haut de cha
audict pere : monstrant comment il
toit point souillé ne corrompu.
quant au maistre : oyons comment
disciples l'ont bien ensuiui. Il est e
au fueillet 62. que frere Leonard est
la porte de Viterbe, dechaussa ses b
& les mit sur sa teste, liant son hab
forme de fardeau à l'entour de son
& passa tout nu en ceste sorte par le
lieu des places de la ville, ou il en
beaucoup de vilenies. En fin il s'en
ainsi tout nu en la maison des freres
quels se prindrent tous à crier contr

pour ceste faute : mais tant fut sainct ce bon frere qu'il n'en fit aucun conte. Or auoit-il recité auparauant comment il auoit ia faict le mesme tour en passant par deux autres villes. En ce mesme liure est faicte mention d'vn autre disciple, qui prenoit plaisir à ce mesme acte : duquel ie fay iuge les lecteurs, s'il ne sent pas son chien Diogenique.

IV. IE vien maintenant aux exemples des passages qui ne sont pour faire ainsi mal au cueur, mais seulement pour faire rire plus que son saoul, voire iusques à estre en danger de ce que i'ay dict. Et si nous voulons commancer par sainct François, escoutons vn peu sa grande sagesse, enregistree au fueillet 114. du liure susdict. Il saluoit les oiseaux, parloit à eux, & les appeloit ses freres, leur faisant commandement d'ouyr la parole de Dieu. Lesquels oiseaux oyans parler S. François, s'esiouissoyent d'vne façon merueilleuse, allongeans le col, entrouurans le bec : & le regardoyent fort attentiuement. Apres le sermon, S. François passa par le milieu d'entr'eux, leur permettant qu'ils s'en allassent. Et lors s'en voloyent tous, menans vn grand bruit : & se diuiserent en quatre bandes selon les quatre parties du monde, comme s'ils eussent voulu dire que la regle S. François seroit renommee & semee par toute la terre. Item au fueillet 149. nous trouuons qu'vne cigale de-

meura huict iours auec S. Franço
de S. Marie : & comme il l'ap
vola sur sa teste, & de là s'en al
auoir pris congé de luy. Aussi
signol & S. François chanteren
entier l'vn apres l'autre. Item a
114. il est recité qu'il fit arrester
de quelques harondelles, les ap
sœurs. Item au mesme fueillet
qu'apres qu'en faisant le signe d
il eut guari vn loup enragé qui
sé plusieurs en la ville, il vint
stipulation auec luy, Mon fre
tu me dois promettre que tu n
mais ainsi rauissant comme tu a
pour cela ceux de la ville te n
Ce que le loup promit accomp
nant la teste euidemment. Alo
çois luy dict, Donne moy la fo
sant S. François luy estendit sa
le receuoir : & le loup leuant sa
te, la mit doucement entre les
S. François. Lequel luy dict,
le loup, ie te commande au no
tre seigneur Iesus Christ que t
maintenant auec moy. Ce que
On lit aussi de plusieurs autres
prenoyent plaisir à deuiser auec
mais ie croy ceste fraternité aue
estre peculiere à S. François.

V. ET à propos des bestes
pourra garder de rire quand il
Macaire fit sept ans penitence

& buiſſons pour auoir tué vne puce? Ceci à dire la verité, eſt encore bien autre choſe que la penitence que fit S. François pour auoir mangé *coquinam de lardone.* Ie n'oublieray pas vn autre acte du meſme S. Dominique, recité vers la fin de ſa legende, acte vrayement d'vn bon compagnon, pour le moins recité en telle ſorte qu'il eſt pour faire rire les bons compagnons, & leur donner matiere de goſſer. C'eſt qu'vne nonnain dicte Marie eſtant malade en la cuiſſe, endura grand mal l'eſpace de cinq mois, ſans eſperer qu'elle en deuſt eſchapper. Alors elle dict en ſoymeſme qu'elle ne ſe ſentoit digne de prier Dieu ni d'eſtre ouye de luy, & pourtant pria S. Dominique d'eſtre mediateur entre Dieu & elle, pour luy impetrer le benefice de ſanté. Et apres ceſte oraiſon s'eſtant endormie elle vit aupres de ſoy S. Dominique, qui tira de deſſous ſa chappe vn onguent de grand' odeur, duquel il luy oignit la cuiſſe. Et quand elle demanda comment ceſt onguent s'appeloit, S. Dominique reſpondit que c'eſtoit l'onction d'amour. Maintenant ie laiſſeray interpreter ceci au lecteur comme bon luy ſemblera, ſans dire tout ce que i'en penſe. Ie diray bien cela, que ie n'en penſe ni pis ni mieux que de la priuauté de S. François auec ſaincte Claire, deſcrite au fueillet 84. des Conformitez: & de la priuauté de luymeſme auec frere Maſſé, fort

beau ieune homme, qui fut embraſſé vn
fois par luy, & ſouſleué de terre : don
ledict frere Maſſé ſentit vne ſi grande cha
leur qu'il eſtoit comme en vn feu.

VI. ITEM en la legende de S. Germai
eſt raconté qu'vne fois qu'il preſchoit e
Bretagne, le roy luy eſconduit l'hoſtel
luy & à ſes compagnons : & qu'alors l
bouuier (qui s'en retournoit de paiſtr
ſes beſtes, emportant en ſa maiſonnett
la portion qu'il auoit receue au palais
voyant le benoiſt ſainct Germain & au
tres qui auoyent faim & froid, les receu
humainement en ſa maiſon, & leur fit tue
vn veau lequel ſeul il auoit. Mais apre
ſoupper S. Germain fit apporter tous le
os deſſus la peau, & ayant faict ſon orai
ſon deſſus, le veau ſe leua ſur ſes pied
au meſme inſtant. Le lendemain il vin
trouuer le roy, & luy demanda, vſant d
groſſes paroles, pourquoy il luy auoi
refuſé ſa maiſon. A quoy le roy ne lu
ayant ſçeu reſpondre, S. Germain lu
dict, Va hors, & laiſſe le royaume à v
meilleur. Et lors S. Germain fit venir c
bouuier (g) auec ſa femme par comman
dement, & l'eſtablit roy deuant tous : qu
s'e

(g) *Fit venir ce bouvier* &c.) Ne ſeroit-ce poin
ici la ſource de la Fable qui fait Hugues Capet &
ſes ſucceſſeurs déſcendus d'un boucher ? Voiez le
Rem. Crit. ſur le mot *Capet*. pag. 3998. du Dict
de Bayle.

s'en esbahirent. Et apres ledict bouuier & ses successeurs aussi eurent ce royaume.

VII. ITEM en la legende de S. Cosme & S. Damien nous lisons ceste histoire fabuleuse, mot pour mot, Felix pape huictieme, apres S. Gregoire, fit vne noble eglise à Romme à l'honneur de S. Cosme & S. Damien : & vn homme seruoit les saincts martyrs en celle eglise, auquel le chancre vint, & auoit toute la cuisse gastee. Et celuy dormant, les saincts Cosme & Damien s'apparurent à luy, & portoyent auec eux ferremens & oignemens. Et l'vn dict à l'autre, Ou prendrons-nous chair pour remplir le lieu dont nous osterons la chair pourrie ? Et l'autre dict, Vn Ethiopien est auiourdhuy tout frais enseueli au cimetiere sainct Pierre aux liens : apporte-nous de sa chair pour mettre ici. Et lors il ala au cimetiere, & porta la cuisse de ce mort: & couperent la cuisse du malade, & bouterent au lieu la cuisse du mort: & oignirent la playe diligemment, & porterent au mort la cuisse de celuy. Et quand il s'esueilla il se sentit sans douleur, & mit la main à la cuisse, & ne trouua rien de sa blessure : & print la chandelle, & quand il ne vit rien de mal en sa cuisse, il se pensa que ce n'estoit il mie, mais estoit vn autre. Et quand il fut retourné à soy, il saillit du lict de ioye. Et apres il raconta aux autres ce qui luy estoit auenu en dormant,

&

& comment il auoit esté gueri : & ils enuoyerent hastiuement voir au tombeau du mort, & trouuerent la cuisse du mort coupee, & la cuisse de l'autre au tombeau en lieu d'icelle.

VIII. Qui voudra voir d'auantage de tels contes, lise ledict liure des legendes, lise Nicephore, (qui raconte entr'autres choses que long temps apres que S. Ian Chrysostome fut mort & enterré, son corps parla, auquel corps l'empereur Theodose auoit escrit des lettres) lise les sermons d'Oliuier Maillard, & de Michel Menot : & pour en trouuer encore plus, lise *fructuosissimos atque amœnissimos sermones F. Gabrielis Barelette à toto verbisatorum cœtu diu desideratos* : lise *sermones Dormi securé* : car ils sont là entassez fort drus. Mais le liure mentionné ci-dessus, intitulé Des conformitez de S. François auec Iesus Christ, en contient plus, tant pour tant, que ces autres. Là il verra que resusciter les morts estoit vne chose quasi aussi commune aux disciples de S. François comme boire vn verre de vin. Et mesme S. François tua vn homme de gayeté de cueur, pour puis apres auoir le plaisir de le resusciter. Voici les propres mots au fueillet 120, *Locus est dictus de Nuceria, in quo beatus Franciscus fecit illud insigne miraculum, quòd cuiusdam medici filium primogenitum prius occidit, & contritum suscitando restituit.* Et sans cercher ail-

leurs qu'au present liure, on pourra
oir ci-dessus (au chapitre qui monstre
s blasphemes des gens d'eglise) com-
en de sortes de miracles luy sont attri-
uez. Mais le bon est qu'au mesme liure
lusieurs siens miracles ne sont tesmoignez
ue par le diable: (tant se sont oubliez les
alheureux qui ont esté auteurs de ce li-
re) plusieurs aussi tant de luy que de ses
ompagnons ou disciples, ne sont faicts
ue par charmes & illusions de Satan. Ce
ue toutesfois n'est pas dict là, mais Dieu
voulu les recits estre faicts en sorte,
u'on le peut aiseement conclurre.

IX. Or auois-ie deliberé de mettre ici
n à ce recueil des passages tirez des le-
endes: mais il m'est depuis souuenu de
eux lesquels ie fay scrupule d'omettre,
stans pris dudict liure intitulé Conformi-
; &c. Au fueillet 72. Vn aueugle tou-
hant ses yeux du froc de frere François
e Duratio, recouura la veue. Au fueil-
t 74. Vne femme de Thoulouze ayant
sté trauaillee du flux de sang par qua-
orz'ans, disoit en elle mesme, Helas si
: pouuois toucher le bord de sa robbe,
: serois guarie: ce qui fut faict &c. Au
ueillet 64, Frere Benoist d'Arezze fut
ort deuot enuers S. Daniel, duquel le
epulchre est en Babylone gardé par les
ragons. Lequel ledict frere desira voir.
Ce qu'il ne put accomplir pour la lon-
ueur du chemin, & pour la crainte
des

des dragons & ſerpens. Adonc vn grand dragon luy apparut, & le mettant ſur ſa queue, le porta droit audict ſepulchre de Daniel. Alors ledict frere ouurant le ſepulchre, prit vn doit du corps de Daniel par deuotion: & le frere fut reporté en ſon lieu par le meſme dragon. Et penſe-on que ce fut vn ange de Dieu. Le meſme frere fut comme vn ſecond Ionas, ietté en la mer en temps de tourmente: mais ſoudain eſtant enuelopé d'vne petite nuee, il fut porté en paradis terreſtre. Or Enoch & Elie le voyans, luy demanderent qui il eſtoit. Auſquels il reſpondit, Ie ſuis le frere de ſainct François. Ce qu'oyans Elie & Enoch danſerent de ioye, & menerent par tout ledict frere. De là il fut reporté en la mer par vne petite nuee. Ce que les hommes voyans, furent merueilleuſement eſtonnez.

X. Et pour retourner à frere *Iuniperus*, au fueillet 91, il eſt affermé par frere Ian Des valees qu'il ſentoit l'odeur & la venue dudict *Iuniperus* de douze lieues loin. Et faut noter que ie mets douze lieues à bon conte: car il-y-a au Latin, *Huius odorem ſeu aduentum frater Iohannes De vallibus dixit ſenſiſſe per viginti octo milliaria.* Item le meſme frere *Iuniperus* ainſi comme il faiſoit par humilité ce qui a eſté raconté ci-deſſus, auſſi fut il trouué iouant par humilité auec vn enfant à vn ieu qui s'appelle La baſcule,

ou

.a hausse qui baisse. Et à propos d'hu-
:é, voici la plus estrange folie du monde
buee aussi à humilité, au fueillet 72.
*er Thomas pollicem sibi amputauit propter
ilitatem, ne sacerdos fieret claruit multis mi-
lis.* C'est à dire, Frere Thomas se
pa le pouce par humilité de peur d'es-
prestre, & fut excellent en beaucoup
niracles. I'ay bien voulu, quant à ce
te, produire l'original, à-sçauoir les
pres termes esquels il est escrit: pour-
ue i'ay pensé que le lecteur ne le trou-
oit moins estrange que ie l'ay trouué:
ı mesmement la raison qui est rendue,
: ce fut par humilité: c'est à dire (com-
ie l'enten) pour autant qu'il se iu-
ıit indigne de tant d'honneur que de
:brer la messe. Au lieu que le poure
lheureux deuoit au-contraire le se
ıper, & non seulement vouloir perdre
membre, mais mourir de mille mors,
ır auoir horreur d'estre du nombre des
ßotiers, c'est à dire des bourreaux du
ps de nostre seigneur Iesus Christ: ie
bourreaux entant qu'en eux est. Or
:lle punition il meritoit pour ceste tant
iscrette voire folle humilité, i'en lais-
ıy le iugement à autres: mais la puni-
n que le roy François premier de ce
n ordonna à deux qui s'estoyent cou-
; la main l'vn à l'autre (*b*) pource
qu'on

b) *Coupez la main l'un à l'autre* &c.) Je ne sçay aucun de nos Historiens qui parle de cela.

qu'on les vouloit enuoyer aux gal
ce fut d'estre pendus & estranglez. Le
conte i'ay ouy faire à feu Charles M
lac estant lors euesque de Vienne &
bassadeur pour le roy à Ausbourg.

XI. QVANT aux autres drogues
tionnees au titre de ce chapitre, i'a
tendu par ce mot autres contes qui
viennent de mesmes boutiques, à
uoir des legendes des saincts: mais
forgez les vns es boutiques des con
plations, les autres es boutiques de
uelations, les autres en quelques au
boutiques secrettes. Car ces gentils
cheurs, & notamment les quatre que
tantost alleguez, racontans vn'histoir
quelque sainct ou saincte, quelque
disent l'auoir prise de sa legende, ou
tel ou tel auteur: quelquesfois en rec
lesquelles ils disent tenir de ceux qu
ont eues par contemplation ou reuelat
quelquesfois aussi (& fort souuent)
leguent aucun auteur, mais se conter
de On dit, ou On lit. Ce que ie di
seulement des contes qui se font
chant les saincts, mais aussi touchant
tres personnes, & se font toutesfois
dinairement pour l'esgard de quelque
racle. Quant aux exemples, ie les l
ray cercher es liures des susdicts presch
(lesquels entr'autres docteurs conten
tifs alleguent *Landulphus & Bonauent*
alleguent aussi quelques escrits intit
li

e reuelations, & entr'autres *librum num Elizabeth*) & mettray seule-ois histoires (ou plustost fables) vne est du nombre de celles que nes & prestres auoyent en grande iendation, d'autant qu'elles ai-à faire venir l'eau au moulin. Et : (es sermons intitulez *Dormi se- dedicatione ecclesiæ, sermone* 68.) *Le- quodam sacerdote, qui in quadam erauit de purgatorio animas nonagin-m: & quum interrogaretur, &c.* dire, On lit d'vn certain prestre me certaine messe deliura de pur-nonanteneuf ames: & estant in-é à quoy il auoit tenu qu'il n'es-ıu iusques à cent, pour faire le ond, il respondit qu'vne maudite n auoit esté cause, laquelle s'ou-; batant contre la paroy, par ce y auoit faict oublier ou il en es-mesmes au lieu qu'il estoit lors contemplation, l'auoit desbauché on estat. La seconde histoire ou histoire pour eux, fable pour est telle, *in natiuitate Domini, ser-, Vnde legitur exemplum quòd fue- iuuenculæ* &c. C'est à dire (en ant vn peu le Latin) Qu'il y ıx ieunes filles, grandes com-, qui en ceste saincte nuict (à-de la natiuité de nostre Sei-apres auoir ouy la premiere mes-

ſe s'en allerent en quelque endroi
leur cloiſtre à l'eſcart deuiſer de ceſt
fant Ieſus, en attendant qu'on ſon
la ſeconde. Or l'vne demanda à l'au
Pourquoy voulez-vous auoir deux c
ſins, veu que ie n'en ay qu'vn ?
mettray vn au milieu, dit-elle, po
faire ſeoir l'enfant Ieſus: car il a c
(comme raconte l'euangeliſte) O
y-a deux ou trois perſonnes aſſeml
en mon nom, ie ſuis là au milieu
les. Cela eſtant ainſi faict, elles de
rerent là aſſiſſes, prenans grand plai
tel deuis, depuis la feſte de la nat
de Ieſus Chriſt, iuſques à la feſte
natiuité de S. Ian Baptiſte: le t
cependant ne leur ayant rien duré
lement qu'il leur ſembloit qu'il n'y
pas plus de deux heures. Or l'ab
& les autres nonnains eſtoyent fo
tonnees ou ſeroyent demeurees ces
ieunes filles. Il auint donc en la veil
la feſte de S. Ian Baptiſte qu'vn bo
paſſant par deuant le lieu ou elles
yent, apperceut vn bel enfant aſſ
vn couſſin au milieu d'elles. Dequ
alla incontinent auertir l'abbeſſe: la
le le ſuiuit iuſques audict lieu, o
vit ceſt enfant qui ſembloit ſe iouer
elles. Eſtans là trouuees par leur al
luy demanderent toutes honteuſes
ſeconde meſſe eſtoit ſonnee, po
qu'elles ne penſoyent auoir arreſté

de deux heures : & furent bien esbahies quand elle leur dict qu'elles auoyent esté là depuis la natiuité de nostre Seigneur iusques à la natiuité de S. Ian Baptiste. Puis leur demanda ou estoit allé cest enfant qui estoit au milieu d'elles. Mais elles iurerent n'en auoir veu aucun. Pourtant elle leur declara &c. Escoutons maintenant la troisieme, qui est prise de Barelete, Saincte Katherine, vne fois qu'en disant le pseaume LI, qui commance *Miserere mei Deus*, elle fut venue iusques à *Cor mundum crea in me Deus*, c'est à dire, O Dieu cree en moy vn cueur net, nostre Seigneur s'apparut à elle & luy osta son cueur. Au bout de trois iours (pendant lesquels ell'estoit demouree sans cueur) nostre Seigneur luy donna vn nouueau cueur, disant, Ma fille Katherine ie t'ay donné vn cueur nouueau, à fin que tu sois totalement nette à mes yeux. En signe dequoy (encore que la place eut esté consolidee) demeura tousiours quelque cicatrice. Or elle ayant esgard à ceci, disoit en son oraison, Seigneur ie te recommande ton cueur, non pas le mien. Toutesfois quant à ce conte de Barelete, il est vraysemblable qu'il soit pris de la legende de ceste saincte, encore que luy ne le die point.

XII. IE pense que le lecteur se tiendroit maintenant content & satisfaict de moy touchant ce que i'ay promis au titre

du present chapitre : pour raisoı
ie ne doute pas que desia mes m
soyent grans enuers celle qui se ı
mere saincte eglise : mais pour '
ques aux œuures de supererogaı
prendray encore ceste peine de
comment les susdicts prescheur:
modoyent leurs contes , histoirı
bles susdictes à leurs presches.
mançoyent par vn passage de l'
(qui estoit appelé theme : dont
te façon de parler *Iuxta thema pr*
Lequel si se trouuoit estre à proı
matiere qui deuoit estre traitee
tant mieux : sinon il faloit qu'
rast là , prenant patience. Mais i
ter que le plus souuent quand l
deuoit estre de quelque sainct, c
soit pourtant de prendre vn tl
lant de Iesus Chist, ou autre: E:
sermons intitulez *Dormi securè*,
Andrea sermone, il commance ain
confixus sum cruci , ad Gal. 2. I
rissimi (dicit enim beatus August.
bo prædicto) quòd Christus &c. Ce
cit sanctus Andreas, quum magn
quieuit per biduum in cruce, & ir
miuit in Domino. Ideo conuenier
Christo confixus sum. Et au sermo
to Augustino , Tu signaculum si
Dei , plenus sapientia , Ezech. :
Vn peu apres , *Quare merito di*
[*sancto Augustino*] *Tu signac*

lit. &c. In quibus quidem verbis tria notantur in quibus ſanctus Auguſt. commendatur. Primum eſt &c. Item au ſermon XIII, *De ſancta Agnete, Quàm pulchra es & decora chariſſima in deliciis, Cantic. 7. Notate chariſſimi: dicit enim ſanctus Gregorius quòd mos eſt amantium mutua collaudatione lætari. Hinc eſt enim quòd Dei filius qui &c. aduertens pulchritudinem ſanctæ Agnetis quam habuit in corpore & anima, bene commendat eam, dicens, Quàm pulchra es &c. In quibus quidem verbis ſancta Agnes tripliciter commendatur à Chriſto ſuo dilecto. Primò &c.* Il eſt vray qu'en quelques lieux il a eſté vn peu plus conſcientieux, non pas qu'il ſe ſoit gardé d'abuſer ainſi de l'Eſcriture, mais il a confeſſé qu'il appliquoit tel ou tel paſſage à autre perſonne qu'à celle de qui il eſtoit eſcrit, comme *De ſancta Lucia ſermone 6, Lux in tenebris lucet, & tenebræ eam non comprehenderunt, Ioann. 1. Notate chariſſimi: quanuis iſtud verbum ſit dictum de Chriſto, tamen conuenienter poteſt dici de ſancta Lucia. In quibus quidem verbis tria notantur, in quibus ſancta Lucia nobis tripliciter commendatur. Primum eſt nobilitas nominis, &c.* Mais voici vn'impudence encore beaucoup plus grande, ou non ſeulement il applique ainſi le paſſage à autre perſonne, mais le corrompt en rongnant ce qui ne ſert à ſon propos, ou pluſtoſt ce qui eſt du tout repugnant à iceluy. Car preſchant de la conception de

la vierge Marie, & voulant
choses maintenir qu'ell'auoit es
du peché originel, prend vn
il est parlé de conception, m
ce qui est là dict de peché acc
ceste conception. Voici com
uid au 51. pseaume dit, *Et in*
cepit me mater mea, c'est à dire
ché ma mere m'a conceu : m
cheur voulant accommoder c
la vierge Marie, laquelle il sou
esté conceue hors de peché,
ces trois mots *& in peccato*, &
lement, *Concepit me mater mea*,
re, Ma mere m'a conceu. Or
preuues il vse apres, nous e
au chapitre suiuant, ou nou
de leurs questions. I'allegueray
cest exemple pour le present,
dicitur illud I. *Iob. cap.* v, *T*
testimonium dant, scilicet virgini
sit sine peccato originali concepta.
lis III, *Hi tres quasi ex vno o*
Deum, scilicet quòd matrem sua
vit ab originali peccato. Apres le
suiuoit vne maniere, l'autre
vn'autre. Aucuns alleguoyent
quelque sentence morale, ou
que, ainsi qu'es sermons *Dormi*
dinaire est apres le theme d'all
tote. Comme apres le passage
51. pseaume, *Concepit me mat*
y-a, *Notate charissimi dicit Ari*

de generatione & corruptione, quòd melius est esse quàm non esse. Quum igitur Deus voluit Mariam &c. Et au sermon *de sancto Augustino, Tu signaculum similitudinis Dei, plenus sapientia, perfectus decore, Ezech.* XVIII. *Notate charissimi: dicit enim Aristoteles 6. Topic. quòd imago est cuius generatio est per imitationem: hinc est enim quòd sanctus Augustinus &c.* Et au sermon *de sancto Laurentio, Victoriam & honorem acquirit qui dat munera, Prouerb.* XXII. *Notate charissimi: dicit Aristot.* IIII. *Ethic. quòd laus & gratiarum actio debetur danti à recipiente. Hinc est enim quòd sanctus Laurentius &c.* Or me fait souuenir ceste alleguation des ethiques du theologien qui disoit que si les liures de la saincte escriture estoyent perdus on en retrouueroit vne grand' partie es ethiques d'Aristote. Cela sçauons-nous que du temps de nos predecesseurs es disputes de theologie, Aristote & les commentateurs d'iceluy estoyent plus souuent alleguez que les liures de la bible & ses expositeurs. Mais pour retourner aux façons de faire de ces prescheurs, aucuns autres incontinent apres le theme diuisoyent la matiere qu'ils auoyent à traiter, en certaines parties. Et la plus ancienne façon estoit de dire qu'vne partie seroit allegorique, l'autre anagogique, l'autre tropologique: au lieu que pour parler plus veritablement, ils deuoyent dire qu'vne partie seroit morologique & l'autre my-

thologique. Aucuns commançoyent
quelques questions, aucuns vsoyei
quelqu'autre entree. Or pour venir
que i'ay promis de monstrer, à-sç
comment ils accommodoyent ces co
l'ordinaire estoit, pour appliquer à
temps la doctrine qu'on deuoit tir
texte de la bible, d'vser de certaines
sions, & puis amener sur chacun
tous les contes dont ils se pouuoyen
ser. Exemple, Barelette traitant ce
sage, *Quum hæc diceret, extollens vocem*
dam mulier, dicit, Beatus venter qui t
tauit. Vn peu apres vient à dire. *A*
euangelium. De impedimentis confession
sermo noster. In quo quinque impedi
sunt videnda in præsenti. Primum dicit
dor propalandi: secundum dicitur timor
diuandi: tertium &c. Et puis il trait
points l'vn apres l'autre, alleguant le
tences tant des auteurs ecclesiastique
des profanes, & les exemples dont
peut auiser, soyent vrays ou non,
nent à propos ou non. Comme, tr
le second, *Vna maxima est in the*
(dit-il) *quòd Deus nouit omnia p*
nostra. Non debet peccator &c. Vn peu
O peccator peccata tua sunt nota. E
patet de abbate Paphnutio, qui ad Th
meretricem perrexit in Alexandriam,
se esse mercatorem: & ipsam inuitat a
pem actum. Quúmque ad secundam & t
cameram peruenissent, tandem ipsum co

ad locum secretiorem. Possumus (inquit Paphnutius) videri. Respondit, Nisi nos Deus videat, alius non videt. Credis, inquit, à Deo videri? Immo heu filia quantum debemus erubescere coram Deo, si erubiscimus coram hominibus? Compuncta & lacrymis plena, acceptis rebus suis quæ erant pretio quadringentarum librarum, in medio ciuitatis omnia consumpsit, inuitans iuuenes ad actum illum Sanctus Dei ipsam conclusit in quodam loco, sigillans plumbo per annos tres in pænitentia. Ad propositum. Non erubescas confiteri, &c.

XIII. OR quant à ce que i'ay dict qu'ils employoyent aussi les tesmoignages des auteurs profanes, il faut noter qu'ils ne s'en seruoyent pas seulement pour prouuer quelques sentences morales ou philosophiques, mais quelquesfois aussi pour prouuer ce qui concerne nostre religion. Comme le mesme prescheur Barelete sur ces mots de la vierge Marie, *Beatam me dicent omnes generationes*, dit que les payens mesmement, les Sibylles, Ouide, Virgile, ont escrit les louanges de la vierge Marie (au fueillet 71. col. 4.) alleguant toutesfois les mots de Virgile seulement, à-sçauoir, *Vltima Cumæi venit iam carminis ætas &c.* Et au mesme lieu il dit que les Sarrazains & les Turcs l'adorent en leurs temples, & punissent ceux qui la vituperent, comme il est escrit en l'alcoran. Pareillement l'auteur des sermons intitu-

lez *Dormi securè* ne se contente pas de falsifier euidemment l'exposition de ce passage du cinquieme chapitre de la premiere epistre de sainct Ian, Car il-y-en-a trois qui donnent tesmoignage au ciel : en exposant, Qui donnent tesmoignage, asçauoir à la vierge Marie, qu'ell'est conceue sans peché originel. Et qui sont ces trois ? maistre Alexandre Niccam, Bonauenture cardinal, & sainct Bernard : desquels nous parlerons tantost plus amplement. Ni ne se contente de falsifier là-mesme cestuy-ci du troisiéme chapitre de Daniel, Ces trois quasi d'vne bouche louoyent Dieu, en exposant, Louoyent Dieu a-sçauoir de ce qu'il auoit preserué sa mere du peché originel. Il ne se contente (di-ie) de ces fausses allegations des passages de la bible, ni du tesmoignage de quelques docteurs, mais allegue aussi les Sarrazins & l'alcoran de Mahomet. *Nec mirum* (dit-il) *quòd ista affirmatio à Catholicis teneatur, quum etiam Sarraceni illud præconium sibi attribuant. Nam in quodam libro suo qui dicitur alcoran, qui liber fuit editus per discipulum Mahometi & est authenticus inter eos, sic inquit Mahometi discipulus, Audiui nuntium Dei dicentem, Nullus de filiis Adam nascitur quem non tangat Satan, præter Mariam & filium eius. Quapropter & ipse Mahometus collaudans virginem in suo alcorano, sic dicit, O Maria, Deus vtique deputauit te & elegit te super fœminas seculorum.*

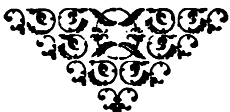
lorum. O Maria Deus annuntiauit tibi verbum suum de se. Nomen eius Messias: & Iesus Mariæ filius honorabitur in hoc seculo & in alio &c. Or faut-il noter qu'auant que venir au tesmoignage de l'alcoran il auoit produit toutes les autoritez de la bible & des docteurs desquelles il pensoit pouuoir faire son proufit: aioustant mesme, pour mieux autorizer leur opinion, *Sancta synodus dicit quòd dicta sanctorum doctorum scilicet Augustini, Hieronymi, & aliorum, à cunctis fidelibus sunt retinenda sicut quatuor euangelistæ.* Et que fait-il apres? Il vient aux contes, de l'accommodation desquels ie traite maintenant. *Tertiò* (dit-il) *dico quod virgo Maria est sine originali peccato concepta, quia est exemplis confirmatum: specialiter autem tribus exemplis quæ facta sunt in tribus magnis doctoribus sanctæ matris ecclesiæ, scilicet in magistro Alexandro Niccam, in domino Bonauentura cardinali, & in sancto Bernardo.* Et que contiennent ces contes? Comment la vierge Marie a monstré qu'ell'estoit indignee contre ceux qui soustenoyeent qu'ell'estoit conceue en peché originel: & nommeement quant à maistre Alexande Niccam, que luy ayant faict courir le bruit par trois diuerses fois qu'il prouueroit que la vierge Marie auoit esté conceue en peché originel, toutes les trois fois fut par maladie empesché de ce faire. Toutesfois encore depuis reprit ceste deliberation : mais

mais la nuict dont il deuoit le lendé
tenir ſes concluſions, il tomba en
treſgriefue maladie. Alors il inuoqu
vierge Marie à ſon aide: laquelle ne
lit à le venir trouuer ſur l'heure, & luy
de prime arriuee, *Hanc infirmitatem*
ris pro eo quod me eſſe conceptam in p
originali probare niteris. C'eſt à dire
endures ceſte maladie pourceque tu
forces de prouuer que i'ay eſté con
en peché originel. Et apres luy auoi
cela, elle prit le couteau de la cham
re qu'elle menoit, duquel elle coup
coſté dudict maiſtre Alexandre vne
de chair pourrie, (*i*) puis auec vn'
le & du fil de ſoye (car il-y-a *ſeri*
lo) raccouſtra la place. Et pourtan
faillit ce maiſtre Alexandre apres ce
quitter ceſte mauuaiſe opinion,
compoſer vn gros liure pour l'op
contraire. Ie laiſſeray les deux autres c
pour la fin du chapitre ſuiuant. Or
la fin il met ceſte belle alleguation
quelle i'ay parlé ci-deſſus. *Tres ſun*
teſtimonium dant, *ſcilicet virgini Mari*
Voila donc comment il accommod

(*i*) *Une piece de chair pourrie* &c.) A ceci
faire alluſion Jean Marot. pag. 220. de ſes O
édit. de 1723. dans ſon Chant-Roial de la Conce
où pour marque de la Victoire remportée ſur
cobin par un Cordelier, il eſt dit que celui-
vit à l'autre *une* lame *de ſon harnois*.

les ayant gardez pour la dernie-
is seure preuue. Car voici com-
auoit dispofé ses argumens tou-
point *quòd est concepta sine origi-*
ato: Primò, quia fuit à Deo præ-
Secundo, quia hoc est per sacram
m præfiguratum, ac per dicta sanc-
probatum: Tertio, quia est exemplis
atum ac confirmatum. Ie monstre-
re ci-apres comment ils se ser-
de ces contes en choses qui con-
nt le bien ou l'honneur de nostre
nct'eglise, ou tous les deux.

QUANT aux contes qu'ils a-
coustume de reciter es presches
isoyent sur la louange de quel-
nct ou saincte, l'accommoda-
it telle qu'à chacune vertu qu'ils
buoyent, (or n'en oublioyent ils
s'ils pouuoyent) ils aioustoyent
tesmoignage irrefragable, quel-
te ou quelques contes de ce qui
té faict ou dict par luy.



CHAP.

CHAP. XXXV.

De plusieurs sortes de questions , & (nes non moins meschantes que friu dont aussi estoyent garnis lesdicts cheurs.

ILs employoyent aussi vne p de leurs presches à des quesl qui ne valoyent guere mieux le reste: ie di questions les trop curieuses , les autres non seule curieuses , mais aussi friuoles & inut & puis, pour la plus part , fort sott ridicules. Et toutesfois nous sçauons telle curiosité a esté reprise de tout te Car nous voyons combien ell'a desp Sainct Paul , & puis à plusieurs an docteurs. Entre lesquels Sainct Aug raconte (si bien me souuient) d'un fit response à vn curieux telle que s rieuse & outrecuidee question meri Car ayant demandé que Dieu faisoit a la creation du monde, il luy fut resp qu'il bastissoit vn enfer pour tels curi Nous trouuons aussi vn'epistre de l'er reur Constantin en laquelle il monstr mal qu'apportent les questions curie Mais cela n'a point gardé Thomas q

n, Pierre Lombard, & autres, de met-
en auant plusieurs questions friuoles &
tiles, voire aucunes pernicieuses &
ns du blaspheme : ni aussi n'a gardé
docteurs de nostre temps de tenir en
rs escholes disputes de telles questions,
n inuenter tous les iours de nouuelles.
touchant quoy sont ces questions ?
uchant Dieu, touchant la diuinité &
manité de Iesus Christ, touchant les
ges. Comme, *Vtrum Deus possit pecca-*
si vellet, &c. A-sçauoir-mon si Dieu
urroit pecher s'il vouloit. A-sçauoir-
n si Dieu peut faire maintenant tout ce
il a pu faire par le passé. A-sçauoir-
n si Dieu peut sçauoir quelque chose
'il ne sçache. A-sçauoir-mon si Dieu
uoit prendre la nature humaine en sexe
ninin. Mais celles-ci principalement
it reseruees aux plus illuminez docteurs
ε di *illuminatis doctoribus*) *Vtrum plures*
Christo filiationes. Item, Vtrum Deus po-
rit suppositare mulierem, vel diabolum, vel
num, vel cucurbitam, vel silicem. Et si
positasset cucurbitam, quemadmodum fue-
concionatura, editura miracula, & quó-
m modo fuisset fixa cruci. Item, A-sça-
ir-mon qu'eust consacré S. Pierre s'il
st consacré alors que le corps de Iesus
rist estoit pendu en la croix. Item, A-
uoir-mon si apres la resurrection il se-
licite de manger & boire. Et quant
x anges, A-sçauoir-mon si les anges
sont

ſont bien d'accord enſemble. A-ſçauoir-mon ſi Dieu ſe ſert de tous. A-ſçauoir-mon ſi les anges ſont marris de la damnation des hommes qu'ils ont en garde. Ie laiſſe les queſtions des noms des anges & archanges, de leurs preeminences & leurs ſieges: combien eſt haut monté l'vn pardeſſus l'autre, & autres choſes qui concernent leur hierarchie. Ils ont auſſi force queſtions *de notionibus*, *relationibus*, *inſtantibus*, *formalitatibus*, *quidditatibus*, *ecceitatibus*, & autres mots qui ſemblent auoir eſté faicts pour coniurer les diables, & ſouloyent toutesfois eſtre ordinairement en la bouche des docteurs ſcholaſtiques, tant nominaux que reaux, Thomiſtes, Albertiſtes, Occaniſtes, Scotiſtes, & autres. Auſſi ſe ſont-ils amuſez & s'amuſent à des queſtions fort ſogrenues touchant leurs articles de la religion Chreſtienne, & nommeement touchant ce qu'ils appellent le ſainct ſacrement de l'autel: comme on peut voir au liure appelé *Cautelæ miſſæ*. Et encores n'ont ils ſçeu faire tant de queſtions touchant ce point, qu'on n'en trouue de iour en iour vn grand nombre de nouuelles. Dequoy il ne ſe faut eſmerueiller, veu les dangers auſquels leur ſacrifice eſt ſuiect. Car quant à l'hoſtie: ils ont bien meu force queſtions touchant les inconueniens qui luy pouuoyent auenir: mais ſi en eſt-il auenu deſquels ils ne ſe fuſſent iamais doutez. Et meſme ils ne par-

parlent point d'vn accident tel que celuy qui auint à S. François : c'est qu'en disant la messe (au fueillet 72 du liure Des conformitez allegué souuent ci-dessus) il trouua en son calice vne araignee, laquelle ne voulant point ietter hors, il la but auec le sang. Il est vray que se frottant & gratant la cuisse là où il sentoit vne demangezzon, il se fit sortir ladicte araignee par icelle cuisse. Voici, à dire la verité, vn conte lequel peut estre motif de plusieurs questions qui n'ont point encores esté ouyes. Car premierement on pourra demander si ce sang ainsi empoisonné auoit autant de vertu que s'il ne l'eust point esté, & notamment si elle estoit alors penetratiue iusques en purgatoire. Item si ceste araignee estoit venue là de son propre mouuement, ou bien par quelque reuelation qu'ell'auoit eue miraculeusement & contre tout ordre de nature. Item si elle participa point aux merites du sacrifice, ou pour le moins si elle fut pas sanctifiee. Aussi pourroit-on mouuoir vn autre question, si ceste araignee se pouuoit enyurer de ce breuuage. Voire ceux qui entendent ces subtilitez, en pourroyent mouuoir encore deux ou trois douzaines : qui est la raison pour laquelle ie di qu'on ne se doit esbahir s'ils ne peuuent trouuer le bout des questions qu'engendre ceste mystiquement ou mysterieusement estrange façon de sacrifice,

II. TOUTESFOIS encore n'y auroit-il pas si grand' pitié en eux s'ils ne se rompoyent la teste qu'apres les questions qui appartiennent aux points susdicts : mais tant s'en faut qu'ils se contentent de celles-la, qu'ils veulent entrer iusques au conseil priué de Dieu, quant à toutes choses generalement. Aussi les a incitez ceste curiosité à aiouster par leur hardie inuention à ceste partie de la bible qui contient des histoires, toutes sortes de circonstances : comme on a pu voir ci-deuant ou i'ay parlé de leurs paraphrases: voire iusques à vouloir assuiettir les histoires de la saincte escriture à cela mesme à quoy ils ont assuietti les fables des legendes, à-sçauoir iusques à leur faire rendre conte du nom qu'auoit le chien de S. Roch.

III. POUR donc prouuer par exemples ce que ie vien de dire, & commancer par les questions curieuses ou il-y-a moins de danger, escoutons la plaisante raison qu'allegue Menot (au fueillet 47. col. 4.) pour laquelle Iesus Christ ne voulut permettre à S. Pierre d'vser de son espee. Pource (dit-il) qu'il n'auoit point appris à en iouer : comme il monstra bien quand au lieu de couper la teste à Malchus, il luy coupa l'oreille. Car pensez vous (dit-il) qu'il feroit beau voir qu'vn homme portast vn liure, auquel il ne sçeust pas lire ? ainsi est-il de porter l'espee

ſur la cuiſſe, & n'en ſçauoir pas iouer. Or notons ici outre ceſte tant outrecuidee ſentence, touchant la raiſon qui mut noſtre Seigneur à faire ce commandement à S. Pierre (au lieu que la vraye raiſon eſt toute euidente) deux autres points qu'il tient pour tous certains, combienque ni luy ni homme du monde ne les ait pu aſſeurer, par les mots de l'Euangile, auquel ſeul on ſe doit arreſter. Ces leux points ſont : l'vn, que S. Pierre ouloit couper la teſte à Malchus alors u'il luy coupa l'oreille, mais il faillit on coup : l'autre eſt, que le glaiue duquel luy coupa l'oreille, eſtoit vn'eſpée. Ie uiſſe vn autre point, qui n'eſt pas moins laiſant: à ſçauoir que Pierre eſtoit pape es lors. Car il dit, *Sed cur Dominus no- it quòd Petrus vteretur gladio, viſo quod pa erat?* Et à dire la verité ceſte paro- a donné beaucoup d'affaires à pluſieurs ıtres docteurs & preſcheurs. Car il n'a ıs eſté iuſques à Paſquin qui n'ait obiec- ceſte parole de noſtre Seigneur au pa- : mais on luy a bien ſçeu quelquesfois ouuer ſa reſponſe : comme on pourra oir en ces deux epigrammes,

Quum tibi non ætas habilis ſit Caraphe bello,
Et caſtris habeas cognita clauſtra magis:
Quum deſit miles bellique pecunia neruus,
Quis te præcipitem cogit ad arma furor?

Infirmis humeris damnata quid induis arma?
Quæ tibi quum libeat ponere, non liceat?
Cur respirantem & curantem vulnera mundum
Concutis, & Martem solus ad arma cies?
Da miseris requiem, & spatium concede malorum,
Si nobis pater es, si tua cura sumus:
Conde senex gladium, & Christi reminiscere verbi:
Quod dixit Petro, dixit & ille tibi.

Responſe,

Quod dixit Petro Christus, nolim esse putetis
Dictum (pontificum pace Petrique) mihi.
Nam neque sum Petri successor, nec quoque talem
Agnoscit bona pars Christicolarum hodie.
Pauli ego (successu cœptis meliore deinceps
Dij faueant). sumpsi nomen & arma simul:
Et Christi verbi memor intrepidúsque minister,
Non veni pacem mittere sed gladium.

Et à propos de Malchus, auquel S. Pierre, adreſſant mal ſon coup, coupa l'oreille, penſant couper la teſte, le meſme

me prescheur dit que ce n'est pas sans cause que Malchus estoit seruiteur du prince des prestres : mais que c'est pourceque Malchus signifie roy. Sur quoy il sçait tresbien faire sa conclusion, que comme Malchus ayant vn nom qui signifie roy, seruoit au prince des prestres, ainsi la maiesté royale est assuietie à la puissance & autorité prestrale. Aussi me souuient d'vne question du mesme prescheur sur le propos dudict S. Pierre : c'est pourquoy Iesus Christ bailla plustost les clefs de l'eglise audict S. Pierre qu'à S. Ian, lequel (dit-il) valoit bien pour le moins S. Pierre. Voici donc ce qu'il respond. C'est pourceque S. Ian estoit de la parenté de Iesus Christ, voire son cousin germain : à fin qu'il monstrast par cest exemple qu'en conferant les dignitez ecclesiastiques on ne doit auoir esgard à la parenté, mais à la vie. A quoy aussi Moyse (dit-il) eut esgard quand au lieu de resigner sa principauté à ses deux enfans, iaçoit qu'ils fussent bien entendus, il la resigna à vn estranger, c'est à dire d'vn autre tribu, à-sçauoir à Iosue.

IV. ILS ont aussi force questions curieuses touchant Iesus Christ & la vierge Marie, lesquelles ils prennent des docteurs qu'ils nomment contemplatifs : (du nombre desquels estoyent *Landulphus & Bonauentura.*) Comme, A sçauoir-mon si Iesus Christ a ri. Oliuier Maillard

refpond de l'autorité de *Landulphus*, qu'il a fouuent pleuré, mais iamais n'a ri: Et au paffage mefme ou il dit cela, il aioufte plufieurs autres curiofitez touchant la robbe que portoit Iefus Chrift: à-fçauoir qu'ell'eftoit de couleur de cendres, ronde tant par haut que par bas, ayant auffi les manches faictes en rond: & des bordures par bas, à la façon des Iuifs: & que cefte robbe eftoit faicte à l'aiguille, de la main de la vierge Marie: & qu'à mefure que Iefus Chrift croiffoit, fa robbe croiffoit auffi: & qu'elle ne s'vfoit point. Item qu'vn an deuant fa paffion il auoit accouftumé de porter vn'autre petite robbe fous cefte-ci. Menot d'autre cofté tient pour refolu que Iefus Chrift auoit la charnure fort tendre, voire fi tendre que heurtant du talon contr'vne petite pierre, il fentoit plus de mal qu'vn autre n'en euft fenti en la prunelle de l'œil. Et voici la raifon, *quod corpus eius fuit formatum ex puriffimis fanguinib. beatiffimæ virginis Mariæ.* Auffi a-il falu fçauoir qu'elle a efté la plus grande douleur de toutes celles que Iefus Chrift a foufferte. Et a efté trouué que ç'auoit efté quand il entra au iardin à x i. heures, & fua de l'eau & du fang en telle abondance qu'il y en auoit vn petit ruiffeau. Et comment l'a on fçeu? On ne l'a pas fçeu par la contemplation des docteurs, comme le refte, mais par la reuelation faicte

iête à vne femme deuote : laquelle en cest
idroit a releué de grand' peine lesdicts
ıcteurs contemplatifs. Ce n'est pas tout :
ı est venu iusques à vouloir sçauoir com-
ent estoyent faictes les verges desquel-
s Iesus Christ fut fouetté en la maison
Pilate. Item combien il eut de coups.
em combien il y auoit d'espines en sa
uronne. Et ont si bien contemplé au-
ns docteurs qu'ils ont trouué certaines
uuelles de tout ceci. Premierement
nc en chacun sion des verges estoit
aché vn certain instrument trenchant
façon de rasoir. Quant au nombre des
ıps les contemplations ne s'accordent
du tout. Car par la contemplation de
elques docteurs ne s'en trouue que cinq
le de conte faict : mais la contempla-
n de quelques autres luy en donne mil-
l'auantage : qui disent qu'il en eut cinq
le sur le corps, & mille sur la teste.
ant à sa couronne, Bonauenture dit
il y auoit mille espines. Et quelles for-
d'espines? *Dicit Lyra* (dit Oliuier Mail-
l, fueill. 208. col. 2.) *quòd erant de
co marino. Et quæsiuit ab illis qui fuerant
ı beato Ludouico rege in terra sancta, quòd
dam dixit quòd illæ spinæ penetrabant so-
ıres cum duplici semella, quantumcunque
nt noui & fortiter reparati. Corona erat
ıt corona imperatoris, in qua erant mille
bides : & ponebant super caput eius, pre-
ıtes cum magnis baculis & lapidibus.*

V. MAIS S. Ian leur a bien taillé de la besongne quand il ne leur a point voulu dire qu'escriuit nostre Seigneur alors qu'on luy eut amené la femme qui auoit esté surprise en adultere. Or de plusieurs opinions touchant cela Menot en amene quelques-vnes au fueillet 138. col. 4. ou il dit aussi que l'homme auec lequel ell'auoit esté surprise, se cachoit derriere les autres. Et tout d'vn train en la colomne precedente on trouuera la response à vne question meue touchant le bon larron, à-sçauoir si Dieu peut pardonner à quelcun ses pechez sans qu'il ait faict penitence & satisfaction.

VI. ILS n'ont pas esté si empeschez à deuiner qu'auoit dict nostre Seigneur à ses disciples touchant le figuier qu'il auoit faict deuenir sec : mais ont incontinent troué en leur cerueau, qu'il leur auoit dict que le figuier signifioit la synaguogue des Iuifs, qui deuoit estre destruite en brief, à cause de la malediction que Dieu auoit donnee. Et qui ne me voudra croire, lise Menot au fueillet 166, col. 3. Ou il rend aussi la raison pour laquelle nostre Seigneur auoit eu faim alors. A-sçauoir, pourcequ'il auoit mal souppé ? Et pourquoy auoit-il mal souppé? Pourcequ'il estoit arriué tard. Car nous sçauons que c'est l'ordinaire que ceux qui arriuent tard, ont la petite part. Il est vray qu'il dit que selon aucuns docteurs ceste faim n'estoit corporelle mais spirituelle.

VII. ILS

VII. Ils ont faict aussi telle diligence qu'ils ont trouué presque tous les noms (à propos de ce que i'ay tantost dict touchant le nom du chien de S. Roch) de tous ceux & celles dont il est faict mention es Euangiles : tellement qu'il n'y a si petit entr'eux qui ne responde à telles questions. Exemple : quant au nom de la femme pecheresse qui vint oindre les pieds de Iesus Christ estant à table chez le Pharisien, c'est vne chose hors de doute entr'eux qu'ell'auoit nom Marie Magdelaine, comme i'ay monstré ci-deuant. Quant à ceste femme qui dict à Iesus Christ Bienheureux est le ventre qui t'a porté, ils tiennent pour aussi certain qu'elle se nommoit Marcelle, que si l'euangeliste l'eust dict. Barelete au fueillet LXXI, col. III, *Quum hæc diceret, extollens vocem quædam mulier (scilicet sancta Marcella, famula beatæ Marthæ sororis Lazari) dixit Beatus venter qui te portauit.* Il est vray qu'Oliuier Maillard dit seulement que c'estoit vne damoiselle de Marthe, au fueillet 140. col. 3. Or quand ils se sont veus estre empeschez à trouuer les noms de quelques personnes, ils ont vsé de nouuelles metamorphoses: comme quand ne pouuans trouuer le nom de celuy qui donna le coup de la lance, ils l'appelerent luymesme Lance : (car lonchi comme nous auons dict ci-dessus) signifie lance : lequel nom lonchi ils ont donné à celuy qui fit ledict

coup. Il eſt vray qu'on l'a depuis corrompu en Longi : & meſmes depuis auoir eu ce credit d'eſtre mis au nombre des ſaincts (pour raiſon de ce grand merite d'auoir percé le coſté à noſtre Seigneur) ſon nom luy a eſté augmenté d'vne ſyllabe, en l'appelant ſelon la terminaiſon Latine *Longinus*.

VIII. OR leur curioſité a bien encore paſſé plus outre quand ils ſont venus iuſques à ces queſtions, A-ſçauoir-mon, ſi Ieſus Chriſt n'euſt point eſté crucifié, ſi Iudas ne l'euſt point trahi : A-ſçauoir-mon ſi la vierge Marie euſt crucifié ſon fils, ſi autre ne ſe fuſt trouué qui l'euſt voulu faire. La premiere eſt es ſermons de Barelete au fueillet 158. col. 4. La ſeconde ne ſe trouue pas ſeulement es ſiens, au fueillet 115 : mais auſſi en ceux de Menot au fueillet 169. col. 3, comme i'ay dict parcideuant. Et qui eſt la pitié, ils ne s'eſtonnent pas de telles queſtions, ni ne s'y trouuent autrement empeſchez : aucontraire ſe trouuent empeſchez (i'enten irreſolus & en grand' doute) en quelques queſtions deſquelles les payens meſmes faiſoyent conſcience de douter. Pour exemple : *Sed quicquid ſit de corpore*, (dit Menot) *anima quæ peccauerit, ipſa morietur. Sic relinquo quæſtionem arduam de immortalitate animæ.* Et toutesfois encore les deux queſtions que ie vien de propoſer, ne ſont rien au pris de quelques au-

s que nous auons amenees ci-dessus de
relete, au chapitre des blasphemes: A-
uoir-mon quels propos auoyent esté
nus en paradis quand il fut deliberé &
nclu de faire prendre à Iesus Christ chair
maine au ventre d'vne vierge, au fueil-
: 229. col. 4. Item, quelle controuerse
y-auoit eu entre ceux qui s'offroyent
ur aller annoncer la resurrection de nos-
: Seigneur à la vierge Marie, au fueill.
4. col. 4. Item, que dirent les Apostres
la vierge Marie, estans faschez de ce
e son fils ne leur tenoit promesse quant
leur enuoyer le S. Esprit. Et quel de-
t il y eut (ô tresexecrable blaspheme)
paradis entre le Pere & le S. Esprit,
usant de descendre en terre, de peur
'on ne le traictast de la mesme sorte que
us Christ, (au fueillet 278. col. 1.)
ais que di-ie questions? Il recite ces
oses & autres semblables aussi asseuree-
ent que s'il les auoit trouuees en la
ncte escriture.
IX. Ie vien à vne question qui n'est pas
horrible que quelques autres dont i'ay
ct mention ci-dessus, & nommeement
e ces trois dernieres: mais toutesfois
l'ay expressement gardee pour la fin
ce chapitre pour luy donner toute la
ice qui resteroit, comme à celle qui me
nbloit meriter que i'en fisse mention
en ample. La raison est que iamais ques-
on de nostre religion n'a esté demenee
si

si courageusement, si asprement, voire si felonnement, que ceste-ci : iamais pour aucune question les docteurs de la religion Rommaine ne se sont tellement bandez les vns contre les autres: iamais n'y a eu telles partialitez. C'est la question touchant la vierge Marie, à-sçauoir-mon si ell'a esté conceue en peché originel. Or le plus grand debat & qui a esté accompagné de maints coups de poing, a esté entre les Iacopins (ou Iacobins) & les Cordeliers, car les Iacopins tenoyent qu'ell'auoit esté conceue en peché originel, les Cordeliers le contraire. Sur quoy il me souuient d'vn'histoire contenue es annales de France: c'est qu'enuiron l'an 1384, il y eut aucuns docteurs & autres de l'ordre des freres prescheurs qui prescherent publiquement que la vierge Marie auoit esté engendree & conceue en peché originel. Et y eut vn entr'autres qui dict que s'il ne le prouuoit par viues raisons, il vouloit qu'on l'appelast Huet. (*k*) Et pour-

(*k*) *Huet* &c.) C'est à dire *Hérétique*, homme qu'en cette qualité on devoit *huer*, en criant sur lui *hu hu*, comme dans Rab. 5. 12. le Moine Frére Jean sur Grippeminaud, qu'il prenoit pour un Hérétique, sur ce que, Moine qu'il étoit, celui-ci vouloit lui faire épouser les fievres quartaines. *Huet*, dans le fonds, n'est qu'un diminutif du prénom *Hue* qu'on a dit pour *Hugue*, d'où Huguenot, pour désigner un homme entaché d'une hérésie plus nouvelle que celle des prémiers *Huets* qui ne vouloient pas croire la Conception immaculée. Voiez le *Valesiana* pag. 120. & 121.

ourtant quand on voyoit quelcun desiđts freres prescheurs Iacopins par les ies de Paris, le peuple par derision crioit pres eux Aux Huets, aux Huets: tellenent qu'ils auoyent honte de se plus monster. Et pour ledict erreur fut assemblé vn rand conseil de clercs & notables gens à 'aris, & par eux fut ladicte proposition eclaree erronee, en pleine assemblee & rocession generale de l'vniuersité de Pais. Voila ce que portent nosdictes chroiques telles que nous les auons. Maintenant voyons combien toutes les deux pares se sont eschauffees apres ceste question. Vn Iacopin de Francford dict Viand composa vn liure il-y-a enuiron oixante ans par lequel il soustenoit que ı vierge Marie auoit esté conceue & nee n peché: & reprenoit tant les docteurs nciens qui auoyent esté de contraire opiion, que ceux de son temps qui la teıoyent: & entr'autres taxoit vn Cordeier nommé Ian Spengler, qui se sentant icqué par ledict Vigand fit tant qu'vne lispute touchant ceste question fut assignee ı Heidelberg: mais le prince Philippe Paatin l'empescha. Et pourtant le Iacopin :ita le Cordelier à Romme, ou ceste cause a demeuré long temps pendue au croq. Quelque temps apres auint que les Iacopins tindrent vn chapitre general à Vimpffen: auquel entr'autres choses consulterent comment ils pourroyent soustenir leur

leur opinion, combienque presque tout le monde la reiettast : & que plusieurs docteurs eussent escrit & aussi faict croire le contraire par l'autorité de quelques miracles forgez par eux. Et qu'il faloit auiser aux moyens qu'on pourroit auoir d'en forger aussi bien que ceux-là auoyent faict. La conclusion estant faicte en ce chapitre conuentuel de proceder par faux miracles, il fut resolu que ceste entreprise seroit executee par quatre Iacopins de Berne, (dont les noms & sur-noms seront declarez ci-apres.) Pour donc en venir à bout, ayans communiqué auec le diable (auquel l'vn d'eux, qui estoit necromancien, adressa les autres) & ayans eu promesse de luy qu'il leur aideroit, regarderent depuis songneusement si quelque moyen se presenteroit point à eux. Or auint-il au bout de quelque temps qu'vn compagnon cousturier nommé Ian Ietzer natif de Zurzac fut receu de leur ordre. Et bientost apres qu'on luy eut baillé l'habit, l'vn des quatre l'alla trouuer de nuit en la cahuette qu'on luy auoit baillee, & se mit à contrefaire l'esprit, s'estant enuelopé d'vn linceul, & menant vn fort grand bruit tant par pierres qu'il iettoit, qu'autrement. Dequoy ce poure nouice s'estant plaint aux quatre principaux, (qui estoyent ceux mesmes dont venoit ceste tromperie, & mesmes l'vn desquels estoit le contrefaiseur d'esprit) il fut consolé par

par eux & exhorté à prendre patience. Vne nuit entr'autres ceſt eſprit contrefaict parle à ce poure nouice, & luy encharge de faire certaine penitence pour luy. Ce que le nouice ayant communiqué aux quatre ſuſdicts, il fut auiſé de luy faire faire publiquement ceſte penitence, qui eſtoit pour la deliurance dudict eſprit. Lors vn d'entr'eux commença à preſcher de ceſt eſprit, & expoſer au peuple pourquoy ceſte penitence ſe faiſoit. Et ce n'eſtoit ſans magnifier leur ordre, (auquel ceſt eſprit s'eſtoit adreſſé pour eſtre aidé par leurs merites) & au contraire blaſmer celuy des Cordeliers. Vne fois entr'autres ceſt eſprit exalta fort à ce nouice l'ordre des Iacopins, tant pour les bons perſonnages qui en eſtoyent, que pour la bonne maniere de viure qu'on y obſeruoit: aiouſtant, qu'il n'ignoroit pas toutesfois que ceſt ordre eſtoit hay de pluſieurs, à cauſe de leur docteur S. Thomas, lequel ils ſuiuent en ce qu'ils diſent la vierge Marie auoir eſté conceue en peché originel: & toutesfois que pluſieurs de ces malvueillans eſtoyent griefuement tourmentez par vengeance de Dieu. Et meſme que la ville de Berne periroit s'ils ne dechaſſoyent les Cordeliers, qui ſouſtenoyent que la vierge Marie auoit eſté conceue ſans peché. Et que notamment le docteur Alexandre d'Ales & Ian l'Eſcot docteur ſubtil tous deux Cordeliers ſouf-
froyent

froyent grand' peine en purgatoire pour auoir souftenu cefte opinion. En la fin contrefit la vierge Marie, qui elle mesme l'asseura de sa conception impure & souillee, & de plusieurs autres points qu'on vouloit sçauoir d'elle: aussi luy imprima en la main dextre vne cicatrice de la passion de son fils Iesus Christ. Ce qu'elle fit en perçant la main d'vn clou bien aigu. Puis pour addoucir la douleur de sa playe, luy donna du cherpis faict des bandelettes de son enfant desquels elle l'enuelopoit en Egypte. Or non contens de ceci les quatres susdicts luy baillerent à boire d'vn' eau faicte par sorcelerie, par laquelle ils luy firent perdre le sens & l'entendement, & puis d'vn'eau forte luy imprimerent encore quatre playes. Luy estant reuenu à soy par le moyen d'vn'autre eau qu'ils luy auoyent baillee, s'estonnoit fort de ces autres playes: mais ils luy firent croire que cela venoit de Dieu. Apres ils le mirent en un petit poile à part tout tapissé de pourtraits ou la passion de Iesus Christ estoit figuree, par laquelle il deuoit apprendre les contenances de Iesus Christ. Et faisoyent tout ceci à cause du commun peuple, qui auoit ia ouy le bruit de tous ces beaux miracles: en la presence duquel ils faisoyent iouer la passion à ce poure nouice, apres qu'ils luy eurent faict faire son apprentissage. Aussi luy bailloyent vn breuuage qui le faisoit
es-

ıer: & luy faifoyent croire que par
le deuotion il luitoit contre la mort,
que Iefus Chrift. Et pour conclufion,
ent tant de tels tours à ce poure
e qu'vne fois il s'apperceut de quel-
romperie: & toutesfois encore firent
ɔien qu'il fe perfuada que toutes les
itions n'auoyent efté faufes: tellement
core depuis ils fe feruirent de luy à
efaire quelque miracle. Mais en la
ıute leur mefchanceté de laquelle on
ia grand foufpeçon, ayant efté def-
ertc par ce poure moine (lequel
auoit miraculeufement fauué de leurs
, eux ayans effayé plufieurs moyens
le faire mourir) leur proces fut tel-
ıt faict que les quatres beaux-peres
remis au bras feculier par les ec-
ftiques (qui s'eftoyent efforcez de
uuer) ils furent brulez en vn pré
dicte ville de Berne, vis à vis le
ent des Cordeliers. Leurs noms ef-
ıt, Iean Vetter prieur, Eftienne
horft prefcheur, François Vlchi fou-
, (qui contrefaifoit l'efprit, eftant
mantien) Henri Steniecker receueur.
laiffé plufieurs mefchancetez nota-
que le lecteur pourra lire en l'hif-
(*l*) qui en a efté efcrite au long.
Et

En l'hiſtoire &c.) J'ai dit plus haut qu'en 1509.
liftoire avoit été imprimée à Berne, en Latin
leman.

Et maintenant ie le prieray de considerer comment ces malheureux estoyent enragez apres ceste question quand ils cerchoyent tels moyens pour la confermer. Ce qui ne leur procedoit point de quelque zele, mais d'ambition laquelle les faisoit creuer de despit de ce que l'opinion des Cordeliers leurs aduersaires auoit la vogue.

X. OYONS maintenant le prescheur Barelete, comment de sa part aussi il renuoye loin les Cordeliers auec leur opinion, les appelant *æmulos* de son ordre. Car ayant dict qu'il-y-a quaranteneuf docteurs de son opinion (dont il nomme vne grande part) vient à dire, *Quid vobis videtur ciues mei super hoc? Quare omnes religiones non pugnant pro doctoribus suis? Ecce quot doctores, quot sapientes hoc affirmant. Sed dicunt æmuli nostri quòd fuit priuilegiata, quia à peccato præseruata. Ostendant illud priuilegium, & eis fidem dabimus.* Et entr'autres passages allegue vn d'Alexandre d'Ales ou il met son opinion contraire à celle pour laquelle l'esprit susdict apposté par les Iacopins de Berne donnoit à entendre qu'il estoit tourmenté en purgatoire: *Si beata virgo Maria non fuisset concepta in peccato originali, non fuisset obligata peccato, nec pœnæ, nec habuisset reatum peccati. Sed qui non habet reatum peccati, non indiget redemptione (quia redemptio est solum propter obligationem peccati, vel pœnæ, & propter reatum peccati.)*

Er-

Ergo beata virgo non indiguisset redemptione: quod non est secundum catholicam fidem ponendum. Or si ainsi estoit, ledict esprit aposté par les Iacopins de Berne auoit grand tort de faire ainsi tourmenter ce poure homme en purgatoire, puisqu'en ce passage il accordoit tout ce qu'ils demandoyent. Mais ie laisse le debat à Baselete, qui auoit aussi dict au commancement, *Non solùm antiqui doctores sed etiam posteriores tenuerunt & in scripturis reliquerunt quòd virgo beata & omnes homines (præter Christum) in sui conceptione peccatum contraxerunt. Quod patet triplici testimonio impræsentiarum, primò ecclesiæ doctorum, secundò canonistarum, tertiò religionum.*

XI. Au-contraire Oliuier Maillard en vn sien presche introduit par forme de dialogue deux dames qui disent leur opinion de cest article, Menterie & Verité. Et premierement Menterie tient ce language, Ie di que la vierge Marie a esté conceue en peché originel, & qu'en ce temps-là ell'estoit fille du diable, & maudite de Dieu, au regard du peché originel: & que si elle n'eust esté rachetee par la passion de Iesus Christ, ell'eust esté damnee. Et qu'ainsi soit, i'ay plusieurs autoritez & raisons. Premierement Dauid dict, I'ay esté enfanté en iniquité, & ma mere ma conceu en peché. Et apres que Menterie a allegué quelque nombre d'autres raisons, Verité vient à parler ainsi,

 Beau-

Beau-pere, mes oreilles ne peuuent porter que la vierge, qui a rompu la teste au diable, qui a esté des le commancement esleue mere du Dieu & homme, ait esté vn seul moment de temps sous l'ire de Dieu. En la fin apres que Verité à dict qu'il est bien vray que la vierge Marie estoit en danger de tomber au peché originel, mais qu'ell'a esté priuilegiee, il luy demande, Mais que respondez-vous madame à ce que disent tant de docteurs, sainct Bernard, Thomas d'Aquin, Bonauenture, Guido, & autres? A cela elle fait ceste response, pour couper broche à toutes les disputes qui s'en pourroyent encore faire: Ie di que deuant que l'eglise en eut determiné il estoit licite d'opiner d'vne sorte ou autre: maintenant pourceque le concile de Basle a esté d'autre auis, il est dangereux de tenir l'autre opinion: voire ie croy que cela soit heretique. Et mesme les mots pris pour nostre theme s'accordent à cela, *Tota pulchra es amica mea, & macula non est in te, Cantic. cap.* 4. C'est à dire, Ma bienaimee tu es toute belle, & en toy n'y a point de macule.

XII. MAIS l'auteur des sermons intitulez *Dormi securè* amene d'autres preuues que tous les autres: car il allegue trois miracles faicts tout à propos: ayant premierement (comme i'ay dict ci-deuant) pris la diabolique hardiesse de falsifier le pas-

: de Dauid, en retrenchant ce qui
:oit pour luy, & au lieu de *Et in*
concepit me mater mea, alleguant
ent *Concepit me mater mea*, & puis
it ces mots pour le theme du pres-
:'il fait de la conception de la vier-
arie, & les appliquant à elle. Or
t-il de monstrer qu'ell'a esté con-
ans peché originel, par trois fortes
isons : Premierement pourceque
l'a preseruee (car il prend pour tout
: ce qui ha le plus grand besoin
prouué.) Secondement, pourceque
esté prefiguré par la saincte escritu-
pprouué par les sentences des saincts
ırs. Tiercement, pourceque cela
conferme par exemples. Qui sont
ces exemples ? Des miracles apos-
lesquels ie pense estre ceux-mesmes
ous auons tantost ouys estre repro-
ıux Cordeliers par les Iacopins. Le
:r est (duquel i'ay faict mention
arcideuant) que ayant publié par
u'il prouueroit la vierge Marie a-
:té conceue en peché originel, tou-
ı trois fois fut surpris de maladie,
i fut empesché de ce faire. Tou-
ı encore depuis se delibera de de-
ıer touchant cest article, & arresta
ır: mais la nuict precedente il tom-
vne tresgriefue maladie, de laquel-
ssé il inuoqua la vierge Marie à son
Laquelle l'estant venu trouuer in-

continent, luy dict qu'il enduroit ceste maladie pourcequ'il s'efforçoit de prouuer qu'ell'estoit conceue en peché originel. Toutesfois apres luy auoir dict cela, elle prit le couteau de la chambriere qui la suiuoit, & d'iceluy coupa au costé dudict maistre Alexandre vne piece de chair pourrie: puis auec vn'aiguille & du fil de soye (car il-y-a *serico filo*) raccoustra & consolida la place puis elle s'en alla. Et apres son depart luy se porta tresbien, & declara ceci à vn escholier qui dormoit en la mesme chambre: & alors renonça totalement à ceste opinion qu'il auoit eue touchant la conception de la vierge Marie: & non content de cela, composa vn gros liure pour l'approbation de l'opinion contraire. Le second conte est, qu'vn bon frere mineur allant chasque nuict faire ses oraisons au chœur du temple, oyoit ordinairement sur l'autel de la vierge Marie vn certain son comme d'vne mousche: & s'esbahissant que cela pouuoit estre, vne fois entre les autres dict à cela qui faisoit vn tel son, Ie t'adiure par nostre seigneur Iesus Christ que tu me dies quelle chose tu es. Alors il ouyt vne voix qui luy disoit, Ie suis Bonauenture. Luy respondit, O excellent maistre comment vont vos affaires? & d'ou vient que vous faites vn tel son? A quoy il fit response, Mon cas se portera bien: car ie suis du nombre de ceux qui seront sauuez: mais pour-

ourceque i'ay tenu cefte conclufion que a vierge Marie auoit efté conceue en peché originel, i'endure ici mon purgatoire & ma penitence fur l'autel d'icelle. Mais quand i'auray efté purgé, ie voleray au ciel. *Vnde* (dit-il) *Bonauentura potest de ista conclusione dicere illud Psalmi, Propter te mortificamur tota die.* Le troifieme conte eft touchant S. Bernard : c'eft qu'apres fa mort il apparut à quelcun auec vne tache : & luy dict qu'il auoit cefte tache pourcequ'il auoit fouftenu que la vierge Marie auoit efté conceue en peché originel.

XIII. VOILA comment la vierge Marie (felon ces contes) fe vengeoit de ceux qui auoyent tenu l'opinion d'elle qui ne luy plaifoit. Mais efcoutons auffi comment elle monftra bien que ceux qui celebroyent la fefte de fa conception luy faifoyent grand plaifir. Vn certain abbé nommé Helfin eftant fur le point d'eftre noyé vit vn certain perfonnage habillé à la pontificale (qui eftoit vn ange, felon Barelete) lequel luy ayant demandé f'il auoit enuie de f'en retourner fain & fauf en fon pays, & luy ayant efté refpondu par ceft abbé pleurant, qu'il defiroit cela de tout fon cueur, il luy dict, Sçaches que i'ay efté adreffé à toy par noftre Dame mere de Dieu, laquelle tu as inuoquee de fi grand courage, & que tu efchapperas auec toute la compagnie, fi tu

me veux promettre que tu celebreras tous les ans solennellement la feste de la conception de la vierge Marie, & prescheras qu'on la doit celebrer. Ce qu'il promit de faire tresvolontiers (s'estant faict dire le iour & l'office duquel il faloit vser) & ainsi il eschapa auec tous ceux de sa compagnie. Lequel conte est aussi recité par Barelete, aioustant (comme i'ay dict) que celuy qui apparut audict abbé, estoit vn ange. Et mesme recite cest argument qu'on fondoit expresseement sur cela: Ce qui est reuelé par vn ange, doit estre tenu fermement: or a-il esté reuelé par vn ange que la vierge Marie estoit conceue sans peché (comm'il appert par le conte de l'abbé Helsin, qui &c.) ergo il faut tenir fermement que la vierge Marie a esté conceue sans peché. Mais il en met encore trois (entre plusieurs autres) qui sont de si bonne grace que ie ferois conscience de les omettre. Le premier argument pour prouuer que la vierge Marie estoit conceue sans peché originel, est tel, Ce qui est confermé par plus de voix, doit estre suiui: la pluralité de voix est pour ceux qui disent la vierge Marie auoir esté conceue sans peché originel: leur opinion donc doit estre suiuie. Le second, On ne celebre point de feste sinon de chose saincte: or on celebre la feste de la conception: ergo ceste conception a esté saincte, & par consequent

é ſans le peché originel. Le
Les indulgences ne ſe donnent
ı pour vne choſe ſainĉte: or
:te IIII a donné à toutes per-
celebroyent la feſte de la con-
dulgences pour toute l'oĉtaue
rgo ceſte conception a eſté

'AIOUSTERAY encores vn
fera qu'on n'aura occaſion
.r des precedens: & c'eſt à
ſoin que la vierge Marie a-
ux qui pareillement eſtoyent
le ſon honneur. Enuiron l'an
le pape Sixte IIII, vn nom-
de la roche, Iacopin, for-
utier de la vierge Marie ce
ıommé *Roſarium*: & le preſ-
ı de l'euangile, & finalement
vne confrairie. Laquelle fut
par les bulles dudiĉt pape,
ande largeſſe d'indulgences. Et
ıques Sprenger prouincial d'A-
orgea pluſieurs miracles pour
Et qui eſt bien d'auantage, on
: honte de publier vn liure trai-
ſte confrairie, au commence-
el il eſtoit recité qu'vn iour la
ie eſtoit entree en la chambret-
.lain, & luy auoit faiĉt vn aneau
ueux, auec lequel elle l'auoit
em qu'elle l'auoit baiſé, & luy
ıté ſes tetins pour les manier

& les tetter. En fomme, qu'ell'eftoit auffi familiere auec luy qu'vne femme ha couftume d'eftre auec fon mari.

XV. Ie penfe lecteur vous auoir fuffifamment donné à congnoiftre qu'elles eftoyent les queftions de ces illuminez docteurs, & leur façon de difputer, & comment les vns par defpit des autres faifoyent des miracles feruans à confermer leurs opinions : aumoins comment cela a efté pratiqué en cefte derniere queftion, apres auoir efté fi afprement, voire felonnement (comme i'ay dict) debatue : ou nous voyons qu'à la fin la verité par le menfonge a efté furmontee. Or fçay-ie bien qu'il y a vne infinité d'autres queftions outre celles qui ont efté debatues par les docteurs : mais ie penfe en auoir affez allegué pour prouuer la folie qui a regné au temps de nos predeceffeurs, & regne encore au noftre en quelques endroits ou on ne s'amufe feulement aux queftions fufdictes, mais à quelques autres telles que cefte-ci, A-fçauoir-mon quelle eft la plus grande fefte, ou la fefte Dieu, ou la fefte de la Touffaincts : les vns alleguans que Dieu eft plus grand que les faincts, les autres, que Dieu ne peut eftre fans fes faincts, non plus qu'vn roy fans fa cour.

XVI. En ce chapitre, parlant de ceux qui aiouftoyent aux euangeliftes les noms qu'eux auoyent voulu taire, i'ay oublié ceux

ux qui ont prefché & prefchent que le
tit enfant que noftre Seigneur mit au
ilieu de fes difciples alors qu'ils difpute-
nt qui eftoit le plus grand d'entr'eux,
toit Ignace, appelé depuis S. Ignace,
tenu pour difciple de S. Ian. Auffi ay-
ublié ceux qui ont prefché que le pe-
tin compagnon de Cleophas mentionné
r S. Luc, c'eftoit luy mefme. Pareille-
ent ceux qui ont dict en leurs prefches
e Nathanael eftoit celuy qui depuis a
é dict S. Vrfin. Quant au difciple du-
el le nom eft teu au chapitre 18. de S.
1, on ne s'eft pas contenté de fçauoir
'il eftoit, mais on a voulu fçauoir d'ou
noit cefte congnoiffance entre luy & le
uerain facrificateur, qui eft là mention-
e: on a donc fi bien cerché qu'on a trou-
(comme mefme tefmoigne ce diable
menteur Nicephore) que c'eftoit Ian
i eftoit congnu du fouuerain facrifica-
ır pour luy auoir vendu fa maifon pater-
lle.



CHAP.



CHAP. XXXVI.

Des inuentions des susdicts prescbeurs faire rire ou pleurer leurs auditeurs acquerir reputation de saincteté, ou re venir l'eau au moulin ; & de leurs pos ridicules.

COMBIENQVE les susdicts cheurs ayent eu ceste opin voirę ayent presché comme chose trescertaine, que Christ n'auoit iamais ri, si est-ce qu'i l'ont pas voulu ensuiure en cela : ma contraire aucuns ont pris si grand p à rire, que mesmement en prescha passion ils ont meslé des risees, & d ses façons de fornettes & gosseries. re ne se sont contentez aucuns de des propos pour faire rire, mais auss faict des actes tendans à ceste fin. nombre desquels fut vn Cordelier, ayant gagé de faire en vn mesme t rire vne moitié du peuple & pleurer tre, & ce le iour du grand vendredi trement dict le vendredi sainct) v ceste inuention. Il prit vn habillemen estoit fort court par derriere, & ne tit point de haut de chausses : puis e

ne chaire posee au milieu du peuple,
ii n'estoit point close par derriere,
d il vint à faire ses grandes exclama-
; contre les meschans Iuifs, & à de-
r les grands tourmens qu'auoit endu-
nostre seigneur Iesus Christ, il baiss-
llement la teste & les espaules en croi-
les bras, qu'il descouurit toutes ses
:rieures : lesquelles voyans ceux qui
'ent derriere ceste chaire, ne se pu-
tenir de rire, au lieu que ceux qui
'ent deuant estoyent esmeus à pleu-
tant par les propos qu'il leur tenoit,
par les simagrees qu'il faisoit. Voila
nent il gangna la gageure, ayant faict
:er vne partie du peuple & rire l'au-
:n vn mesme temps, voire en vn mes-
nstant.

. V N autre cordelier nommé par Eras-
Robertus Liciensis, (*m*) s'estant van-
ı vn banquet qu'il pouuoit faire ve-
es larmes aux yeux à ses auditeurs
es & quantesfois que bon luy sembloit,
mocqué par vn de la compagnie ; di-
qu'il n'estoit pas assez habile homme
·faire pleurer quelques personnes d'es-
, mais seulement pourroit faire pleu-
ıuelques femmes des plus idiotes, ou
les

) *Robertus Liciensis* &c.) Robert *Caracciol* de
, Voiez le Menagiana de 1715. tom. 1. pag.
C'est au reste dans son de *ratione concionandi*
asme fait souvent mention de ce Cordelier.

les petis enfans. Alors ce moine bien fasché de ceste mocquerie, luy dict, Vous donc monsieur qui faites tant du graue, trouuez-vous demain en mon sermon en la place que ie vous assigneray vis à vis de moy: à la charge que si ie ne vous fay sortir des larmes des yeux, ie donneray vn bon banquet à la compagnie: si ie vous en fay sortir, vous le donnerez. Cela estant accordé, & cestuy-ci s'estant le lendemain assis ou il auoit esté dict, le cordelier vint prescher: lequel ayant bonne memoire de sa gageure, se mit en propos de la bonté & douceur de Dieu enuers les hommes & de sa largesse, & puis vint monstrer comment les hommes estoyent ingrats & mescongnoissans de tant de biens qu'ils receuoyent de luy iournellement: aussi comment ils estoyent si endurcis en leurs mauuaises façons de faire que par remonstrance aucune on ne les pouuoit attirer à faire penitence & à s'aimer mutuellement. Et apres auoir poursuiui ce propos vn peu plus auant, en la fin vint introduire Dieu parlant ainsi, O cueur plus dur que fer, ô cueur plus dur que diamant. Le fer se fond par le feu, le diamant est surmonté par le sang de bouc: & moy quoy que ie face, ie ne te puis tant amollir que tu iettes vne seule larme. Et ne se contenta de dire vne fois ce propos, mais le reitera tant de fois, criant tousiours de plus fort en plus fort,
qu'en

qu'en la fin celuy contre lequel il auoit gagé, ne se put garder de pleurer non plus que les autres qui estoyent autour de lüy. Ce que voyant le cordelier, tendit la main vers luy, disant I'ay gangné. Lequel mot les autres pensoyent estre dict en parlant encores en la personne de Dieu: comme voulant dire qu'il auoit esté le plus fort, ayant obtenu des hommes ce qu'il demandoit, quant à s'amollir le cueur.

III. Ce mesme Robert auoit vn'amoureuse (par dispense de son sainct François) qui luy dict vne fois que hormis l'habit, il luy plaisoit bien quant à tout le reste. Quel habit (dit-il) me faudroit-il prendre pour vous plaire en tout & par tout? L'habit de gendarme, dit-elle. Ne faillez donc (respondit-il) de vous trouuer demain à mon sermon. Le lendemain il entra en la chaire portant l'espee, & quant au reste pareillement habillé en soldat, sous sa robbe. Puis en preschant se mit à exhorter les princes de faire la guerre aux Sarrazins & aux Turcs, & à tous autres ennemis de la religion Chrestienne: & en la fin vint à dire que c'estoit grand pitié que personne ne se presentoit pour estre chef d'vne si louable entreprise. Que s'il ne tient qu'à cela (dit-il) me voila tout prest à despouiller ceste robe de S. François pour vous seruir ou de simple soldat, ou de capitaine. Et en

en disant ceci despouilla ceste robbe, & demeura preschant demie heure en habit de capitaine. Ayant donc esté mandé par quelques Cardinaux qui estoyent de ses amis, & interrogué pourquoy il auoit vsé de ceste nouuelle façon de faire, il leur confessa que c'auoit esté pour complaire à vne sienne amoureuse, suiuant ce qui a esté tantost dict.

IV. Ce mesme Robert ayant à prescher en la presence du pape & de ses cardinaux, quant il eut bien consideré toutes leurs pompes, & nommeement comme on adoroit le pape, ne dict autre chose estant entré en chaire, sinon, Fy sainct Pierre, Fy sainct Paul. Et apres auoir plusieurs fois reiteré ces mots, en crachant puis d'vn costé, puis d'autre, (comme font ceux à qui quelque chose fait mal au cueur) il sortit vistement de la chaire, laissant tous ses auditeurs fort estonnez: dont les vns pensoyent qu'il auoit le cerueau troublé, les autres souspeçonnoyent qu'il adheroit à quelque secte contraire à la religion Chrestienne. Or comme on estoit sur le point de le faire mettre en prison, vn cardinal qui congnoissoit de plus pres que les autres son humeur, & luy portoit quelque amitié, fit tant qu'il fut mandé par le pape, pour luy rendre raison de ce propos en presence, aussi de quelques cardinaux. Estant donc interrogué à quoy il auoit pensé en blas-

blasphemant si horriblement, il respondit qu'il auoit bien deliberé de traiter vn'autre matiere, laquelle il leur exposa sommairement. Mais considerant (dit-il) que vous auiez si bien tous vos plaisirs en ce monde, & qu'il n'y auoit pompes ni magnificences pareilles aux vostres, & d'autre part considerant en quelle pouretté, en quelle peine & misere les apostres ont vescu, i'ay pensé en moymesme ou que les apostres estoyent grans fols d'auoir pris vn si fascheux & si penible chemin pour aller au ciel, ou que vous estiez au droit chemin pour aller en enfer. Mais de vous autres qui tenez les clefs du royaume des cieux, ie n'ay peu auoir mauuaise opinion : quant aux apostres, ie ne m'ay pu garder de les desdaigner comme les plus sottes gens du monde, de ce que pouuans aller au ciel en viuant de la mesme façon que vous viuez, ils ont mieux aimé mener vne vie si austere & se donner tant de peine.

V. IE parleray maintenant des inuentions de quelques autres, descrites par celuy mesme duquel ie tien les contes precedens, à-sçauoir Erasme. Vn certain prescheur ayant long temps crié contre ceux qui s'addonnoyent à seruir à Satan, leur presenta incontinent vn homme masqué, ayant les yeux flamboyans, vn gros bec crochu, des dens de sanglier, les ongles aussi crochus, tenant vn hauet

faict d'vn'estrange façon , & iettan
voix fort espouuantable. Et pendan
chacun regardoit cest homme, Voila
il) quel est le maistre à qui vous vc
tes rendus serfs apres auoir quitté
Christ. Lequel conte recité par E
(comme i'ay dict) i'accompagneray
qui vient tresbien à ce propos, & n
té donné en payement ou plustost
change de cestuy-la par vne dam
de Lorraine , se sentant bien asse
uee de moy. C'est qu'vn qui pre
en vn village dudict pays de Lor
apres auoir remonstré à ses auditeurs
iroyent en enfer s'ils ne s'amendo
& quel pensez-vous (dict-il) q
enfer ? Voyez-vous ce trou-la ?
bien puant, mais le trou d'enfer est
re plus puant. Mais il faut noter
trou qu'il monstroit, estoit le derr
sonneur de cloches du village, qui
accordé auec luy de iouer ceste fa

VI. Ie retourne à Erasme, qui
te auoir veu quelques moines, qui
parmi le peuple pour aller à leur c
couuroyent leur face de leur capu
& quand ils s'agenouilloyent pou
la thresoriere de grace, en disant le
Maria, ils heurtoyent si fort leur g
contre le bois de leur chaire que
pouuoit ouyr le bruit. Il dit aus
ouy parler d'vn prescheur Italien, c
sant pour aller monter en chaire s

uroit toute la teste d'vn manteau. Il ne preschoit iamais es temples, mais seulement à descouuert. Aussi ne vouloit qu'on le vinst trouuer pour communiquer auec luy, mesmes denioit cela aux princes. Il couchoit sur la dure, se contentant de pain & d'eau : & aussi auoit le visage si pasle & si extenué qu'on pensoit voir le visage d'vn mort. Il parloit par truchement, & vsoit de gestes & de cris estranges par lesquels il espouuantoit le peuple. Aucunesfois se serrant le col d'vne corde, contrefaisoit des yeux ceux qu'on estrangle : & puis se rauisant descouuroit sa poictrine, & frappant du poin dessus crioit en son Italien, *Misericordia*, *misericordia.* Il auoit coustume de crier fort contre les dez & les cartes, & contre les tabourins. Il en vouloit aussi à ceux qui portoyent des plumes : tellement qu'vne fois il osta la plume du bonnet d'vn gentilhomme qui estoit aupres de sa chaire, & la mit en plusieurs pieces, lesquelles il ietta ça & la parmi le peuple, faisant des exclamations horribles. Il raconte encore d'vn autre, qui apres auoir bien crié contre les meschancetez des hommes par lesquelles ils crucifioyent derechef Iesus Christ, presentoit vn'image du crucefix, à laquelle estoyent attachees des vessies pleines de sang, qui sortoit sitost qu'il les touchoit, & puis il l'espandoit sur le peuple.

VII. OYONS maintenant autres faicts

& dicts de ces gens de bien, dont ie
tesmoin des vns, les autres ie les ay
raconter, ou les ay leus, aucuns es
uelles de la roine de Nauarre, aucun
leurs. I'ay ouy parler d'vn qui presc
à Orleans se mit à gosser, & vint à
entr'autres choses qu'il leur monstr
vn cocu, & pour ce faire fit semblar
luy ietter vne pierre. Or ayant ch
baissé la teste de peur d'estre frapé,
(dit-il) ie pensois qu'il n'y en eust qu
mais ie voy bien que tous le sont.
V

(*n*) *Que tous le sont* &c.) C'est une obser
de M. de Valois pag. 119. du Valesiana, q
tems de Marot comme aujourd'hui, les *Orlé*
étoient toutes laides. Mais, à Orléans il y a une
de Université; c'est beaucoup dire, & dans R
33. Carpalim se vante qu'en sa jeunesse, ét
au Droit à Orléans, pour réussir auprès des fe
mariées, son grand secret étoit de leur réprésent
tement la jalousie de leurs maris. C'est cette
jalousie qui, faisant croire à ces maris qu'ils é
cocus, porte ici le Prêcheur à témoigner qu'i
bien le croire aussi. C'est sans doute en parti
rapport au décri où étoient tombées les Orléan
par les visites d'une jeunesse libertine, que le
nal de Paris &c. imprimé en 1729. remarque pa
sous l'année 1414. qu'en ce tems-là *toutes j*
étoient vitupérées d'estre menées à Orléans. Ma
autre raison de ce décri, selon moi, c'est que
Duc d'Orléans, qu'en 1407. Jean Duc de Bour
avoit fait assassiner en partie par jalousie, c
l'insinue sous cette année-là Jean de Serres, ét
Prince luxurieux qui, non content de débauche
Paris, tout autant de belles femmes qu'il po

VIII. VN autre au pays de Beauuois, qui prescheoit en vn preau, apres auoir crié contre les Lutheriens, vint à dire à ses auditeurs qu'il craignoit bien qu'il n'y en eust d'entr'eux qui fussent infectez de leur meschante doctrine : & qu'il prioit ceux & celles de la compagnie qui ne s'en sentoyent point entachez, mais estoyent bons catholiques, de prendre vne goulee d'herbe à belles dens, en l'honneur de nostre mere saincte eglise. Ce que les voyant faire, il se prit à dire en riant, Depuis l'heure que Dieu me fit naistre, ie ne vi tant de bestes paistre.

IX. AUSSI quand ils s'eschauffoyent ou faisoyent semblant de s'eschauffer contre leurs auditeurs, ils auoyent coustume de n'espargner point le diable en leurs propos. Tesmoin messire Ian Fouet, vicaire de Villers en Tartenois, qui disoit, Puis-

emploioit encore des Gens à lui en gâgner d'autres qu'ils faisoient conduire à Orléans, où ce Prince les tenoit dans une espéce de Sérail. Brantôme dans les premieres pages de sa vie du Roi Loüis XII. parle de ce Duc d'Orléans comme d'un Prince que son amoureux tempérament promenoit tour à tour depuis le Sceptre jusqu'à la Houlette. Or, cela seul auroit pû donner lieu au bruit qu'à Orléans, autant d'hommes mariez, autant de cocus. Mais, ce qui avoit commencé à mettre les femmes d'Orléans en mauvaise réputation, c'estoit, comme je l'ai déja dit, son Université, dont peut-être les Ecoliers surpassoient en nombre les habitans d'Orléans.

Puisque vous ne tenez conte de x
amender, le diable vous emportera
moy apres vous. Tesmoin aussi vn a
curé qui disoit : Vous ne tenez a
conte des remonstrances que ie vous :
ains au contraire vous allez tous les i
en empirant : & cependant i'ay la ch
de vos ames, que le grand diable
part. Mais sur le propos des ames
nees en garde aux curez, ie ferois g
tort au curé de Pierrebuffiere, au
Limosin, si ie l'oubliois. Ce bon per
nage, pour mieux exhorter ses p
ciens à bien viure, leur dict entr'a
choses, Quand le iour du iugement
venu, Dieu voudra que ie luy rende
te de vous autres, & m'appellera,
de Pierrebuffiere, qu'as tu faict de
brebis? Et moy mot. Or dict-il ceci
trois fois, se cachant en la chaire
que fois qu'il disoit Et moy mot.
puis il leua la teste, & vint à dire
sçay bien que ie luy respondray, B
vous me les auez baillees, bestes ie
vous ren. Vray est que ceci ne peut a
telle grace ainsi traduit, qu'il a en sa
pre langue, a-sçauoir estant couch
nayfs atticismes Limosins : & pourta
me suis faict bailler par vn du lieu
ginal, qui est tel, Quan se vendro
iour deu iugamen, Diou me deman
que iou ly rendo comte de vou autre
me apelaro, Chapelo de Peyrebusi

en qual eytat ſon ta olia? Et you ny mot. Et en mapelaro enquero, & diro, Chapelo de Peyrebuſiero, en quel eytat ſon ta olia? Et you ny mot. Et enquero eu me diro, Chapelo de Peyrebuſiero, en qual eytat ſon ta olia? Iuſque à tre viage. Et you ly reypondray, Seigne, beytia la ma beylada, & beytia la te rendi. Et à propos de celuy qui monſtroit le crucefix, (comme raconte Eraſme ci-deſſus) i'ay ouy aſſeurer qu'à Blois il y eut vn moine il-y-a enuiron vint ans, qui le iour de la Touſſains preſchant ſur le tard & en vn lieu aſſez obſcur, auoit vn nouice derriere qui de fois à autres leuoit en haut vne teſte de mort attachee au bout d'vn baſton, laquelle auoit vne chandelle eſclairante dedans. Ce qu'il faiſoit à fin qu'on euſt plus grand peur des morts: comme de faict cela donna telle frayeur à quelques femmes qu'on dit qu'elles en auorterent.

X. A propos auſſi de ce *Robertus Liciensis*, qui eſtonna tant le pape & les cardinaux ſes auditeurs par ces mots, (leſquels il prononça incontinent qu'il fut monté en la chaire) Fy S. Pierre, Fy S. Paul, il me ſouuient d'vn autre qui commança ſon preſche par ces paroles, Par le ſang, par la chair, (*o*) par la mort de

(*o*) *Par le ſang, par la chair* &c.) Dans le IV. Livre de Rab. *Par la vertu Dieu* eſt une aſſez fréquente

de Iesus Christ nous sommes rachetez. Car cestuy-ci aussi rendit ses auditeurs fort estonnez, pourcequ'il fit quelque pause apres auoir dict Par le sang, par la chair, par la mort. Ce que i'ay ouy reciter à vn vieillard qui disoit l'auoir ouy. Aucuns toutesfois racontent qu'il dict, Par le sang Dieu nous sommes sauuez, par la mort Dieu nous sommes rachetez. Or ceci me reduit en memoire la meschanceté de deux chanoines de Blois, dont l'vn nomma Mort (*p*) le fils d'vn ap-

quente façon d'affirmer, laquelle l'Auteur voulant justifier dans ses Notes sur ce Livre IV. PAR LA VERTUS DIEU, dit-il: *ce n'est jurement: c'est assertion*: moyennante la vertus de Dieu. *Ainsi est-il en plusieurs lieux de ce livre: comme à Tholose preschoit frére Quambouis*. Par le Sang Dieu *nous fusmes rachetez*. Par la vertus Dieu *nous serons sauvez*. Voiez à la suite du Rabelais de 1596. en IV. Livres, sans nom de lieu ni d'Imprimeur, les Notes de Rabelais lui-même sur son IV. Livre, par lui intitulées *Briéve déclaration d'aucunes dictions obscures contenues au quatriéme livre des faits & dits Héroiques de Pantagruel*. Du reste cette Note se trouve aussi dans *l'Alphabeth de l'Auteur François*, mais placée sous la lettre P.

(*p*) *Dont l'un nomma* Mort &c.) Le 15. Juillet 1532. furent executez à Rome deux Napolitains, nommez, l'un *Pater Noster*, & l'autre *Ave Maria*, pour avoir, disoit-on, entre eux deux, à divers tems & en divers lieux, assassiné cent & seize hommes. Voiez les Lettres recueillies par Ruscelli, de la traduction de Belle-foret, au feuill. 174. b. de l'édition de 1574. Du reste, c'étoient-là, non pas des prénoms, mais des Sobriquets donnés à ces Scélerats, ou pris

appelé Ian Dieu, l'autre nomma Vertu la fille de cestuy-la-mesme: tellement qu'en aioustant le surnom paternel, le fils auoit nom Mort-dieu, & la fille Vertu-dieu. Mais on dit que ces noms leur furent puis ostez en la confirmation qu'ils appellent.

XI. LESQUELLES façons de iuremens me garderont d'oublier vn certain curé de Paris, les presches duquel seruoyent de farces à plusieurs. Ce gentil perssonnage ne fit conscience vne fois en preschant de iurer par Dieu, en despit des Lutheriens: car voulant prouuer qu'ils estoyent pires que le diable, Le diable (dict-il) s'enfuiroit si tost que ie luy ferois le signe de la croix: mais si ie faisois le signe de la croix à vn Lutherien, par Dieu il me sauteroit au col & m'estrangleroit. Et puisque ie suis sur le propos de ce curé, ie suis deliberé de poursuiure tout d'vn train le reste de sa legende, au moins le reste que i'en sçay. Car c'est vn homme à qui (par le tesmoignage de luymesme) Dieu a faict beaucoup de graces. Ie di par le tesmoignage de luymesme, pourcequ'en vn certain presche ou prosne, il dict, Ie ne sçay que veut dire que tant

pris entr' eux par rapport à ce qu'avant que de dépêcher ceux qui étoient tombez entre leurs mains, l'un des deux faisoit dire aux uns la *Patenotre*, & l'autre l'*Avé-Maria* aux autres.

tant d'autres curez de ceste ville ne prefchent aussi bien que moy. Ils disent qu'ils ne sont pas assez sçauans : & vous sçauez bien qu'il n'y-a qu'vn an que ie ne sçauois rien, & maintenant vous voyez comment ie presche. Aussi prouua-il en vn autre presche sa chasteté, mais par le tesmoignage de sa sœur. Il-y-en-a (dict-il) qui ont iasé que i'entretien des garçes chez moy : voila ma sœur (en monstrant sa sœur au doit) qui en doit bien sçauoir quelque chose : car il faut que ie passe par sa chambre pour aller en la mienne : qu'elle die tout haut si cela est vray. Ce mesme docteur qui en vn an estoit deuenu si sçauant, ayant porté vne fois vn papier en son prosne, auquel l'euesque de Paris & l'official excommunioyent quelques-vns, & l'ayant laissé tomber en vn pertuis de sa chaire, s'auisa d'vn expedient qui n'auoit iamais esté prattiqué, voire auquel peut-estre iamais homme n'auoit pensé. Car auec son papier ayant aussi perdu la memoire des noms de ceux qui estoyent excommuniez, I'excommunie (dict-il) tous ceux qui sont dedans ce trou. (q) Il est bien vray que

(q) *Dedans ce trou* &c.) Ce Curé, duquel H. Etienne vient de faire déja plus d'un Conte, & duquel il fait encore celui-ci, est le Curé de *Brou*, fameux dans les Contes de Bonavent. des Périers, desquels ce dernier, qui est le 36, dans l'édit. de 1565, a été omis dans celle de 1711.

que toſt apres ayant vn peu mieux penſé à ceux qui eſtoyent dedans le trou, (c'eſt à dire à ceux qui eſtoyent eſcrits au papier lequel y eſtoit tombé) il dict qu'il exceptoit monſieur de Paris & ſon official. Ce meſme preſcheur ſe courrouçant vn iour de ce que quelques enfans alloyent par la ville chantans vilaines chanſons, Vn tas de petis fils de putains (dict-il) s'en vont chantans vne telle chanſon: ie voudrois eſtre leur pere: Dieu ſçait comment ie les accouſtrerois. Auſſi bien rencontra-il vne fois en parlant au roy Henri deuxieme de ce nom (qui l'auoit faict appeler pour en tirer du plaiſir.) Car le roy luy ayant demandé des nouuelles de ſes paroiciens, il luy dict qu'ils ne tenoit pas à les bien preſcher qu'ils ne fuſſent gens de bien. Et le roy l'ayant interrogué s'ils ſe gouuernoyent pas bien, En ma preſence (dict-il) ils font bonne mine, & ſont preſts de faire tout ce que ie leur commande: mais ſi toſt que i'ay le cul tourné, ſoufflez ſire. Ce qui fut pris en bonne part de luy, comme n'y allant point à la malice, non plus qu'es rencontres qui luy eſtoyent couſtumieres en ſes preſches. Car ſi on euſt apperceu qu'il euſt equiuoqué de propos deliberé ſur le mot de Soufflez (qui outre ſa premiere ſignification, ſe prend au langage du commun peuple pour cela auſſi qu'il dit au-

tre-

trement De belles: c'eſt à dire Il n'en eſt rien) ie croy bien qu'on luy euſt appris à ſouffler d'vne autre ſorte.

XII. MAIS pour retourner aux preſches de ce ferial docteur, il monſtra bien vne fois vne merueilleuſe gaillardiſe de cerueau (combienque par ſon teſmoignage meſmes tout ſon ſçauoir ne fuſt venu qu'en vn an) quand il n'employa que l'autorité de ſon cheual pour confondre tous ceux qui nient le purgatoire: au lieu que les autres pour ce faire ont employé les autoritez de tant de menus & gros docteurs, & meſmement aucuns des plus illuminez, voire S. Patrice luymeſme, auec maintes chartees d'ames retournantes de l'autre monde, & toutesfois on leur a fermé la bouche. Parlant donc ce gentil perſonnage des Lutheriens qui ne vouloyent croire qu'il y euſt vn purgatoire, Ie vay (dict-il vous faire vn conte, par lequel vous congnoiſtrez combien ils ſont meſchans de vouloir nier le purgatoire. Ie ſuis fils de feu monſieur d'E. (comme vous ſçauez) & nous auons vn aſſez beau lieu au pont d'Antoni: or y allant vn iour, ainſi que la nuict nous auoit ſurpris, mon malier (& ſçachez que i'ay vn fort bon malier, au commandement de toute la compagnie) s'arreſta contre ſa couſtume, & commença à faire Pouf pouf. Ie di à mon valet, Picque, picque. Ie picque (dict-il) Monſieur: mais voſtre malier voit

voit quelque chofe pour certain. Alors il me fouuint de ce que i'auois ouy dire vn iour à feu madame ma mere, qu'il y auoit-eu autresfois quelque apparition en ceft endroit-là. Parquoy ie me mis à dire mon *Pater* & *Aue maria*, qu'elle m'auoit appris la bonne dame : & commande de derechef à mon valet qu'il picque. Ce qu'il fait : mais le cheual ayant marché deux ou trois pas en auant, s'arrefte de plus beau, & fait encore Pouf pouf. Et m'ayant affeuré encore mon valet que ce cheual voyoit quelque chofe, i'aioufte mon *De profundis*, que feu monfieur mon pere m'auoit appris. Et incontinent ne faillit le cheual à paffer outre. Mais s'eftant arrefté pour la troifieme fois, ie n'eu pas pluftoft dict *Auete omnes animæ*, & *Requiem æternam*, qu'il paffa franchement, & iamais depuis n'en fit difficulté. Or maintenant que ces mefchans dient qu'il n'y a point de purgatoire & qu'il ne faut point prier pour les trefpaffez : ie les renuoye à mon malier, voire à mon malier pour apprendre leur leçon.

XIII. Si ne faut-il pas que ce venerable curé emporte tout l'honneur de telle fubtilité : car vn Iacopin nommé Dinolay s'y oppoferoit, qui vfa pareillement d'vne comparaifon fort fubtile pour prouuer vn point ou tous les docteurs ont perdu leur Latin. Ces mefchans Lutherien (dict-il) ne veulent pas croire que le

le corps & le sang de Iesus Christ s
l'hostie : pource (disent-ils) que
estoyent on les verroit. Et vien-ça
se beste, quand tu as vn pasté de
son, ne dis tu pas que c'est vn pa
telle chose ? & toutesfois tu ne vo
ce qui est dedans.

XIV. On oit tous les iours par
plusieurs autres comparaisons que
loyent faire les prescheurs il n'y
long temps, dont les vnes ne son
ridicules, les autres non seulement
ridicules, mais ordes & sales, voir
autant de profanations de la religion c
tienne, qui meritent d'estre mis
nombre des blasphemes. Car e
qu'on vousist pardonner à ceux qu
comparoyent la grace de Dieu aux
tes de cheure, (disans que tout-ain
quand vne cheure montee sur vn f
fait des crottes, elles s'espandent de
té & d'autre, ainsi la grace de Dieu
pand par tout) que sera-ce des a
qui profanoyent en tant de sortes le
tere de la Trinité ? voire iusques
faire comparaison auec vn haut de c
ses ? Et comment ils l'accommodoy

çois : car il disoit qu'en la Trinité il y auoit trois personnes, & que toutesfois ce n'estoit qu'vn Dieu, tout, ainsi qu'vn cordelier est tondu comme vn fol, gris comme vn loup, lié de corde comme vn larron, & toutesfois n'est qu'vn homme. Aussi parloit bien profanement (encore que ce ne fust sans faire rire) celuy qui disoit à quelques soldats qu'il voyoit en son presche, Il est de vous en toutes choses, ainsi que de Iesus Christ. Il fut pris : aussi serez-vous : Il fut mené deuant le iuge : aussi serez-vous : Il fut lié de cordes comme vn larron, aussi serez-vous : Il fut fouetté : aussi serez-vous : Il fut mené au gibbet, aussi serez-vous : Il descendit aux enfers, aussi fairez vous : mais il en reuint, vous y demeurerez. Mais pour ouyr vne comparaison fort nayfue, il nous faut retourner au curé mentionné ci-dessus, duquel i'ay dict que les sermons seruoyent de farces à plusieurs. Ce gentil personnage preschant vn iour de la statue d'or que Nabuchodonozor fit eriger, au chapit. III. de Daniel, C'estoit (dit-il) vne grande vilaine idole comme nostre S. Eustace : mais elle estoit toute d'or massif : pleust à Dieu que nostre S. Eustace luy resemblast.

XV. QUE si on a enuie d'ouyr plusieurs autres comparaisons de mesme style, ou pour le moins approchant fort de ces-

cestuy-ci, il ne faut que s'adresser à quelques vieillards, qui ayent bonne memoire, ou mesme lire les liures que nous ont laissez quelques gentils prescheurs d'alors. Comme quand Menot escrit (au fueillet 115. col. 2.) qu'on fait en paradis comme es hosteleries d'Espagne. La façon de faire de paradis (dit-il) est de payer auant que manger : comme on fait en Espagne, ou il faut que ceux qui arriuent es hosteleries achetent leurs viandes s'ils veulent manger. Ainsi Lazare a premierement payé en ce monde, en endurant beaucoup de maux, & puis il est allé banqueter en paradis. Mais au-contraire la coustume d'enfer est de faire grand' chere & puis payer, comme on fait en France. Ainsi ce riche a faict grand chere en ce monde, mais maintenant en enfer il conte à son hoste. Et au fueillet 140. col. 4, il plaisante encore bien mieux, discourant sur le repas que donna nostre Seigneur aux cinq mille personnes (mentionné par les euangelistes.) Car premierement il dit que puisque le texte porte qu'ils estoyent cinq mille personnes sans les femmes & les petis enfans, nous deuons conclurre qu'il y auoit bien quatre mille femmes : pourceque nous voyons par experience qu'à vn sermon pour vn homme il-y-a tousiours quatre femmes. Et puis ie croy (dict-il) qu'il y auoit grand nombre de petis enfans,
si

si les femmes de ce pays-la auoyent la bonne coustume qu'ont celles d'ici : qui seroyent marries de venir au sermon sans apporter vn enfant pendu à leur mammelle. Et puis il leur faut tousiours vne mignee d'autres enfans à la queue, qui ne cessent de crier autant que dure le sermon, & empescher tant les prescheurs que les assistans. Et puis il vient à faire comparaison du disner que donna nostre Seigneur à ces gens auec le disner des Limosins. Mais ie demanderois volontiers (dict-il) ou nostre Seigneur a appris à faire vn disner, ou vn banquet. Ie croy qu'il n'auoit point frequenté auec les frians de ceste ville, qui n'oublieront pas en vn banquet le boire auec la viande. Ce disner de nostre Seigneur estoit semblable au disner d'vn Limosin. Vous voyez aussi en Beausse & en Champagne qu'ils se mettront contre vn mur & tireront bien six liures de pain de leurs besaces, sans boire auec cela vne seule fois : voire mesme s'ils ont vne chopine de vin aupres d'eux, ils feront conscience de regarder qu'il y-a dedans. Les François ne font pas cela, & principalement les Picards : qui apres auoir payé leur hoste boiront bien encore du vin pour six patars. Et s'il y auoit vn petit pain de deux deniers sur la table, ce seroit vn coup de couteau pour celuy qui l'entameroit. Mais nostre Seigneur a faict auiourdhuy le disner d'vn Li-

mosin. Et vn peu apres, Ie croy (
il) qu'il estoit quaresme comme ma
nant, & que chacun prenoit du pc
tant qu'il vouloit. Or nostre Seig
premierement es noces auoit donn
vin seulement, & non du pain: ma
nant du pain seulement, & non du
En quoy il monstra bien sa grande
dence: car il tenoit table ronde à
venans. Il n'est point dict au texte
vierge Marie y fust: & ie croy
ell'y eust esté, ell'eust dict à son fils
me es noces, (au 2. chap. de S.
Ils n'ont point de vin. Helas mo
quant à rassasier tant de gens, vo
estes tresbien venu à vostre honneu
voy qu'ils mangent de si bon cou
toutesfois le principal leur defaut: ils
point de vin. La vostre merci: ils
bonne mine, mais cependant ils
point de vin à boire, ils n'ont po
quoy ils puissent tremper leurs morc
Et pourquoy nostre Seigneur ne s
point soucié du breuuage aussi bien
la viande? Ie respon, *propter aquar*
proximationem, miraculi maiorem decl
nem, sacramenti eucharistiæ præfigurat

belle herbe verde : & apres auoir mangé il leur eſtoit permis d'aller boire en la mer à tirelarigaud. Car il vſe de ce mot expreſſeement en ſon Latin entrelardé de François, parlant ainſi, *& poſt comeſtionem habebant licentiam eundi ad bibendum in mari* à tirelarigaud. I'ay bien voulu alleguer tout ce paſſage (combienque i'euſſe beſoin pour le preſent de l'endroit ſeulement ou il met ceſte comparaiſon) pour monſtrer encore plus amplement comment ils ſe iouoyent de la ſaincte eſcriture : de quoy nous auons deſia ci-deſſus veu pluſieurs exemples. Or cependant ie confeſſe bien qu'ils ont auſſi quelques comparaiſons ou ſimilitudes qui ſont plaiſantes ſans eſtre autrement profanes : comme quand Oliuier Maillard dit que les moines eſtans en leurs cloiſtres, ſont comme pois en leur eſcoce : depuis qu'ils en ſont ſortis, ſont comme pois en pot.

XVI. Aussi auoyent cela de bon les ſuſdicts preſcheurs, qu'ils n'eſtoyent point honteux de demander en leurs preſches leurs petites neceſſitez : mais aucuns auoyent en cela beaucoup meilleure grace que les autres, vſans d'equiuoques fort à propos, ou mots à deux ententes : comme celuy qui diſoit, En noſtre caue on n'y voit goutte, en noſtre grenier on n'y voit grain. En l'autre, Quand ie vins preſcher ici, i'eſtois phlegmatique, maintenant ie m'en retourne ſanguin : faiſant

vn'allusion entre Sanguin & sans gain. Et l'autre, La laine me faut (pourceque c'estoit alors qu'on tondoit les brebis) au lieu que les moins rusez entendoyent, L'alene me faut. Et à propos de la laine me faut, i'ay ouy faire le conte d'vn qui au presche auquel il prenoit congé, vint à dire que tout du long du quaresme il auoit bien regardé s'il verroit point vne qu'il cerchoit, mais iamais ne l'auoit peu apperceuoir. Et luy estant demandé le nom, il dict qu'il se terminoit en ette. Alors l'vn ayant demandé si c'estoit point Toinette, l'autre, Perrette, l'autre, Guillemette, il dict que non. On luy en nomma encore quelques autres ayans semblablement ceste terminaison en leurs noms: il dict que ce n'estoit pas vne de celles-la. En la fin quelcun luy demande si c'estoit point Iaquette: vous l'auez trouuee, dict-il: c'est Iaquette que ie vous demande.

XVII. MAIS il faut noter que souuent il y auoit de l'enuie entre les religions, & principalement entre les Cordeliers & Iacopins: & alors c'estoit à qui sçauroit si bien prescher qu'il ostast la chalandise à ceux d'vn autre pour la faire auoir au sien. Comme pour exemple vn Italien raconte en vn liure imprimé il-y-a douz' ans, qu'en vne ville de Sicile vn Cordelier en preschant fit a-croire à ses auditeurs que S. François tous les ans au iour de sa feste descendoit en pur-

purgatoire, & deliuroit d'iceluy toutes les ames de ceux qui faisoyent des aumosnes à ses freres. Les Iacopins (qui là sont appelez aussi Les freres de la vierge Marie) voyans que ceste opinion qu'on auoit de S. François estoit cause que l'eau ne venoit plus si bien à leur moulin que de coustume, se mirent à prescher que la vierge Marie, comme celle qui auoit plus grande charité & autorité que S. François, ne laissoit point, comme luy, les deuots & bienfaisans à ses freres, demeurer vn an en purgatoire, mais sept iours seulement, pour le plus long temps. Car vn chacun samedi, qui est le iour à elle dedié, elle descendoit en purgatoire pour deliurer tous ceux qui auoyent faict des aumosnes à ses freres. Lesquels auertissemens furent cause de les faire retourner en credit, & estre mieux achalandez que iamais. Et à propos du purgatoire, i'ay faict ci-dessus vn conte qui conuient tresbien ici, d'vn certain beaupere qui preschoit à Bordeaux que quand on donne pour les trespassez, les ames oyans le son de l'argent qui fait Tin tin, en tombant dedans le bassin ou le tronc, en reçoiuent si grand'ioye qu'elles se mettent à rire, & font Ha ha ha, hi hi hi. Aussi appartient ici le conte que i'ay faict d'vn curé Sauoisien (si i'ay bonne memoire) qui preschoit qu'Abel alloit tous les iours à la messe, & payoit tresbien les dimes

au curé, voire du plus beau & du meilleur : au lieu que Cain ne tenoit conte de faire ni l'vn ni l'autre. Quant à ceux qui preſchoyent quelques propoſitions ou quelques miracles qui ne tendoyent point directement à faire venir l'eau au moulin, (comme quand Picard preſchoit entre les louanges de la virginité, que S. Paul & S. Barbe, pource qu'ils eſtoyent vierges ne ſaignirent que du laict quand on leur coupa la teſte) il-y-en-a aſſez d'exemples en diuers endroits de ce liure : & meſmement quant aux moyens de faire venir l'eau au moulin, il en ſera parlé ci-apres.

XVIII. Or combien familierement ils preſchoyent, nous le pouuons congnoiſtre par ce que dict meſſire Adrian Beguin curé de S. Germain de Noyon à ſes paroiciens en vn profne, Mes amis vous aurez patience pour ceſte fois-ci, à cauſe que ie ſuis prié au diſner chez monſieur le maiſtre à manger d'vn cochon : autrement par l'arme du bon ſiu men pere vous dirois rouge rage-enragee. Et vn autre curé au bourg en Querci parmi ſon profne parlant du Mardi gras, autrement dict Qareſme-prenant, ou Quareſm'entrant, recommanda à ſes paroiciens ces trois bons ſaincts, S. Panſſard, S. Mangeard, & S. Creuard.

XIX. Encore monſtroyent-ils bien plus grande familiarité quand ils ſe mettoyent

toyent ſur le propos des femmes : ce qu'ils auoyent accouſtumé de faire en certains paſſages des euangeliſtes : & notamment ou il eſt dict que Ieſus Chriſt apres eſtre reſuſcité ſe fit voir premierement aux femmes. Car alors il n'y auoit ſornette qui ne fuſt dicte du babil des femmes : à cauſe duquel il s'eſtoit adreſſé premierement à elles, ſçachant que le bruit ſeroit bien pluſtoſt ſemé par tout, que s'il s'addreſſoit aux hommes. De ma part i'ay bonne memoire de m'eſtre trouué en quelque ſermon ou ceſt argument fut traité bien au long & iuſques à faire rougir toutes les femmes qui n'auoyent perdu leur honte. Et depuis i'ay ouy parler de pluſieurs autres ſemblables. Aucunesfois auſſi ils exaltoyent les femmes pardeſſus les hommes en ce qu'il n'auoit faict à aucun homme tel honneur qu'à la vierge Marie. Mais vn certain beau-pere les accouſtra bien vne fois en vn ſien ſermon : & ce contre leur eſperance. Car ayant pris pour ſon theme, ces mots du dernier chapitre de l'euangeliſte S. Luc, O fols & tardifs de cueur à croire, (ſans aiouſter le reſte : comme leur couſtume eſtoit de couper les ſentences de la ſaincte eſcriture, ainſi que bon leur ſembloit), il ſe mit à deſchiffrer le grand deshonneur que receuoyent ici les hommes, & qu'en toute la ſaincte eſcriture ne ſe trouuoit point telle iniure auoir eſté dicte aux

 fem-

femmes. Et encore si nous regardc
quels hommes a esté dicte ceste-ci
esté aux principaux de l'eglise. Et
tr'autres choses qu'il allegua pour l'
neur des femmes, fut, qu'il n'y au
petit village ou si on alloit demand
maison de la sagefemme, on ne la n
trast: mais en quelque lieu qu'on a
on auroit beau demander la maiso
sage homme. Et apres auoir donné
femmes plusieurs autres titres d'hon
que n'auoyent point les hommes,
gnoissant à leurs contenances qu'ell
prenoyent grand plaisir, & com
çoyent à regarder les hommes par d
l'espaule, Toutesfois (dict-il) ne
en orgueillissez pas trop: car ie vou
rois bientost rabaissé vostre caquet.
n'eust pas plustost acheué le mot,
commança, Premierement il-y-a vn
ligion de bons hommes, il n'y en a p
de bonnes femmes. Et puis Seco
ment, Tiercement, &c. sans oublie
cun des propos dont les bons gos
font la guerre aux femmes.

XX. ENCORE n'auons-nous-pas
dict: car ces vilains prescheurs (& p
cipalement ceux qui estoyent dicts be
peres) ne tenans comte de la leçon
leur est donnee, *Si non castè, tamen*
tè (c'est à dire, Si non chastement
moins cautement) souuent en chaire
loyent si gras qu'il sembloit estre quel

non pas de prescher la parole de Dieu, mais de celebrer les bacchanales en presence de Margot & Alizon. Lesquels noms ie pren de Ian Menard : qui ayant esté long temps de l'ordre des Cordeliers, & grand zelateur d'iceluy, voire iusques à le defendre de bec & d'ongles, & en fin Dieu luy ayant faict la grace de congnoistre l'abus, s'en retira, & alors composa vn liure appelé Declaration de la regle & estat des Cordeliers, ou il descouure quelque peu le pot aux roses : & entr'autres choses escrit qu'outre ce qu'il faloit pour la pension du conuent de Paris, on demandoit tant souuent argent pour auoir habillemens, liures, papier, ancre, pour la despense faicte en maladies &c. qu'il en demeuroit assez pour visiter le pannier verd pres des Iacopins, & autres tauernes & maisons secrettes : & là on trouuoit des habillemens de toutes sortes que les galans prenoyent pour aller visiter Margot & Alizon : & pour aller iouer à la paume auec des dames desguisees, voire femmes des seigneurs qui ne faisoyent point de residence en leurs maisons. Il adiouste aussi ceci auoir esté faict à Paris, que les Cordeliers auoyent ioué quelques parties à la paume, à la condition que ceux qui gangneroyent, choisiroyent les premiers entre les dames : & celles d'entre les dames qui gangneroyent, choisiroyent les premieres entre les

les Cordeliers. Mais pour retourn
mon propos, ces beaux peres ne faiso
conſcience d'vſer de tel language en p
ſermon qu'ils euſſent vſé en plein
deau. Surquoy ie ſçay pluſieurs ren
tres qu'aucuns pourroyent trouuer
plaiſantes, mais (comme i'ay deſia
uent proteſté) ie m'abſtien volontier
recit de telles choſes, tant que ie p
pourcequ'à la verité, c'eſt aſſez, &
auec, que l'air & la terre en ayent
vne fois empuantis. Et quand on n'au
autres exemples de telle vilanie que
mots qui ſont recitez par la roine de
uarre derniere defuncte en la Nouuelle
proferez par vn Cordelier en preſch
mon dire ſeroit aſſez confermé. Et p
monſtrer qu'il ne ſe ſoucioit guere
ſcandale qu'il donnoit par ſes propos
cifs, Or ça (dict-il) mes belles dam
tantoſt en caquetant parmi les com
res, vous demanderez, Mais qui eſ
maiſtre frere qui parle ſi hardiment? (
quelque bon compagnon. Ie vous d
mes dames, ie vous diray : ne vous
eſtonnez-pas, non, ſi ie parle hardime
car ie ſuis d'Aniou à voſtre comma
ment. Et comment euſt-il eu peur
donner ſcandale, quand meſmes il ſe
qua de ceux qui ſe ſcandalizoyent de l
diſant, Eh dea meſſieurs & meſdame
S. Martin ie m'eſtonne fort de vous,
vous ſcanlizez d'vne choſe qui eſt m

que rien , & tenez vos contes de moy par tout , & dites, C'eſt vn grand cas : mais qui l'euſt cuidé que le beau-pere euſt engroſſi la fille de ſon hoſteſſe? Vrayement (dict-il) voila bien dequoy s'esbahir, qu'vn moine ait engroſſi vne fille: mais venez-ça belles dames, ne deuriez vous pas bien vous eſtonner d'auantage ſi la fille auoit engroſſi le moine? Voila que contient en ſomme ladicte Nouuelle. Or qui voudra exemples des faicts conſonans à ces paroles, il en trouuera cideſſus au chapitre qui traite de la paillardiſe des gens d'egliſe.

XXI. I'auois deliberé de mettre ici fin à ce chapitre: mais ie fay conſcience d'omettre vne petite hiſtoire qui vient fort bien à propos de ces graſſes paroles dont ces graſtondus vſoyent en chaire : a-fin qu'on ſçache qu'ils ne ſont iamais deſgouſtez, ni ne perdent courage, non pas meſme quand ils ſont parmi les treſpaſſez. L'hiſtoire eſt racontee par vn qui a faict des annotations ou apoſtilles ſur l'extraict de l'Alcoran des Cordeliers , homme digne de foy : & eſt couchee en ces propres mots, Quant à moy, puiſqu'il vient ici à propos , ie diray ce que i'ay veu à Paris. C'eſt que les quatre mendians eſtans appelez pour enterrer vn corps, le tour des Cordeliers eſtoit de chanter à haute voix leur *Requiem* & *Libera*, leſquels s'en aquittoyent gayement: car la proye leur de-

demouroit. Cependant les trois autres troupeaux de caymans deuiſoyent à plaiſir : entre leſquels ie vi (en deſcendant d'vne maiſon) deux Auguſtins ieunes & ver-galans, qui s'entretenoyent par la main, & chantoyent.

Brunette ſuis, iamais ne ſeray blanche.



CHAP. XXXVII.

Du ſubtil ſçauoir & de la ſubtile doctrine des ſuſdicts preſcheurs, ou des profeſſeurs de theologie de la meſme eſchole. Item, des ſubtiles traditions des regles de S. François, S. Dominique, & autres.

NOvs auons parlé ci-deſſus des preſtres & moines du tout ignorans, & auons produit quelques exemples de leur ignorance : auſquels on en pourroit aiouſter pluſieurs autres, & celuy pour le moins d'vn François valet d'vn Eſcoçois : lequel François eſtant interrogué en Latin par l'eueſque qui le deuoit paſſer preſtre, penſa que ce language Latin eſtoit Eſcoçois, & pourtant luy fit reſponſe que ſon maiſtre entendoit bien Eſcoçois, mais non pas luy. Auſſi l'exemple de celuy qui eſtant in-

interrogué. *Quot sunt* (*r*) *septem sacramenta*, respondit *Tres: aspergillum, thuribulum, & magnum altare.* Mais aussi il faut confesser qu'en recompense de cela aucuns ont esté fort subtilement sçauans, voire iusques à trouuer des subtilitez desquelles à grand' peine s'auiseroyent maintenant ceux qui ont bon esprit & bon iugement. Et premierement, s'il faut venir à leur langage, il est certain que plusieurs en ont parlé qui estoit cerché si loin que Cicero luymesme n'en auoit iamais ouy parler. Et puis ils ont amené ceste inuention de mistionner le Latin parmi le François (*s*) de si bonne grace qu'il est quasi impossible de s'ennuyer en les lisant. Et de ces deux points pourront tesmoigner quel-

(*r*) *Quot sunt* &c.) De ceci fut faite une Epigramme qui fait partie d'un petit Recueil imprimé à Rouen, *in* 16. en 1555. où le nom de l'Auteur de l'Epigramme n'est marqué que par les lettres initiales G. C. qui, sélon Mr. de la Monnoye, tom. 2. pag. 319. du *Menagiana* de 1715. pourroient bien désigner le Poëte Germain Colin. Ce Poëte fut en effet, pendant quelque tems de la Religion, sous le régne de François I. & ne changea dans la suite que par infirmité & après une longue prison, dont autrement il ne seroit jamais sorti que pour aller au supplice. Voiez Beze, Hist. Eccl. tom. 1. pag. 62. & 63.

(*s*) *Le Latin parmi le François* &c.) Il a été déja remarqué que ces Sermons, que nous n'avons qu'en Latin & en abrégé, ont été débitez avec plus d'etendue, & dans le langage maternel du Prédicateur.

quelques passages alleguez ci-dessus de Menot & d'Oliuier Maillard, à ceux qui n'auront pas leurs liures. Car ils voyent là les plaisans entrelardemens de ces languages, non sans quelque subtilité. Mais il-y-a vn troisieme point, c'est qu'ils ont exprimé des choses en leur Latin que tous les auteurs de la langue Latine n'ont sçeu exprimer : comme quand Oliuier Maillard dit, au fueillet 6. col. 3, *Primò venit ad primam in domo sua existentem, & percutit ad ostium, dicendo Trac trac trac:* (t) *& ancilla venit &c.* Car ie vous prie lecteur pensez-vous que Cicero ou quelque autre auteur de la langue Latine eust eu l'esprit ou la hardiesse de latinizer ce gentil petit mot *Trac*, qui est de si bonne grace, & exprime si bien ce qu'on veut dire ?

II. OR n'est-ce pas tout : car ils ont voulu sçauoir rendre si bonne raison de chasque parole qu'ils disoyent, qu'ils ont laissé passer bien peu de mots sans sçauoir leurs etymologies : de sorte qu'ils en ont trouué de si subtiles qu'on ne s'en sçauroit assez esbahir. Et pour commancer par AVE, qui est celuy maintenant qui penseroit sous ce mot estre caché vn tel secret que nous trouuons en plusieurs prescheurs &

(t) *Dicendo*, Trac trac &c.) Ne seroit-ce point là proprement *le* Triƈtrac *des fréres frapars* de Rab. 2. 7. No. 111. Les Quêteurs *frappent* aux portes, & souvent ces Quêteurs sont de vrais *fréres frapars*.

theologiens d'alors, & nommeement ei Barelete, & en l'auteur des sermons intitulez *Dormi securè?* Barelete au fueillet 230. col. 1, *Ingressus Gabriel ad eam, dixit, Aue gratia plena, Dominus tecum. Ab A (quod est sine) & Ve, culpa: Immunis à triplici Ve: de quibus Apocal.* 12. *Ve ve ve habitantibus in terra.* Autant en dit l'autre que ie vien de nommer, en son cinquieme sermon, qui est *De conceptione beatæ Mariæ virginis.* L'habilité n'a esté guere moindre en l'anatomie de ce mot SACERDOS, qui nous est ainsi depeinte au liure intitulé *Stella clericorum, Quinque enim sunt dignitates sacerdotum præ cæteris. Primò dicitur* SACERDOS *quasi sacris dotatus, scilicet sacris ordinibus: quia ipse est in summo gradu qui est sacerdotum. Secundò* SACERDOS, *quasi sacris deditus, id est sa-ramentis, ad sacrificanda sacramenta: nam ipse sacrificat sacrosanctum corpus Domini um verbis, signis, prodigiis, & cætera sa-amenta. Tertiò dicitur* SACERDOS *quasi ns sacra. Dat enim baptismum, confessio-m, pœnitentiam, indulgentiam, eucharis-m, benedictionem, & extremam vnctionem. artò dicitur* SACERDOS *quasi sacra do-r: docet enim verba sancti euangelij & ar-los rectæ fidei. Quintò dicitur* SACER-s *quasi sacer dux, quasi ducatum præbens ter populo ad regna cælorum, verbo sa-doctrinæ & vitæ bono exemplo. Vnde us,*

Sacris doctus & sacris deditus, atque
Sacra docens, sacra dans, & dux sacer,
esto SACERDOS.

III. ET dedans DOMINICVS qui deuineroit non plus qu'on y eust trouué tout le mystere qui s'ensuit? *Dicitur Dominicus* (dit Barelete, au fueill. 191. col. 4.) *quasi totus Domini: vel Dominicus, quasi custos Domini: Vel Dominicus, quasi à Domino custoditus.* Et à FRANCISCVS que luy a-on trouué au ventre? Escoutons que dit sa legende, *Franciscus dicitur à ratione securitatis, ex virtute & operum perfectione & honestatis in conuersatione. Aiunt enim franciscos dici quædam signa instar securium quæ Romæ ante consules ferebantur, quæ erant in terrorem & securitatem.* Il est vray qu'elle met plusieurs autres etymologies, mais ceste-ci est là tenue pour la plus seure. Or n'est-ce pas en ces noms seulement qu'on voit telle subtilité, mais en tous les noms des saincts du liure intitulé La legende doree, ou Les legendes dorees. Comme, GREGOIRE est dict de Grex, qui est à dire assemblee, & de Goire, qui est à dire prescheur. Item, KATHERINE est dicte de Katha, qui est à dire Tout, & de Ruyne, c'est à dire trebucheure, Katherine est autant à dire comme vniuerselle trebucheure: car l'edifice du diable trebucha du tout hors d'elle. Item, QVINTIN est dict de cinq: & de

de *Teneo tenes*, c'est à dire Tenir : & vaut autant à dire comme Tenant cinq choses. Que si quelcun respond qu'il ne se faut esmerueiller si les anciens Latins n'ont parlé de ces etymologies, veu que ces mots n'estoyent en vsage, ie leur repliqueray que la subtilité de ces personnages n'a esté moindre es mots de l'ancien language Latin : tesmoin ce mot MVLIER, etymologizé *quasi Mollis aer*. C'a esté aussi vne fort subtile inuention, de trouuer en Latin l'etymologie des mots Grecs & Hebrieux, comme ci-dessus nous auons monstré de *Presbyter* & de *Diabolus*, & de *Iesus*.

IV. IL faut venir aux subtilitez qui consistent en choses plus grandes. Quels cerueaux pensons-nous qu'ayent eu ceux qui ont forgé tant de belles questions qui ont esté mentionnees ci-dessus : Que dirons-nous aussi de leur industrie quant à exposer la saincte escriture, voire quant à la sçauoir si bien manier que d'en faire comme de cire, ainsi qu'il a esté monstré parcideuant ? Nous auons veu aussi combien ils estoyent subtils à deuiner plusieurs choses dont la sainct' escriture ne fait aucune mention. Outreplus ont esté produits quelques exemples de leurs ingenieuses comparaisons, & des braues argumens qu'ils faisoyent. Et encore si on veut prendre la peine de fueilleter les

liures ou tout ceci a esté pris, on y trouuera bien autre chose. Comme (pour exemple) quand Menot fait passer Iesus Christ par tous les douze signes du zodiaque, (au fueillet 48. col. 3.) c'est encores vne sorte de subtilité que nous n'auons point veue es passages alleguez cidessus. Mais ils ont eu l'esprit encore bien plus agu en quelques autres contemplations : comme quand par icelles ils ont trouué es deux cornes des mitres episcopales le vieil & le nouueau Testament: quand au capluchon des moines ils ont trouué simplicité & innocence: quand aussi ils ont trouué autres choses semblables, que nous verrons tantost.

V. Et s'il faut venir iusques aux expositions mystiques de tous les ferremens & de tous les tourdions de la messe, ne faudra-il pas confesser que la-dessous y-a de la subtilité si grande que les meilleurs esprits & meilleurs iugemens du monde sont ceux qui y entendent le moins? Car n'est ce pas bien subtilizé que de faire iouer à vn mesme homme en messatizant, vint ou vintcinq personnages? à-sçauoir de Christ, & de la vierge Marie sa mere, de tous les apostres, & nommeement du traistre Iudas: du larron pendu, du centurion, du publicain, & autres? Et comment peut-il representer tant de personnes? Vne partie auec des seules croisades. Car

no-

notamment par vne des croisades qui se font sur l'hostie & vne de celles qui se font sur le calice separeement, il ioue deux personnages, de Christ & de Iudas. Par trois autres qui se font auparauant il represente le Pere, le sainct Esprit, & ledict Christ, estant par soy & par eux liuré à la mort. Mais ce seroit peu de chose si c'estoit ici tout le secret des croisades: escoutons donc. Apres ces deux croisades faictes ainsi separeement, & apres que le croisadeur a estendu ses bras (en quoy il figure Christ estendu en croix) & qu'il a leué son hostie en haut pour la faire adorer (ce qu'ils appellent leuer Dieu) par les trois croisades qu'il fait, l'vne surl'hostie, l'autre sur le calice, la tierce sur soymesmes, il ioue le personnage des trois estats, à-sçauoir de ceux qui sont au ciel, en purgatoire, & en terre. Et quant aux cinq croisades qui viennent apres les trois premieres, outre ce que de ces cinq les deux, estans separeement faictes l'vne sur l'hostie, l'autre sur le calice, ont telle signification que nous auons dict: toutes ensemble signifient encore beaucoup d'autres choses: & premierement les cinq iours d'interualle depuis le iour des rameaux iusques au iour de la passion: apres les cinq playes de Christ, deux aux pieds deux aux mains, & vne au costé dextre. Encore n'est ce pas tout, car de ces cinq les trois premieres qui

subtilitez & si profondes, quels
lizemens doiuent estre sous tous
engins; sous tout leur equippage,
tous leurs vireuoustes, sous le fr
ment d'estomach, & sous tout le
te d'vne si belle & si plaisante
rie, singerie, ou mommerie. Or
plus est) chacun a eu des reuelation
ticulieres quant à ces subtilizations:
chacun des alcoranistes de la messe,
me Titelman & Gabriel Biel, Br
item vn certain Philo, & autres. Ca
be du prestre messatizant declare la
uersation de Iesus Christ en sa chai
lon aucuns: & selon les autres, la
té de son corps incarné au ventre
vierge: & selon les autres, la
blanche presentee par Herode à C

les Iuifs se moquans de luy en la maison de Caiphe le souffleterent: aucuns pensent qu'il signifie la diuinité de Christ cachee sous l'humanité: aucuns disent qu'il tient la place de l'ephod Iudaique. Ie laisse la zone, le manipule, l'estole, qui sont aussi diuersement interpretez. Quant au feu & cierge allumé, aucuns disent qu'il nous figure Christ, comme estant le feu qui consume la rouilleure de nos pechez: les autres sont d'opinion que le feu signifie le feu de charité enuironnant le peuple Chrestien: & le cierge allumé, la lumiere de foy, & la ioye de la venue & incarnation de Christ. La patene aussi figure selon le iugement de quelques-vns, la diuinité de Christ, aussi bien que l'amict: selon aucuns elle figure autre chose. Item, le *Gloria in excelsis*, estant prononcé de voix douce & basse, represente (selon aucuns) la voix puerile & beelante de Iesus Christ estant encores au berceau: & selon quelques autres docteurs, il represente quelqu'autre chose. Mais quelle subtilité sçauroit-on demander plus grande que ceste-ci, d'auoir songé que dit le prestrot messatizant alors qu'il ne sonne mot? Bref c'est vn abysme de subtilizations: & y-a-bien d'auantage, c'est que ie ne parle que de la farce qui se ioue à vn personnage: or ie vous laisse penser que c'est de celle qui se ioue à trois, à sçauoir quand le mes-

ſatizant ha pour compagnons le (
& ſoudiacre. Car quand il n'y auroi
ceci d'auantage, que le diacre, (
Titelman) quand il ioue ſon roulc
chantant quelque paſſage decoupé (
uangile, & ſe tournant vers aqu
(c'eſt à dire vers le north) dechaſ
ſa croiſade tous les diables aquilon
cela ne ſeroit-ce pas vn vrayement
trueux myſtere? Mais ie ne pourſu
plus auant ces ſubtilitez, de peur (
re venir enuie à quelque lecteur de
ure de ſe mettre de la confrairie de
ſatizans. Et pour concluſion dira
ſeulement, que les miſomeſſes ap
ront ceſt acte comme ils voudront
farce, ou ſingerie, ou mommerie (
me il-a eſté dict) ou baſtelerie, o
celerie: mais ſi faudra-il qu'ils conf
en la fin que iamais Pythagoras n'eu
prit par ſes myſteriaux nombres d'inu
vn ſi plaiſant & ſi proufitable ieu
n'eſt-ce ſans cauſe que i'allegue P
goras: car outre ce que nous ſçau
philoſophie Pythagorique auoir eu
ques traits de ſubtilité ſemblable,
voyons au liure intitulé La confo
de S. François auec Ieſus Chriſt, P
goras eſtre nommé le premier entr
philoſophes, l'exemple deſquels
Chriſt a enſuiui à bon droit, quant
uoir des diſciples: au fueillet 43 de
preſſion ſuſdicte, *Dubium eſt iſtud*

Dominus noster Iesus Christus decenter fecit Apostolos eligendo, & discipulos habere speciales volendo: quia videretur melius fore habere multos quàm paucos, & omnes quàm aliquos speciales. Respondetur quòd Dominus decentissimè fecit, primò volendo habere discipulos. Ratio prima: quia quum esset virtuosissimus, aliquos ipsius adinstar aliorum imitatores habere debebat. Pythagoras, Plato, Socrates, Aristoteles (& sic de aliis) Iohannes Baptista, habuerunt discipulos: quare ipse à fortiori.

VI. TOUTESFOIS ie trouue les allegories du liure intitulé Quadragesimal spirituel estre beaucoup plus miraclifiquement subtiles & procedees de plus gaillards cerueaux. Lequel Quadragesimal spirituel autrement dict Quaresme allegorié fut rimprimé à Paris l'an 1565, (v) & ce auec la reueue & correction de deux venerables docteurs en la faculté de theologie à Paris. Duquel i'extrairay ici quelques passages par lesquels le lecteur pourra aiseement faire iugement de tout le liure. Parlant donc l'auteur au premier chapitre de la salade qui se mange en quaresme à l'entree de table, il dit, Pour parler spiri-

(v) *Rimprimé à Paris l'an 1565.* &c.) En 1521. Jean Saint Denis avoit imprimé *in* 4. ce livre-là. Le titre en est dans cette prémiére édition: *Le Quadragésimal Spirituel*, ou la *Salade du Caresme.*

rituellement, par ceste salade qui est faicte de diuerses choses, & qui met les gens en appetit, pouuons entendre la parole de Dieu, qui nous doit donner appetit & courage. Vn peu apres, Par l'huile de douceur & le vinaigre d'aigreur (qu'on met par equippollent autant de l'vne que de l'autre, dedans la salade) nous pouuons entendre la misericorde de Dieu & la iustice.

VII. Au chap. II, Apres la salade les feues frittes viennent à la bouche, par lesquelles nous deuons entendre nostre confession. Quand lon veut bien faire cuire les feues, on les met deuant tremper: autrement pas ne cuiront de bonne sorte. Si nous nous voulons amender & corriger de nos fautes, pas ne suffit seulement se confesser à l'aventure, comme font aucuns, mais est licite premierement mettre tremper en l'eau de meditation sa confession, en distinguant toutes ses offenses de degré en degré. Vn peu apres, Lon ne fait pas cuire dix ne douze feues, mais toutes celles qu'on veut manger. Aussi ne faut-il pas seulement tremper, c'est à-sçauoir mediter à dix ou douze pechez, ni à dix ou douze iours: mais à toutes les offenses qu'on a commises & à tout le temps qu'on a vescu, s'il est possible d'en souuenir.

VIII. Au chapitre III, Le pois passé

ſé n'eſt pas à oublier, mes dames : vous le ſçauez ſi bien faire qu'il eſt friant & de bonne comeſtion. Par le pois paſſé autre choſe ne chante noſtre flute d'allegorie, ſinon la vraye contrition du cueur, qui eſt vne des parties de penitence. Notez que le pois ne cuit pas bien de l'eau du puis ou de fontaine : mais on le fait cuire de l'eau de la riuiere : qui ſignifie quant au ſens ſpirituel que la vraye penitence ne peut bien cuire, c'eſt a-ſçauoir eſtre parfaicte de l'eau du puis ou fontaine, qui repreſente les larmes d'attrition. Mais qui bien veut le faire cuire : luy eſt neceſſaire prendre de l'eau de riuiere, c'eſt à noter de vraye contrition. Par l'eau du puis qui point ne court, eſt entendu attrition, & par l'eau de la riuiere, contrition. Parainſi diſent les docteurs qu'il y-a bien difference : car attrition n'eſt pas certaine, ne n'en cuit bien le pois ſpirituel : mais contrition eſt certaine, qui fait bonne decoction du pois de penitence. L'eau de riuiere qui ſe mouue, court & flue, moult eſt valable pour faire cuire pois. Ie dis qu'il faut auoir contrition de ſes pechez, & prendre l'eau courante : c'eſt à-ſçauoir les larmes du cueur, qui doiuent courir, mener & venir iuſques aux yeux.

IX. Au chapitre IIII. La puree moult eſt à louer, & eſt vne choſe qui moult bien pare les diſners de Careſme. La puree

ree ſe paſſe par l'eſtamine : par laquelle deuons entendre le propos de ſoy abſtenir de peché.

X. Au chapitre v. Apres la comeſtion de la lamproye, lon ſe prend au poiſſon. Ie trouue que la lamproye deuant tout autre genre de poiſſon eſt bien nutritiue, parquoy i'ay voulu comparer reſtitution à ce poiſſon. Aucuns ſont qui diront parauenture qu'ils n'ont aſſez argent pour acheter ceſte lamproye. Communeement les lamproyes ſont cheres : il eſt vray, mais elles ſont bonnes auſſi. Si vous voulez manger de ceſte noble lamproye, qui eſt la remiſſion de vos pechez, c'eſt a-ſçauoir l'amour de Dieu, ſi la faut-il acheter, nonobſtant qu'elle ſoit bien chere : vous ne l'aurez point pour demi franc, demy eſcu, ou vn franc, vn eſcu : mais il eſt bien force de bailler tout l'argent, les biens & autres choſes que vous retenez ſans raiſon de voſtre prochain. Il faut tirer ceſt argent de voſtre bourſe pour en faire reſtitution : pareillement toute rancune du coffre de voſtre cueur : ou vous ne mangerez-ia ceſte lamproye dignement auec ſon ſang, duquel eſt faicte la bonne ſauce, c'eſt à-ſçauoir le merite de la paſſion.

XI. Au chapitre vi, Par le ſaffran, qui doit eſtre mis en tous les potages, ſauces & viandes quadrageſimales, i'enten la ioye de paradis, laquelle nous deuons pen-

:r en toutes nos operations, odorer,
ortir. Sans le saffran nous n'aurons
s bonne puree, bon pois passé, ne
e sauce : pareillement sans penser aux
de paradis ne pouuons auoir bons
ges spirituels.
[I. Au chapitre vii, Les orenges
bonnes aussi en Caresme selon les
cins. Par l'orenge i'enten la charité
deuons auoir enuers Dieu, qui est
denotee par l'orenge quant à la cou-
& quant aux grains mussez dedans.
uit est de couleur punique, c'est à-
rir iaune, tirant sur le rouge, qui
ie charité en l'escriture saincte. Ceste
té deuons auoir en Dieu, l'aimer de
nostre courage : ou autrement tou-
os operations ne sçauroyent proufi-
Si linguis hominum loquar & angelo-
: *charitatem autem non habeam, nihil*
Par les grains qui sont enclos en l'o-
, i'enten les secrettes aumosnes. Vn
pres, Les grains de l'orenge nous re-
trent, qui sont mussez dedans, la pom-
e charité. Parquoy ie di (& est vray)
Dieu aime fort ce noble fruit. La
eur luy en plaist : fais luy en donc
nt. Le goust en aime l'ame : donne
n à manger à ton disner spirituel.
III. Au chapitre viii, Mes dames
sçauez qu'il n'est chose plus honnest
dans la main d'vne femme qu'vn beau
uet. Ce mois de Mars est ouurier de
pre-

presenter les beaux bouquets : car communeement en Mars croist la belle violette de couleur celeste, d'azur & de pers. Voulez-vous porter durant ce caresme, pareillement en tout temps vn beau bouquet qui vous donnera bonne odeur? prenez la violette de Mars. C'est à-sçauoir la vertu d'humilité : car ie vous asseure que c'est vne vertu qui moult plaist à Dieu, & à l'ame proufite. La violette de Mars &c.

XIV. Au chapitre IX, Les pruneaux sont aussi necessaires pour faire le disner bien complet : pourtant il en faut auoir. Par ces pruneaux, qui sont noirs & de bonne substance, i'enten les abstinences de peché, mortification de la chair, & ieusnes corporels.

XV. Au chapitre X, En apres pour vn autre mets l'on appose sur la table des figues, qui sont moult bonnes & proufitables : car elles tiennent l'estomach fort & de bonne odeur. Par ces figues pouuons entendre la memoire de la saincte passion de Iesus Christ, qui est vne chose qui tient l'estomach fort & de bonne disposition contre toutes tribulations, tentations, ennuis, labeurs, melancolies, & qui fait bonne odeur.

XVI. Au chapitre XI, Ce n'est pas tout pour bien se rassasier en caresme: car il faut encores manger les amendes. Les medecins disent que les amendes ame-

res

ınt plus proufitables que les douces ;
ıoy ie veux de ceux-ci parler. Ie di
nonobſtant que les amendes ſoyent
es, ſi n'en faut-il pas laiſſer à man-
Il-y-en-a qui prennent les douces
iſſent les ameres : elles ne ſont pas
ufitables. Ce qui n'eſt pas bon à la
he, peut eſtre bon au cueur. Par ces
ıdes ameres i'enten la memoire de la
, du iugement & des peines d'enfer,
oiuent accompagner noſtre diſner en
me.

VII. Au chapitre XII, Le miel eſt
choſe precieuſe pour les dames ſpe-
ment, lequel ſe mange en careſme.
hiloſophe dit que le bon miel eſt à
ſemblable. Par le miel ie n'enten au-
hoſe que la conuerſation celeſte, que
deuons auoir : meſmement au ſainct
s quadrageſimal, la conuerſation la-
le nous deuons auoir, doit venir, pro-
r & diſtiller du ciel, comme le bon
precieux.

VIII. Au chapitre XIII, Puis a-
le pain blanc, les eſchaudez, & le
, ne ſe doiuent en oubli mettre: car
le principal du diſner. Par le pain
vin pouuons entendre l'acquiſition
ioyes de paradis. Par les eſchaudez
entendons la foy que nous deuons
ir en vn ſeul Dieu createur du ciel &
a terre, qui eſt en trois perſonnes
nctes. Et ceci bien appert en l'eſchau-
dé

dé qui ha trois cornes: toutesfois les trois cornes ne sont qu'vne chose par essence de nature. L'on fait des eschaudez d'autre sorte, c'est a-sçauoir en forme de croissant, n'ayant que deux cornes, signifiant les deux substances qui sont en Iesus Christ, diuinité & humanité. Tout ceci deuons fermement croire, sur peine d'estre damnez: & le doiuent monstrer & apprendre les peres & meres à leurs enfans, predicateurs au peuple commun: & les maistres d'escoles à leurs disciples: mesmement au sainct temps de caresme, selon la similitude des eschaudez, qui en celuy temps aux ieunes enfans sont donnez à manger. Vn peu apres, Il est de deux manieres de vin, blanc & rouge. Le blanc signifie l'esperance qui est en Iesus Christ, & le rouge la charité qu'il nous a monstree quant à l'acquisition des gloires dessusdictes. Le pain duquel est faicte mention, a esté cuit au four de ceste charité, qui est son costé precieux, de l'amour d'humain lignage totalement embrasé. Retournons au vin, & congnoissons sa nature. Le vin outre ces deux couleurs est fort & sauoureux: aussi par la force pouuons entendre la charité de laquelle Dieu nous a aimez, tellement qu'il a mise son ame pour nous: & par la saueur, l'esperance qu'il nous a donnee de paruenir, si nous voulons bien ouurer & faire moderement lasus en paradis. Vn

peu

ıeu apres, Ce vin eſt de deux couleurs, ılanc & rouge. Parquoy il eſt dict, *Di-ectus candidus & rubicundus, electus ex nillibus.* Le blanc nous donne l'experien-ce d'aller en paradis: car il fait bon cou-age, iambes de vin & audace de ioyeu-eté: & le rouge fait le bon ſens, redui-ant en memoire que le precieux ſang de eſus Chriſt a eſté tiré tout rouge de ſon coſté pour noſtre ſalut. Ce vin eſt eſ-eu & choiſi entre toutes liqueurs. *Electus x millibus.*

XIX. Au chapitre XIIII, De ce vin deſſuſdict eſt faict le bon & ſauou-eux hipocras, claré, & pigment. Le Roy Salomon le fait & le vend, comme il eſt dict en ſes cantiques, *Dabo tibi vinum con-litum.* Le marchand & inſtiteur qui a bail-é les drogues, eſpices & confitures aro-natiques, eſt monſieur ſainct Paul, qui le loin comme vray marchand les a ap-portees, c'eſt à-ſçauoir de paradis. Par ces drogues, eſpeces diuerſes & mixtu-res precieuſes, comme ſucre, canelle, grene de paradis, cinamomum, & autres choſes delicates, nous entendons les di-uerſes eſpeces & multitudes des gloires de paradis, que ledict ſainct Paul appor-ta de là-ſus quand il fut raui au troiſieme ciel: & tant en apporta qu'oncques ne peurent renger en l'humaine boutique du cueur humain: comme il eſt dict, *Vidit arcana quæ non licet homini loqui, nec in*

cor hominis ascendit qua præparauit Deus diligentibus se. Monsieur sainct Paul vit des gloires en paradis & en telle multitude, sumptuosité & contemplation, que le cueur de l'homne ne les peut par meditation receuoir. Ces ioyes celestes vend l'apostre sainct au roy Salomon, vray apoticaire, c'est à-sçauoir à l'homme pacifique, cueur mansuet & contemplatif.

XX. Au chapitre XVI, A fin d'auoir bons potages, & viandes bien appareillees, il est requis auoir bons cuisiniers à gens de bien, seigneurs & marchands. Les bons cuisiniers qui nous doiuent seruir en caresme, sont les monitions de nos bons anges, inspirations & persuasions, ausquels nous deuons croire, specialement plus en ce sainct temps de penitence qu'en autre. Car plus ils nous inspirent adonc à bien faire qu'en autre temps, pourceque le diable plus malicieusement nous tente. Communeement l'on mange de plus de sortes de viandes en caresme qu'en autre saison, aussi deuons-nous plus manger, vser, & prendre des celestes monitions en ce temps, &c.

XXI. Au chapitre XVII, Les seruiteurs qui à table doiuent seruir en caresme, sont les exemples des martyrs qui ont souffert grande tribulation pour paruenir en gloire. Chacun nous sert en son office: Sainct Laurens presente le poisson & hareng rosti sur le gril: Sainct Ian l'euan-

uangeliste le poisson bouilli & maree : Sainct Denis & sainct Cosme presentent & offrent les pastez cuits au four : car ils ont esté mis en fournaises. Et plusieurs autres seruent de poisson frit : ce sont ceux qui ont esté mis & bouillis en poisles & chaudieres, pour le nom de Iesus.

XXII. Au chapitre XVIII, En caresme l'on nettoye la vaisselle, pots, verres & chauderons : l'on prend aussi blanche nappe sur table, pareillement sert-on de blanches seruiettes : & ceci est l'office des filles, chambrieres & ancelles. A l'imitation des vierges de paradis nous deuons nos vaisseaux (comme pos, verres & chauderons, c'est à-sçauoir nos cueurs) nettoyer : pourcequ'il n'est plus question qu'on face dedans la chair cuire, c'est à-sçauoir viure charnellement. Chasteté & mundicité doiuent mettre la blanche nape licitement, & estendre sur la table.

XXIII. Au chapitre XIX, Quand vne creature si a de toutes ces viandes mangé, il m'est auis que c'est assez competemment disné : parquoy plus ne reste que graces. Mais maintenant en lieu de dire graces à Dieu, l'on prend vn tablier, & fait-on les dez dessus courir. Les vns ne demandent que le ieu, & les autres prennent vn luc, & iouent quelques chansons dissolues, & tourdions & basses danses. Et aussi en lieu de graces & de l'honneur qu'on deust à Dieu faire, on fait honneur

au diable, qui a esté des ieux inuenteur. Sçauez-vous bien que signifie le tablier auquel vous iouez? Par ledict tablier que vous ouurirez apres que vous estes bien saouls corporellement, non pas spirituellement, est entendu enfer, qui sera ouuert apres que nous serons bien saouls de nos pechez & offenses : & lors les tables seront là demenees, trainees & traquassees l'vne sur l'autre, c'est a-sçauoir les ames tourmentees par diuers tourmens, denotez par les diuers lieux du tablier & divers mouuemens des tables qu'on met de lieu en lieu. *Transibunt ab aquis, niuium ad calorem nimium.* Diuerses sont les peines d'enfer, &c.

XXIV. Au chapitre xx, Quant est de ceux qui iouent du luc & chantent chansons dissolues en lieu de graces, pas n'est-ce chose raisonnable (ce m'est aduis) veu que chacun doit Dieu regracier des biens qu'il luy a donnez à son disner. Ie monstreray bien à ceux & à celles qui aiment les lucs & instrumens, de quel luc ils doiuent iouer. Or escoutez: Le luc ha sept cordes, & est creux: par les sept cordes les sept petitions de la patenostre peuuent estre notees, par lesquelles nous deuons bien Dieu remercier. Car le *Pater noster* est la plus belle mode d'oraison qui soit veue : car elle contient tout ce qui nous est necessaire. Pareillement les sept cordes signifient les

sept

ſept vertus, prudence, temperance, force, iuſtice, foy, charité, & eſperance: leſquelles nous deuſſions auoir, & prier Dieu nous les enuoyer, ou les autres ſept vertus qui oppoſent aux ſept pechez mortels, c'eſt à-ſçauoir humilité, dilection, abſtinence, diligence, liberalité, chaſteté & patience. Voila les ſept cordes que nous deuſſions ſonner deuant Dieu, en luy rendant graces & mercis durant le caresme. Par ce que le luc eſt creux, nous pouuons entendre que noſtre cueur doit eſtre creux & vague de toutes choſes, fors ſeulement de la reſonnance des bonnes penſees diuines, & celeſtes louanges. Le luc eſt creux, & ſi il n'y a choſe dedans que le reſonnement des cordes, qui quand & leſdictes cordes retentit: ainſi doit eſtre noſtre cueur creux, & n'y doit auoir choſe que la reſonnance des bonnes penſees & autres choſes deſſuſdictes. Le chant des cordes du luc, &c.

XXV. Au chapitre XXI, Comme ie voulois oſter la plume de deſſus mon liure pour le fermer, l'vn de mes neueux me dict, Dea mon oncle (dict-il) vous auez parlé de tout excepté de la dragee, laquelle vous oubliez. Il eſt vray, di-ie: lors ie reprins ma plume pour en eſcrire ce qui s'enſuit. Chacun n'ignore point que la dragee ſe gouſte ſus le ſoir, en lieu de ſoupper, quand il eſt ieuſne. Nous ſommes en temps de ieuſner ſpirituelle-

 ment:

ment : & pourtant si nous voulons ieusner, ie trouue qu'il fait bon au soir prendre la dragee, laquelle ie vous veux donner. Par la dragee spirituelle i'enten perseuerance de bien viure. Vne personne n'est pas reputee d'auoir ieusné le quaresme quand ell'en laisse deux ou trois iours, mais faut qu'elle ieusne toute la quarantaine. C'est à dire que pas ne s'uffit s'abstenir seulement aucuns iours de pecher, mais continuellement faut perseuerer en bien. *Qui perseuerauerit vsque in finem, saluus erit: qui verò non, condemnabitur.* Et pourtant qu'il est expedient perseuerer, ie compare perseuerance pour obeir, à ma fantasie, conuenablement à la dragee qui est ronde: car la rondeur signifie perseuerance, veu qu'vne figure ronde n'ha ne commencement ne fin : comme ceste lettre ci O, qui est de façon de dragee.

XXVI. LAISSANT le reste de ces subtilitez quadragesimales aux plus curieux qui auront desir d'apprendre d'auantage d'vne si belle science, (puisque i'ay enseigné le lieu ou on les trouuera) ie viendray aux subtilitez qui sont es regles de ceux qui s'appellent religieux, tant des caymans, ou besaciers, ou bribeurs, que des autres. Non pas que ie vueille entreprendre de parler des subtilitez de chacun ordre particulierement : mais il me suffira de dire vn mot en general de toutes, & puis particularizer sur quelcune d'icelles.

Il

Il faut donc noter quand nous voyons vn moine, ſoit blanc, ſoit noir, ſoit gris, ſoit enfumé, ſoit crotté, ſoit bien eſpouſſeté, qu'il n'y a ſi petite piece en tout ſon equippage ſous laquelle il n'y ait de la ſubtilité cachee. Mais comment eſt-il poſſible (dira quelcun) ſi on vient aux ſubtilitez des habits du tout contraires, qu'il n'y ait auſſi contrarieté en icelles? Pour exemple, ſi la ceinture de corde denote perfection, ne ſera-ce pas imperfection d'auoir vne large courroye auec des galantes boucles garnies de leurs gentils hardillons, comme l'ont les Auguſtins? Comment auſſi s'accorderont les ſubtilitez es couleurs contraires qu'ils portent? Et en quoy eſt-ce qu'ils ne diſcordent point les vns des autres outre cela? L'vn eſt nus pieds, l'autre eſt demi chauſſé, l'autre chauſſé du tout; l'vn porte des ſouliers feneſtrez pardeſſus, l'autre des ſouliers couuers pardeſſus: l'vn des ſouliers de cuir, l'autre des ſouliers de bois, dicts proprement ſabots. Item l'vn va à pied, l'autre va à cheual. Item, l'vn porte chaperon ou capluchon pointu, l'autre le porte rond: l'autre long, l'autre court. Item, l'vn n'ha qu'vn peu la teſte pelee, l'autre l'ha plus: l'vn audeſſus des oreilles, l'autre au deſſous: les autres n'ont du tout qu'vn petit floccon de cheueux. Item, les vns portent argent, les autres n'en portent point. Item, les vns mangent

gent de la chair, les autres n'en mangent point. Toutesfois ceux qui se vantent sçauoir subtilizer bien speculatiuement, cerchent les moyens d'accorder toutes ces diuersitez & contrarietez: mais ie crain que ce soit autant de peine perdue. Bien est-il vray que quant à aucuns points on les peut bien mettre d'accord: comme, quant à ce que les Iacopins portent le noir dessus & le blanc dessous, les Carmes au contraire portent le blanc dessus, le noir dessous, on peut respondre que tout ainsi que les Iacopins portent la liuree de la vierge Marie (car elle la reuela à S. Dominique) aussi les Carmes portent la liuree d'Elie & Elisee: & ainsi comme ceux-ci complaisent à leurs fondateurs en leur habit, ainsi ceux-la complaisent à leur fondatrice. Et puis s'il est vray que par la subtilization de la vierge Marie mesmement, la cape blanche signifie purité & virginité, voici qui s'accorde le mieux du monde, que les Iacopins soyent purs & vierges pardedans, les Carmes le soyent pardehors. Que si tout se pouuoit aussi bien accorder comme ceci, on n'auroit occasion de leur obiecter la diuersité qui est en leurs sectes: mais il-y-a de telles contradictions en quelques points, qu'il me semble que la meilleure response qu'ils peuuent donner pour fermer la bouche à toutes les obiections qu'on leur sçauroit faire quant aux diuer-

sitez

fitez ou contrarietez qui sont en leurs sectes, c'est de respondre que comme ils ne tiennent pas vn mesme chemin, aussi ne font-ils pas leur conte d'aller en vn mesme lieu, c'est à dire en vn mesme paradis. Or qu'ainsi soit qu'il y ait plusieurs sortes de paradis selon les moines, il appert par quelques passages du liure intitulé La conformité de S. François auec Iesus Christ. Pour le moins est-il à presumer qu'ils ont eu opinion qu'il y auoit vn paradis pour les mangeurs de chair, & vn autre pour les mangeurs de poisson.

XXVII. DEQUOI toutesfois laissant le iugement aux autres, ie particularizeray seulement touchant les subtilitez de la secte minorique, c'est à dire des freres mineurs, autrement dicts Cordeliers ou Franciscains, pourcequ'ell'est tenue pour la plus parfaicte, seule canonizee, mise au sixieme liure des Decretales ou Clementines. Mais comme ainsi soit qu'il y ait des subtilitez tant en leurs habits qu'en leurs façons de faire, ie ne parleray, quant aux habits, que de la corde & des brayes, pource que c'est là ou gist la plus profonde speculation. Premierement donc ceste corde toute entiere est subtilifiquement exposee perseuerance, pourcequ'on lie volontiers d'vne corde ceux qu'on craind qu'ils s'enfuyent: selon les speculatifs cerueaux est interpretee diligence, pourceque quand on est

ceinct, la robbe n'empesche pas tant de courir. Voila les allegorifiques significations de la corde toute ensemble : voyons maintenant que signifie chacun nœu à part. Le nœud d'embas qui traine souuent iusques en terre, mysterieusement declare leur obeissance. Le nœu du milieu, qui pour estre souuent manié est ordinairement plus mal-net que les autres, demonstre par vne mystique antiphrase, leur netteté & chasteté. Celuy d'enhaut duquel ils se serrent & lient estroitement, signifie leur estroite pouureté. Quant aux brayes, elles sont allegorizees diuersement : mais la plus commune opinion est qu'elles declarent la grande odeur du sacrifice d'obeissance, pource qu'elles sont communeement perfumees d'vne odeur horriblement forte.

XXVIII. Entre leurs façons de faire i'en choisiray aussi quelque nombre seulement : mais sans aiouster l'exposition des subtilitez, pourceque ie ne l'ay encore trouuee en aucun docteur. I'appelle leurs façons de faire les coustumes cerimoniales de leur ordre ou regle. Et d'autant que les susdictes brayes sont comme la plus belle rose de leur chapeau (soit pourcequ'elles seruent à engrossir les femmes, soit pour autre raison) ie commanceray par icelles. Il faut donc sçauoir qu'il est tresexpresseement & auec grandes comminations defendu aux Cordeliers

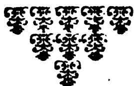
liers de n'aller ne venir, ne manger, ne dormir, ne prescher, ne dire la messe, sans auoir leurs brayes, comm'estans mystifiquement incorporees auec l'habit. Il est vray que quelquesfois se sentans fort escorchez par icelles entre les iambes, (comm'il auient en cheminant) ils les mettent pour quelque peu de temps en leurs manches. Audemeurant ce qui s'apprend en l'an de probation & auant qu'ils soyent profez, c'est à tenir le doit au cul du verre en beuuant, ou bien à le tenir des deux mains: à regarder en terre, à contrefaire les torticolles, à cacher les mains es manches, à faire chatemitiquement l'inclinabo en l'eglise & autre-part, en haussant le cul, & baissant la teste par egal contrepois: item à baiser la terre, s'agenouiller deuant les *patres*, quand on les rencontre, leur baiser la main, la corde, ou les pieds, s'il ne leur plaist de presenter la bouche. Ie laisse les choux qu'on fait planter aux poures nouices la racine contremont, les arbres morts qu'on leur fait arrouser, le gros os qu'on leur fait porter en la bouche: & plusieurs autres manieres de faire descrites par celuy-mesme dont i'ay tiré ces autres, asçauoir Ian Menard, en vn liure qu'il a intitulé Declaration de la regle & estat des Cordeliers. Lequel en pouuoit parler & escrire comme celuy qui auoit esté de cest ordre, mais par la grace de

Dieu

Dieu s'estoit descapluchonné, apres auoir congnu tant les subtilitez susdictes que plusieurs autres lesquelles il raconte.

XXIX. Au reste, lecteur, si d'auenture vous n'estes encore saoul de subtilitez, ou les aimez mieux en ryme qu'en prose, ie vous en ay aussi trouué: entre lesquelles est mentionnee aussi celle des mitres episcopales, dont i'ay desia parlé.

L'aube & le surplis blanc denote
Vie sans macule & sans note.
La mitre de deux pars cornue,
Science certaine absolue
Du vieil & nouueau Testamens.
Les gans, des sacrez sacremens
Sincere administration.
La crosse, saine attraction
Des brebis à vraye pasture.
La croix, les liures, l'Escriture,
Des humaines affections,
Auecque les afflictions,
Les auenemens signifient.
Voila ou caphars se confient
Par belles contemplations.



CHAP.



CHAP. XXXVIII.

Combien grandes richesses acqueroyent les gens d'eglise par les abus, du temps de nos predecesseurs, principalement: & combien estoit impudente leur auarice.

SI nous considerons de pres les abus esquels le clergé a entretenu nos predécesseurs, & entretient encores auiourdhuy plusieurs, nous trouuerons que tous ces abus, depuis le plus petit, iusques au plus grand ont serui à faire venir l'eau à leur moulin : & ce qui à bon droit nous semble inepte & hors de toute raison (pour ne dire bien pis) leur sembloit estre de bonne grace & fondé sur tresbonne raison, quand ils regardoyent le proufit qui leur en reuenoit. Et tout ce qu'on leur pouuoit alleguer aucontraire, estoyent autant de paroles perdues, pourcequ'on parloit contre leurs ventres, qui n'auoyent point d'oreilles : comme aussi n'ont les autres, selon le prouerbe ancien. Aussi pouuons-nous bien penser qu'ils auoyent tousiours cest ancien prouerbe deuant les yeux, *Lucri bonus odor ex re qualibet*, c'est à dire L'odeur du gain est

est bonne de quoy que ce soit, Ni ne faut douter que quand on se moquoit d'eux, en les appelant pilleurs de l'eglise (au lieu qu'ils se faisoyent appeler piliers de l'Eglise) mangeurs de crucefix, fesseurs de *requiem*, cafars, pates pelues, chatemites, loups rauissans, ils ne disent ce que dit en Horace l'auaricieux Athenien,

——— populus me sibilat, at mihi plaudo
Ipse domi simul ac nummos contemplor in arca.

Car desia du temps de nos predecesseurs ils commençoyent à estre moquez, comme aussi il sera monstré au chapitre suiuant. Mais il est certain que des lors ils estoyent plus effrontez que vieilles putains. Sur quoy il me souuient de ce qui fut dict il-y-a assez long temps par vn moine à Bloys, respondant à quelques vns qui se moquoyent de luy & de son ordre, Encore de long temps les secuîiers ne se feront tant moquez des gens d'eglise, que les gens d'eglise se sont moquez d'eux. Ce qu'il disoit ayant esgard aux abus esquels ils auoyent entretenu le poure monde si long temps, menans les hommes par le nez comme buffles. Il est vray qu'il ne parloit encore si outrageusement que le pape Leon dizieme, qui respondit au cardinal Bembe, luy alleguant quelque passage de l'euangile, Quelles richesses nous a apporté ceste fable de Ie-

Iesus Christ ! Or quant aux richesses, ce malheureux ne mentoit point : & eust parlé du tout vrayement, s'il eust dict, Quelles richesses nous auons acquis en abusant du nom de Iesus Christ ! De vray c'est vne chose incroyable combien grans ont esté les biens des gens d'eglise : veu ce que Baptiste Fulgose (au demeurant fauteur de la religion Rommaine) nous raconte d'vn nommé Pierre Riare, qui estant de l'ordre des freres mineurs fut faict Cardinal par le pape Sixte IIII. Car il dit qu'il ne se contentoit pas de porter en sa maison mesmement des robbes de drap d'or, & d'vser de couuertes de lict de drap d'or, mais iusques aux coittes de lict, il en auoit de drap d'or, & les autres estoyent de drap de soye. Il raconte aussi qu'à Romme il fit vn festin à Eleonore d'Arragon, qui passoit pour aller espouser le duc de Ferrare nommé Hercules d'Est, auquel il y auoit tant de sortes de mets, de viandes des plus exquises, qu'il dura sept heures : & de peur qu'on ne s'ennuyast, il faisoit iouer cependant diuers ieux. Aussi entr'autres magnificences vsa de ceste-ci, que à chacun nouueau seruice tous les seruiteurs prenoyent nouueaux habits. Toutesfois tout ceci n'est rien aupris de ce qu'il recite apres touchant la putain dudict cardinal, nommee Tiresie. Car il dit qu'il l'entretenoit publiquement en telle sumptuosité qu'il luy fai-

faisoit porter des souliers couuerts de pierres precieuses. Et si quelcun fait difficulté de me croire, lise ledict Fulgose au liure I X. chapitre I, qui est *De hominum luxu atque deliciis*, lequel parle comme d'vne chose qui de son temps estoit congneue à tous. Mais pour retourner au pape Leon, luymesme qui s'esmerueilloit des richesses que ceste fable (ainsi qu'il parloit) leur auoit apportees, combien les augmenta-il par vne seule croisade? En telle sorte qu'vn Cordelier Milanois nommé Samson, de l'argent qu'il y auoit gangné, offrit cent & vint mille ducats pour acheter le siege papal. Que s'il offroit cela, combien pensons-nous qu'il y auoit gangné d'auantage? Car il n'est pas croyable qu'il ne se vousist reseruer quelque bonne somme à tous euenemens. Et si les richesses des valets estoyent si grandes, quelles faut-il estimer auoir esté les richesses des maistres? Nonobstant lesquelles, nous voyons qu'ils ont verifié le susdict prouerbe ancien (s'accordant à l'opinion des plus vilains auaricieux) L'odeur du gain est bonne, de quoy que ce soit: voire verifié mieux que iamais le fut, quand ils ont voulu estre participans du butin des paillardes. Or considerez vn peu lecteur, s'il est vray ce que dit Ouide, (comme il est force de confesser,)

Turpe tori reditu census augere paternos,

(c'est

(C'eſt à dire,

C'eſt grand'honte qu'vn bien par le pe-
re acqueſté,
Du reuenu du lict ſoit apres augmenté.)

Conſiderez di-ie combien c'eſt vne choſe infame que les S. Pierre & S. Paul Romaneſques ayent vne partie de leur reuenu aſſigné ſur celles qui gangnent leur vie à vne ſi miſerable ſueur de leur corps, & qu'vne choſe qui eſt ſi profane qu'on a honte d'en parler, leur ſoit conſacree. Il eſt vray que du temps de pape Paul III, le nombre deſdictes filles ioyeuſes eſtoit beaucoup diminué : car il n'y en auoit en ſes regiſtres que quarante cinq mille, ainſi que l'ont eſcrit ceux qui nous ont donné l'hiſtoire des vies des papes. Il eſt certain auſſi que le mot de courtiſane (qui eſt le moins deshonneſte ſynonyme de putain) a pris ſon origine de la cour de Romme, a-ſçauoir des premieres deuotes qui frequentoyent plus que treſfamilierement iour & nuit auec les prelats de Romme. Au demeurant ce propos des richeſſes papales me ramentoit le ſermon d'vn moine Gaſcon, auquel il preſchoit que quand l'antechriſt viendroit il vſeroit d'vne largeſſe incroyable, & n'eſpargneroit aucunement les preſens pour gangner les cueurs des perſonnes : bref

qu'il ſemeroit l'or & l'argent par tout. (x) Par leſquels mots il fit ſi bien venir l'eau à la bouche d'vn certain Gaſcon qui eſtoit l'vn de ſes auditeurs, qu'il cria tout haut, E diu quan biera ed aquet bon Segno d'antechriſt. Si ce poure gaſcon (auquel peut-eſtre il y auoit grand pitié) euſt eſté auerti qui eſtoit ceſt antechriſt, il n'euſt pas demandé quand il viendroit, mais ſeulement des lettres de recommendation pour luy porter. Il eſt vray qu'il luy euſt falu apprendre (ſi deſia ne le ſçauoit) quelque meſtier de ceux par leſquels on entre en credit enuers ſa ſainćteté.

II. Ie laiſſe ces grands terriens eccleſiaſtiques & retourne à leurs ſuppoſts, employant l'autorité du bon preſcheur Barelete, qui parle du prouerbe qui couroit de ſon temps (& auoit couru long temps auparauant) Les preſtres, les moines,

(x) *L'or & l'argent par tout. &c.*) C'eſt une opinion débitée par des Doćteurs du XII. Siécle, qu'une infinité de Treſors renfermez dans le ſein de la terre où, ſoit dit en paſſant, le peuple croit qu'ils ſont gardez par des Démons ſont réſervez à l'Ante-Chriſt qui, après les avoir déterrez, ou les diſtribuera à ſes Diſciples, ou du moins les leur montrera, avec une entiére liberté d'y puiſer. Voiez Malvenda, *de Antichriſto.* liv. 7. ch. 13. *Ipſe verò Antichriſtus, ut peſſimæ generationi ſatisfaciat, opes malorum irritamenta effodiet & exponet*, dit un de ces Doćteurs citez par le même Malvenda.

nes, la mer, sont trois choses insatiables. Et d'ou pensons-nous que soit venu ce prouerbe? Il est certain que l'experience commune l'a mis en vsage: car quand on a veu les gens d'eglise tirer proufit de tout, on a dict ce qu'on voyoit toutes les heures pratiquer deuant ses yeux. Car non seulement on les voyoit prendre du vif & du mort (ainsi que porte le prouerbe François) mais à ceux mesmement qu'ils auoyent & vifs & morts, piller les enfans iusques à la troisieme & quatrieme, voire iusques à la derniere generation. Et quels moyens auoyent-ils si grands de piller? Les abus leur estoyent les moyens les plus aisez du monde: le nombre desquels abus nous sçauons auoir esté infini, & pourtant ne se faut esmerueiller si leurs richesses pareillement ont esté infinies. Entr'autres a esté ce moyen merueilleux, de se seruir des morts pour piller les vifs & les morts: duquel seul ie parleray pour le present. Ie di donc premierement que ce moyen ha deux parties, comme il-y a deux sortes de morts. Vne partie est par les morts qui sont canonizez, l'autre partie par les morts qui meurent sans canonization: qui sont ceux par lesquels ie commanceray le present discours. Ie di donc qu'au lieu qu'ils se sont seruis des corps & des ames des morts canonizez, ils ne se sont seruis que des biens & des ames des autres, lesquelles

ils ont faict reuenir de purgatoire pour menacer & espouanter ceux qui ne voudroyent foncer à l'appointement. Car nous sçauons que la meilleure pratique des simples prestres & moines souloit venir & vient encores à present du *requiem* : tesmoin ceste façon de parler commune entr'eux, Allons boire sur le premier cuir qui viendra. Tesmoin aussi le curé qui se plaignoit à ses paroiciens, en disant, Que voulez vous que ie face mes paroiciens? Vous ne me baillez point d'offrandes, & si ne mourez point, dequoy pensez-vous que ie viue? Mais quand, apres auoir bien chanté le *requiem*, on ne leur bailloit à leur appetit matiere de chanter *gaudeamus*, alors le diable y estoit: alors les ames de ceux ausquels on auoit chanté vn si maigre *requiem*, retournoyent pour se venger de leurs enfans, ou parens, ou amis, qui ne donnoyent occasion aux prestres de chanter si gayement pour elles qu'elles n'eussent mauuais temps en purgatoire tant qu'elles auoyent: (comme aussi nous voyons es poetes anciens tant Grecs que Latins les ames des trespassez retourner pour dire iniure à ceux qui n'ont faict le deuoir quant à leurs obseques tel qu'il leur appartenoit.) Dequoy nous auons eu vn fort notable exemple en l'esprit forgé par les Cordeliers d'Eureux, & vn autre depuis en l'esprit d'Orleans: c'est à dire, en vn corde-

lier nouice nommé Halecourt qui eſtant caché ſur la voute du temple contrefaiſoit l'eſprit de la femme du preuoſt. Et pourquoy? pourceque ce preuoſt n'auoit donné que ſix eſcus aux Cordeliers dudict lieu pour enterrer ſa femme, & puis quand ils l'auoyent requis de leur donner du bois, il les auoit eſconduis. Sur quoy auſſi il nous faut ſouuenir du cordelier de Bordeaux mentionné ci-deſſus, touchant les ames de purgatoire qui rioyent quand on donnoit des offrandes pour les treſpaſſez. Et pourceque la plus part des lecteurs pourra ia auoir les oreilles batues de pluſieurs contes touchant les eſprits retournans la nuit, & du tintamarre qu'ils faiſoyent, autour principalement de ceux qui eſtoyent en leur lict, & des folies qui s'en ſont enſuiuies, ie n'en diray d'auantage, mais viendray à l'autre point.

III. CEST autre point eſt touchant les morts canonizez: leſquels ie di auoir porté double proufit aux gens d'egliſe, àſçauoir de leurs corps & de leurs ames: quant à leurs corps, en ce qu'ils en ont faict des reliquaires: quant à leurs ames, en ce qu'ils les ont fait ſeruir à diuerſes offices & diuers meſtiers, deſquels ils ont pris le proufit. Et premierement quant aux reliquaires, ils ne ſe ſont contentez de faire adorer les charongnes de ceux qui auoyent eſté vn peu plus gens de bien que les autres, comme ayans quelque diuinité,

mais ont faict adorer celles mesmement de quelques damnez. Tesmoin vn ancien docteur qui dit, *Multorum corpora adorantur in terris quorum animæ cruciantur in inferis*. C'est à dire, que les corps de plusieurs sont adorez en terre, dont les ames sont tourmentees en enfer. Ce qui nous est confermé par la legende de S. Martin, ou nous lisons d'vn damné qu'on adoroit auec tresgrande deuotion pourcequ'on le pensoit estre en paradis. Ie laisse deux autres tromperies qui se commettoyent en ceci: l'vne, quand on faisoit a-croire à quelque poure sainct, qui n'y pensoit en nul mal, qu'il auoit eu demie douzaine de testes, deux ou trois douzaines d'oreilles, autant de mains, autant de bras, autant de iambes. Laquelle imposture a esté suffisamment descouuerte il-y-a ia plus de quinze ans, par vn liure (y) qui contient l'inuentoire de plusieurs reliques de diuers pays. L'autre, quand le corps de celuy qu'on appeloit sainct, ou pour le moins quelque membre, ou ossement, ne pouuant plus estre conserué, au lieu d'iceluy on supposoit le premier qui sembloit estre beau, voire fust-il d'vn pendu: & mesme quelquesfois l'os de quelque asne ou chien, ou autre beste. Comme à Geneue ce qu'on auoit long temps adoré pour bras

(y) *Par un livre &c.*) *L'Inventaire des Reliques &c.* par J. Calvin.

bras de S. Antoine, fut trouué estre le membre d'vn cerf. Et quand bien ils n'eussent vsé de ces tromperies, il est certain que la meschanceté estoit fort grande en ce qu'ils donnoyent le nom de diuinité à des charongnes. Car encore que ce fussent vrayement les corps ou les membres de quelques-vns ou quelques-vnes qui auoyent vescu en plus grande crainte de Dieu que le commun, il est certain qu'ils ne laissoyent pourtant à estre charongnes. Toutesfois comme nous auons veu qu'ils abusoyent outrageusement du nom de la parolle de Dieu, l'appliquans à des escris meschans & malheureux, il ne se faut esmerueiller s'ils abusoyent aussi du nom de diuinité, l'attribuans à tout ce que bon leur sembloit. Car ils ne se contentoyent de faire adorer les corps ou quelques membres des corps des saincts ou sainctes, mais il faloit que les vestemens, les meubles & vtensiles d'eux & d'elles fussent participans de la mesme adoration. Comme on dit qu'à Trier en l'abbaye S. Simon les pantoufles S. Ioseph ont esté long temps en vogue: & à Aix en Alemagne on souloit monstrer les chausses de luymesme, auec vne chemise de la vierge Marie: à telles enseignes que la chemise estoit assez grande pour vne geante, au-contraire les chausses n'estoyent non plus grandes qu'il les faudroit à vn petit enfant, ou à vn nain. On dit aussi qu'en

quelques lieux estoyent mis en reliques des pots & escuelles d'aucuns saincts. Il n'a pas esté iusques à la queue de l'asne sur lequel nostre Seigneur fut porté, qu'on n'en ait faict vne relique à Gennes. Et à propos de l'asne, le sainct foin aussi (c'est à dire le foin qui estoit en la creche ou fut mis nostre Seigneur sitost qu'il fut né) a eu grand bruit en quelque pays, en Lorraine, si i'ay bonne memoire. Mais que dirons-nous d'vne resuerie encore plus estrange, à-sçauoir de ceux qui ont faict adorer des pierres, comme estans celles dont sainct Estienne fut lapidé? comme en Arles aux Augustins, au Vigand en Languedoc, & à Florence. De ceux qui ont pareillement faict adorer les flesches desquelles ils disoyent sainct Sebastian auoir esté tiré? dont l'vne souloit estre à Poitiers aux Augustins, l'autre à Lambesc en Prouence, les autres ailleurs. Si les pierres lapidatoires meritoyent estre adorees, combien plus les lapidateurs? Semblablement si les flesches estoyent dignes de cest honneur, combien plus ceux qui les auoyent descochees?

IV. TOUTESFOIS à fin que le lecteur ne s'estonne par trop de ceste resuerie, ou bestise, ie luy reciteray vne certaine histoire par laquelle il pourra congnoistre comment en matiere de reliques le poure monde n'auoit yeux ni en la teste ni en l'entendement, tellement que

sa

ſa condition eſtoit pire que des poures aueugles qui ſe fient à ceux qui les menent. L'hiſtoire eſt telle (car nous leur ferons ce plaiſir de l'appeler ainſi) Quand Nicodeme dependit noſtre Seigneur de la croix, il recueillit du ſang d'iceluy en vn doit de ſon gan (notez que Nicodeme portoit des gans auſſi bien que nous) auec lequel ſang il faiſoit pluſieurs grans miracles. A raiſon dequoy eſtant perſecuté par les Iuifs, fut contraint en la fin de s'en desfaire par vn'inuention merueilleuſe. C'eſt qu'ayant pris vn parchemin ou il eſcriuit tous les miracles & tout ce qui appartenoit à ce myſtere, il enferma le ſang auec ce parchemin dedans vn grand bec d'oiſeau (car l'hiſtorien a omis ſon nom) & l'ayant lié & accouſtré le mieux qu'il luy eſtoit poſſible, le ietta en la mer, le recommandant à Dieu. Qui voulut que mille ou douze cens ans apres, ou enuiron, ce ſainct bec apres s'eſtre bien pourmené par toutes les mers de leuant & de ponent, arriua en Normandie, au lieu meſme ou eſt auiourdhuy fondee l'abbaye du bec. (z) Ou eſtant ietté par la mer entre quelques brouſſailles, auint qu'vn bon duc de Normandie (du nombre de ces grans fondateurs qui eſtoyent

(z) *L'Abbaye du bec* &c.) L'Abbayie *de Beck* en Normandie. Rapin, Hiſt. d'Angl. tom. 2. pag. 164.

estoyent alors) chassant vn cerf en ces quartiers là, on ne sceut que deuindrent ni le cerf ni les chiens: iusques à ce qu'il fut apperceu en vn buisson estant à genoux, & les chiens aupres de luy, tous cois, & à genous aussi: (aucuns escriuent qu'ils disoyent leurs heures.) Ce qui esmut tellement la deuotion de ce bon duc que soudain il fit essarter ce lieu, ou le precieux bec fut trouué & le contenu en iceluy. Qui fut cause qu'il y fonda l'abbaye appelee auiourdhuy pour ceste cause l'abbaye du bec, (là ou ils monstrent encore maintenant ce beau miracle) si bien enrichie qu'on peut bien dire que c'est vn bec qui nourrit beaucoup de ventres. Or si la relique ou le reliquaire d'vn seul bec nourrit tant de ventres (voire nourrit ses hostes si grassement qu'ils ne peuuent estre appelez que ventres) & ne les nourrit seulement, mais les fait si riches, ie vous laisseray maintenant iuger lecteur combien grandes richesses a apporté ce nombre de reliques si grand que iamais on n'en a peu faire l'inuentoire. Nous pouuons (ce me semble) coniecturer combien elles ont esté grandes, par les chasses dedans lesquelles souloyent estre mises lesdictes charongnes: car de la terre se faisoit le fossé: c'est à dire, que les deniers prouenus du baisement & adorement (ou adoration, pour mieux parler) on leur achetoit vne si

belle maiſon d'argent doré. Et combienque toutes les reliques n'eſtoyent & ne ſont encore maintenant enchaſſees, ie croy qu'il-y-en-a-eu fort peu (pour le moins de celles qui ont eu bonne rencontre) qui n'ait bien apporté à ſes hoſtes la valeur d'vne chaſſe, ou à peu pres. Toutesfois pourcequ'il s'en faut beaucoup que toutes les reliques ayent eſté de pareil rapport, d'autant que les vnes n'eſtoyent en ſi bonne terre de miracles que les autres, ne mettons les meilleures qu'à cent mille eſcus, (combienqu'il y en ait eu telle qui a parauenture rapporté iuſques à beaucoup de millions) les moyennes, qu'à ſoixante mille, les moindres, qu'à douze mille, & puis ayans conté combien il y en auoit (voire en ne prenant que celles dont la memoire dure encore maintenant) calculons combien les reliques ont apporté de mille eſcus.

V. LEQUEL calcul toutesfois ne s'eſtend pas iuſques aux reliques particulieres que les porteurs de rogatons ou leurs compagnons faiſoyent trotter par pays auec eux. Car quant à celles-ci, ſouuentesfois elles eſtoyent deſauouees par les gens d'egliſe qui eſtoyent es lieux ou leſdicts porteurs de rogatons paſſoyent. Lequel deſauouement procedoit en partie d'enuie, en partie de crainte que le ſimple peuple s'apperceuant de l'abus en

vne

vne imposture trop grossiere, ne commençast à tenir pareillement pour suspect tout le reste. Car il faut noter que lesdicts galans se moquoyent quelquesfois si euidemment & si impudemment des poures idiots, quant aux reliques qu'ils leur faisoyent adorer, que si on les eust laissez faire, le mestier en la fin n'eust rien valu ni pour eux ni pour les autres. Ils ne se contentoyent en desployant leur belle marchandise, de dire (ie laisse les choses les plus communes) Voila en ceste phiole du sang de Iesus Christ recueilli sous la croix par la vierge Marie : item, Voila en cest'autre phiole des larmes de Iesus Christ : item, Voila des bandelettes dont la vierge Marie emmaillottoit Iesus Christ en Egypte : item, Voila du laict de la vierge Marie : item Voila des cheueux de la vierge Marie : ils ne se contentoyent (di-ie) de cela, mais estoyent si effrontez qu'aucuns ont dict, En ceste boiste (mais il ne la faut pas ouurir) y-a du souffle de Iesus Christ, gardé songneusement par sa mere depuis le temps qu'il estoit petit enfant. Et entre ceux qui sont venus à ceste impudence, nous lisons d'vn prestre de Gennes, qui retournant de Leuant, se vanta d'auoir apporté de Bethlehem ledict souffle, ou halene : & du mont Sinai auoir apporté les cornes qu'auoit Moyse descendant d'iceluy. Et quand on le vint trouuer pour luy remonstrer qu'il

ſe moquoit trop euidemment du peuple, de luy vouloir faire a-croire qu'il y auoit du ſouffle de Ieſus Chriſt en la phiole laquelle il monſtroit, & que les cornes deſquelles auſſi il faiſoit monſtre, fuſſent celles de Moyſe, on n'eut autre reſponſe de luy ſinon que, ſi on ne vouloit pas croire qu'il euſt du ſouffle de Ieſus Chriſt & les cornes de Moyſe, il ne croiroit pas auſſi que le laict qu'on monſtroit publiquement & ſolennellement à Gennes pour le laict de la vierge Marie, fuſt d'elle. Voici qui ſuffira (ce me ſemble) pour donner à congnoiſtre l'impoſture particuliere auſſi qui ſe commettoit au faict deſdictes reliques: laquelle nous pouuons bien penſer n'auoir eu en ſon endroit moindre vertu de faire bouillir le pot, que la publique.

VI. APRES auoir entendu quel proufit tiroyent les gens d'egliſe des corps des ſaincts treſpaſſez, (car pour ceſte heure nous mettrons toutes les reliques ſous le nom des ſaincts, comprenans auſſi les ſainctes) il reſte de donner à entendre comment ils ſçauoyent faire leur proufit des ames, ſe monſtrans auſſi bons meſnagers en ceſt endroit qu'en l'autre. En quoy ie m'efforceray de faire mon deuoir auſſi bien qu'en l'autre point, priant toutesfois les lecteurs de m'excuſer ſi quant aux noms des ſaincts & ſainctes ie n'accompli le role de la Kyrielle. Car il n'eſt pas queſ-

question de les nommer ſeulement, mais faut dire quell'office ou meſtier on a donné à chacun & à chacune, pour declarer par quels moyens ils ont faict venir l'eau aux moulins des gens d'egliſe. Leſquels premierement ie prieray de me confeſſer, ſans ſe faire tirer l'oreille, qu'il-y-a grande conformité en pluſieurs choſes entre les dieux des payens & leurs benoiſts ſaincts, entre les deeſſes & leurs ſainctes: non pas conformité de la part des vrais saincts & ſainctes (à-fin que mon dire ne ſoit point calomnié) mais de la part de leurs adorateurs. Car ſi on conſidere bien l'adoration des dieux & deeſſes par les payens, & l'adoration des ſaincts & ſainctes par ceux de la religion Rommaine, on les trouuera fort ſemblables, hormis quant à la façon de ſacrifier. Et qu'ainſi ſoit, comme les payens s'addreſſoyent à Apollo & à Eſculape comme à dieux faiſans profeſſion de medecine & de chirurgie, les autres ne s'adreſſent-ils pas à S. Coſme & S. Damian? Et S. Eloy, le ſainct des mareſchaux, quand il forge les fers ne tient-il-pas la place du Dieu Vulcain? A S. George ne donnent-ils-pas les titres qu'on donnoit anciennement à Mars? A S. Nicolas ne font-ils-pas le pareil honneur que les payens faiſoyent au dieu Neptune? S. Pierre, entant qu'on le fait portier, ne repreſente-il-pas le dieu Ianus?

nus? Aussi seroyent-ils volontiers à croire à l'ange Gabriel qu'il est le dieu Mercure. Pallas entant qu'ell'est la deesse des sciences, n'est elle pas representee par saincte Katherine? Et au lieu de Diane n'ont-ils-pas sainct Hubert, le sainct des chasseurs? Lequel mestier est aussi assigné à sainct Eustace par aucuns. Et quand on fait vestir vne peau de lion à sainct Iean Baptiste, n'est-ce-pas pour nous remettre deuant les yeux Hercules? Voit-on pas aussi en plusieurs lieux saincte Katherine peinte auec vne roue, comme on souloit peindre Fortune? Il-y-a bien d'auantage: c'est que si on vient aux fables escrites des dieux, on trouuera les cousines germaines de quelques-vnes es legendes des saincts. Si non qu'on vueille dire que ce qui est fable estant escrit des dieux, soit histoire estant escrit des saincts: comme (pour exemple) que le draguon tué par S. George ne soit pas fabuleux comme la Meduse tuee par Perseus. Vne chose y-a qu'ils ne peuuent nier, c'est que Boniface IIII du temple de Romme dict Pantheon, c'est à dire Tous dieux, il en fit vn Tous-saincts, c'est à dire vn temple pour tous les saincts, & d'auantage ordonna que la vierge Marie mere de Iesus Christ tiendroit la place de Cybele, mere des dieux. Ie passeray encore plus outre, c'est que combienque i'aye ci-dessus excepté les sacrifices quant à

à la conformité de l'adoration des saincts & l'adoration payenne des dieux, toutesfois on y trouuera quelques sacrifices semblables, si on veut prendre le loisir d'y penser. Pour le moins me souuient-il d'vn qui est notable: c'est du coq qu'on offre (au moins on souloit offrir) à S. Christophle en Touraine, pour vn certain mal (*a*) qui vient au bout du doit. En quoy (pour augmenter la superstition) on obserue vne chose, c'est qu'il faut expresseement que ce coq soit blanc: autrement au lieu de rendre sainct Christophle propice par ce sacrifice, ou oblation, on le courrouceroit. Quant au sacrifice messal, plusieurs ont monstré assez clairement qu'en partie il auoit son origine des payens: comme aussi on voit la plus part des cerimonies qui ont esté aiousteees à celles de la primitiue eglise, auoir esté empruntees d'iceux, mais sans iamais vouloir rendre. Quant au purgatoire, on ne peut nier que les poetes payens n'en soyent les premiers & les plus grands docteurs.

VII. MAIS

(*a*) *Pour un certain mal* &c.) Apparament celui qu'en Lorraine on appelle *blanc-mal*, & qu'ailleurs on nomme mal d'aventure. Dans l'opinion des superstitieux, St. Christophle a succédé à l'ancien Hercule *alèxicaque* ou *détournant le mal*. En cette qualité on lui offroit en Touraine un *Coq blanc*, comme a un autre Esculape.

VII. MAIS laissant ceste correspondance qui est entre les saincts & les dieux payens, (en la sorte que ie l'ay proposee) ie poursuyuray les offices & mestiers des saincts & sainctes, a fin qu'on congnoisse que les payens ont eu meilleure consideration en cest endroit que n'ont eu les papicoles. Car les payens ont faict conscience, combienqu'ils eussent grand nombre de dieux, de grans, de moyens, de petis (ainsi qu'il y a des saincts) de leur departir tellement toutes les offices & tous les mestiers qu'ils ne laissassent rien à leur souuerain dieu Iupiter, comme s'il eust esté inutile, & n'eust serui que de nombre : au contraire les papicoles, sans auoir aucun esgard à cela, ont tellement employé les saincts en toutes leurs affaires & petites & grandes, qu'ils se sont voulu passer de Dieu : ne luy ayans reserué autre chose que l'office de pleuuoir, neger, gresler, tonner : & encores en la fin ont ils voulu que S. Genneuiefue (& principalement celle de Paris) le hastast de pleuuoir quand il arresteroit trop à ce faire, & le fist aussi cesser quand il pleuueroit desordonneement & outre mesure. Et quant aux tonnerres & foudres, ils ont voulu que S. Barbe laquelle ils auoyent faicte la saincte des harquebouziers, prist par mesme moyen la charge de repousser les coups desdicts tonnerres & foudres. Il est vray que tous n'ont

pas accordé que ce fust Dieu qui tonnast & foudroyast & fist autres sortes de tempestes & orages, mais ont pensé que cela venoit des diables : & qu'ainsi soit, ont vsé de coniurations contre les tempestes en s'adressant aux diables. Suiuant laquelle opinion vn certain prestre Sauoisien ayant apporté l'hostie pour faire cesser vn orage, & voyant qu'elle n'en pouuoit venir à bout, la menacea de la ietter en la fange si elle n'estoit plus forte que le diable: a-sçauoir comme estant le diable auteur de cest orage. Toutesfois le prouerbe commun qui dit (pour exprimer vn fort grand bruit) On n'orroit pas Dieu tonner, contredit à ceste opinion. Il-y-a encores vn autre point auquel les payens semblent s'estre monstrez plus honnestes: c'est qu'ils n'ont eu en si grand mespris aucuns de leurs dieux que les papicoles ont eu plusieurs de leurs saincts: à-sçauoir iusques à faire garder les oyes à l'vn, les brebis à l'autre, les bœufs à l'autre, les pourceaux à l'autre. Desquels saincts se souuenant vne certaine damoiselle Françoise en sa maladie, ne se put tenir de dire à son confesseur, qu'elle craignoit fort que quand elle seroit en paradis, on luy baillast aussi en charge quelques bestes ordes & sales, ausquelles elle ne prendroit pas plaisir: mais seroit bien aise qu'on luy baillast des petis chiens en garde, ausquels ell'estoit ia accoustumee. Mais il

ne

ne nous faut pas estre si delicats que ceste damoiselle, laquelle (à ce qu'on peut coniecturer) presumoit trop de ses merites : autrement elle se fust bien contentee d'estre en paradis à la mesme condition qu'estoyent lesdicts saincts : les noms desquels ie mettray ici, quand ie viendray à leur reng. Car i'ay deliberé de tenir quelque ordre en ce denombrement, autant pour le moins qu'il semble estre possible d'en tenir en vne matiere si confuse. Or est-il ainsi que ie n'ay peu m'auiser de meilleur moyen, pour ce faire, que les distinguer par bandes, selon ce que i'auois obserué autresfois touchant iceux, en composant le liure que i'ay intitulé De la conformité du language François auec le Grec : ou aussi i'en ay touché quelque mot. Voici donc ce qu'il m'en semble. A quelques saincts on a assigné les offices selon leurs noms, comme (pour exemple) quant aux saincts medecins, on a auisé que tel sainct & tel guariroit de la maladie qui auoit vn nom approchant du sien. Tellement que suiuant cela on a faict S. Maturin le medecin des fols, à-sçauoir en ayant esgard à ce mot Italien *Matto* (venant du Grec *matæos*) duquel aucuns François ont faict Mat. Pareillement quand on a dict que S. Acaire guarissoit les acariastres, ie ne doute point qu'on n'ait regardé à l'origine de son nom. Autant en est il de S. Auertin

qui guarit les auertineux, cousins germains des acariastres. Pour le moins on dit que S. Auertin guarit tous maux de teste, desquels nous sçauons le plus grand estre en ceux qu'on appelle auertineux. Semblablement quand on a faict S. Eutrope medecin des hydropiques, ie croy qu'on a confondu Eutrope auec Hydrope. Pour ceste mesme consideration (comme ie pense) on a faict S. Mammard le medecin des mammelles, S. Fiacre le medecin du phy, & de celuy principalement qui vient au fondement. Quant à S. Main (*b*) qui guarit de la rongne des mains, ces noms n'approchent pas seulement l'vn de l'autre, mais sont les mesmes. Quant à S. Genou, qui guarit de la goutte, c'est pource que ceste maladie se loge volontiers au genou. Quant à S. Agnan (ou Aignan) il est vraysemblable que ceux ou celles qui prononçoyent S. Tignan, (*c*) ont faict ce poure sainct estre medecin de ce vilain mal qu'on appelle la tigne. On a eu le mesme esgard (selon mon iugement) en assignant les mes-

(*b*) S. *Main* &c.) Par corruption pour *Meen*, en latin *Mevennius*. S. *Meen* étoit Abbé de *Gbé* en Bretagne (*Gælum*) d'où le *Mal S. Meen*, pour la *gale* qui vient aux *mains*. Voiez Châtelain, au mot *Mevennius* de son vocabulaire Hagiologique.

(*c*) S. *Tignan* &c.) Voiez la note *5*. sur le ch. *9*. du *2*. liv. de Rab.

mestiers à quelques saincts : comme (pour exemple) quand on a faict S. Crépin cordonnier & patron des cordonniers, ie me persuade totalement qu'on s'est souuenu de *crepida* mot Latin (pris du Grec) qui signifie pantoufle : tellement que S. Crépin seroit autant à dire en bon François que S. Pantouflier. Quant à S. Medard (*d*) duquel le mestier est (si mestier se doit nommer) de rire du bout des dens, non plus ne me pourroit-on oster de la fantasie qu'il ne vienne du mot Grec *meidan*, qui signifie rire. En quelques autres saincts ie croy qu'on a eu consideration des maux dont ils ont esté persecutez pendant qu'ils estoyent en ce monde. Dequoy nous auons exemple en S. Susanne, qui fait profession d'auoir pitié des personnes ausquelles auient le mesme opprobre qu'on luy fit pendant qu'ell'estoit sur terre, ou quelque autre semblable. I'ose bien aussi asseurer que pour ce mesme esgard on a faict Iob medecin : mais

(*d*) *S. Medard* &c.) Dans Grégoire de Tours, *de Gloria Confess.* ch. 95. S. Médard guérit du mal de dens, auquel apparemment il étoit sujet, ceux qui suffrent de ce mal ne pouvant guéres, non plus que ce Saint, rire que du bout des dens, pendant que la douleur les presse. La verité est pourtant, selon d'habiles gens, que S. Médard, que, comme on sait, on représente montrant ses dens, n'est représenté de la sorte, que pour avertir que son office est de guérir du mal de dens.

mais on a eu grand tort de le faire medecin des verolez, (*e*) comme si la gale qu'il

(*e*) *Medecin des verolez* &c.) Job n'est véneré sur ce pié-là, qu'à cause de la *patience* admirable de ce saint personnage, passée en Proverbe, & plus nécessaire encore aux verolez, que l'herbe appelée *patience*, qui entre dans la cure de leur mal. Du reste H. Etienne a omis ici S. *Claude*, duquel *l'Inventaire des Messes* &c. par *Hans Knobloch*, en contient une pour les *boiteux* : S. *Léger*, qui fait hâter ceux qui sont chargez de cuisine. Le Calendrier de Jean Molinet pag. 197. de la nouv. édit. de la Légende de Pierre Faifeu :

Gens pesans, *pour eulx alléger*,
Requerront souvent saint Léger.

Saint *Servais*, & Saint *Laud*. Voiez les Rem. Crit. pag. 4010. de la 3. édit. du Dictionn. de Bayle. Du reste, H. Etienne n'est pas le premier des Ecrivains Protestans, qui ait regardé sur ce pié-là le *Job* des Catholiques Romains. L'Inventaire des Messes attribué à Hans Knobloch:

Il y a Messe de Saint Galle,
Pensez que c'est pour les galeux,
Et Saint Job est pour les rogneux:
Et pour dire en une parole,
Il guérit bien de la verole:
Et d'autant que le benoît Saint
De soy-mesme seroit mal sain,
Sans le prendre en mauvaise part,
Il est en une chambre à part:
Autrement seroit en danger
De tous les autres Saints anger.

qu'il a eue auoit esté verole : laquelle maladie nous sçauons n'estre nee qu'vn peu deuant nostre temps. Quant à plusieurs autres saincts & sainctes, ie pense qu'on s'est reglé par leurs legendes, quand il a esté question de leur assigner leur office ou mestier. Comment qu'il en soit, ie mettray ici le role des autres que ie n'ay point nommez en ce dernier catalogue, sans oublier leurs dictes offices ou mestiers. Comme S. Crépin est cordonnier, ainsi S. Roch (qui guarit aussi de quelque maladie) est sauetier, ou rataconneur de souliers. S. Wendelin garde les brebis. S. Pelaud (selon les autres S. Pelage) est bouuier. S. Antoine est porcher. Saincte Gertrude chasse les souris. S. Honoré est boulanger. S. Eloy est marefchal. S. Hubert est veneur, autrement chasseur. S. Luc est peintre. S. Nicolas est marinier. S. George est cheualier. S. Yue est auocat. S. Anne fait retrouuer ce qu'on a perdu. S. Leonard fait aux prisonniers trouuer les portes ouuertes, & fait aussi que leurs chaisnes se rompent d'elles-mesmes. Outre plus il-y-a les saincts qui sont officiers en la cour de paradis, l'vn estant portier, l'autre, archer de la garde, l'autre, valet de chambre, l'autre, maistre d'hostel, l'autre, secretaire, l'autre, chancelier, &c. mais ie laisseray ce discours à quelcun qui aura meilleur loisir. Quant aux saincts qui sont medecins, il faut noter

 qu'ils

qu'ils ne font pas comme nos medecins, qui font profeſſion de guarir de toutes maladies & de pluſieurs autres : ains ſe contentent de guarir chacun d'vne. S. Eutrope (comme il a eſté dict) guarit de l'hydropiſie. S. Ian & S. Valentin guariſſent du mal caduque, (*f*) ou haut mal, appelé auſſi le mal S. Ian. S. Roch & S. Sebaſtien guariſſent de la peſte. (Il eſt vray que ſelon aucuns S. Roch ne guarit que des rongnes & gales.) Saincte Petronelle, fille de S. Pierre, guarit de toutes ſortes de fieure. Saincte Appollonie guarit du mal des dens. S. Maturin guarit du mal de folie, comme nous auons dict. S. Romain chaſſe les diables hors des corps des demoniaques. S. Coſme & S. Damian ne ſont pas medecins, mais chirurgiens, comme nous voyons par vn chef d'œuure qui eſt raconté en leur legende, & auſſi mentionné ci-deſſus : c'eſt que voulans guarir la cuiſſe d'vn de leurs amis, pour auoir pluſtoſt faict ils la luy couperent, & en ſon lieu mirent celle d'vn poure Ethiopien, qui s'eſtoit nouuellement laiſſé mourir, tout à propos, comme il eſt à coniecturer.

VIII. Les autres saincts & sainctes, medecinans & medecinantes, me pardonneront

(*f*) *Guariſſent du mal caduque* &c.) A Rufach en Alſace. Pag. 475. de la Coſmogr. de Munſter, imprimée en François en 1556.

neront (s'il leur plaist) si ie ne les enregistre point ici : car ce n'est pas que ie les desdaigne, ou que ie vueille espargner le papier : mais c'est pour crainte d'entrer en la male-grace des medecins. Car s'il auenoit que quelques papicoles estans malades les laissassent pour aller ausdicts saincts, il y auroit danger qu'ils ne m'accusassent de leur auoir osté leurs pratiques. Toutesfois il-y-a encores vn' autre raison qui me garde de poursuiure ce catalogue : c'est que ceux qui ont escrit des habilitez des saincts, ne s'accordent point. Et qu'ainsi soit, les vns disent que S. Feriol est le plus habile du monde à garder les oyes : les autres disent que c'est à faire à S. Andoche : (g) les autres asseurent qu'ils n'y

(g) *S. Feriol . . . S. Andoche &c.*) Si S. Feriol (Ferreolus) est en possession de garder les oyes, ne l'y troublons point. *Ferrer les oyes* est un proverbe emploié par Villon, & peut-être que, comme le nom de *Feriol* ou *Ferréol* semble entrer dans ce proverbe c'aura été la raison pourquoi l'office de garder les oyes aura été assigné à S. Feriol : mais suivant l'énergie du nom d'*Andoche*, qui vient tout naturellement d'*anas*, *atis*, & d'*anca*, donnons S. *Andoche* pour Vicaire de cet emploi à S. *Feriol*, & établissons-le en titre d'office pour gardien des canars. D'*anas* & d'*anca* on aura fait un S. *Andoche*, qui seul auroit suffi à prendre soin & des oyes & des canars, si S. *Feriol* ne l'avoit prévenu dans la fonction de gardien des oyes.

n'y entendent tous deux rien, mais que de cela il faut parler à S. Galliçet, que quelques-vns ont nommé en Latin *Sanctus Gallus* (combien qu'aucuns vueillent dire que ce n'est le mesme.) Pareillement iaçoit que i'aye dict que c'est le mestier de S. Wendelin garder les brebis, ie n'ignore pas que plusieurs maintiennent que c'est le mestier de S. Loup: mais ie puis dire pour ma defense, *vnde versus*, *Windlinus custodit oues ouiùmque magistros*. Ou il faut noter que le poete a rongné le nom de ce poure sainct pourcequ'il estoit trop long pour son vers. Voila donc l'vne des autoritez que i'ay suiuies en assignant ce mestier à ce sainct: mais s'il est licite d'vser de coniectures en telle matiere, ie me douterois fort que les vns n'auroyent point voulu de S. Wendelin pourceque c'est vn nom qui sent son Allemand: les autres au-contraire l'ont encore mieux aimé que S. Loup, pourcequ'il leur sembloit que c'estoit vne chose de mauuais presage, de bailler des brebis en garde à vn qui portast le nom de Loup, quelque beau sainct qu'il fust. Et de faict si S. Loup me demandoit conseil, ie serois d'auis qu'il changeast son nom. Il-y-a aussi de la controuerse touchant celuy qui garde les agneaux: (car ce sont choses à part, quand on parle des saincts, garder les brebis & garder les agneaux) aucuns veulent dire que c'est Sainct Ian, aucuns leur donnent vn

vn autre gardien; & de vray il-y-a bien peu d'apparence que S. Ian garde les agneaux, pourceque la peau de lion qu'il porte, leur feroit peur. Item selon aucuns S. Hubert garde les chiens: les autres disent qu'il est seulement veneur ou chasseur, & non gardien de chiens. Item, plusieurs donnent à S. Main l'office que nous auons donnee à sainct Roch quant à guarir de la rongne & de la gale: mais ceux qui tiennent bon pour cestuy-ci, disent que ce titre n'a esté donné premierement à S. Main que par des gros maraux tenans les carrefours, forgez expresseement par luy pour contrefaire le mal S. Main. Aussi quant à la guarison de la goute que nous auons attribuee à S. Genou, plusieurs en donnent l'honneur à S. Maure. Et quant aux yeux rouges, les vns disent que c'est sainct Clair qui les guarit, les autres que c'est saincte Claire. Les autres disent que ni luy ni elle n'y entendent rien, mais que saincte Otilie (qu'on dit communeement Otlie) (*b*) guarit toutes maladies d'yeux. Toutesfois la bonne femme s'adressoit pour cest effect à madame saincte Claire, qui prioit vn prestre de luy chanter vne messe, ou il mist de saincte Claire pour guarir ses yeux,

(*b*) *Otlie* &c. (A Hohembourg en Alsace. Cosmogr. de Munster, pag. 475. de la trad. Fr. Bâle 1556.

yeux, de S. Auertin pour guarir sa teste, & de S. Antoine pour guarir son pourceau. (*i*) Ce qui me fait souuenir de la Parisienne dont nous auons parlé ci-dessus (qui est encores en vie, si elle n'est morte depuis peu de temps) laquelle prioit vn messire Ian de luy mettre en sa messe pour deux liards ou vn douzain de Sainct Esprit. (*k*) Mais si le tesmoignage de ladicte bonne femme doit va-

(*i*) *Son pourceau* &c.) L'Auteur a omis ici S. Marcou, qui, dit-on, guérit des écroüelles, & dont le corps est vénéré à Corbigni, Diocése de Laon. De *Marcou* on a fait *Malcou*, & comme il n'est pire *mal au cou* que les écroüelles, on a conclu que ce Saint devoit les guérir. Voiez le Martyrologe de Châtelain, Paris 1709. pag. 209. *Marcou*, au reste, est aussi le nom d'un chat, animal dont le poil donne, dit-on, les écroüelles. Ainsi un *Marcou* guérit le mal que fait un autre *Marcou*. Voici ce qu'en dit l'Inventaire des Messes:

De Saint Marcoul la Messe on chante
Pour le rat qui au grenier hante:
On dit qu'il guérit écroüelles
Ainsi qu'un maçon sans truelle.

(*k*) *Un douzain de S. Esprit* &c.) C'est sur ce Conte qu'a été bâti celui de certaine fille qui souhaita que pour le plus sûr, on mît un tantet de la Madelene dans une Messe de la Vierge qu'on devoit dire pour elle. Ce dernier Conte en vingt six vers François se trouve tom. 3. pag. 372. du *Menagiana* de 1715.

valoir, ie m'en rapporte à ceux qui sont mieux versez es legendes des glorieux saincts: ne pouuant dire autre chose, sinon que ie pense que ceux qui ont pourueu sainct Clair ou saincte Claire de ceste office de guarir les yeux, ont eu esgard à l'etymologie de leur nom (ainsi que n'a-guere nous auons veu auoir esté faict en plusieurs autres). car on ne sçauroit mieux guarir les yeux que de les faire voir clair. Audemeurant Sainct Quentin aussi est du nombre des saincts qui ne iouissent pas paisiblement de leurs offices & estats. Car il-y-a quelques autres saincts qui querelent l'office de guarir de la toux, comme leur appartenant. Il-y-en-a aussi qui trouuent fort mauuais qu'on ait faict saincte Apollonie (qu'on appelle communeement saincte Apolline) guarisseuse de dens: & disent que S. Christophle en est le vray & naturel medecin. Et quant à moy ie leur donne ma voix, & di que cest honneur appartient beaucoup mieux à S. Christophle: veu sa dent qu'on monstre à Beauuois en Beauuoisin, en vne petite abbaye qui porte le nom de luy: laquelle dent est telle que iamais Geoffroy à la grand' dent n'y fit œuure. Car ell'est de tel qualibre qu'il faudroit que la bouche qui en logeroit vne seule douzaine de telles, fust plus grande que la plus grande gueule de four qui soit entre Paris & Lion. Que voulez-vous inferer

ferer par cela? (dira quelcun) s'ensuit-il par cela qu'il deuoit plustost estre le medecin des dens? Ie di qu'ouy? pource que quand il n'eust troué des dens pour mettre en la place de celles qu'il arrachoit, il n'eust eu qu'à prendre vne petite parcelle de quelcune des siennes. Mais l'entreprise seroit trop grande si i'entreprenois de decider telles controuerses: & croy aussi, lecteur, que congnoissant ma profession, vous n'attendrez point cela de moy, & principalement veu que ceux-mesmes qui sont auteurs de tous ces beaux comtes, ne sçauent ou ils en sont. Ie me contenteray donc d'auoir enfoncé ceste matiere aussi auant que les plus grans docteurs d'icelle l'ont enfoncee.

IX. QUANT à S. Michel, S. Iacques, S. Claude; (qui prestans leurs noms à leurs pelerins, les ont faict appeler Michelots, Iacquets, Claudins) ils n'ont pas leur tasche en quelque certaine besongne comme les autres, & pourtant ie laisseray parler d'eux à quelqu'autre. Il-y-a aussi quelques saincts qui semblent auoir esté controuuez par plaisir ou par malice, comme S. Friand, qui vendit sa robbe (ainsi qu'ils disent) pour auoir ie ne sçay quelle friandise. Aussi de S. Faustin, ou Fortin (*l*) on en a faict

(*l*) *S. Faustin, ou S. Fortin* &c.) D'autres le nomment Photin, & d'autres encore *Fotin* & *Foutin*, le tout

faict vn certain saint qui n'est pas honneste aux hommes à nommer, & encore moins aux femmes.

X. QUE si quelcun demande si les adorateurs des saincts ont-pas opinion qu'iceux guarissent aussi de quelques maladies desquelles les medecins ordinaires ne peuuent guarir, ie luy respon qu'ouy. Et premierement quant au mal de sterilité, (auquel les medecins se trouuent si empeschez) il-y-a force saincts qui en guarissent, faisans auoir des enfans aux femmes, voire par vne seule apprehension deuotieuse. Et premierement S. Guerlichou (*m*) qui est en vne abbaye de la ville du Bourg de Dieu, en tirant à Rommorantin & en plusieurs autres lieux, se vante d'engrosser autant de femmes qu'il en vient, pourueu que pendant le temps de leur neuuaine ne faillent à s'estendre par deuotion sur la benois-

toût par corruption pour Potin, comme on lit dans Eusébe le nom de ce Prélat, qui fut martyrisé étant Evêque de Lyon. Voiez les notes sur le ch. 2. du second liv. de la Conf. de Sanci.

(*m*) *S. Guerlichou* &c.) Par corruption pour *Grelichon*, comme ce Saint est nommé par Pierre Viret dans son Traicté de la vraye & fausse Religion, liv. 7. ch. 35. De *gracilis* on a appelé grelots cette espéce de sonnettes de forme ronde, qu'on attache au cou des mulets : & c'est de-là que vient le nom de ce bon Saint, à cause de la vertu prolifique des *grelots* de sa Statue.

noiſte idole, qui eſt giſante de plat, & non point debout comme les autres. Outre cela il eſt requis que chacun iour elles boiuent vn certain breuuage meſlé de la poudre raclee de quelque endroit d'icelle, & meſmement du plus deshonneſte à nommer. Or ſi cela ſeul engroſſe ou non, i'en laiſſe la deciſion à ceux qui ont forgé ou qui entretiennent vne telle & ſi vilaine deuotion, laquelle ſeroit trouuee fort eſtrange ſi elle nous eſtoit racontee de quelques peuples barbares & payens: & que dirons-nous donc de la voir eſtre en vſage entre ceux qui ſe donnent le nom de Chreſtiens? Ie ne ſçay pas toutesfois ſi encore pour le iourdhuy ce ſainct eſt en tel credit qu'il eſtoit: pourceque ceux qui l'ont veu (deſquels ie tien ce que i'en ay raconté) diſent qu'il-y-a enuiron douz'ans qu'il auoit ceſte partie-la bien vſee à force de la racler. Il-y-a auſſi au pays de Conſtantin en Normandie (qu'on dit communeement Contantin) vn S. Gilles, (*n*) qui n'a pas eu moins de credit en ces affaires, quelque vieil & caduc qu'il fuſt: ſelon le commun prouerbe de ceux-la meſmes qui s'amuſent à tels abus & qui les vendent aux autres, qu'il

(*n*) S. *Gilles* &c.) L'Aleman nomme *Schell* une ſonnette, d'ou *eſchiles* pour des *clochettes* dans Féneſte, 3. 7. & de là l'opinion que S. *Gilles* devoit être un auſſi bon faiſeur d'enfans que St. *Grelichon*.

qu'il n'eſt miracle que de vieux ſaincts. I'ay auſſi ouy parler d'vn certain S. René en Aniou, (*o*) qui ſe meſle de ce meſtier: mais comment les femmes ſe gouuernent autour de luy (qui leur monſtre auſſi ce que l'honneſteté commande de cacher) comme i'aurois honte de l'eſcrire, auſſi les lecteurs auroyent honte de le lire. Ie trouuerois encore beaucoup de choſes à dire ſur ce propos, leſquelles la meſme raiſon me fait omettre. I'aiouſteray ſeulement ce qu'on raconte de Noſtre-Dame de lieſſe: c'eſt que les femmes qui ne peuuent auoir enfans, tirent à belles dens (au moins ſouloyent tirer) les cordes des cloches de ſon temple.

XI.

(*o*) S. *René* &c.) Alluſion de *rein* à *René*. On a ſuppoſé que St. *René* ne devoit pas avoir moins de vigueur aux *reins* que St. Renaud. *Hans & Noblock*, dans cet ancien *Inventaire des Meſſes* qui lui eſt attribué:

Saint André pour les Bourguignons,
Et Saint Renaud *pour les* rognons.

A Saint Auban, où la Statue de Saint Arnault portoit un tablier qui lui cachoit les parties génitales, les femmes ſteriles, ſuppoſant qu'à cauſe de quelque reſſemblance de nom, St. Arnault devoit avoir la même vertu que le St. *Renaud* des Bourguignons, levoient le tablier de cette Statue, comme ſi la ſeule inſpection d'un tel objet avoit du les rendre fécondes. Voiez Ste. Aldegonde, tom. 1. part. v. ch. 10. de ſon Tableau des différens &c.

XI. Et de ialousie iamais fut-il medecin qui en sçeust guarir? Il est certain que non: mais de ce que tous les medecins n'ont iamais sçeu faire, on dit qu'il-y-a vn sainct à Tou qui en est grand ouurier. Nous auons aussi S. Auertin, S. Acaire, S. Maturin (i'enten S. Maturin de l'Archant, que les autres nomment S. Mathelin, dont vient Teste mathelineuse) qui guarissent des maladies susdictes, desquelles nous sçauons que les medecins ne peuuent venir à bout auec tout leur ellebore. Lesquels exemples suffiront pour monstrer combien grans medecins sont les saincts des papicoles.

XII. Il-y-a bien encores vn'autre difference notable entre les saincts qu'on dit faire profession de l'art de medecine en paradis, & les autres medecins qui sont parmi le monde: c'est que chacun de ces saincts peut enuoyer la mesme maladie de laquelle il peut guarir. Et qu'ainsi soit, quand on dit le mal S. Main, le mal S. Ian, c'est aussi bien à dire le mal qu'ils enuoyent, que le mal duquel ils guarissent. Il est vray qu'il-y-a des saincts plus coleres & plus dangereux les vns que les autres: entre lesquels S. Antoine est le principal, à cause qu'il brule tout pour le moindre despit qu'on face ou à luy ou à ses mignons. Car si quelque iniure est faicte à ses mignons, soyent hommes, soyent pourceaux, (car il entre-

tretient les deux) ils prient incontinent leur S. Antoine en venir faire la vengeance, & alors le diable y est. Quant aux pourceaux, il est vray qu'ils ne disent mot, mais ils n'en pensent pas moins: d'autant que ce sainct ne les laisse pas demeurer si bestes qu'ils sont de leur naturel. Or peut-on bien dire de ce sainct & de quelques autres des plus coleres & des plus dangereux, ce qu'vn poete Latin a dict generalement de tous les dieux, *Primus in orbe deos fecit timor.* Car comme la bonne femme, apres auoir donné vne chandele à sainct Michel, en donnoit aussi vne au diable qui estoit auec luy: à sainct Michel, a-fin qu'il luy fist du bien, au diable, afin qu'il ne luy fist point de mal: ainsi ne faut-il douter que sainct Antoine & autres semblables saincts n'ayent esté adorez autant & plus pour crainte de mal qu'ils pouuoyent faire, que pour esperance de quelque bien. Et voila pourquoy il-y-a-eu grand combat entre ceux de la ville d'Arles & les Antoniens de Viennois sur ceste question, lesquels se diroyent possesseurs du corps dudict S. Antoine: d'autant que tant les vns que les autres en monstroyent vn qu'ils disoyent estre sien: mais en la fin sainct Antoine est demouré ayant deux corps entiers, par faute d'vn, & outre iceux, plusieurs membres en diuers lieux: pour le moins auec demie douzaine de genoux;

l'vn à Bourg, l'autre à Mascon, l'autre à Dijon, l'autre à Chalons, l'autre à Ouroux, l'autre aux Augustins d'Albi. Voila combien sainct Antoine a gangné à faire du mauuais, ou pour le moins à faire courir le bruit qu'il estoit tel. Aussi nous doit apprendre ceci à nous gouuerner sagement à l'endroit de ceux qui sont en danger d'estre canonizez apres leur mort: car ce que dit le prouerbe que les tresspassez ne mordent plus, n'est pas vray quant aux canonizez, ou toute ceste philosophie des papicoles est fausse.

XIII. MAIS voyons si en ce point aussi il-y-a conformité entre les dieux des payens & les saincts: & par mesme moyen regardons, tout conté, tout rabatu, lesquels ont plus receu d'honneur de leurs adorateurs. Ie di donc qu'il n'y-a-point de doute que les payens n'eussent opinion de leurs dieux, qu'ils sçauoyent faire malades aussi bien que guarir, comme les papicoles ont estimé de leurs saincts: mais au lieu que les papicoles pensent que chacun sainct ne guarit que d'vne maladie, & aussi ne peut enuoyer par vengeance que ceste-la mesme, les payens se persuadoyent que leurs dieux auoyent egalement puissance sur toutes maladies, pour guarir d'icelles, ou pour en fraper les personnes que bon leur sembleroit. Or en ceci nous pouuons voir euidemment combien il s'en faut que les

papicoles facent autant d'honneur à leurs saincts que les payens à leurs dieux. Ce que ie di comprenant aussi les sainctes sous le nom des saincts, & les deesses sous le nom des dieux. Mais les papicoles, ne se contentans de ne faire que ce demi honneur à leurs saincts tant en ceci, qu'en ce qu'ils leur veulent faire acroire qu'ils ne sçauent qu'vn mestier, sont venus iusques à leur faire du deshonneur fort grand en ce que nous auons dict ci-dessus: à-sçauoir en leur donnant des mestiers si vils & si abiects, voire si ors & si sales qu'à grand peine les peut-on nommer sans auoir mal au cueur: comme pour exemple quand ils ont faict les uns cordonniers, voire aucuns sauetiers, les autres porchers. Car combien que les payens missent *Pan* au nombre des moindres dieux & des plus petis compagnons entr'iceux, si ont-ils eu honte de luy donner des pourceaux en garde. Et quant aux saincts qui sont manouuriers, forger des armes (comme fait Vulcain) est bien vne besongne plus honneste que faire des souliers. Il est vray que les prescheurs des papicoles ont bien faict en sorte (au moins ceux qui ont eu de l'esprit) que le poure peuple n'a laissé pour cela de leur faire des offrandes aussi belles & bonnes que s'ils eussent esté de quelque noble estat: car ils tournoyent cela à leur plus grande louange.

Tesmoin celuy qui preschant la vie & les louanges de S. Crépin, disoit que ce glorieux sainct auoit pu estre pape, auoit pu estre roy, (voire roy de France) auoit pu estre empereur, mais il auoit mieux aimé estre cordonnier. Et toutesfois (dict-il) messieurs & mes-dames considerez combien c'est vn vilain mestier, & combien ord & sale: quand il n'y auroit que cela qu'il leur faut tousiours manier le chigro, (*p*) & tirer ces puantes peaux à belles dents. Et tant mieux pouuez-vous congnoistre combien a esté grande l'humilité de ce glorieux sainct. Mais toutes les plus nobles bandes des cordonniers & sauetiers de la ville ou il preschoit, l'empoignirent au sortir de la chaire, & le frotterent si bien qu'ils luy firent construire d'vne piteuse sorte toute sa declamation. Duquel faict laissant opiner les autres, (i'enten, qui auoit tort, ou les batteurs, ou le battu) ie di que ce prescheur auoit raison de dire cela de S. Crépin, pour luy sauuer son honneur: mais il disoit vne chose qui est fort malaisee à croire, & qui seroit (comme ie pense) peculiere à ce sainct, c'est qu'estant en ce monde il eust desia choisi le mes-

(*p*) *Le chigro* &c.) A la Picarde, pour *Chegros*, qui étoit plus commun, & qui est ce fil qu'on nomme aussi *fil gros*. C'est le ligneul, ou fil poissé qui sert à coudre le cuir.

mestier dont il se vouloit mesler aussi quand il seroit en paradis.

XIV. Mais voici vn'obiection qu'on me pourra faire sur ce que i'ay dict, que les papicoles faisoyent moins d'honneur à leurs saincts que les payens auoyent faict à leurs dieux, quand ils donnoyent à entendre que chacun sainct n'auoit puissance que sur vne maladie, & ne sçauoit faire qu'vn mestier. On me pourra obiecter les saincts qui sont patrons des villes ou pays, ne plus ne moins que les payens auoyent vn dieu patron de chacun lieu. Exemple : comme les Babyloniens auoyent le dieu Bel pour leur patron, les Egyptiens Isis & Osiris, les Rhodiens le Soleil, les Samiens Iuno, les Paphiens Venus, les Delphiens Apollo, les Atheniens Minerue, les Ephesiens Diane : ainsi les Espagnols pour leur patron ont sainct Iaques, les François ont sainct Denys, & ceux du Limosin ont specialement S. Martial, les Alemans tous en general ont sainct George, & ceux d'Augsbourg ont eu sainct Vlrich, ceux de Colongne ont les trois Rois, les Milanois ont sainct Ambroise, les Venitiens sainct Marc, les Rommains de nostre temps S. Pierre & S. Paul, & leur lieutenant. Ie laisse les saincts qui ont donné leurs noms aux villes, comme sainct Quentin, sainct Disier, saint Denys, S. Agnan, sainct Paul, sainct Omer, qui se peuuent en Latin appeler,

(comme aussi les autres que ie vien de-nommer) *tutelares sancti*, ainsi qu'on disoit *tutelares dij*. Mais que pouurra-on inferer par ceste obiection? que les papicoles faisans tenir à leurs saincts la mesme place que souloyent tenir les dieux du temps des payens, ont bien monstré qu'ils auoyent aussi bonne opinion de leur suffisance que les payens auoyent de celle de leurs dieux, quant à commander à toutes maladies, pour les enuoyer ou les chasser, & quant à sçauoir tous mestiers: (car les payens, encore qu'ils ne dissent-pas que leurs dieux exerçoyent les mestiers, ils tenoyent pour tout asseuré qu'ils les sçauoyent.) Mais la consequence n'est pas bonne: car plusieurs entreprennent des besongnes lesquelles ils sont puis faire à autres, ne les pouuans pas faire: comme ceux qui en Latin s'appelloyent *redemptores*, encore qu'ils entreprissent de rendre vne maison toute bastie, il ne s'ensuit pas qu'ils fussent charpentiers, & tailleurs de pierres, & massons, & couureurs, mais ils accordoyent auec les vns & les autres de ce qui appartenoit au mestier de chacun, & se reposans sur eux prenoyent la charge de tout l'œuure. Ie ne doute point que ces gros saincts tutelaires, patrons des villes, n'en fissent ainsi, & qu'ils ne marchandassent auec chacun des autres saincts, qui estoyent petits compagnons, de la be-

esongne qui estoit particulierement de
on mestier, ou de la charge à laquel-
e il estoit propre, & ainsi s'aidans de
plusieurs, entreprissent le gouuernement
eneral.

XV. PENSANT estre venu à la fin
e ce discours, i'ay trouué qu'il me res-
oit bien encore de la besongne: car ie
ne suis auisé d'vne legion de Nostres-
Dames, dont procede le principal reuenu
du clergé. Et ce qui me les faisoit oublier
(car ie veux confesser la debte) c'estoit
qu'en parlant des saincts & sainctes, i'a-
uois eu peur de faire vne incogruité si
e les mettois parmi leur troupe: mais
depuis, la diuersité de propos me les a-
uoit ostees de la memoire. Quelcun di-
ra peut-estre, que c'est une incongruité
encore plus grande, de les mettre à la
queue des saincts: mais ie me sauueray
par la mesme allegation dont vn autre
s'aida en cas semblable: c'est que celuy
qui tient le premier & le plus honnora-
ble lieu en la procession, marche le der-
nier. Toutesfois si les papicoles ne vou-
loyent prendre ceste raison en payement,
& me venoyent à eschauffer la teste, ils
trouueroyent parauenture auoir a-faire à
plus forte partie qu'ils ne pensent. Car
ie ne les laisserois iamais en paix qu'ils
ne m'eussent respondu categoriquement si
autant de Nostres-Dames sont autant de
vierges Maries, meres de nostre seigneur
Iesus

Iesus Christ. S'ils respondoyent qu'ouy, ils tomberoyent en des absurditez enormes : s'ils respondoyent que non, ils tomberoyent en des autres encore plus enormes. Mais pourceque ie m'asseure tant de leur douceur que ie me persuade qu'ils excuseront aiseement l'incongruité commise en ce que ie vien de dire, (quand ainsi seroit) ie ne les tourmenteray point par vne question si violente, & telle qu'ils y pourroyent perdre le petit demeurant qu'ils ont de sens & entendement: seulement les prieray de me dire si toutes les Nostres-Dames que ie m'en vay nommer sont vne mesme Nostre-Dame.

XVI. Il faut donc noter qu'aucunes Nostres-Dames prennent leur nom du lieu ou elles sont, aucunes du mestier duquel elles se meslent. Et quant à celles qui sont nommees du lieu, les vnes portent le nom de quelque ville au village, les autres monstrent par leur nom quel est le lieu ou elles sont. Exemples de celles qui ont le nom de la ville ou village ou elles sont, Nostre-Dame de Lorette, Nostre-Dame de Boulongne, Nostre-Dame du Puys en Auuergne, Nostre-Dame d'Aix, Nostre-Dame de Nantueil, Nostre-Dame de Francueil. Exemples des autres par le nom desquelles nous entendons quel est le lieu ou elles sont, Nostre-Dame du val, N. D. du mont: (& en plusieurs le nom du mont est speci-

cifié, comme N. D. de Mont-ferra, N. D. de Mont-gautier, N. D. de Mont-roland. Et en Languedoc, N. D. de cabimont, (qui eſt au cab du mont, c'eſt à dire ſommet) N. D. des bois, N. D. des champs, N. D. de beau-chaiſne, pourcequ'ell'eſtoit ſur le chemin contr'vn chaiſne: & N. D. de beau noyer, pour vne ſemblable raiſon. N. D. du puys, qui eſt aupres d'vn puys: N. D. de la fontaine, pour vne ſemblable raiſon. Et à Chartres, pource qu'il-y-a (au moins y auoit) deux Noſtres Dames, dont l'vne eſt dedans le temple, l'autre deſſous: celle qui eſt dedans, s'appelle Noſtre Dame d'enhaut: l'autre N. D. d'embas, (*q*) ou N. D. ſous terre: ou N. D. des crotes: non pas qu'elle ſoit crotee, mais pourcequ'ell'eſt en quelque creux ſous terre faict en façon de caue. Car ce mot crote en ceſte ſignification vient du Grec *crypta*: dont encores en quelques lieux on vſe de ce mot croton es priſons, comme qui diroit baſſe-foſſe. Audemeurant on dit auſſi, N. D. des Carmes, en ſignifiant Qui eſt au temple des Carmes, & N. D. des neiges, pourcequ'au plus chaud

(*q*) *N. D. d'embas* &c.) A Rome il y a une Egliſe de N. D. d'un nom que je crois équivalent à celuy-ci. Blondus *Rom. inſtaur. lib.* 2. *cap.* 63. la nomme *Parva S. Mariæ Ecleſia de Inferno*. Voiez Thomſon, ch. 15. de ſa chaſſe de la B. R.

D. de liesse, N. D. de toutes ioye
de pitié, N. D. des vertus, N
bonnes nouuelles, N. D. de b
N. D. des aides, & vne infinité

XVII. Mais ce n'est pas t
il faut sçauoir qu'il-y-a des di
bien grandes entre ces N. D. a
en plusieurs autres choses qu'en leu
Car l'vne est vieille & fort laide
ieune & fort belle, l'autre de m
ge & de moyenne beauté: (ce
encores excusable) l'vne est fo
de, l'autre fort petite: (ce qui au
porte pas beaucoup) l'vne ha
ioyeuse, l'autre ha la face trist
quoy aussi il n'y a pas grand m
quoy donc est-il? en ce qu'o
ment elles ont & la mine & les
tremens de putains, & tels qu'ils

qui eut ce nom pourcequ'on auoit vſé du meſme moyen pour la peindre qu'vn peintre ancien vſa pour peindre la deeſſe Venus. Car on contempla toutes les plus belles filles & ieunes femmes de Tours, & de l'vne on prit le large front, de l'autre les yeux à fleur de teſte, gays & gracieux, de l'autre le nez traitif, de l'autre la petite bouche riante, le menton fourchu, des autres, autres parties du corps. Or ſi l'obiect d'vne ſi belle Noſtre-Dame enflambe mieux la deuotion, i'en laiſſe prononcer à ceux qui peuuent eſtre iuges plus competens : ceci puis-ie aſſeurer que i'ay des liures en parchemin contenans matines, veſpres, complies, & les autres pieces de tel ſeruice, eſquels en certains endroits ſont peintes des ieunes dames qui ont vn maintien ſi laſcif qu'on en pourroit bien dire ces mots du poete Properce, *Docta vel Hippolytum Veneri mollire negantem.* Mais de quelles dames eſtoyent ces pourtraits, à-ſçauoir-mon ſi de celles que les maiſtres deſdicts liures gouuernoyent, ou de celles qu'ils deſiroyent gouuerner, cela ne puiſ-ie pas dire. Comment qu'il en ſoit, c'eſtoyent quelques-vnes (ainſi qu'il eſt à preſumer) auſquelles ils portoyent ſi bonne affection qu'ils vouloyent voir leurs pourtraicts pendant qu'ils faiſoyent leurs prieres, de peur de les y oublier.

XVIII. MAINTENANT ie retourne

à

le d'entr'elles eſt la vierge Marie
Ieſus Chriſt. Mais ce ſeroit pou
ber en l'autre queſtion premiere
quelle i'ay promis de ne les poi
menter. Il vaudra-donc mieux p
te heure que nous nous contenti
leguer l'opinion de la bonne fe
Montrichard, qui diſoit Noſtre-I
Nantueil & Noſtre-Dame de F
eſtre ſœurs: & que nous auiſions
ne & meure deliberation ſi nous p
tant faire qu'elles ſoyent toutes,
ſœurs, au moins d'vn meſme pa

XIX. Mais à propos des di
bits des Noſtres-Dames, il-y-a a
grande varieté es habits des ſainct
re ſi grande que ſi on entreprenc
deſchiffrer on auroit bien à ſonger
on deuroit commancer. Car l'vn

l'autre n'a ſeulement que l'eſpee & le bouclier, l'autre n'ha que l'eſpee & la dague. L'vn eſt à pied, l'autre à cheual. Encore n'eſt-ce pas tout: car l'vn rit, l'autre pleure: l'vn ſemble auoir tout gangné, l'autre ſemble auoir tout perdu. Brief, il-y-a vne difference entr'eux & infinie & incroyable, non ſeulement en ces choſes, mais en pluſieurs autres. Et d'autant plus nous deuons-nous eſmerueiller (qui ſera la concluſion de ce propos) comment eſtans ſi diſcordans, ils font toutesfois vne ſi bonne harmonie es cuiſines de noſtre mere ſainct'egliſe, leſquelles ils entretiennent tous d'vn accord, (employans toute leur benoiſte & glorieuſe miraclificence à faire bouillir ſon pot) & les entretiennent tellement qu'elle ne porte enuie à celles des rois & des empereurs. Il eſt vray qu'elle les entretient auſſi du reuenu des reliques deſdicts ſaincts, ainſi qu'il a eſté dict ci-deſſus: mais combien qu'il ſoit fort grand (comme on peut voir par le calcul qui en a eſté faict en gros ſeulement, & à veue de pays) ſi eſt-ce que ſi nous regardons de combien eſt plus grand le proufit qu'elle tire des ames des ſaincts treſpaſſez que celuy qu'elle tire de leurs corps, il ſemblera que le reuenu qui vient deſdicts corps, ne ſoit, à comparaiſon de l'autre, que pour auoir la deſſerte.

XX. IE vien à l'autre point que i'ay

entrepris de traiter en ce chapitre, asçauoir, combien estoit impudente l'auarice des gens d'eglise. Et comment? (dira quelcun) ne peut-on pas descouurir ceste impudence par plusieurs passages de ce liure, & mesmement par ce qui a esté desia dict en ce chapitre? Cela ie confesse : mais ie veux à present monstrer vn'impudence monstrueuse, ou (s'il est licite d'ainsi parler) vne quint'essence d'impudence, voire d'impudence conioin-te auec vne tresabominable impieté. Et est si authentique l'exemple que i'en veux produire, qu'ils ne le sçauroyent nier, sans nier leur seing & leur escriture. Car voici leurs propres paroles qu'ils ont grauees en lettres Gothiques, en vn tableau de pierre (*r*) qui est (au moins souloit estre

(*r*) *En un tableau de pierre* &c.) Suivant une remarque sur le Diction. de Bayle, pag. 4091. de la 3. édit. ce *Tableau* fut supprimé sur les remontrances de François Duaren, qui, comme on sait, mourut en 1559. & cependant, tom. 2. pag. 13. de la Bibliothéque de Draud. on trouve ce titre du Livre: A. D. S. M. M. *Version de 28. carmes latins, qui se lisent escrits en Pierre au grand temple de S. Etienne de Bourges, contre le pilier auquel joint l'Autel, avec l'interprétation d'iceux impr. en* 1564. D'où il s'ensuit, ou que, cinq ans après la mort de Duaren, le Tableau dont-il s'agit n'avoit pas encore été déplacé, ou que l'édition qui se fit de cette version en 1564. n'étoit pas la prémiére. Ce qu'au reste [il est ajoûté dans le titre, qu'à la Version des 28 carmes latins est jointe leur interprétation] fait bien voir que tant les Vers François que leur Commentaire étoient l'Ouvrage d'un Protestant.

eſtre il n'y a pas long temps) attaché à vn pilier du temple de S. Eſtienne à Bourges, pres de l'autel ou ſe chantoit la meſſe cardinale.

Hic des deuotè: cæleſtibus aſſocio te.
Mentes ægrotæ per munera ſunt ibi lotæ.
Ergo venitote gentes à ſorde remotæ.
Qui datis, eſtote certi de diuite dote.
Te precor, accelera, ſpargas hic dum potes æra:
Et ſic reuera ſecurè cælica ſpera.
O ſi tu ſcires quantum data proſit ibi res,
Tu iuxta vires donares quod dare quires.
Te miſer à pœnà, dum tempus habes, aliena.
Huc dare te pœna, veniæ ſit aperta crumena.
Conſors cæleſtis fabricæ, qui porrigit eſt is.
Ex hoc ſum teſtis, hic vos mundare poteſtis.
Fratres haurite de trunco pocula vitæ:
Hic aliquid ſinite, veri velut Iſraelitæ.
Crede mihi, crede, cæli dominaberis æde.
Nam pro mercede Chriſto dices, Mihi cede.
Hic datur exponi paradiſus venditioni.
Currant ergo boni rapientes culmina throni.

 Vis

Vis retinere forum? mihi tradas pauca bonorum,
Pro summa quorum reserabitur aula polorum.
Hic si largè des, in cælo sit tua sedes:
Qui seret hic parcè, parcè comprendet in arce.
Cur tardas tantum? nummi mihi des aliquantum.
Pro solo nummo gaudebis in æthere summo.
Denos sume quater, vnum semel, hæc sacra mater
Annos condonat, sanctus pater ista coronat.
Tot quadragenas dat & abluit hic tibi pœnas
Mil missis decies socius, si des ibi, fies.

XXI. Le suiect de ces vers (ce que ie diray pour ceux qui n'entendent point Latin: ne les ayant voulu traduire, pourceque leur grace consiste en ce qu'ils sont rymez) n'est autre chose sinon que, Qui donne au tronc, va en paradis: (& tant plus il donne, tant plus belle place il y ha) qui n'y donne point, n'y va point. Car

Hic datur exponi paradisus venditioni,

signifie en bon François,

En ce lieu paradis est exposé en vente.

Mais

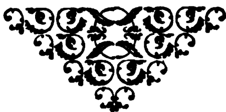
Mais à fin que le lecteur qui n'entend Latin, puisse iuger si i'ay eu raison de dire de ces vers ce que i'en ay dict, ie luy exposeray encore ces deux,

> *Crede mihi, crede, cæli dominaberis æde:*
> *Nam pro mercede Christo dices, Mihi cede.*

Car voici qu'ils chantent,

> Ayant donné argent, tu seras au ciel Maistre,
> Repoussant Iesus Christ de son lieu, pour y estre.

Et qui voudra auoir le sens mot pour mot, voici la belle leçon qu'ils nous apprennent, Croy moy, croy moy, tu seras maistre au chasteau celeste. Car pour recompense de l'argent que tu auras donné, tu diras à Iesus Christ, Quitte moy la place.





CHAP. XXXIX.

Comment nos predeceſſeurs eſtoyent entretenus en ignorance quant au faict de la religion Chreſtienne : & comment les gens d'egliſe ſe maintenoyent touſiours, encore que leur meſchante vie fuſt toute notoire, & que plusieurs abus & meſmes des faux miracles euſſent eſté deſcouuerts.

AYANT deliberé de monſtrer en ce chapitre comment deſia du temps de nos predeceſſeurs, aucuns commançoyent à ouurir vn peu les yeux, & deſcouurir la meſchanceté & tromperie des gens d'egliſe, i'ay penſé qu'il ſeroit bon de conſiderer premierement combien grandes eſtoyent les tenebres & combien grands eſtoyent les abus. Ie prieray donc le lecteur de recueillir en ſa memoire, en premier lieu, pluſieurs exemples de cela, qui ſont eſpars en diuers endroits de ce liure. Outre leſquels toutesfois on en amaſſeroit vn nombre infini, ſi on y vouloit vn peu penſer : mais trois ou quatre pourront ſuffire. Car n'eſt-ce point vne folie merueilleuſe, de penſer que tous ceux & toutes celles que les faiſeurs d'almanacs a-

uoyent

uoyent marquez de lettres rouges, estoyent saincts & sainctes? c'est à dire dieux & deesses? ou pour le moins demi dieux, & (s'il est licite d'ainsi parler) dieux subalternes? Car s'ils ne les eussent estimez tels, il est certain qu'ils ne leur eussent pas attribué la puissance laquelle Dieu s'est reseruee. Ne voyons-nous pas ici vne folie, non pas simple, mais accompagnee d'vne impieté horrible? Toutesfois en voici vn' autre qui passe bien plus outre, sur ce mesme propos des saincts: c'est d'auoir osé dire que si le S. Esprit estoit mors d'vn chien enragé, encore faudroit-il qu'il vint à S. Hubert s'il vouloit estre guari. Ce qui fut dict par vn porteur de rogatons ayant des reliques dudict S. Hubert. Et si nous regardons en quelle estime on a eu le pape, aussi bien que les saincts, n'estoit-ce point pareillement vne folie estrange, de croire qu'vn homme, depuis qu'il estoit faict pape, deuenoit dieu? de croire qu'il auoit les clefs, & de paradis & d'enfer, pour loger en paradis ceux qui donneroyent à luy ou aux siens: pour loger en enfer ceux qui ne donneroyent rien? De croire que c'estoit moindre peché de tuer vn homme, que de manger de la chair le vendredi, ou rompre quelque autre tel commandement de ce dieu terrestre? Que si nous venons au sacrifice messati-

que, & à l'abus qui a efté quant à iceluy, ne dirons-nous pas les hommes auoir efté & plufieurs eftre encores à prefent enforcelez eftrangement, auant que croire qu'il-y-a des ames en purgatoire qui n'en peuuent éftre chaffees finon qu'à grands coups de meffes? Auant que croire qu'vn meffire Ian ayant prononcé certains mots facramentaux fur tous les pains d'vn marché, face autant de pains deuenir autant de dieux? Croire qu'on mange fon Dieu, & puis qu'on le face fortir pour aller au lieu qu'on a honte de nommer? Et (qui eft vn point bien à noter) n'eft-ce pas vn cas dont on ne fe fçauroit affez efmerueiller, que plufieurs chofes qui leur deuoyent feruir à defraciner de leurs entendemens la fuperftition, l'y enracinoyent d'auantage? Car ils deuoyent tenir leur dieu de pafte pour fufpect alors au moins qu'ils voyoyent fon fang auoir efté empoifonneur, & fa chair empoifonnereffe: le fang, empoifonneur de Guillaume archeuefque d'Yort, au temps du pape Anaftafe IIII: la chair, empoifonnereffe de l'empereur Henri V.II. à l'aide de Bernard du Montpolitian Iacopin, de la faction des Guelphes. Et non feulement le deuoyent tenir pour fufpect, mais le deuoyent totalement reietter, voire en luy faifant toute forte d'infamie, alors quils le voyoyent fe laiffer manger aux beftes:
com-

comme plusieurs sçauent le chien barbet du feu magnifique Maigret (*s*) en auoir mangé quatre-vints pour vn desieuner, & tous sans boire. Mais comment se fust il reuengé contre les chiens, quand il ne se pouuoit pas reuenger contre les souris? Car ces petites bestioles ne se sont contentees de l'aller souuent empoigner iusques dedans son armoire, mais ont bien esté si braues que de le prendre sur son autel, quand le prestre s'endormoit en son Memento: ce que nous sçauons estre auenu à S. Marie, & à Paris, au temple S. Marri. (*t*) Ils deuoyent (dis-ie) estre rendus plus sages par tels accidens, & discourir en leurs entendemens combien ils estoyent loin de leur conte, d'attribuer diuinité à vn tel morceau de paste

(*s*) *Magnifique Maigret* &c.) Marot, Epigr. VI. qui est de l'année 1530. parle d'un Alchymiste, surnommé le *Magnifique*, lequel, soit dit en passant, aiant depuis embrassé la Réformation, se tenoit à Genéve en 1543. Voiez Eustorg. de Beaulieu, pag. 207. de sa *Chrétienne Réjouissance*. &c.

(*t*) *S. Marri* &c.) A la Parisienne, pour *S. Merri*, *Medericus*. Marot dans son Epitre au Roy, pour être délivré de prison:

Quinze jours a (je les ay bien comptez)
Et des demain seront justement seize,
Que je fuz faict confrére au diocése
De Sainct Marry en l'église Sainct Prés.

paste qui se laissoit ainsi gober par vne souri : mais au-contraire ils aioustoyent folie à folie quand telles choses auenoyent. Comme (pour exemple) à Lodeue en Gascongne, au lieu que la souri qui auoit mangé ce dieu, leur deuoit faire ouurir les yeux à l'abus auquel on les entretenoit, non seulement ils ne laisserent pour cela d'attribuer aux autres morceaux de paste, ses compagnons, autant de diuinité que parauant, mais canonizerent la souri, l'appelans saincte Souri. Vn pareil abbrutissement fut veu pendant les derniers troubles qui ont esté en France : car vn certain gentilhomme misomesse (du nom duquel ie fournirois bien, si besoin estoit) ayant ouy sonner vne clochette en vn village par lequel il passoit, demanda qu'elle signifioit : & ayant entendu qu'ell'auertissoit qu'on alloit leuer dieu, dict à ses gens, Hastons-nous pour estre au leuer de dieu, & luy seruir de valets de chambre : quant à moy, ie luy porteray sa chemise blanche. Estant arriué, il empoigna ce gentil dieu, & le presenta à son cheual, deuant toute l'assistence des auditeurs de la messe, qui regardoyent cest acte auec vn merueilleux estonnement. Mais incontinent qu'ils virent ce cheual tendre les babines quand on luy approchoit ce dieu, ils commancerent à dire, Puisque ce cheual fait cela, c'est bien signe qu'il a accoustumé de faire

faire ſes paſques. A ce meſme propos il me ſouuient du ſainct Caniuet, c'eſt à dire du caniuet dont vn'hoſtie fut à Paris piquee par vn Iuif, lequel caniuet depuis a eſté mis au nombre des plus precieuſes reliques, en vn des temples de ladicte ville, (à ſainct Ian en Greue, ſi i'ay bonne memoire) comme ſi par vn tel acte il eſtoit ſanctifié. Voila comment au lieu d'auoir en meſpris ces dieux qui ſe laiſſoyent ainſi meurdrir, qui ſe laiſſoyent ainſi manger par les beſtes, ils n'ont laiſſé de les adorer comme deuant, & outre cela adorer les mangeurs & les meurdriers d'iceux: car i'appelle meurdrier ce caniuet duquel fut faict le coup.

II. OR nous esbahirons-nous moins comment les hommes eſtoyent ſi brutaux que de preſter l'oreille à vne telle doctrine, quand nous conſidererons en quelle reputation ils auoyent les auteurs d'icelle. Car quand les anges deſcendans viſiblement du ciel, fuſſent venus leur annoncer quelque doctrine, ils n'euſſent pu les receuoir en plus grande reuerence qu'ils receuoyent vn tas de meſchans & abominables cafars, qui les paiſſoyent non de ſimples bourdes, mais de bourdes pleines d'impieté, & pires ſans comparaiſon que toutes les Iudaiques & Turciques. Et pour venir du general au particulier, c'eſt à dire, de pluſieurs ſortes de cafars venir à vne, ne ſera-ce pas à la poſterité matiere de grande

de admiration d'ouir dire qu'on deferoit tant aux Cordeliers, voire à leur habit mesmement, qu'on le faisoit porter quelqu'espace de temps aux petis enfans, à fin qu'ils pussent paruenir en aage d'hommes? que les vns le prenoyent vn peu auant que mourir, se sentans pressez de maladie : les autres, qui n'auoyent eu le loisir de le prendre deuant, ordonnoyent par leur derniere volonté qu'il fussent enterrez en iceluy? Et qui estoyent ceux qui vsoyent de telle metamorphose? Les grans seigneurs autant ou plus que le commun peuple: voire iusques aux rois & empereurs. Bien est-il vray que le conte de Carpi, (v) ayant esté des derniers qui ont ioué ce beau ieu, est

(v) *Le conte de Carpi* &c.) ALBERTO PIO, Comte de *Carpi*, mort aux Tournelles à Paris, non pas en 1535. comme pourroit le faire croire son Epitaphe aux Cordeliers où il est enterré, mais au mois de Janvier 1531. selon le calcul Romain, & alors selon le notre 1530. Ce qu'au reste H. Etienne dit du Comte de Carpi demeuré *en Proverbe & en risée*, c'est par rapport à cet endroit de la 2. Epitre du Coq-à l'Asne de Cl. Marrot.

Tesmoin le Comte de Carpi
Qui se fit Moyne après sa mort.

Epitre qui, soit dit en passant, pourroit donc bien avoir précédé l'année 1535. que vraisemblablement cette Epitaphe lui aura fait donner pour époque dans le Marrot commenté.

est demeuré seul en prouerbe & en risee. On ne se contentoit de cela : mais la plus part, en prenant leur habit & donnant son corps à leur conuent, y donnoit quand-&-quand ses biens, en defraudant ses enfans, ou autres qui par droit & diuin & humain deuoyent estre heritiers. Et quant à ceux qui s'alloyent rendre Cordeliers, ne sera-ce point aussi pour faire estonner ceux qui viendront apres nous, de dire que puisque la phantasie les prenoit de se mettre de ceste religion, tant s'en faut qu'ils s'en deussent conseiller à leurs parens, que mesme si pour y entrer il eust falu passer pardessus les ventres de leurs pere & mere, ils le deuouent faire? Et à fin d'en attirer d'auantage, ils estoyent si effrontez quant à abuser de la simplicité du poure peuple, qu'ils luy disoyent & tachoyent de persuader que le seul moyen de faire que le diable fust sauué, seroit de luy persuader de prendre l'habit de S. François. Ce que toutesfois ie n'ay souuenance d'auoir leu en leur liure de Conformité, mais i'ay bonne memoire d'y auoir leu des mensonges encore plus impudens touchant la louange de leur regle.

III. Or comme nous auons dict tantost touchant leur dieu de paste, qu'au lieu que les inconueniens ausquels on le voyoit tous les iours tomber, deuoyent faire ouurir les yeux aux poures idolatres,

tres, ils les fermoyent tant plus : ainsi en ont-ils faict à l'endroit de ces cafars. Car ce qui leur deuoit faire congnoistre la vilanie & ordure de ces meschans, leur confermoit d'auantage l'opinion qu'ils auoyent desia de leur saincteté. I'allegueray pour exemple, ce que nous auons veu auenir de nostre temps en la mort d'vn fameux cordelier nommé De cornibus. (*x*) Chacun sçait que ce vilain mourut de verole : les boutons de laquelle luy estans sortis, & le rendans rouge, le peuple qui le voyoit porter en terre (car il y fut porté en son habit & à face descouuerte) se persuadoit ceste rougeur estre procedee de ce qu'il estoit deuenu seraphin. Ie croy que la mort aussi d'vne damoiselle, qui mourut de la puantise des pieds de ce venerable verolé, lesquels ell'auoit baisez apres sa mort (n'estant

(*x*) *De cornibus* &c.) On auroit donc pu appliquer à ce vénérable défunt ces vers de Marot dans son Epitaphe de frére Jean Lévesque autre Cordelier, mort en 1520.

Or affin que Sainctes & Anges
Ne prennent ces boutons estranges,
Prions Dieu qu'au frére Frappart
Il donne quelque chambre à part.

Touchant le Cordelier *de Cornibus*, voiez la Note 4. sur le chap. 14. du 3. livre de Rab.

nt accoustumee à odeurs si fortes) fut
llement interpretee qu'ell'augmenta pa-
illement l'opinion de la saincteté d'ice-
y. Voire ne fay aucune doute que ceux
ii de la r ugeur de sa verole en fai-
yent vne rougeur de seraphin (tant ils
alloyent à la bonne foy) s'ils l'eussent
rpris en l'acte auquel il l'auoit gangnee,
e se fussent semblablement persuadez a-
oir veu autre chose que celle qui s'es-
oit presentee à leurs yeux: ou (pour
rler comme le poete Latin) n'eussent
ict a-croire à leurs yeux auoir veu au-
e chose que ce qu'ils auoyent veu. Com-
e aussi celuy qui sentant deux pieds au-
es des deux de son maistre (qui, pour
bseruer estroitement les regles episco-
ales, auoit sa garse couchee aupres de
y) y alla semblablement tant à la bon-
e foy qu'il se prit à crier par la fenes-
e, Venez voir mon maistre qui ha qua-
e pieds. (y) Voila comment la Chres-
enté, au lieu de s'auancer à la congnois-
nce des abus, s'en reculoit par vn iuste
gement de Dieu.

IV. OR toutesfois ce grand aueugle-
ient n'estoit si general qu'il n'y eust tous-
ours quelcun qui descouurist quelques
bus, & apperceust quelque partie du
mes-

(y) *Qui ha quatre pieds*, &c.) C'est le second des
ontes imprimez sous le nom de Bonavent. des
riers.

1260, vn Nicolas Gallique natif
bonne, qui ayant esté quelque t
neral de l'ordre des carmes, &
pu comporter la meschante vi
compagnons, non seulement le
& renonça du tout à ceſt ordre,
criuit vn liure contr'eux appelé S
feu: auquel il leur diſoit entr'au
ſes, qu'ils eſtoyent enfans reproi
toyens de Sodome, contempteur
bon Teſtament, ſeducteurs de
eſtoyent & de ceux qui feroyen
la queue du dragon mentionné e
calypſe. Mais quant aux liure
Guillaume de ſainct Amour, le
lexandre IIII les abolit enta
luy fut, (z) par edits expres

d'autre part (comme Platine recite) brula vn liure que les mendians auoyent publié, par lequel ils maintenoyent que l'estat de grace ne procedoit point de la loy de l'euangile, mais de la loy de l'Esprit. Et le brula non pas pour remors de conscience de voir le poure monde ainsi abusé, mais craignant que ce mensonge si lourd & si impudent ne fist descouurir beaucoup de leurs autres meschancetez. Ce liure estoit intitulé l'Euangile eternel, ou l'Euangile du S. Esprit: & auoit esté basti de la doctrine de l'Abbé Ioachim, & des visions d'vn Carme nommé Cyrille, par les Iacopins & Cordeliers, taschans, entr'autres choses, de resister par l'autorité de ce liure aux Vaudois, autrement dicts Les poures de Lion, & autres, qui s'armoyent contr'eux des passages du vray euangile. De ce liure le susdict Guillaume de sainct Amour escrit ce

dit-on, quelque part, qu'on garde encore en Sorbonne un Manuscrit de ce livre. Wolphgand Wissenbourg fit imprimer à Bâle en 1555. deux Discours du même Guill. de Saint Amour, avec quelques autres piéces curieuses des meilleurs Auteurs du XIII. Siécle, où l'on voit une infinité de plaintes de l'Eglise d'alors. Voïez l'*Histoire du Papisme* &c. Amst. 1685. tom. 1. pag. 175 & 176. Du reste, Guill. de *Saint Amour* fut surnommé de la sorte, parcequ'il étoit d'un Village de ce nom-là dans la Franche-Comté. Hist. Crit. de la Republ. des Lettres, Tom. XV. pag. 218.

ce qui ſenſuit, Ce maudict euangile eſt deſia publié en l'Egliſe, & pourtant il faut craindre la perdition de ladicte Egliſe. Si ceſt euangile eſt accomparé à celuy de Ieſus Chriſt (diſent-ils) il eſt d'autant plus perfaict & plus digne, que le ſoleil eſt plus clair que la lune, & le noyau vaut mieux que l'eſcaille &c. Il raconte auſſi beaucoup d'autres execrables propos qui eſtoyent en ce liure. Mais de ces deux comparaiſons notamment eſt faicte mention par le Rommant de la roſe, ou il parle de ce liure, en le deteſtant & taxant l'hypocriſie des freres mendians qui l'auoyent introduit. Voici ſes mots,

Vous ne congnoiſtrez point aux robbes (*a*)
Les faux traiſtres tous pleins de lobbes,
Parquoy leurs faicts faut regarder,
Si d'eux bien vous voulez garder.

Vn peu apres.

Fut or baillé (c'eſt choſe voire)
Pour bailler commun exemplaire,
Vn liure de par le grand diable,
Dict l'Euangile perdurable,

Dont

(*a*) *Vous ne les congnoiſtrez point aux robbes &c.*) Ce paſſage & les deux ſuivans du *Roman de la Roſe* ſe trouvent aux feuill. 73, b. & 74. a. de l'édit. de 1531.

Dont le sainct Esprit fut ministre:
Si comme il apparut au titre,
Ainsi est-il intitulé.
Bien est digne d'estre brulé.
A Paris n'eut homme ne femme
Au paruis deuant nostre-Dame
Qui lors bien auoir ne le pust,
Pour le doubler, si bien luy plust.
Là trouuast par grans mesprisons
Maintes telles comparaisons.
Autant que par sa grand chaleur,
Soit de clarté, soit de valeur,
Surmonte le soleil, la lune,
Qui trop est plus trouble & plus brune:
Et le noyau des noix, la coque:
(Ne cuidez pas que ie vous moque:
Cela di sans bourde ne quille)
Tant surmonte cest'euangile
Ceux que les quatr' euangelistes
Du fils Dieu firent à leurs titres.
De tels comparaisons grand' masse
Là trouuoit-on, que ie trespasse.

V. Et à propos aussi de ce qui a esté dict des liures de ce Guillaume de S. Amour contre la poureté feinte des mendians, ce mesme poete en fait mention. Car apres auoir traité assez amplement quels mendians doiuent estre tolerez, &

 quels

quels non, & auoir allegué, pour confermer son dire, les sermons dudict de Sainct Amour, il aiouste, en la personne de Faux-semblant,

Qui groncer en voudra, si gronce,
Et courroucer, si s'en courrouce.
Car ie n'en mentiroye mie,
Si ie deuoye perdre la vie:
Ou estre mis contre droiture,
Comme sainct Pol, en chartre obscure:
Ou estre banni de ce royaume
A tort, comme maistre Guillaume
De sainct Amour, qu'hypocrisie
Fit exiler par grand'enuie.
Ma mere en exil le chassa.
Le vaillant homme tant brassa
Pour verité qu'il soustenoit.
Vers ma mere trop desprenoit,
Pourcequ'il fit vn nouueau liure
Ou sa vie fit tout'escrire:
Et vouloit que ie reniasse
Mendicité, & labourasse,
Si ie n'auoye dequoy viure.
Bien me pouuoit tenir pour yure.
Car labourer ne me peut plaire:
D'aucun labeur n'ay-ie que faire:
Trop y-a peine à labourer.
Mieux vaut deuant les gens orer,

Et affubler ma renardie
Du mantel de papelardie.
A. O fol diable quel eſt ton dict.
Et ce que tu as ici dict?
F. Quoy? A. Grans deſloyautez apertes.
Ne crains tu donc pas Dieu? F. Non certes.
Car à peine peut homme atteindre
Choſe grande qui Dieu veut craindre.

VI. Pour trois raiſons i'ay allegué ces paſſages, premierement pour mieux faire entendre ceſte hiſtoire touchant ceſt euangile ſuppoſé, (lequel i'auois omis ci-deſſus, en parlant des autres) comm'eſtant fort memorable: ſecondement, pour mieux faire congnoiſtre que contenoyent ces liures de Guillaume de S. Amour, qui furent abolis par le ſuſdict pape Alexandre IIII: tiercement, à-fin que le lecteur ſçeuſt que non ſeulement ſes liures furent abolis, mais auſſi luy fut banni du royaume de France pour auoir dict la verité. Toutesfois il faut noter que celuy qui enuiron l'an 1260 ne fut que banni, s'il euſt eſté trois cents ans apres, il n'euſt pas eſté quitte à ſi bon marché, mais on l'euſt faict diſputer contre les bourrees & fagots, auſſi bien qu'on a faict vn'infinité d'autres depuis cinquant'ans. Quant à l'hiſtoire que i'ay dict eſtre fort memorable, ie la trouue telle pour vne conſideration: c'eſt qu'en rap-

portant ce temps-la au noſtre, nous voyons clairement combien eſt grande la ſubtilité & fineſſe du diable. Car il me ſemble auoir ioué en ceſt endroit (i'enten quant à faire valoir ce faux euangile) vn tel tour que les princes iouent quelquesfois à leurs ſuiets: quand les voyans ſe faſcher du mot de tailles ou impoſts, ils vſent du mot d'emprunts, & cependant reuiennent touſiours à leur conte: (ainſi que Solon ancien legiſlateur fit couler doucement ſous le nom de ſiſachthie (*b*) ce qui ſe trouuoit trop rude ſous ſon propre & premier nom) Ie di que le diable me ſemble en auoir vſé ainſi à-l'endroit de ſon execrable euangile. Car voyant que ce nom d'euangile eternel, & la procedure qu'il y tenoit, deſplaiſoit à chacun, il a ſçeu treſbien en changeant le nom, retenir la doctrine, tellement qu'il eſt paruenu au but auquel il pretendoit. Et qu'ainſi ſoit, lecteur, ſi iamais vous auez leu le ſainct & ſacré euangile, conſiderez s'il faut pas bien que le diable ait oppoſé à ceſtuy-ci vn autre qu'il ait forgé, (mais l'appelant tou-

(*b*) *Siſachthie* &c.) Le Lexicon de Scapula, ſous le mot ἄχθος, où celui de σεισάχθεια eſt rendu par *onus excuſſum*, renvoie pour ce mot à Plutarque *in Cæſare*: mais c'eſt proprement en ſa vie de Solon qu'il faut conſulter Plutarque ſur ce même mot. Voiez le Lexicon Jurid. Calvini, au mot σεισάχθεια.

toutesfois autrement) pour introduire ce que les papicoles appellent feruice de Dieu, confiftant en tant de fanfares & manigances que le plus grand docteur d'entr'eux auroit befoin de prendre trois iours de terme pour rendre conte des noms d'icelles, & encore trouueroit-il en la fin qu'il en auroit beaucoup oublié. Car confiderons combien longue queue traine ce feul mot de merites (qui eft directement contraire à la doctrine euangelique) premierement quant aux diuerfes fortes de merites, & puis quant à la matiere de chacune forte d'iceux. Car nous fçauons qu'il-y-a merites *congrui*, *digni*, *condigni*, ou bien de *congruo*, *digno*, *condigno*, *&c*: & puis, quant aux bonnes œuures qu'ils appellent, & difent eftre la matiere des merites, nous fçauons qu'il-y-a les fimplement bonnes œuures, & puis les œuures de fupererogation, & autres. Et en quoy confiftent les bonnes œuures? En toutes fortes de deuotions & bonnes intentions fur lefquelles le clergé peut trouuer à mordre. A faire fonner, chanter, gringuenoter, marmoter, brimboter (dont vient brimborium) ou barboter force meffes, grandes, petites: hautes, baffes: meffes à la fouppe au vin, meffes feches: item meffes pour les viuans, meffes pour les trefpaffez, dictes de Requiem: meffes de noftre-Dame de pitié, de N. D. des vertus: de N. D. de bonnes nouuel-

les, de N. D. de toutes beautez, &c. messes de S. Sebastien, messes de S. Godegran: de S. Guerlichou, de S. Aliuergo, de S. Andoche: item messes de tous les saincts & sainctes, confesseurs & confesseresses (s'il s'en trouue) martyrs & martyresses, bref messes au nom des onze mille vierges. Et encore n'est-ce pas tout: car il y a les messes des confrairies, les messes des chasseurs, les messes des gendarmes: & puis les messes qui sont diacrizees & soudiacrizees, & celles qui ne le sont point: & tant d'autres sortes dont il ne me souuient point. Puis si on vient aux ferremens d'vne seule messe, l'Aube, l'Estole, la Zone, le Manipule, l'Amict, la Chappe, ou Chasuble, &c. Platine ou Patene, Corporaliter, Encensoir. Ie ne parle point de l'hostie, comm'estant hors du nombre des ferremens missatiques: car c'est celle pour qui l'eschaffaut est dressé & pour qui tout le ieu est ioué. Quant aux vireuoustes & tourdions, nous en auons touché quelque mot ci-dessus, ensemble des secrets mirelifiquement subtils & plus que Pythagoriques, cachez tant sous lesdictes vireuoustes & tourdions, que sous les ferremens ou engins. Maintenant lecteur pensez vn peu en vous-mesmes de quel euangile est sorti tout ceci. Pensez aussi selon quel euangile, au sainct sacrement de Baptesme on a meslé du crachat, du sel, de l'huile, & au-

tres

tres façons de faire ſentans ſi puamment leur magie. Penſez auſſi combien doit eſtre eſtonnee vne perſonne à laquelle Dieu a faict la grace de n'eſtre nourri d'autre doctrine que de celle de ſon Euangile, quand elle ſe trouue parmi ceux qui font profeſſion d'vne meſme religion, & toutesfois luy parlent non ſeulement des badinages ſuſdicts (mais malheureux & dangereux badinages) ains d'un nombre infini d'autres, de ſuffrages des ſaincts, des images, des reliquaires, des luminaires, des pardons & indulgences du pape, des bulles, des mitres, des croſſes, des vœux, des tonſures, des confeſſions, des abſolutions, des extremes onctions, & du tant fameux & miſſifiqueux purgatoire, auec tous ſes apennages. Certainement ſi vne telle perſonne ſe trouue fort eſtonnee d'ouir parler ce language, & encore plus de voir iouer tout ce badinage, ce ne ſera point ſans cauſe: mais quand ell'aura leu ceſte hiſtoire touchant ce diabolique euangile, appelé l'euangile eternel, & qu'ell'aura penſé en ſoymeſme combien le diable eſt fin & cauteleux, elle n'aura pas grand' occaſion de s'eſtonner. Car il n'y a point de doute que (comme i'ay dict) le diable n'ait gardé ce maudict liure, en changeant ſeulement le nom: à fin que comme il y auoit vn Chriſt & vn Antechriſt, auſſi y euſt vn Euangile & vn Antieuangile. Or n'a il pas

vsé de finesse quant à changer le nom seulement, mais tout-ainsi qu'on a veu auenir en quelques villes que le bordeau public estant brulé, les cendres d'iceluy s'espandoyent par tous les quartiers d'icelles, & ainsi n'y auoit plus de bordeau quant au nom, mais quant à l'effect il y estoit plus grand que iamais: luy pareillement, apres que ce detestable liure a esté brulé, a faict espandre les cendres d'iceluy par tous les liures qui ont esté depuis composez par ses supposts. Les Decretales en ont eu leur part, les Sommes aussi la leur, les Legendes, les Martyrologes, les liures Questionaires, les Distinctionaires, les Quodlibetaires, les Mandestons, les Tartarets, (c) les Breuiaires, les Messels, les Heures ont eu leur part de ces cendres là. Encore ne s'est-il pas contenté de cela, mais a introduit certains meschans liures sous ce mesme titre d'euangile, comme il a esté dict parcideuant. I'espere lecteur que ceci suffira pour vous faire souuenir de l'euangile diabolique appelé eternel, toutes & quantes

(c) *Les* Mandestons, *les* Tartarets &c.) Deux Docteurs quodlibétaires, au dernier desquels vraisemblablement Rabelais. 2. 7. n'attribue un Livre *de modo cacandi*, que par rapport à ce que ce Docteur soutenoit ridiculement que la derniére syllabe du pronom *mihi* devoit se prononcer *chi*. Voiez la note 31. sur ce chapitre.

tesfois que vous orrez parler de la doctrine des papicoles. Et de faict (suiuant ce que i'ay tantost dict) puisque les hommes ont enduré vn Contrechrist, il ne se faut pas esmerueiller s'ils ont enduré vn Contreuangile.

VII. POUR retourner à mon propos, à sçauoir que de tout temps quelques abus ont esté descouuerts, ie ne doute point que si tous ceux qui les apperceuoyent, en eussent voulu auertit la posterité, nous ne trouuassions maintenant vn grand nombre de tels auertissemens : mais les vns n'estoyent gens qui peussent rediger telles choses par escrit, les autres qui estoyent suffisans pour ce faire, n'estoyent assez hardis. Toutesfois encore sont paruenus iusques à nostre temps quelques liures qui sont mesmes plus anciens de beaucoup que ceux dont i'ay tantost faict mention, esquels on trouue en certains endroits des inuectiues contre le pape, ou quant à sa vie, ou quant à sa doctrine. Mais il semble qu'il soit auenu à la religion Chrestienne, ce qui est auenu aux bonnes lettres, & aux sciences : car tout ainsi qu'vn peu deuant nostre siecle elles ne fleurissoyent point comme elles auoyent fleuri quelques centaines d'ans auparauant, & comme elles ont fleuri depuis : aussi a esté plus grande l'ignorance quant à la religion Chrestienne de ceux qui ont vescu vn peu deuant nostre siecle, qu'el-

qu'elle n'auoit esté du temps de leurs ayeuls, ou pour le moins bisayeuls, & qu'aussi nous ne l'auons veue depuis.

VIII. Or y-a-il encores vn point à noter sur ceci, c'est que quant à ceux qui ont esté voisins de nostre temps, outre ceux qui ont faict guerre ouuerte aux abus & à la meschante vie du pape & de ses creatures, comme Wiclef, Ians Hus, Hierome de Prague, & autres) plusieurs leur ont donné des assaux qui toutesfois ne faisoyent semblant d'estre ennemis de la religion Rommaine: comme il est certain que iamais on n'eust pensé que Petrarque parmi ses escrits se fust ainsi attaché à la ville qui se disoit la saincte, iusques à dire d'elle, *Gia Roma*, (*d*) *or Babylonia falsa e ria*. Ce qu'il dit en vn sonnet qui est entre ses autres poesies, ne contenant au reste autre chose sinon que la description de la vie desordonnee & dissolue qui se menoit en la cour de Romme. Mais il ne s'est pas contenté d'en dire là son auis, ains en diuers passages de ses epistres Latines il a bien passé plus outre: disant entr'autres choses, que Christ en

(*d*) *Gia Roma* &c.) Ce Sonnet, qui est le 108. de ceux de Pétrarque, & qui, & de même le précédent, avec le 92. ont été retranchez de quelques éditions, dont parle le *Scaligerana*, au mot *Pétrarque*, se trouvent dans celles de Lyon chez Guill. Rouillé avec Privilége du Roi, 1558 & 1564.

en eſt banni, (*e*) l'Antechriſt y eſt maiſtre, Beelzebub eſt iuge. Que ſous l'eſtendart de Chriſt on y fait la guerre à Chriſt. Que là eſt faicte plus grande vilanie à Ieſus Chriſt que iamais ne fut faicte par les Phariſiens. Que là l'eſperance de la vie eternelle eſt tenue pour vne vraye fable. Que là tant plus vn homme eſt confit en meſchancetez, tant plus il eſt priſé & honnoré. Et quant à l'auarice, Ici (dit-il) pour or s'ouure le ciel, ici Chriſt eſt vendu pour or. Item, Si Iudas apporte ici ſes trente deniers, le pris du ſang de Chriſt, il ſera receu, & la porte ſera fermee à Chriſt. Et quant à la verité, Ici (dit-il) la verité eſt tenue pour fo-

(*e*) *Que Chriſt en eſt banni* &c.) De la Cour d'Avignon, s'entend. Pétrarque écrivoit ceci, fort outré contre Benoit XII. qui, non content de vouloir débaucher une ſœur du Poëte, belle & toute jeune, avoit tenté de l'en rendre lui-même le maquereau, ſous de grandes promeſſes. C'eſt Jerôme *Squarzafico* qui, ſelon du Pleſſis-Mornay, dans ſon *Myſtére d'iniquité* nous apprend cela dans ſa vie de Pétrarque: à quoi l'Hiſtorien ajoute que, ſi l'on en croit Philelphe, c'eſt à cette offençante propoſition de Benoit à Pétrarque, que ſe rapporte la Chanſon 22. de celui-ci, laquelle commence par *Mai non vo più cantar, com'io ſoleva.* Jean Néviſan dit la même choſe dans ſa Forêt nuptiale, liv. 4. ſect. 84. mais il ne dit rien de ce qu'ajoute *Squarzafico*, qu'en ſuite la fille fut pourtant livrée au Pape, par le moien du Frére de Pétrarque, de quoi notre Poëte indigné, quitta Avignon, & ſe retira en Italie.

folie. Et en vn autre lieu, Ie ne parle point de la verité : car comment verité pourroit-elle estre logee ou tout est plein de menterie & fausseté? l'air, la terre, les places, les maisons, les tours, &c.

IX. QUELQUESFOIS aussi la mere a esté censuree par les enfans en quelque particularité concernant la doctrine : comme nous lisons que l'vniuersité de Paris reprit & condamna ouuertement vn article d'vne bulle de Clement VI touchant l'an Iubilé, par lequel article il ottroyoit à tous ceux qui auroyent pris la croisade, puissance de deliurer trois ou quatre ames de purgatoire telles qu'ils voudroyent. Et toutesfois ladicte vniuersité ne reprit-pas le commandement qu'il faisoit aux anges de paradis, en vn'autre bulle, de laquelle ie mettray ici le texte formel, Quiconque aura deliberé de venir en voyage à la saincte cité, des le jour qu'il sortira de son logis pour se mettre en chemin, qu'il puisse elire vn ou plusieurs confesseurs, tant en chemin comme en tous autres lieux. Ausquels confesseurs nous donnons de nostre autorité pleine puissance d'absoudre de tous les cas referuez au Pape, comme si nousmesmes estions là. Et outre, nous ottroyons que si celuy veritablement confes, meurt en chemin, qu'il soit franc & quitte de tous ses pechez, & en soit absous. Et neantmoins nous commandons

aux

aux anges de Paradis, qu'ils introduisent en la gloire de Paradis vne telle ame, estant du tout exempte des peines de purgatoire, &c.

X. OUTRE tout cela il-y-a des prouerbes en vsage depuis long temps, qui nous tesmoignent comment le clergé perdoit des lors beaucoup de sa reputation. Car nous voyons qu'es prouerbes anciens qui reprennent en general les vices & mauuaises façons de faire, l'eglise est tousiours nommee la premiere: comme en cestuy ci qui a esté allegué en la premiere partie de ce liure,

Trois choses sont tout d'vn accord,
L'eglise, la court, & la mort.
L'eglise prend du vif, du mort:
La court &c.

Pareillement en cestuy-ci,

L'eglise fait la teneur (*f*) sans droiture,
Noblesse tient la contre sans mesure:
Labeur ne peut à la taille fournir,
Si le dessus ne vient à soustenir.

Semblablement en ce prouerbe, car il me semble qu'on peut bien donner ce nom à

(*f*) *L'Eglise fait la teneur* &c.) J'ai déja indiqué la source où l'Auteur a puisé la Proverbe précédent. Celui-ci se trouve à la page 136. du Recueil de Pierre Grosnet.

à toutes ces ſentences qui ſont ou ont eſté en la bouche d'vn chacun : encore que ce mot de prouerbe ſe die pluſtoſt des dictons ou ſentences ou il n'y-a tant de paroles)

Depuis que decrets eurent ales, (g)
Et que les dez vindrent ſur tables,
Gendarmes porterent males,
Moines allerent à cheual,
Au monde n'y a eu que mal.

Au lieu de quoy Menot dit, Depuis le temps que les gens d'egliſe ont comancé à porter les grans ſayes de velours. Auſſi ſe trouuent des prouerbes par leſquels eſt particulierement taxee leur auarice: dont nous auons recité vn au precedent chapitre, le prenans de Barelete, à-ſçauoir, Les preſtres, les moines, la mer, ſont trois choſes inſatiables. Et de ce nombre eſt auſſi celuy que nous venons d'alleguer, L'Egliſe prend du vif, du mort. Mais il ne faut pas oublier, à propos

(g) *Depuis que decrets eurent ales* &c.) Voiez la note 20. ſur le ch. 52. du IV. liv. de Rabelais. On y a omis ce diſtique, duquel feu M. de la Monnoye auroit voulu connoitre l'Auteur:

Quisquis Decretis maleſanas addidit alas,
Alas detraxit, Relligio alma, tibi.

pos du curé dont nous auons parlé au mesme* chapitre, ceste façon de parler de laquelle on vsoit par maniere de prouerbe aussi, pour signifier vne chose qu'on ne verroit iamais, Quand les curez ne voudront plus d'offrandes. Duquel QUAND s'est bien serui vn certain bon compagnon (*b*) qui a escrit (il-y-a long temps) vn liuret contenant la prognostication de la venue du bon temps. Car il dit que le bon temps viendra Quand les femmes feront tout ce que leurs maris voudront, sans aucunement iouer du rebec: Quand les yurongnes hayront le vin: Quand les sergens seront fideles & loyaux: Quand filles de quinz'ans ne voudront point qu'on les marie: Quand les boulengers donneront leur pain, les tauerniers leur vin, pour l'honneur de Dieu: Quand on verra vn Picard sans bauerie, & vn Normand sans flaterie, Vn riche François sans orgueil, Vn Alemand de net accueil: Quand d'vn proces on n'en fera plus cinq ou six: Quand il n'y aura plus en France de ialoux, cocus, ni flateurs: Mais entre plusieurs est aussi

(*b*) *Certain bon compagnon* &c.) Albert *Songecreux*, Biscain. Cet Ouvrage facétieux, publié en 1527. est *in* 4. Gothique, & ne contient que quatre feuillets de rimes Françoises en petits quatrains. Voiez la note 5. sur le chap. 20. du 1. livre de Rabelais.

aussi ce Quand (duquel i'ay parlé) auec vn autre que ie n'ay pas voulu omettre.

Quand vous verrez que les curez
Defendront d'aller à l'offrande,
Et porter escus & deniers,
Voire sur peine de l'amende:
Et d'autre part, mes-que l'on pende
Tous larrons priuez & estranges,
Bon temps verrez (quoy qu'il attende)
Accourir au trauers des fanges.

Il-y-a aussi des prouerbes anciens contre la paillardise & l'yurongnerie des gens d'eglise: item, il-y-en-a contre le lieu ou le pape fait sa residence: dont cestuy-ci est l'vn,

Iamais ni cheual ni homme
N'amenda d'aller à Romme.

Et contre luymesme il-y-a non seulement des prouerbes, mais des chansons faictes par nos predecesseurs, dont vne commance ainsi,

Le pape qui est à Romme,
Boit du vin comm'vn autr'homme,
Et l'ypocras aussi.

Ce prouerbe aussi est ancien, qui semble auoir esté pris des paroles de Iesus Christ,

Loups rauissans & faux prophetes
Portent habits de brebiettes.

Lequel prouerbe ie di auoir esté pris (à mon iugement) de ce qui a esté dict par Iesus Christ en S. Matthieu, au chapitre VII, Or donnez-vous garde des faux prophetes, qui viennent à vous en habits de brebis, mais par dedans sont loups rauissans. Et ce qui me le fait penser, c'est qu'il a esté en vsage particulierement contre les moines, (& notamment contre les mendians, & encore specialement les cordeliers) lesquels moines nous sçauons auoir esté moquez & brocardez ia de long temps, quand on les a appelez cafars, cagots, faiseurs de simagrees, chatemittes: lequel dernier terme vaut quasi autant que contrefaiseurs de brebiettes. Et quant à ce qu'ils sont appelez Loups rauissans, S. François n'eust failli d'auouer cela, pour le moins ce mot de Loups, veu ce qu'il disoit à vn loup (comme il a esté allegué ci-dessus) Mon frere le loup. Nous sçauons aussi que chacun de ces quatre ordres de mendians a eu ia depuis le temps de nos predecesseurs sa louange à part, comme en maniere de prouerbe, quand on a dict, Iaco-

pin en chaire, Cordelier en chœur, Carme en cuisine, Augustin en bordeau. Ce qui doit toutesfois estre entendu sainement, non pas que les Iacopins & les Cordeliers ne soyent assez habiles gens pour se mesler du mestier des Carmes & des Augustins: mais pourceque outre ceste habileté ils auoyent aussi plus de grace que les autres, les vns à papelarder en chaire, les autres à faire resonner leur gros bec au chœur de leur temple, & bien entonner vn Alleluya. Car de dire que les Iacopins & Cordeliers ne fussent aussi vaillans champions de Bacchus que les Carmes, ce seroit vn'heresie, veu ce que dit le texte formel de la chanson qu'on chantoit dix ans (comme ie croy) deuant que ma mere grand fust mariee,

Iacopins, Cordeliers, Carmes
En beuuant iettent les larmes,
Disans que c'est pour les ames, &c. (*i*)

Et qu'ils soyent pareillement les mignons de Venus, il appert assez par leurs actes racontez ci-dessus. Voila pourquoy ie di cela deuoir estre ainsi entendu.

XI Nous

(*i*) *Disans que c'est pour les ames* &c.) La rime veut qu'on lise *armes*, de l'Italien *alma*: & peut-être la chanson disoit-elle ainsi. *Par l'*arme *du bon feu mon pere*, lit-on plus haut. *M'arme*, jurement Picard, veut dire *par mon ame*.

XI. Nous lisons aussi es histoires des attaches que plusieurs personnes de toutes qualitez donnoyent au clergé ia du temps de nos prochains predecesseurs, & encore deuant: nous y lisons aussi plusieurs sornettes & risees qu'ont inuenté sur les sottes superstitions de l'eglise Rommaine: comme sur l'eau beniste (qu'on appelle) sur le purgatoire (le lieu duquel on nommoit le trou S. Patrice, & le vulgaire disoit le trou S. Patri) item sur les pardons ou indulgences, sur l'adoration des saincts. Dequoy nous ont donné des exemples ceux qui ont faict des recueils des faceties: il est vray qu'ils racontent aussi aucuns propos tellement brocardans la superstition des papicoles, qu'ils passent outre, & tiennent du lucianisme. Mais laissant ceux qui sont de telle sorte, i'allegueray quelques-vns des autres, dont pour le present i'ay memoire. Premierement donc quant à l'eau beniste, il me souuient de trois rencontres sur le propos d'icelle, qui sont d'assez bonne grace: l'vne est de celuy qui estant repris de ce qu'il n'ostoit point son bonnet quand on luy donnoit de l'eau beniste sur la teste, respondit, Si l'eau beniste passe bien iusques en purgatoire, elle passera bien à trauers mon bonnet. (*k*) L'au-

(*k*) *A travers mon bonnet* &c.) Dans le *Ménagiana* de 1715. tom. 2. pag. 123. cette réponse est d'un payi-

L'autre rencontre ſur la ſuperſtition de l'eau beniſte eſt moderne, l'auteur de laquelle fut vn conſeiller de la cour de Parlement nommé Godon, (*l*) homme qui auoit l'eſprit naturellement fertile de faceties. Ce Godon ſe trouuant vn iour ou on tenoit propos au roy François premier de ce nom, des moyens qu'il auroit de faire teſte à l'empereur qu'on diſoit venir auec grandes forces, & oyant l'vn ſouhaiter au roy tel nombre de bons Gaſcons, l'autre tel nombre de bons Lanſquenelz, les autres faiſans quelqu'autre tel ſouhait, Sire, dict-il, puiſqu'il eſt queſtion de ſouhaiter, ie feray (ſi vous plaiſt) auſſi mon ſouhait: mais ie ſouhaiteray vne choſe à laquelle ne vous faudroit faire aucune deſpenſe, au lieu que cela qu'ils ont ici ſouhaité, vous couſteroit beaucoup. Le roy luy ayant demandé quelle eſtoit ceſte choſe, Sire, dict-il, ie ſouhaiterois ſeulement de deuenir diable pour l'eſpace d'vn quart d'heure. Et que feriez-vous? Ie m'en

irois

payiſan Picard qu'on reprenoit pour ne s'être point découvert lorſque feu M. d'Amiens donnoit la bénédiction. Mais le Conte eſt tiré des *Loci ac ſales* d'Otomarus Luſcinius, Augsbourg, 1524. *in* 8. chap. 121. de l'édit. de Francf. 1602. *in* 16.

(*l*) *Nommé Godon* &c.) Voiez les Contes de Bonavent. des Périers, chap. 99. On ne trouve pas dans les nouvelles éditions le nom de ce Conſeiller. Mais, ou H. Etienne le ſavoit d'ailleurs, ou peut-être ſe lit-il dans l'édition qu'il a ſuivie.

irois tout droit rompre le col à l'empereur. Vrayement, dit-le roy, vous estes vn grand fol de dire cela, comme s'il n'y auoit pas de l'eau beniste aussi bien au pays de l'empereur, qu'au mien, pour faire fuir les diables. Alors il repliqua, Sire, vous me pardonnerez s'il vous plaist: ie croy bien qu'vn ieune diable qui ne sçauroit pas encore son mestier, s'enfuiroit pour de l'eau beniste: mais vn diable qui auroit esté autresfois Godon, toute l'eau beniste du monde ne le feroit pas fuir. La troisieme rencontre, ou facetie, est encore plus recente: car l'auteur est le greffier Lori, qui dict à vn certain cardinal, parlant d'vne femme qui auoit le diable au corps, lequel on ne pouuoit faire sortir par aucun moyen, Il-y-a (dict-il) bon remede: il ne faut que bailler à ceste femme vn clystere d'eau beniste. (*m*) Sur le purgatoire aussi se faisoyent desia deuant nostre temps plusieurs risees, comme de vray c'a esté vne inuention vrayement ridicule. I'en raconteray deux dont il me souuient. Le pape Clement VIII. estant assiegé au chasteau S. Ange, auec quelques prelats ses amis, vn gentilhomme Rommain vint à di-

(*m*) *Un clystere d'eau beniste* &c.) Cette sorte de clystéres fut depuis en usage entre les Mignons, sous le Roi Henri III. comme un préservatif assuré contre les mauvaises suites de l'arriere-venus.

dire, Iusques à present i'ay creu que le pape peut deliurer les ames de purgatoire : mais maintenant voyant qu'il ne se peut deliuter soymesme de prison, ie suis contraint de croire que beaucoup moins il peut deliurer les ames de purgatoire. L'autre risee fut faicte à Florence il-y-a assez long temps: & fut telle: Vn Florentin estant importuné par quelques Cordeliers de faire dire des messes pour tirer de purgatoire l'ame d'vn sien fils: Allez, dict-il, & si vous la deliurez par vos messes ie vous donneray vn escu. Eux incontinent qu'ils eurent dict les messes, n'oublierent de venir querir l'escu. Mais le Florentin leur fit response, Faites-moy apparoir que vous l'auez deliuree de purgatoire auant que ie vous donne l'escu. En la fin les Cordeliers apres auoir long temps contesté contre luy, se retirerent vers le duc, le supplians de leur vouloir faire iustice. Il le fit donc appeler, & luy demanda pourquoy il ne leur payoit ce qu'il leur auoit promis. A quoy il respondit qu'il ne leur auoit promis sinon à la condition qu'ils deliurassent de purgatoire l'ame de son fils : & qu'incontinent qu'ils luy feroyent apparoir l'auoir faict, il les payeroit. Ce qu'oyant le duc, se retourna vers les Cordeliers, & leur dict, Il ha raison: & pourtant faites que l'ame par vous deliuree m'en vienne elle mesme rendre tesmoignage : ou bien m'en-

uoye

uoye deux autres ames pour m'en tesmoigner, ou bien qu'elle m'enuoye vn mot d'escrit soubsigné de la main de Christ: & alors ie ne faudray de vous faire bailler l'escu. Vn autre en France ioua d'vn autre tour: car quand on luy vint demander payement pour les messes qui auoyent deliuré de purgatoire vne certaine ame, interrogua les prestres si depuisque les ames estoyent vne fois sorties de purgatoire, elles n'estoyent plus en danger d'y retourner: & luy ayant esté respondu que non, Il n'est pas donc besoin (dict-il) que ie vous donne de l'argent pour ceste-ci qui est ia deliuree & mise en sauueté: mais il le vaut mieux garder pour vn'autre qui y sera encore detenue. Vn Italien pareillement eut assez bonne grace, qui dict à Venise au legat du pape, que si le pape eust esté bien conseillé, il n'eust pas dict qu'il deliuroit les ames de purgatoire, mais qu'il les deliuroit d'enfer. Car sur le purgatoire, il ha deux choses à prouuer: premierement, qu'il-y-a vn purgatoire, secondement qu'il en deliure les ames: au lieu que chacun croit desia qu'il-y-a vn enfer: ainsi n'eust resté qu'à prouuer qu'il deliuroit les ames d'iceluy.

XII. QUANT à l'adoration des saincts, il appert aussi par certains prouerbes anciens, qu'aucuns y vsoyent de quelque discretion plus que les autres. Comme (pour exemple) ce prouerbe, Il n'est

miracle que de vieux saincts, ne peut estre venu que de ceux qui estoyent d'opinion qu'on s'adressast plustost aux anciens saincts qu'aux modernes: lesquels tacitement ils condamnoyent, pour le moins declaroyent qu'ils deuoyent estre tenus pour suspects. Mais il-y-a vn'autre chose à noter quant à nos predecesseurs, c'est qu'ils ne tenoyent pas si grand conte de leurs saincts quils ne leur chantassent bien leur leçon, & parlassent à eux des grosses dens, quand ils leur sembloyent auoir tort: en quoy ils se monstroyent plus hardis que n'ont esté leurs successeurs. Tesmoin le Florentin qui dict à S. Ian Baptiste (c'est à dire à son image) Que de Dieu sois tu maudict : tu as tousiours esté mesdisant, & pour cela mesme Herode te coupa la teste. Et qui le mouuoit à dire ceci, ie l'ay recité en la page 196. ou (*) aussi sont les mots Italiens, ausquels respondent ceux dont i'ay ici vsé. Or au mesme liure dont i'ay pris ceste histoire là, (intitulé *Piaceuoleze del piouano Arlotto*) se trouue cest autre, qui vient au mesme propos. Vn chaircuitier de Florence auoit accoustumé de venir faire ordinairement ses deuotions & donner des chandeles à l'image d'vn Iesus Christ fort ieune, (a-sçauoir de cest aage qu'il auoit quand sa mere le trouua au temple conferant auec les docteurs:) & s'estoit ainsi entretenu en sa bonne grace par l'espace
de

(*) Tome I. de cette nouvelle édition.

de plus de vint ans: au bout duquel temps auint qu'vne tuile tomba ſur la teſte de ſon fils, & la luy accouſtra de telle façon qu'on n'eſperoit point qu'il en deuſt eſchapper. Ce que luy voyant, il s'en vint trouuer ſon ieune Ieſus Chriſt, luy apportant vn aſſez beau cierge, au lieu qu'il n'auoit accouſtumé de luy apporter que des chandeles : & luy fit ceſte priere, *Dolce ſignore mio Ieſu Chriſto, io ti priego, renda la ſanita &c.* C'eſt à dire, Mon cher ſeigneur Ieſus Chriſt, ie te prie de rendre la ſanté à mon fils que i'aime tant. Tu ſçais qu'il-y-a plus de vint-ans que ie te ſers fidelement, pendant leſquels ie ne t'ay iamais requis d'aucun plaiſir: maintenant ie ſuis venu pour me recommander à toy, ayant mon fils en danger de mort, qui eſt tout mon bien & toute mon eſperance: de ſorte que s'il mouroit, incontinent apres luy ie mourrois deſeſperé. Pour le moins dois-tu auoir eſgard à la deuotion qu'il te porte auſſi bien que moy. Ayant faict ceſt'oraiſon, s'en retourne en ſa maiſon, ou il trouue ſon fils mort. Et pourtant le lendemain eſtant en grande cholere s'en vint de grand matin trouuer ſon petit Ieſus Chriſt, ſans luy porter aucune chandelle: & luy vint à dire, ſans s'agenouiller & ſans oſter le bonnet, Ie te renonce, & t'aſſeure que tu ne m'auras iamais aupres de toy. Ie t'ay ſerui fidelement l'eſpace de plus de vint-
ans,

ans, & en tout ce temps ie ne t'ay requis que de ce ſeul plaiſir, & encore tu m'as eſconduit. Si i'euſſe faict ceſte requeſte à ce grand crucefis qui eſt aupres de toy, ie ſçay bien qu'il me l'euſt ottroyee. Ie te promets bien que toute ma vie ie me garderay d'auoir à faire ni auec toy, ni auec enfant aucun. Et pour toute raiſon aiouſta ce prouerbe Italien, *Chi s'impaccia con fanciulli, con fanciulli ſi ritroua.* Laquelle hiſtoire (qui eſt là recitee plus au long, & iuſques à ſpecifier le temple, & l'endroit de la ville auquel demeuroit ce chaircuitier) vient fort bien à propos du prouerbe ſuſdict, pour raiſon de ceſte concluſion. Auec laquelle s'accorde bien auſſi ce qui fut dict par vn qui prioit vne Noſtre Dame qui tenoit ſon petit enfant : car au bout de ſa priere ayant eu quelque reſponſe qui ne luy plaiſoit point, par vn qui s'eſtoit mis derriere l'image, (ainſi que celuy de Florence ſe mit derriere l'image de S. Ian Baptiſte, & parla comme eſtant luy) il iugea à la voix que ce n'eſtoit pas la mere qui auoit parlé, mais l'enfant, & pourtant luy dict, Taiſez-vous petit friand: laiſſez parler voſtre mere qui eſt plus ſage que vous. Mais vn Bourguignon vſa bien de plus groſſes paroles contr'vn ieune crucefis, fils d'vn vieil par lequel il auoit eſté bleſſé. L'hiſtoire eſt telle. En Bourgongne pres d'vn village nommé
Cha-

Chaſeule, vn payſant qui paſſoit par vn temple demanda à des ſonneurs pour quel treſpaſſé ils ſonnoyent : ayant ſçeu le nom, il ſe mit à dire quelqu'oraiſon pour l'ame d'iceluy, deuant vn crucefis qui eſtoit pres deſdicts ſonneurs : lequel au lieu de luy faire ſeulement ſigne de la teſte, tomba ſur luy, & le mit en tel eſtat que ceux-la laiſſerent leur ſonnerie pour l'emporter viſtement en ſa maiſon : ou il demeura long temps malade. Apres laquelle maladie retournant au temple & voyant vn beau ieune crucefis, qui auoit vne face riante (car il faut noter que le vieil en tombant ſur ce poure homme s'eſtoit rompu le col) ne ſe put tenir de luy dire, Quelque belle mine que tu me faces, ſi ne me fieray-ie iamais en toy. Car ſi tu vis aage d'homme, tu feras auſſi meſchant comme ton pere qui m'a cuidé tuer. Ces trois hiſtoires nous peuuent ſuffiſamment teſmoigner de ce que i'ay dict, a-ſçauoir que nos predeceſſeurs ne tenoyent pas ſi grand conte de leurs ſaincts qu'ils ne leur chantaſſent bien leur leçon, & leur parlaſſent des groſſes dens quand ils leur ſembloyent auoir tort : en quoy ils ſe monſtroyent plus hardis que n'ont eſté pluſieurs depuis. Toutesfois la hardieſſe de mes voiſins (i'enten ceux de Ville-neufue S. George, qui ſont pres de Paris) eſt encore beaucoup plus grande : car ils ne ſe contenterent pas de dire iniure à

S.

S. George de ce qu'il auoit laissé geler les vignes le propre iour de sa feste, mais apres luy auoir dict iniure, luy en firent aussi, le iettans en la riuiere de Seine, ou il cuida estre gelé aussi bien que les vignes. Et d'autant plus est grande ceste hardiesse, qu'ils s'adresserent à celuy qui est le Mars entre tous les saincts.

XIII. Aussi estoyent les gens d'eglise brocardez en plusieurs sortes ia du temps de nos predecesseurs, quant à leurs presonnes. Et mesmement les prestres & moines n'estoyent pas seulement appelez de ces beaux noms que i'ay tantost recitez, par lesquels estoit reprise leur hypocrisie, mais on leur en donnoit vn'infinité d'autres: car les vns taxoyent leur gourmandise, les autres reprenoyent leur paillardise, les autres leur ignorance. Mais Laurens de Medicis entr'autres leur sçeut bien faire l'honneur qui leur appartenoit, quand estant interrogué par vn ambassadeur du Turc, dont venoit qu'en Florence on ne voyoit point tant de fols par les rues comme au Caire, & es autres citez de ce pays-la: il fit response, Nous tenons nos fols tous enfermez en diuers lieux, selon la diuersité de leurs phrenesies. Et le menant hors de Florence luy monstra vn grand nombre de monasteres, & luy dict que là estoyent leurs fols & leurs foles, qu'on appeloit moines & nonnains. Toutesfois Laurens de Medicis

cis eust encore mieux rencontré (ce me semble) s'il eust dict qu'on ne laissoit courir par les rues autres fols que ceux qui n'estoyent point malfaisans, & que quant aux mauuais fols, on les tenoit enfermez: & pareillement des foles. Mais ce n'est rien de tout ce qui a esté dict par nos predecesseurs contre le clergé, au pris de ce qui se disoit des lors contre le pape, & contre sa personne, & contre toute sa trafique. Car il-y-a ia long temps que Pasquin a commancé à le brocarder en toutes sortes, & luy donner des atteintes si bonnes qu'il n'est possible d'en trouuer de meilleures. Plusieurs poetes aussi qui ont esté vn peu deuant nostre temps, n'ont pas espargné les papes qui estoyent pour lors, comme *Pontanus*, *Sannazarius*, & quelques autres. Toutesfois ie commanceray ce discours par la response que fit vn certain peintre à vn Cardinal de Romme. Cest homme ayant peint S. Pierre & S. Paul si bien que chacun s'en contentoit, vn Cardinal vint à dire qu'il y trouuoit vne faute, à-sçauoir qu'il leur auoit faict les visages trop rouges. A quoy ce peintre fit ceste response sur le champ, Ceste rougeur leur procede de honte: car ils sont honteux de voir le train que vous menez au pris de celuy qu'ils ont mené. Laquelle response s'accorde fort bien

auec

auec ceſt epigramme d'vn ſçauant perſonnage (*n*) de ce temps,

Semiuiros quicunque Patres radiante galero
Conſpicis, & rubræ ſyrmata longa togæ:
Crede mihi, nullo ſaturatas murice veſtes,
Diuite nec cocco pallia tincta vides.
Sed quæ rubra vides, ſanctorum cæde virorum,
Et merſa inſonti tota cruore madent.
Aut memor iſtorum quæ celet crimina veſtis,
Pro dominis iuſto tacta pudore rubet.

Ce qui me fait ſouuenir auſſi du preſcheur mentionné ci-deſſus (en la page 160.) qui commança & acheua ſon preſche par ces mots, Fy S. Pierre, fy S. Paul. Ie di commança & acheua, pource qu'il ne dict rien que cela: bien eſt-il vray que pluſieurs fois il le reitera. Mais ie reuien à Paſquin, qui a ſi bien frotté & eſtrillé les papes: ſous le nom duquel il faut entendre (ce que ie di pour le commun peuple) pluſieurs perſonnages de bon & gentil eſprit, qui ayans compoſé quelques vers en language Latin ou Italien contre quelcun deſdicts papes, faiſoyent at-

(*n*) *D'un ſçauant perſonnage* &c.) L'Epigramme *Semiviros* &c. eſt la 5. des *Icones* de Théod. de Beze.

attacher le papier auquel ces vers estoyent escrits, à vne statue dicte Pasquin. Voila pourquoy il ne se faut esbahir, si Pasquin rencontre quelquesfois si bien, veu qu'il s'attribue les inuentions de plusieurs gentils esprits. Toutesfois ie croy que iamais il n'eut meilleure grace qu'alors qu'il disoit qu'il s'en alloit mourir de tristesse, & qu'on luy auoit dict vn' iniure qui luy auoit percé le cueur. Quelcun luy demandoit, Mon ami Pasquin quell'iniure t'a esté dicte? t'a on appelé larron? ou meurdrier? ou empoisonneur? Elas non: (respondit-il) on m'a bien dict pis. T'a on appelé sacrilege, ou parricide, ou bougre, ou atheiste? Elas non: on m'a bien dict pis. Apres qu'on l'eut interrogué de plusieurs autres iniures les plus grandes dont on se pouuoit auiser, Elas, ce n'est point tout cela, respondit-il: & iamais vous ne deuineriez que c'est. En la fin, apres s'estre beaucoup faict prier de dire son desconfort, iettant vn grand nombre d'elas, dict qu'on l'auoit appelé PAPE. Ce mesme Pasquin monstra bien aussi en vn epigramme Latin qu'il fit depuis, combien nous deuions penser qu'emportoit ce mot de pape, quand il escriuit ainsi,

Hic Carapha iacet (o) superis inuisus & imis:
Styx animam, tellus putre cadauer habet.

In-

(o) *Hic Carapha iacet* &c.) Cette Epitahe regarde le Pape Paul IV. de la Maison des *Carafes*. Je ne l'ai vuë qu'ici.

Inuidit pacem terris, diis vota precésque:
Impius & clerum perdidit & populum:
Hostibus infensis supplex, infidus amicis.
Scire cupis paucis cætera? PAPA *fuit.*

Or à ceci s'accorde aussi tresbien le prouerbe, qui dit qu'vn bon pape est vn meschant homme. (*p*) Audemeurant, qui voudra voir comment ledit Pasquin celebroit les vertus des papes, en voici d'autres exemples,

Sixtum lenones, (q) Iulium rexere cinædi,
Imperium vani scurra Leonis habet.
Clementem furiæ vexant & auara cupido:
Quæ spes est regni Paule futura tui?

(Il est vray que Pasquin a vn peu vsé de licence en ce nom *Iulium*, quant à la quantité.) Aussi se trouuent quelques epigrammes qui taxent particu-lie-

(*p*) *Qu'un bon pape est un meschant homme* &c.) Et par conséquent, que, comme l'a dit le Cardinal Palavicin, le Pape Adrien VI. qui étoit, dit-il, un bon homme, étoit un Pape très-médiocre. Dans le *Pasquillorum Tomi duo*, se trouve un distique Grec de Politien, qui fait allusion à ce Proverbe.

(*q*) *Sixtum lenones* &c.) Tiré du *Pasquillorum Tomi duo.* Touchant le blâme qu'on donne à Sixte IV. d'avoir en quelque sorte établi dans Rome ce qu'on appelle de mauvais lieux, voiez Agrippa, de *Varit. Scient.* ch. de *Lenonia.*

lierement l'auarice de quelques-vns : comme il est dict d'Alexandre VI,

Vendit Alexander claues, altaria, Christum :
Emerat ille prius, vendere iure potest. (*r*)

Que i'ay traduict,

Clefs, autels, Christ aussi vend le pape Alexandre :
Il les a achetez, il les peut bien reuendre.

Et Mantuan a ainsi escrit de l'auarice des papes en general,

Or voulez-vous sçauoir quelle trafique mene
La marchande portant nom d'eglise Rommaine ?
Elle vent pour argent temples, prestres, autels,
Couronnes, feux, encens, messes, & ioyaux tels :
Et en son auarice ell'est si fort extresme,
Que vendre ell'ose bien le ciel, voire Dieu mesme.

Le mesme auteur a declaré aucuns de leurs

(*r*) *Vendit Alexander* &c.) C'est le prémier distique d'une Epigramme du *Pasquillorum Tomi duo*.

leurs autres vices deteſtables en ces vers,

> Le ſainct champ du ſeigneur eſt plein de paraſites,
> Et l'autel precieux ne ſert qu'aux ſodomites:
> Brief, les temples à ſaincts vſages ordonnez
> Par ces Ganymedes bougrins ſont profanez.

Et Pontanus qu'a-il dict du pape Alexandre ſixieme de ce nom, en eſcriuant l'epitaphe de la fille d'iceluy?

> *Conditur hoc tumulo Lucretia nomine, ſed re*
> *Thaïs pontificis, filia, ſponſa, nurus.* (s)

Le-

(s) *Conditur hoc tumulo* &c.) La note de M. de la Monnoye ſur les Jugemens des Savans &c. de Baillet, tom. 2. pag. 116. de l'édit. de Paris 1722. dit que L'Epitaphe dont il s'agit ſe trouve dans les Poëſies de Pontan, *Lib. Tumulorum.* 2. J'ai deux tomes de ces Poëſies, de l'édit. d'Alde, 1513. & 1518. dont le prémier contient un livre de Tombeaux, & le ſecond deux livres, auſſi de Tombeaux: mais je n'y ai trouvé nulle part cette Epitaphe qui, par conſéquent ſera d'un 3. tome qu'il y a, dit-on, & qui me manque des Poëſies de Pontan. Du reſte, Jovien Pontan mourut en 1503. Or, ſelon M. de la Monnoye, il faut, ou qu'on lui attribue fauſſement l'Epitaphe dont il s'agit, ou s'il l'a véritablement faite, que c'ait été en ſe joüant, puis qu'il eſt mort vingt ans avant Lucréce Borgia.

Lequel epitaphe ie trouue traduict par deux: l'vn l'a ainsi interpreté,

Ci gist le corps d'vne certaine dame,
De nom Lucrece, & d'effect (dont
ie tremble)
Du pape fut ribaude tresinfame,
Espouse, bru, & fille tout-ensemble.

L'autre l'a ainsi traduict,

Ci dort qui fut de nom Lucrece,
De faict Thais, putain de Grece:
Qui iadis d'Alexandre fille.
Et femme fut, & belle fille.

Le poete Sannazare aussi a escrit l'epitaphe de cestuy-ci, pour la conclusion duquel (apres auoir declaré non seulement ces meschancetez, mais plusieurs autres, il dit, Et toutesfois cestuy-ci a presidé onz'ans, estant pape en la ville de Romme. Va maintenant, & parle des Nerons, & des Caligules, & des vilains Heliogabales. C'est assez de ceci: la honte m'empesche de dire le reste. Et l'epitaphe de Boniface quelles louanges contient il? *Intrauit vt vulpes, regnauit vt leo, mortuus est vt canis:* c'est à dire, Il est entré comme vn renard, il a regné comme vn lion, il est mort comme vn chien. Et a-fin qu'on voye comment ceux qui n'ont pu escrire leurs louanges

en bon Latin, les ont escrites en tel Latin qu'ils ont pu, plustost que de les taire, ie produiray l'epitaphe de Benoist douzieme,

Iste fuit verò laicis mors, vipera clero,
Deuius à vero, turba repleta mero. (t)

Or ne s'escriuoyent point ces beaux epitaphes des papes seulement, mais les cardinaux, les euesques, & autres prelats en auoyent aussi qui tesmoignoyent de leurs vertus : dont aucuns se trouuent encores aujourdhuy : entre lesquels cestuy-ci est de bonne grace, contre vn euesque qui auoit esté cordelier,

Nudipes antistes (v) non curat clerus vbi stes:
Dum non in cœlis; stes vbicunque velis.

XIV. MAIS

(t) *Turba repleta mero* &c.) H. Etienne, sans s'arrêter à ce que le mot de *turba* ne faisoit pas ici un bon sens, a copié ce vers comme il l'avoit trouvé. A cè mot, Du Plessis-Mornai, dans son *Mystére d'Iniquité*, au chap. de Benoît XII. a substitué *cuppa* : mais, peut-être, faut-il lire *tumba*, par aphérése pour *retumba*, sorte de fort grosse bouteille ronde, dont parle Du-Cange, & que Rabelais, 4. 31. & 5. 22. appelle *retombe*; & alors *tumba* donnera la même idée qu'*amphora* dans ce vers du chap. 22. de l'Apol.

O monachi, vestri stomachi sunt amphora Bacchi.

(v) *Nudipes antistes* &c.) Le Prélat que regarde cette Epitaphe est Henri *Kreders*, fils d'un Boulanger

XIV. MAIS (pour ne parler que des papes) le moyen aussi duquel on vsoit pour euiter qu'on ne fist vne papesse (ainsi qu'il estoit vne fois auenu) au lieu de faire vn pape, a esté fort moqué desia du temps de nos predecesseurs: touchant lequel vn nommé *Ioannes Pannonius* (x) a faict

ger d'Ysne au payis d'Algase dans la Souabe. Etant Cordelier à Lucerne, il fut tiré de son Couvent, & fait Evêque de Bâle en 1474. par l'Empereur Rodolphe I. & à douze ans de là, promû à l'Archevêché de Maïence par le Pape Honorius IV. On le surnomma en sa langue *Gurtel-knopf* à cause de la *corde à neuds*, dont il se ceignoit comme Cordelier. *Knoders* ne siégea à Maïence que deux ans, pendant quoi il se fit tellement haïr de son Clergé, que cette haine produisit ce distique, qui se voit encore aujourdhui sur un des piliers de l'Eglise Cathédrale de cette Ville-là. Salengre Mem. de Litérature, tom. 1. pag. 58. & Seb. Munster dans sa Cosmogr. pag. 542. de la traduction Françoise.

(x) *Un nommé* Joannes Pannonius &c.) Il fut Evêque de Cinq-Eglises en Hongrie, ce qu'a vraisemblablement ignoré H. Etienne qui, sans cela, n'auroit pas manqué de relever par cette Dignité le témoignage d'un homme qui avoit attesté en termes si forts l'impureté de la vie de tous les Papes. Il n'avoit pas même vû le Disain de *Pannonius* sans quoi il l'auroit donné en Latin & tout entier, comme tant d'autres Poësies Satiriques qu'il a fait entrer dans son Ouvrage. Je dis plus encore, c'est que ce n'est pas lui qui a fait les six vers qui contiennent la Version des quatre derniers du Disain. Ils sont de l'anonyme qui a traduit en François les Vies des Papes de Baleus, & se trouvent au feuillet 63. b. de cette traduction. édit. de 1561. Baleus au

a faict vn epigramme ou il rencontre assez bien, & a esté ainsi traduict,

Nul

au reste, avoit pris ces quatre vers dans l'Histoire des Papes de Robert Barnes, imprimée en Latin dès L'Année 1536. Et comme le *Pasquillorum Tomi duo*, où se trouve l'Epigramme entiére, ne parut que huit ans après en 1544. c'est apparemment Barnes qui l'aura fournie au Compilateur de ce Recueil, si peut-être on ne la trouve déja dans ces Poësies de Pannonius, dont il y a une édition de l'année 1518. Je ne donne point le Latin de cette fameuse Epigramme, c'est assez qu'on sache où la trouver, mais voici une traduction du Disain entier. Elle est de Mr. de Julien - Scopon, Gentilhomme dont la Muse a paru jusqu'ici, ou sérieuse, ou badine, suivant les sujets qu'il a voulu traiter:

C'étoit la coûtume autrefois,
Que celui dont on faisoit choix
Pour la chaire Pontificale
Devoit être prémiérement
Visité très exactement.

A l'endroit ou l'on pût s'assurer qu'on est mâle;

Mais d'où vient que cela ne se pratique plus?
Helas! ces soins seroient desormais superflus:
Le sujet qu'on éléve à ce dégré supréme
A pris le soin de faire voir lui-même
Avant que le Papat par lui soit occupé,
Qu'il étoit mâle autant qu'un autre,
Digne par conséquent du Siége de l'Apôtre,
On n'y peut plus être trompé.

Je reviens à l'Auteur de l'Original. M. de la Monnoye dans son *Ménagiana*, tom. 2. pag. 215. de l'édit.

Nul ne pouuoit iouir des sainctes clefs
de Romme
Sans monstrer qu'il auoit les marques
de vray homme:
D'ou vient donc qu'à present ceste
preuue est cessee,
Et qu'on n'ha plus besoin de la chaire
percee?
C'est pourceque ceux-là qui ores les
clefs ont,
Par les enfans qu'ils font monstrent bien
ce qu'ils sont.

Pareillement quant aux ordonnances papales, on trouue que nos predecesseurs aussi se sont opposez à quelques-vnes tant qu'ils ont pu: & n'a tenu à bien crier

dit. de 1715. dit que *Janus Pannonius* mourut sur la fin du quinziéme Siécle, sans parler du lieu où cet homme illustre finit sa vie. Mais à en juger par les paroles de *Bonfinius, rerum Hungar. Decad.* 4. liv. 3. pag. 569. édit. de Hanau 1606. ce fut à *Zagabria* dans l'Esclavonie, environ l'année 1470. puisque, selon Pier. Valerian, *de Literatòr. infelicitate*, liv. 1. ce fut à deux ans de là qu'en 1472. Matthias Roi de Hongrie permit d'inhumer le corps de *Pannonius*, qu'un ami défunt avoit gardé chez lui deux ans durant, dans un coffre poissé, sans oser s'en ouvrir à personne, parceque, lors de la mort de Pannonius, & dez quelques années auparavant, ce Prélat, qu'on avoit rendu suspect à Matthias se tenoit caché loin de ce Prince, qui l'avoit fait chercher long-tems.

crier al'encontre, qu'ils ne les ayent abolies: mais c'a esté principalement contre l'ordonnance qui commande aux prestrés le celibat. Contre laquelle en premier lieu nous trouuons ces vers faicts à la bonne foy,

O bone Calixte, nunc omnis clerus odit te.
Olim presbyteri poterant vxoribus vti,
Hoc destruxisti (†) tu quando papa fuisti:
Ergo tuum festum nunquam celebratur bonestum.

Et puis des autres qui commancent ainsi,

Prisciani regula penitus cassatur.
Sacerdos per HIC & HÆC *olim declinatur,*
Sed per HIC *solùm nunc articulatur,*
Quum per nostrum præsulem HÆC *amoueatur.*

Et vn peu apres,

Non est Innocentius, immò nocens verè,
Qui quod facto docuit, verbo vult delere:
Et

(†) *Hoc destruxisti* &c.) Il y avoit long-tems que les Papes avoient condamné le mariage des Prêtres. Un Concile tenu à Rheims par le Pape Calixte II. en l'année 1119, fit un Décret de cette condamnation. C'est à quoi vise ce Quatrain, qui semble d'ailleurs insinuer, qu'ou ce Pape n'a point de Fête, ou que, s'il en a une, le Clergé & les Moines la chommant, c'est toujours pour le sûr, aux dépens de la chasteté qu'on les avoit contraint de voüer.

Et quod olim iuuenis voluit habere,
Modò vetus pontifex studet prohibere.
Gignere, &c.

Mantuan aussi a condamné ceste ordonnance, disant entr'autres choses,

N'eust-il pas mieux valu suiure la droite voye,
Par ou la loy de Dieu nous mene & nous conuoye,
En ensuiuant les pas de nos anciens peres,
Desquels la vie estoit chaste & sans vituperes,
Quand ils se contentoyent d'auoir chacun leur femme?
Elas, & qu'est-ce au pris du celibat infame,
Que maintenir on veut contre Dieu & nature,
Si non impieté pleine de forfaiture?

Il n'a pas esté iusques à maistre Alain Charretier qui n'ait crié contre ceste ordonnance, ou loy, escriuant ainsi en son liure appelé L'exil: (comme l'allegue maistre Iean le Maire.) Or fut-il pieça faict vn nouuel statut en l'eglise Latine, qui desseura l'ordre du sainct mariage d'auec la dignité de prestrise, sous couleur de pureté & chasteté sans souilleure. Maintenant court le statut de concu-

cubinage au-contraire, & les attraits aux eſtats mondains, & aux delits ſenſuels & corporels: & (qui plus eſt) ſe ſont rendus à immoderee auarice, &c. Vn peu apres. Qu'apporte la conſtitution de non marier les preſtres, ſinon tourner & euiter legitime generation, pour conuertir en auoutrerie, & l'honneſte cohabitation d'vne ſeule eſpouſe en multiplication d'eſchaudee luxure? Si ie diſoye tout ce que i'en penſe, ie diroye, &c.

XV. MAIS comment nos predeceſſeurs n'euſſent-ils apperceu les meſchancetez de celle qui s'appeloit la mere ſainct' egliſe, veu qu'elle ne les cachoit aucunement, mais les monſtroit à tous ceux qui vouloyent ouurir les yeux? Et meſmement à propos de la defenſe du mariage, nous liſons touchant les ſucceſſeurs du pape qui s'auiſa d'icelle, qu'aucuns n'ont pas faict conſcience de ſe marier à leurs propres filles: comme tantoſt il a eſté teſmoigné d'Alexandre VI, par l'epitaphe que luy a fait Pontanus, auec lequel auſſi s'accordent ceux qui ont eſcrit ſa vie. En quoy ie penſe qu'il enſuiuoit l'exemple de pluſieurs ſiens predeceſſeurs, outre ceux qui en ſont taxez par les hiſtoriens: ie di les hiſtoriens qui ont redigé par eſcrit les vies des papes. Et comme luy faiſoit cela à l'exemple de predeceſſeurs, auſſi à l'exemple de fut faict le meſme acte par le pape Paul

'aul III. car nous lisons qu'il entretenoit
'ne sienne fille nommee Constance: & mes-
ne, que quand elle fut mariee à vn sur-
ıommé Sforce, voyant qu'il ne pouuoit
ouir d'elle si bien à son aise qu'aupara-
ıant, il le fit mourir par poison. Ie ne
ıarle point de sa sœur qu'il a aussi entre-
enue, pourceque c'est vn inceste qui sem-
ıle vn peu moindre que l'autre. Et quant
ı ce qu'il empoisonna ceste sœur quand
l vit qu'elle ne prenoit pas tant de plaisir
ı luy qu'à quelques autres, cela est moins
que rien à l'endroit des consciences pa-
pales: tesmoin Hildebrand qui pour par-
uenir au papat, auoit faict mourir de poi-
son sept ou huict papes. Ce qui est le plus
à noter, c'est, qu'apres que de leurs fil-
les, ou leurs sœurs, (comme aussi Ian
XIII) ou autres parentes, ils en auoyent
faict leurs paillardes, ils les marioyent à
des princes: comme on dit que la susdic-
te Lucrece d'Alexandre, ie di Lucrece sa
fille, sa belle fille, & sa paillarde (c'est
à dire, auec laquelle estant sa fille il cou-
choit, & son fils aussi, frere d'elle) fut
mariee à trois princes successiuement: en
premieres noces, à vn duc nommé Ian
Sforce: en secondes, (quand cestuy-ci
l'eut repudiee) à Louys fils bastard d'Al-
phonse, roy d'Arragon: en tierces, à
Alphonse d'Est, duc de Ferrare. Et ne
se sont contentez ceux qui ont defendu
le



bien, que le Ganymedes du pap
ria De monté, dict Iules troisi
toit de la taille de celuy de Iu
auoit aucunement le trait de v
lon que les poetes l'ont descrit
ie di pour l'auoir veu & contem
sir, & mesmement vne fois qu'i
table auec son Iupiter. Mais o
reprocher à ces dieux terrestre
zans (c'est à dire imitateurs de
Iupiter) qu'ils se soyent dispens
endroit d'vne chose de laquelle il
volontiers donné dispense aux au
(voire à toutes sortes de gens)
que du mariage. Tellement qu
que si les prestres, apres que le
leur fut defendu, fussent venus d
mun accord presenter vne suppl

opinion, eſt que nous liſons en la vie du pape Sixte IIII, qu'il ottroya (y) à toute la famille du cardinal de S. Luce d'auoir la compagnie charnelle des maſles, durant trois mois les plus chauds de l'annee. Pareillement ce qu'on lit en la vie d'Alexandre VI, qu'il permit à Pierre Mendozze Eſpagnol, cardinal de Valence, de faire ſon Ganymedes de ſon fils baſtard nommé le marquis de Zannet.

XVI. Or outre ce que les gens d'egliſe commettoyent leurs meſchancetez à la veue de tout le monde (comme il appert par ce que ie vien de dire, & par pluſieurs autres paſſages de ce liure) il y a vn autre point, c'eſt qu'ils ſe moquoyent eux-meſmes de pluſieurs choſes leſquelles ils faiſoyent tenir au poure ſimple peuple pour articles de foy. Comme quand le pape Leon dixieme, à vn ſien confeſſeur, qui luy remonſtroit qu'il ne deuoit rien craindre, veu qu'il auoit les clefs de paradis, & de tous les merites de Chriſt & des ſaincts, fit reſponſe, Vous ſçauez que celuy qui a vendu vne choſe, il n'y ha plus rien: ayant donc vendu aux autres paradis & tout le reſte, ie ne doy pas faire mon conte d'y auoir plus rien. Ce meſme pape eſtant vn iour repris par

(y) *Qu'il ottroia* &c.) Ce fait eſt conteſté. Voiez Bayle, Dictionn. Crit. à l'Article de Sixte IV. & encore pag. 4019. de la 3. édition.

par quelques cardinaux de ſon mauuais gouuernement & de ſa meſchante vie, comme celuy qui ſe ſeroit fort changé depuis eſtre creé pape, reſpondit, Si ie ſuis meſchant, vous en eſtes cauſe : car vous m'auez faict tel que ie ſuis. Eux s'eſmerueillans de ce propos, & ayans demandé comment il l'entendoit, C'a eſté en me faiſant pape, (dict-il) car il eſt impoſſible d'eſtre pape & homme de bien enſemble. Ils faiſoyent bien d'auantage: c'eſt qu'ils profanoyent tant par leurs propos que par leurs actes ce qu'ils vouloyent qu'on creuſt eſtre ſacré : comme quand Iules II. ietta les clefs (z) de ſon ſainct Pierre dedans le Tybre, & prit l'eſpee de S. Paul, diſant que les clefs de S. Pierre ne luy pouuoyent de rien ſeruir à faire la guerre, au-contraire que l'eſpee de S, Paul luy ſeruiroit bien. Toutesfois ceci eſt peu de choſe au pris de ce que fit le pape Gregoire VII, nommé auparauant Hildebrand : car quand il vit que ſon hoſtie (que les papicoles nomment le ſainct ſacrement de l'autel, & le corps de Ieſus Chriſt) ne luy donnoit reſponſe de ce qu'il luy demandoit, deſpité de cela il la ietta dedans le feu, à la veue de pluſieurs cardinaux, qui ne l'en peurent empeſcher. Laquelle hiſtoire nous pour-

(z) *Quand Jules II. ietta* &c.) On n'a point de preuve de cela. Voiez Bayle à l'Article de Jule II.

pourroit estre suspecte si la personne dont ell'est venue, l'estoit: mais l'auteur d'icelle est vn cardinal nommé Benno, (*a*) qui escrit aussi qu'vn certain euesque du Port, nommé Ian, qui estoit secretaire & fort familier d'Hildebrand, estant monté en la chaire du temple de sainct Pierre, dict vn grand peuple l'oyant, entre plusieurs autres choses, (voulant signifier ceste profanation de leur sainct sacrement) Hildebrand a faict telle chose & nous aussi, que nous meritons bien d'estre bruslez tous vifs. Et qui ne voudra croire à ce cardinal, il trouuera encore d'autres tesmoins. De ma part ie ne trouve rien en cest acte d'Hildebrand, qui ne soit plus que vraysemblable. Car quand nous lisons sa vie, nous trouuons qu'il a bien profané en autres sortes sa religion. Ie di qu'il a profané sa religion : pourceque selon la vraye, la susdicte hostie pouuoit bien estre iettee dedans le feu, sans aucune profanation, à-sçauoir en qualité de morceau de paste, & en telle qualité qu'elle descend au ventre non seulement des hommes, mais aussi des bestes (comme nous auons entendu ci-dessus) pour puis deualer au lieu que par honnesteté on n'ose nommet. Quelcun dira (peut estre) qu'il

(*a*) *Benno* &c.) Partisan déclaré de l'Empereur Henri IV. & par conséquent ennemi juré de Grégoire VII.

qu'il ne ſe faut pas eſmerueiller que Hildebrand ait faict ce tour contre l'hoſtie, pourcequ'il eſtoit necromancien, comme il eſt amplement raconté en ſa vie: mais ie croy aucontraire que s'il euſt demandé conſeil à celuy en l'eſchole duquel il auoit appris l'art de necromance, il n'euſt pas eſté conſeillé de ce faire. Et ce qui me le fait penſer, c'eſt que le maiſtre des necromanciens, (qui eſt auſſi le precepteur des ſorciers & de toutes ſortes de magiciens, ne veut point de mal à ce dieu de paſte, ains s'accorde tresbien auec luy. Qu'ainſi ſoit, l'an 1538. furent brulez quelques preſtres en Sauoye pour eſtre ſorciers, & entr'autres fut brulé vn à Rolle (qui eſt vn bourg à quatre lieues de Lauſanne) enſemble ſa paillarde, qui eſtoit auſſi ſorciere : lequel confeſſa auoir eſté vintquatr'ans ſorcier, pendant leſquels il n'auoit laiſſé de chanter ordinairement ſa meſſe. Ce qui me fait dire qu'il-y-a vn grand accord entre le dieu de la meſſe & le diable: car ſi autrement eſtoit, comment ce preſtre ſorcier euſt-il eſté capable de chanter la meſſe, veu que deuant qu'eſtre des diſciples du diable en ceſt art, il faut ſe donner à luy, corps & ame, tripes & boyaux, & renier Dieu ſon createur, renoncer à ſon bapteſme? ainſi qu'on peut voir par les proces qui ſe font contre les ſorciers & ſorcieres. Ce ne fut donc point par le conſeil du diable (com-

me ie pense) que Hildebrand ietta l'hostie au feu, mais il fut despité de ce qu'elle, qui estoit appelee dieu par ceux de sa religion, ne sçauoit pas donner responce aussi bien qu'vn Apollo dieu des payens, ou vn Bacis, ou vne Pythie, par leurs oracles.

XVII. Que si quelcun ne peut encore croire par ce que ie vien de dire, ni par ce que i'ay raconté ci-dessus en diuers lieux (& notamment ou i'ay parlé de l'hostie empoisonneresse) qu'il y ait accord, voire intelligence, entre le diable & le dieu de paste, i'allegueray ici des tesmoignages de ceux-mesmes qui sont les sacrificateurs de ce dieu: lesquels tout d'vn train seruiront pour la continuation de mon propos touchant la profanation susdicte. Et premierement i'allegueray le tesmoignage d'vn prestre Sauoisien dict dom Antoine le Goetreu, (car Dom est en Sauoyen ce que nous disons Messire) lequel en chantant sa messe, voyant que son compere qui luy aidoit à la dire, attendoit trop à luy respondre Amen, luy vint à dire, Di Amen de part le diable. Et incontinent le compere ne faillit de dire Amen de par le diable. Il est vray que ce ne fut sans se fascher, & sans aiouster audict Amen, ces paroles ici, Le chancre te ronge compere: si tu n'eusses tant crié, ie prenois la souri (car il faut noter qu'il guettoit vne souri qui estoit venue

 pour

pour ouir la messe, ou bien pour manger le dieu de la messe, comme nous sçauons que ce tour a esté faict par plusieurs.) Mais voici les propres mots, qui ont meilleure grace en leur dialecte, Amen: le sancro te runzay compare: se te n'ousse tan cria, zusso prey la ratta.

XVIII. Nous auons aussi touchant cest accord du dieu de paste auec le diable, le tesmoignage d'vn prestre, qui disoit, Quant à moy ie confesse n'entendre rien à ces messes des saincts, mais vne messe commune ie vous la gringuenotte en diable. A ce mesme propos il ne faut pas oublier celuy qui chantant sa messe en vn lieu qui auoit veue sur son iardin, ainsi qu'il tenoit son dieu de paste par-dessus sa teste, ayant apperceu au mesme instant vn garson monté sur un sien cerisier, commença à crier, Descen de par le diable, descen: adressant sa parole (comme il est vray-semblable) aussi bien à son dieu de paste qu'il tenoit sur sa teste, qu'au garson monté sur l'arbre. Or s'accordoit tresbien auec les prestres susdicts celuy qui disoit à vn, Venez dire la messe de par tous les diables: monsieur se courrouce. Aussi faisoit le gentilhomme de Lorraine, qui disoit à vn sien fils (qui n'estoit pas fort amoureux de messes) A la messe de par tous les diables, à la messe. Mais voici vne question qu'on me pourra faire, si ainsi est que le diable s'accordoit

& s'accorde bien auec le dieu de paste, & sont amis, d'ou vient que les prestres le menacent quelquesfois du diable: comme (pour exemple) vn messire Ian au pays de Lorraine menaçoit son dieu de le donner au diable. L'histoire est telle. Vn qui vouloit mal à vn messire Ian, & auoit grand'enuie de le dober la premiere fois qu'il le trouueroit, l'ayant rencontré par la ville portant son dieu, O comme ie te froterois maintenant (dict-il) si ce n'estoit pour le respect du dieu que tu tiens. Alors messire Ian, se sentant bien homme pour luy, respond Ne laissons point pour cela de voir lequel de nous deux sera le plus fort pour porter les coups. Voila mon dieu à terre: (car il l'auoit mis là, pour se reposer, & iuger cependant des coups) au diable soit-il donné s'il se mesle ni pour l'vn ni pour l'autre. C'est ici (di-ie) vne question qui est à la verité plus que Sorbonique: voire plusieurs ont esté proposees es conciles qui ne la valoyent pas: car comment se peut faire, veu qu'il-y-a accord & amitié entre le dieu de paste & le diable, (ainsi qu'il a esté monstré cidessus) que le dieu de paste ait peur de luy, comme monstrent ceux qui luy font telles menaces? On me peut encore faire vne obiection, prise d'vn acte qui fut faict il-y-a enuiron trent'ans par vn

prestre Sauoyen, curé ou vicaire d'vn village dict Felinge, aupres de Bonne, en Foussigni: car ses parroiciens l'estans venus querir pour faire cesser vn grand orage, (pourcequ'il s'estoit vanté qu'il ne faloit craindre tempeste ni orage en sa parroice pendant qu'il y auroit le pied) il vsa premierement de force coniurations qu'il sçauoit par cueur, puis apporta son breuiaire & son messel, & choisit les plus rebarbatiues qui y fussent: (estant cependant sous vn arbre qui le defendoit vn peu de ladicte tempeste, & outre cela se faisant tenir à quatre ou cinq de peur de renuerser) voyant en la fin que tout cela ne seruoit de rien, apporta son sainct sacrement, c'est à dire son dieu de paste, & luy tint ce language, Gourdi se te né ple for que le diablo, ze te zeteray deguen le paco. C'est à dire, Par le cordieu, si tu n'es plus fort que le diable, ie te ietteray dedans la fange. Voici (di-ie) vn'autre histoire sur laquelle on peut fonder vn'obiection semblable à la precedente: à la solution de laquelle me trouuant fort empesché, ie la remettray au prochain concile: sinon qu'en attendant on vueille se contenter de ceste solution: à sçauoir que les diables & les dieux de paste sont quelquesfois comme les procureurs & auocats, qui en public font semblant de se vouloir en-

entre-manger l'vn l'autre, en criant harol (*) pour le droit de leurs parties: mais au sortir de là se prennent par la main & s'en vont boire ensemble, voire aux despens d'icelles. Il se pourroit faire (di-ie) que les prestres auroyent esté abusez par vne telle ruse de ces dieux & de ces diables. Pour le moins voila tout ce que i'en puis dire pour cest'heure.

XIX. AUDEMEURANT, quant aux autres sortes de profanations (c'est à dire leurs faicts ou dicts par lesquels les sacrifica-

(*) *En criant* harol &c.) H. Etienne, comme beaucoup d'autres, a pris le mot de *Haro* pour une corruption de *ha Raoul!* mais c'est une erreur. *Haro* vient de l'Aleman *heer*, armée: & crier *haro*, c'est appeler à son aide tout le peuple d'une ville. Les Bretons, dans le XII. Siécle, appeloient *harelle*, c'est-à-dire *petite armée*, l'armée de l'Evêque de Nantes, dans les guerres de ce Prélat, pour distinguer de l'armée du Comte de Nantes cette *harelle*, qui n'étoit composée que des sujets du temporel de l'Evêché. Voiez Lobineau, Hist. de Bretagne, tom. 2. pag. 204. Ainsi, dans cette exclamation du Poëte Villon dans son grand-Testament:

Haro, le grand & le mineur,

Haro le grand, c'est proprement l'armée du Prince, & *haro le mineur*, la *harelle*, entant que composée de Communes, & des seuls habitans du payis. C'étoit une espéce de *Cohüe*, comme la fameuse *Harelle* de Rouen, convoquée sans autorité, au lieu que l'*Ost* ou l'armée du Souverain se formoit par une légitime convocation du ban & de l'arriéreban.

ficateurs des papicoles profanent eux-mesmes ce qu'ils veulent estre tenu pour sacrement) i'en donneray ici des exemples: laissant iuger au lecteur, quelle reuerence les simples papicoles doiuent porter à leur religion quant aux autres points d'icelle, veu que les sacrificateurs mesmement la profanent ainsi. Ie commanceray par vn prestre de Lorraine, lequel tenant vne boiste pleine d'oubliesqui n'estoyent point encore consacrees (ainsi qu'ils parlent) les hochoit, disant, Ribaudaille, ribaudaille, (*b*) lequel de vous sera auiourdhuy dieu? Du prestre Lorrain, ie viendray au Prouençal, qui en leuant le dieu de sa messe, luy ayant mis les iambes en haut & la teste en bas, & apres la messe en ayant esté repris, C'estoit (dict-il) de peur que ses chausses ne luy tombassent. Apres ces deux i'allegueray le prestre Sauoyard qui se vantoit que luy & ses compagnons faisoyent de leur dieu de la messe, comme le chat fait de la souri: c'est à-sçauoir qu'apres s'en estre ioué, ils le mangeoyent. I'ay ouy parler aussi de quelques-vns qui inseroyent voire incorporoyent à leurs messes quelques propos d'autre sorte que ceux que nous auons dicts: car nous auons parlé

(*b*) *Ribaudaille, ribaudaille* &c.) Hurlu burlu, Canaille.

parlé de celuy qui difoit à fon compere, Di amen de par le diable: & de l'autre qui tenant fon dieu leué en haut, commanda cependant à vn qu'il voyoit monté fur vn arbre, de defcendre de par le diable: mais nous n'auons pas parlé du chapelain de feu monfieur le marefchal du Bié, lequel chapelain s'eftant faict bailler (felon qu'il auoit accouftumé) du vin pour fon defieuner, auec celuy qu'il luy falloit pour chanter la meffe, puis l'ayant ferré en quelque coin de l'autel, ou aupres, & couuert d'vn linge, pour iufques à quand qu'il auroit dict fa meffe, il auint qu'vn laquais dudict feigneur eut deuotion de reuifiter ce pot: & pour ce faire attendit iufques à ce que le preftre fe fut mis à fon Memento: mais ce bon facrificateur, nonobftant fon Memento: ayant vn œil aux champs & l'autre à la ville, quand il vit fon pot en tel danger que d'eftre en la mifericorde d'vn laquais, aioufta voire incorpora à fondict Memento, ces paroles, Laiffe cela fils de putain. Quant à celuy qui s'eftant endormi en fon Memento, puis s'efueillant en furfaut cria Le roy boit, (fe fouuenant de l'antienne qu'il auoit gringuenotee toute la nuit, de laquelle il auoit encore mal à la tefte) nous en auons parlé ci-deuant: mais nous n'auons pas faict mention de celuy qui cria I'ay flus, pen-

ſant eſtre encores au ieu de cartes. Ie croy bien que tous n'y inſeroyent pas des pieces venantes ſi mal à propos, ains qu'aucuns y alloyent à la bonne foy en ce qu'ils y aiouſtoyent. Comme le poure preſtre d'vn certain lieu pres de Paris, qui ayant trouué en vn ſien almanach *ſol in cancro* en lettres rouges, penſant que ce fuſt quelque ſainct, ſe mit en deuoir de cercher la meſſe qui luy appartenoit: mais en la fin apres auoir bien fueilleté ſon meſſel, n'ayant trouué ce ſainct, fit ceſte concluſion par deſpit, *Sol in cancro, ſol in cancris, nec eſt virgo, nec martyrus: venite adoremus.* Et quand ſeroitce faict s'il falloit alleguer tous les exemples de telles decorations du ſacrifice miſſal? (Car conſiderant maintenant ce qu'eſt la meſſe, & non pas ce que les papicoles l'eſtiment eſtre, i'appelle decoration & ornement ce que ſelon leur iugement i'appelois profanation.) Si faut-il que i'en aiouſte encores vn, qui eſt notable entre dix mille millions d'autres. C'eſt d'Octauian de S. Gelais eueſque d'Angouleſme, & toutesfois traducteur des liures d'Ouide *de arte amandi.* (*c*) Il auoit

(*c*) *Des Livres d'Ovide* de Arte &c.) Octavien de S. Gelais a mis en vers François les *Héroïdes* du même Poëte, & ſi, comme le ſoutient M. de la Monnoye tom. 2. pag. 82. de ſon *Ménagiana*, ce n'eſt pas de lui qu'eſt l'Ovide *de arte amandi*, en vers Fran-

auoit faict gageure qu'en quelque temps & lieu qu'on parleroit à luy en ryme, il feroit la responſe pareillement en ryme ſur le champ. Suyuant laquelle gageure on luy vint propoſer ces trois vers, pendant qu'il eſtoit bien empeſché à desbrider ſa meſſe,

L'autre iour venant de l'eſchole
Ie trouuay la dame Nicole
Laquell'eſtoit de verd veſtue.

Luy (ſans aucunement rompre ſa deuotion meſſifique, ou meſſifiquale, ou meſſifiquante) fit ceſte reſponſe promptement,

Oſtez-moy du col ceſte eſtole,
Et ſi bien toſt ie ne l'accole,
I'auray la gageure perdue.

Auſſi eſtoyent decorees les meſſes par des propos ioyeux dicts par les complices des meſſotiers: comme quand on crioit haut & clair, (ô quels effrontez) A l'offrande qui aura devotion: ſur femmes leuez-le cul.

François & d'impreſſion Gothique, dont il eſt parlé pag. 303. du *Bibliotheca Fayana*, le *Verger d'Honneur* & imprimé ſous le Roi Charles VIII. lui attribue pluſieurs autres Poëſies qui ne ſont pas plus chaſtes. Peut-être H. Etienne a-t-il confondu les *Héroides* du Verger d'Honneur avec l'*Art d'Aimer*. Pource qui eſt de l'impromptu de la gajure, *si non vera, bene trovato*.

cul. Mais il n'y auoit pas pour rire quand le prestre ne desbridoit pas la messe asſez viste au gré des auditeurs : ains alors le diable y estoit à pied & à cheval. Au diable sois tu donné messire Ian. Haste toy de par le diable : on desieunera sans nous. Tes fieures quartaines, messire Ian, tu ne sçais pas lire à demi. Lesquels suffrages ne sont encore rien au pris de ceux qui furent dicts par des gentilshommes François à vn prestre, qui au lieu de leur epitomizer ou abbreger leur messe extraordinairement, la leur alongea de toute la passion. Ce qui auint par leur faute : car au lieu de luy demander vne messe de chasseur, ils luy demanderent vne messe de gendarme, pensans l'auoir encore plus courte. Luy, apres auoir long temps songé quel euangile faisoit mention de gendarmes, en la fin s'auisa de ces mots de la passion *cum fustibus & armis*, & pourtant mit toute la passion dedans sa messe, faisant cependant despiter & renoncer tant le sacrifice que le sacrificateur messal à ses auditeurs, qui estoyent ia bottez, & auoyent ia leurs cheuaux tous prests, & se morfondans à la porte du temple.

XX. Ces exemples sont (à mon iugement) plus que suffisans pour prouuer ce que i'ay tantost dict : à-sçauoir, que celle qui s'appeloit la mere saincte eglise ne cachoit aucunement ses meschancetez

tez à nos predeceſſeurs, mais les leur faiſoit voir, au moins à tous ceux qui n'eſtoyent aueugles, & ouyr à tous ceux qui n'eſtoyent ſourds. Il eſt vray que ces exemples monſtrent ſpecialement comment ils profanoyent ce qu'ils tenoyent pour vne vraye & ſaincte religion. Car de leur meſchante vie & de leur fauſſe doctrine, il en a eſté parlé plus amplement en quelques autres chapitres. Mais quant à nos predeceſſeurs, pour vn qui ſe plaignoit de leur fauſſe doctrine, cinquante ſe plaignoyent de leur mauuaſe vie: & la plus part du monde les accuſoit de choſes fort legeres, leur laiſſant paſſer cependant de grans crimes, ſans en mot dire. Comme quand ils ne les accuſoyent pas de leurs malefices en ce qu'ils tenoyent des benefices en telle & telle ſorte, mais de tenir des benefices incompatibles, ou d'en tenir trop grand nombre: ainſi que nous liſons que le roy Louys XII. dict à vn eueſque qui luy demandoit quelque benefice outre pluſieurs qu'il auoit deſia, Ie vous en donneray tant que le diable emportera tout, *Tot dabo tibi* (comme le recite Menot) *quòd diabolus portabit omnia.* Lequel preſcheur, auec ſes compagnons alleguez ſouuentesfois ci-deſſus, peut fournir autres exemples de ce dernier point.

XXI. IE vien aux faux miracles, dont les vns ont eſté deſcouuerts du temps de

nos

nos predeceſſeurs, les autres de noſtre temps : & commanceray par Ianne, la ſaincte pucelle d'Angleterre. Ceſte pucelle fut tenue long temps pour ſaincte & pour propheteſſe par la ſubtile inuention des Cordeliers : qui meſmes faiſoyent acroire qu'ell'eſtoit deſcendue du ciel : & donnoyent à entendre (à fin que cela fuſt plus vrayſemblable) qu'elle ne mangeoit ne beuuoit, combienqu'en cachette elle banquetaſt & paillardaſt fort & ferme auec les ſainctetez des beaux-peres. Entr'autres choſes, ils perſuadoyent au poure peuple qu'elle ſçauoit les pechez de toutes perſonnes : & de faict, à chacun qui alloit vers elle, elle diſoit les pechez qu'il auoit commis. Mais les Cordeliers vſoyent de ce moyen pour les luy faire ſçauoir, c'eſt qu'ils ne laiſſoyent aller vers elle que premierement on ſe fuſt confeſſé : or pouuoit elle entendre aiſeement du lieu ou ell'eſtoit tout ce que diſoit vn chacun en ſa confeſſion, les Cordeliers luy ayans choiſi vn lieu treſcommode à cela. En fin l'abus eſtant deſcouuert (apres auoir abuſé vn nombre infini de perſonnes) elle fut executee à mort auec les bons freres auteurs du miracle. Aucuns diſent que l'abus fut deſcouuert par le moyen d'vn gentilhomme, qui ſe doutant de ce moyen duquel les [illegible]leliers vſoyent pour luy faire ſçauoir [illegible]chez, ſe confeſſa de choſes que ia-

iamais il n'auoit faictes: lesquelles luy estans apres redictes par elle, la tromperie fut apperceue. Les autres disent qu'elle fut descouuerte par autre moyen. On recite aussi d'vn crucefis que les mesmes Cordeliers faisoyent pleurer & parler. Du faux miracle ou plustost des faux miracles des Iacopins de Berne & des Cordeliers d'Orleans, ie me contenteray d'en faire souuenir au lecteur, estimant n'estre besoin de luy en faire le recit, veu que ces histoires ont esté imprimees, & outre cela sont en la bouche d'vn chacun. Mais il faut noter que deuant l'esprit miraculeux des Cordeliers d'Orleans, les Cordeliers d'Eureux auoyent eu le leur, duquel aussi i'ay faict mention ci-dessus.

XXII. VOICI vn autre faux miracle, qui n'est pas de mauuais esprit, & est recité par Ian Menard en son liure intitulé Declaration de la regle & estat des Cordeliers. Vn porteur de rogatons de S. Antoine ayant à prescher sous vn noyer, vn peu deuant sema de poudre à canon le nid d'vne pie qui y estoit, & puis y attacha vne petite corde, mettant le feu à l'autre bout d'icelle. Or ainsi qu'il preschoit ses pardons, la pie sentant ceste poudre, se mit à faire grand bruit: luy n'attendoit que cela, & pensoit bien qu'il ne s'en faloit guere que le feu ne fust monté iusques au haut, vint à dire, Meschante beste qui empesches la saincte

te predication, monſieur S. Antoine te vueille bruler de ſon feu. Et bien toſt apres le feu qui eſtoit paruenu iuſques au nid par le moyen de ceſte cordette, le brula auec les petis qui eſtoyent dedans. Ce qui ne fut ſans bien crier Miracle, qui luy fit faire vne queſte fort pecunieuſe. Il recite au meſme lieu qu'il a ouy raconter à eux-meſmes (ie di à quelques-vns de ces porteurs de rogatons ou queſteurs de S. Antoine) que quand l'opportunité ſe trouuoit, ils chauffoyent des petites croix ou images de cuyure pendant que la bonne femme leur alloit querir quelque choſe au grenier, ou celier: & quand elle retournee auoit offert ſon don, ils luy faiſoyent baiſer ladicte croix ou image: laquelle eſtant trouuee chaude par elle, ils luy donnoyent vne merueilleuſe crainte, diſans que monſieur S. Antoine monſtroit qu'il ne ſe contentoit du don qu'elle luy faiſoit, & eſtoit courroucé. Pour laquelle cauſe la bonne femme retournoit querir dequoy augmenter ſon preſent, & l'apportant trouuoit l'image refroidie: ce qu'ils diſoyent eſtre ſigne que monſieur S. Antoine eſtoit appaiſé. Il eſcrit au meſme paſſage d'vn tour qui auoit eſté ioué en Italie vn peu auparauant (qui pouuoit eſtre enuiron l'an 1530) par vn du meſme meſtier, & ſeruiteur du meſme maiſ-
: c'eſt que ce galand deſpité de ce qu'on

qu'on ne luy auoit rien donné chez vn laboureur, mit le feu à l'estable de ses vaches, qui brula non seulement cest' estable, mais aussi tout le reste de la maison, ensemble tous les biens qui y estoyent. Et vouloit faire acroire que c'estoit par vn miracle de S. Antoine, mais la verité fut congneue. Il aiouste encores vn'histoire qui est fort notable, & a esté descrite par plusieurs, touchant vn autre questeur de S. Antoine, qui mit le feu en la toile d'vne femme, faisant accroire que c'estoit par vengeance de S. Antoine: ce qu'il dit estre auenu au pays de Vaux. Les autres disent que ce fut au pais de Calabre: & racontent ainsi l'histoire: Vn de ces questeurs allant par le pays, auec vn valet qui conduisoit l'asne porteur des besaces, passa pardeuant le logis d'vn boucher: ou le valet ayant sonné la clochette, la femme vint ouurir, & les ayant faict entrer dedans, leur alla querir quelque piece de chair. Cependant ce bon frere ayant apperceu deux beaux pourceaux se goguayans sur vn fumier, attendit que la femme fust reuenue: & alors se tournant vers son valet, C'est grand dommage (dict-il) que ces deux belles bestes meurent si soudainement. Ceste femme dresse l'oreille à ce propos, & s'enqueste plus auant du beau-pere. Lequel luy fait response, M'amie ie ne vous puis dire autre chose sinon que ces

deux pourceaux me font grand pitié, qui s'en vont mourir soudainement : & si il n'y a homme viuant qui s'en peust apperceuoir s'il n'ha la grace du benoist S. Antoine. Mais il y auroit bien remede si i'auois deux des glans que le secretain de nostre eglise benit tous les ans. La femme, l'ayant prié à iointes mains de luy faire tant de bien que de luy en donner, auec promesse de recongnoistre ce plaisir, il commença à regarder son valet (qui estoit faict au badinage, & au proufit de la besace) & luy demanda s'il en auoit de reste de ceux qu'il auoit donnez au village duquel il estoit nouuellement sorti. Le valet, apres auoir bien cerché, respond qu'il n'en trouuoit que deux, lesquels il gardoit pour leur asne, qui estoit souuent malade. A quoy il replique, Si nostre asne deuoit mourir, si faut-il faire plaisir à ceste bonne dame, que ie congnoy estre fort affectionnee à nostre religion. Et cependant d'vn œil enuieux ayant guigné vne piece de toile, luy dict, en continuant son propos, Ma bonne sœur ie m'asseure tant de vostre liberalité, que vous ne refuserez vn peu de linge pour les poures malades de nostre maison. Elle luy offre & linge & tout ce qu'il voudra pourueu qu'il se haste de remedier à ce mal. Prenant donc ces deux glans en sa main, il demande vn vaisseau plein d'eau, dedans laquelle il met vn peu de sel: puis s'estant descapluchon-

chonné, vient à dire force menus suffrages, (le valet respondant tousiours Amen: & la femme auec ses enfans estant cependant à genoux) Les oraisons estans dictes, il met ces glans en poudre dedans cest'eau, & puis ayant brouillé le tout ensemble, le fait boire aux pourceaux, leur donnant vne grande benediction sur le dos, & inuoquant le bon baron sainct Antoine à ce miracle. Ce qu'ayant faict, il dict à la femme que ses pourceaux estoyent hors de danger. Elle, pour s'aquitter de sa promesse, changea sa toile à vn grand-merci du beau-pere. Le mari estant arriué vn peu apres leur depart, & ayant entendu toute la farce, & comment sa toile estoit du ieu, court apres eux, menant deux ou trois de ses comperes auec soy. Le moine de loin les voyant venir vers soy embastonnez, fut aussi estonné qu'vn coupeur de bourses pris sur le faict: toutesfois il s'auisa de gangner vne maison qui estoit assez pres du lieu ou il se trouua, en laquelle le valet entre & secrettement apporte deux charbons, & les enueloppe au milieu de la toile. Cela faict, ils poursuyuent leur chemin, sans faire semblant de rien. Le boucher bientost apres attint le moine, & le saisit rudement par le froc, luy demandant sa toile, en l'appelant larron & luy vsant de grandes menaces. A quoy il respondit doucement, Mon ami, ie la vous quitte volontiers: pri-
 ant

ant Dieu vous pardonner l'iniure que vous me faites en m'oſtant ce qui m'auoit eſté donné pour recompenſe du grand proufit que i'auois porté à voſtre maiſon. Ie n'ay pas regret à la toile : mais pourtant i'eſpere que le glorieux baron monſieur S. Antoine monſtrera vn euident miracle, & de bref, pour vous apprendre à ne traiter pas ainſi les bons ſeruiteurs & amis de Dieu. Le boucher, qui ne prenoit garde à telles paroles, s'en retournoit tout gay d'auoir ſauué ſa toile: mais eſtant à vn trait d'arc loin du moine, il commança à ſentir le brulé, & voir quelque peu de fumee entour de ſoy : ce qui le rendit ſi eſtonné & ſes compagnons auſſi, que la toile eſtant iettee ſur le champ, chacun d'eux commança à crier S. Antoine l'hermite, S. Antoine de Pade. A ceſte voix accoururent le moine & ſon valet, faiſans auſſi bonne mine l'vn que l'autre : mais le valet ſe mit incontinent à eſteindre le feu, le moine commança à deſcharger force benedictions ſur les teſtes de ces poures ſupplians, qui eſtoyent agenouillez, ayans ia perdu la parole à force de crier merci à luy & au ſainct. Ce qu'ayant faict, il les mena à la meſſe de parroice, ou la toile ayant eſté deſployee & bien viſitee, auſſi l'hiſtoire racontee, fut ſolennellement crié Miracle miracle. Et pour penitence fut enioint au poure boucher de
faire

faire compagnie audict moine par tout le pays de Calabre, pour porter tesmoignage de ceste histoire. Lequel par ce moyen ne gangna seulement la toile, mais amassa grande somme d'argent, (se tenans bien-heureux ceux qui luy pouuoyent donner) le poure boucher au contraire ne perdit pas seulement sa toile, mais receut grand dommage de ce voyage, tant pour l'argent qu'il y despendit, que pour sa traffique qui cependant cessa.

XXIII. De Calabre ie viendray en France, laquelle ne doit rien (comme ie pense) aux autres pays en fertilité de faux miracles. Et commanceray par S. Pierre des boudins, du pays de Berri: duquel l'histoire est telle: La chambriere d'vn prestre (à parler par reuerence) auoit receu le sang d'vn pourceau dedans vn grand plat d'estain, ayant au milieu l'image de S. Pierre esleuee en bosse: duquel plat le curé se seruoit à receuoir ses offrandes, & lequel aussi il mettoit en parade sur l'autel. Ou estant vn iour, fut apperceue quelque goutte de sang sur la face de S. Pierre. Dont le curé commança à faire grand bruit, n'oubliant entr'autres choses d'en faire les cloches sonner, comme d'vn trescertain & tresbien qualifié miracle. Ceci y fit incontinent assembler les processions de toutes les parroices d'alentour. Ce que voyant vn curé voisin, fut tenté du peché d'enuie: & pourtant

s'enquit si songneusement de ce faict, qu'il trouua que du sang que ceste chambriere du curé auoit receu en ce plat, quelques gouttes estoyent entrees en la concauité de ladicte bosse par quelque endroit ou elle n'estoit bien iointe au plat: lesquelles s'estans gelees y estoyent demeurees iusques au temps du degel: & alors en sortant estans apperceues sur la face de S. Pierre, firent courir le bruit qu'il pleuroit. Lequel bruit depuis (ceci estant aueré) fut changé en risee, & en moquerie de ce poure S. Pierre d'estain: car il en fut appelé sainct Pierre des boudins.

XXIV. Ie produiray vn autre exemple sans partir dudict pays. Au temple du chasteau hors la ville de Bourges, auint qu'vn oiseau (vn pigeon, selon aucuns) saignant d'vn coup qu'il auoit receu, se vint poser sur la teste d'vn Nostre-Dame du chou: dont auint que le sang decoula par la face de ladicte Dame. Et alors ce fut à qui crieroit plus haut Miracle. Mais le lieutenant du roy ayant faict visiter ceste teste, on trouua encore des plumes de l'oyseau auec le sang dedans le creux d'icelle: & pourtant le miracle qui auoit esté crié bien haut, fut descrié tout bellement.

XXV. I'ay ouy aussi parler d'vne Nostre-Dame dicte Nostre-Dame la neuue, laquelle ayant esté descouuerte miraculeu-

se-

[redacted]

ſement, fit pareillement force miracles, ou pour le moins on luy voulut faire acroire qu'ell'en faiſoit. On l'auoit enfouye ſous l'herbe, laquelle on auoit arroſee d'eau ſalee : ce qui fut cauſe que les vaches en broutant la deſcouurirent.

XXVI. Aussi a eſté fort renommee la fauſſeté du miracle du crucefis de Muret pres de Thoulouze. Car on fit accroire à ce crucefis il-y-a enuiron trent'ans qu'il pleuroit, & faiſoit pluſieurs miracles à l'endroit des boiteux, des aueugles, & autres, qui ont tel maux ſurmontans l'art de medecine. Or quant à l'artifice duquel on vſa pour luy faire ſortir de l'eau des yeux qu'on diſoit eſtre des larmes, il-y-en-a deux opinions : les vns diſent que c'eſtoit par le moyen de quelque miſtion d'eau auec de l'huile: les autres diſent qu'on auoit mis vn ſep de vigne dedans la teſte dudict crucefis au temps qu'elle iettoit ſa ſeue, ou (ſelon que parlent aucuns) elle pleure. Mais le miracle dura plus long temps que ceſte ſaiſon de l'annee, & pourtant encore qu'on euſt vſé de ceſte inuention pour vn temps, il euſt eſté beſoin d'en trouuer vn'autre.

XXVII. Or il faut noter que les moyens pour faire entrer quelque crucefis ou quelque ſainct en credit, eſtoyent tels: mais pour l'entretenir & augmenter on attitroit quelques bons gueux de l'oſ-

tiere pour contrefaire les boiteux, ou les aueugles, ou faire semblant d'estre venus malades de quelque bien dangereuse maladie, & s'en retourner guaris. Quelquesfois aussi ils vsoyent seulement de ce moyen là pour donner bruit à leur sainct. De laquelle tromperie souuent ont esté veus des exemples: & pour ceste heure me souuient de trois. Le premier est de S. Renaud à Paris, aux fauxbours de Nostre-Dame des champs, auquel les moines du lieu voulurent faire acroire qu'il estoit sainct, & le plus habile faiseur de miracles qui fust à cinquante lieues à la ronde. Et pour cest effect ils auoyent apposté quelques boiteux, & quelques aueugles, & autres contrefaits, ausquels ils auoyent donné le mot du guet. Mais il auint qu'vn entr'autres se presenta disant estre aueugle de naissance, lequel apres plusieurs agiots cria miracle, disant qu'il voyoit. A laquelle parole prit bien garde vn certain personnage qui estoit là espiant l'occasion de descouurir cest abus: lequel, sitost qu'il luy ouyt dire qu'il venoit de receuoir le don de la veue, luy presente la doubleure de son saye, qui estoit de couleurs: & luy dit, S'il est ainsi que tu ne vis iamais, & tu vois maintenant, (ce que ie ne croy pas) di moy quelle couleur c'est là. L'aueugle (qui se feignoit estre) nomma incontinent la couleur que c'estoit, chacun l'oyant. Alors

ce

ce perſonnage ayant ce qu'il demandoit, Voyez (dict-il) mes amis, s'il eſt ainſi qu'il ne vit iamais, comment peut-il iuger des couleurs? Voila comment l'abus vint en euidence. Le ſecond exemple eſt de ceux qui feignans eſtre malades du haut mal, dict le mal S. Ian, s'en alloyent le trouuer le iour de ſa feſte, & apres auoir bien eſcumé, & crié long temps, Ian, Ian, Ian, autour de ſa chaſſe ou du lieu ou il eſtoit, faiſoyent ſemblant d'eſtre guaris. En quoy il y auoit vne fauſſeté manifeſte & impudente: d'autant que ceux qui tombent de ce mal, ni ne parlent, ni ne ſe remuent aucunement. Le troiſieme exemple eſt des miracles d'vn moine qui fut quaſi auſſi toſt decanonizé que canonizé, en la ville de Veniſe, il y-a enuiron XIII. ans, lequel on nommoit *fra Matthio*, ſi i'ay bonne memoire. Là venoyent les gueux à grandes troupes, l'vn contrefaiſant le boiteux, l'autre l'aueugle, l'autre le paralytique, l'autre l'impotent de quelque membre, l'autre feignant auoir quelqu'autre mal: & ne venoyent qu'a bonnes enſeignes, eſtans tresbien ſalariez par les canonizateurs. D'iceux l'vn s'en retournant diſoit qu'il commançoit à ſentir guariſon, l'autre, qu'il eſtoit ia du tout guari. Mais ceſte farce ne ſe iouoit pas ſans grand murmure: car pluſieurs qui alloyent pour voir ceſte impoſture (du nombre deſquels ie

fu)

fu) ne se pouuoyent tenir de dire ce qu'ils en pensoyent, ayans pitié du simple peuple, qui ne s'apperceuant que ces gros maraux estoyent attirez, se persuadoit que ce gentil-moine en mourant estoit deuenu miraclifiqueux. Il est bien vray que desia en sa vie il auoit acquis quelque bruit de sainctété: ce qui estoit cause que le peuple tant plus aiseement se laissoit persuader ce qu'on disoit de sa miraclificence. Et entr'autres choses i'ay ouy raconter de luy qu'il crioit fort & ferme contre la cour de Romme quand sa phantasie le prenoit: aussi vsoit-il d'vne licence Diogenique à brocarder & à reprendre tous ceux qu'il rencontroit. Il me souuient aussi d'vn comte que fit vn appelé le capitaine Franchot à feu Odet de Selue pour lors ambassadeur du Roy vers les seigneurs de ladicte ville, touchant ce gentil personnage. Vn iour de quaresme (dict-il) i'amenay disner ce moine auec moy, qui ne s'en estoit pas faict prier deux fois. Ce que ie fi pour donner passetemps à vne compagnie que i'auois inuitee, le congnoissant homme qui sçauoit tresbien dire le mot quand il vouloit. Ce disner quadragesimal estoit de cheureaux & autres viandes à la chardonnerette, (aux vs & coustumes de Romme. (*d*) Desquelles

(*d*) *Aux us & coustumes de Rome* &c.) Proverbe qui regarde proprement les Heures Canonicales, du récit

les ledict moine se farcit le ventre aussi bien qu'homme de la compagnie, sans faire aucun semblant de trouuer rien mauuais. Il est vray que nous apperceuions bien qu'il mangeoit comme vn homme qui ha grand haste. Ce qu'aussi il nous monstra depuis par effect : car il acheua beaucoup plustost que nous, & sortit de table, nous y laissant. Plustost ne fut-il en la rue que nous oyons crier à gorge desployee, *Allo'r inferno tutti quelli chi mangiano carne la quaresima.* Laquelle voix nous disions estre fort semblable à celle dudict moine, ne pouuans penser que ce fust elle mesme, veu qu'en criant contre ceux qui auoyent mangé de la chair en quaresme, il eust crié contre soymesme qui en venoit de manger auec nous, sans nous en rien dire. Mais quand on eut regardé par la fenestre, on trouua que c'estoit luy, & non autre. Et qui est bien d'auantage, tant plus on le prioit de se taire, tant plus haut il crioit : & n'y eut autre moyen de luy imposer silence, que de luy approcher le poin à deux doits pres de son nez. Ce comte acheué par ce capitaine, furent faicts quelques autres du mesme moine, se rapportans tresbien à cestuy-là : par lesquels on pouuoit congnois-

récit desquelles on se fait aisément dispenser à Rome. Voiez Ultic de Hutten, dans son *Philalethes Utopiensis.*

gnoiſtre quell'auoit eſté ſon humeur qui luy auoit procuré la ſuſdicte canonization.

XXVIII. Il me ſouuient auſſi d'auoir ouy parler de pluſieurs faux miracles à l'endroit des enfans mors-nez, pour les faire retourner en vie, ou pour le moins reprendre quelque ſentiment, iuſques à ce qu'ils fuſſent baptizez. Mais pour conclufion, nous ne deuons douter qu'il ne fuſt aiſé aux gens d'egliſe de faire acroire au poure peuple tout ce que bon leur ſembloit : car (comme dit le prouerbe) bien-aiſé eſt à tromper qui à nul mal ne penſe. Or comment il faiſoit grande conſcience de penſer aucun mal de choſe aucune dicte ou faicte par eux; voire de iuger que la tromperie des gens d'egliſe (quand il s'en apperceuoit) fuſt tromperie, cela peut eſtre aſſez congnu par pluſieurs paſſages de ce liure, & nommeement de ce chapitre. Il-y-a toutesfois vn autre point à noter quant aux miracles que ces impoſteurs mettoyent en auant, c'eſt qu'en aucuns auſſi ils s'aidoyent de charmes, en aucuns ils eſblouiſſoyent les yeux du ſimple peuple par illuſions diaboliques. Et qui voudra auoir des exemples de tels miracles, auſſi bien que des autres (outre les exemples que ie vien d'alleguer) il en trouuera bon nombre au liure intitulé La conformité ou Les conformitez de S. François

çois auec Iesus Christ : duquel liure nous auons souuent ci-dessus faict mention. Là nous trouuons tant de personnes guaries par S. François ou ses disciples, tant de personnes ressuscitees, que si cela estoit vray, nous pourrions dire qu'ils auoyent toutes sortes de miracles à leur commandement, voire que faire vn miracle (& notamment quand à ressusciter les morts) leur estoit aussi aisé que boire vn verre de vin. Car que pouuoit estre impossible à celuy duquel le froc estoit si miraclifique qu'il donna la veue à trois aueugles, à vn homme & deux femmes, comme nous lisons au 72 fueillet? Quant aux brayes, comment miraclifiquement elles faisoyent enfler le ventre aux femmes qui de nature estoyent steriles, il n'est pas iusques aux petis enfans qui n'en puissent auoir ouy parler. Mais en ce mesme liure il-y-a aussi des actes racontez pour miracles, ou il semble bien que le diable ait employé ses charmes & sorceleries ou illusions.

XXIX. A ceste sorte de tromperie nous pouuons bien aiouster l'autre dont nous auons parlé ci-dessus, de ceux qui des os du premier pendu qu'ils trouuoyent, (à faute d'autres) faisoyent acroire que c'estoyent quelques miraclifiques ossemens de tel sainct ou telle saincte, qu'on appeloit reliques. De laquelle tromperie pourcequ'il-y-a vn exemple

fort

fort notable qui eſt teſmoigné par les papicoles meſmement, & dont toutesfois n'a eſté faicte mention ci-deſſus, ie l'adiouſteray ici: mais d'autant que ie l'ay ouy raconter autrement que Bocace ne le raconte, (eſtant toutesfois la difference non au faict mais es circonſtances ſeulement) ie le raconteray en toutes les deux ſortes, pour donner le chois au lecteur. Voici donc premierement comme ie l'ay ouy raconter. Vn porteur de rogatons qui auoit engagé ſes reliques en la tauerne, & ne pouuoit rendre l'argent qu'il auoit emprunté deſſus, pour les retirer, s'auiſa de ce tour: C'eſt, qu'ayant pris vn charbon en preſence de l'hoſteſſe à laquelle il deuoit l'argent, il l'enueloppa dedans vn beau linge blanc: dequoy elle ſe moqua. Vous moquez-vous de mon charbon? (dict-il) ſi eſt-ce que ie le vous feray baiſer auant qu'il ſoit nuit. Elle, voulant gager qu'il n'eſtoit pas en ſa puiſſance de le luy faire baiſer, Et bien donc, dict-il, gageons la ſomme que ie vous doy: à la charge que vous me rendrez mes reliques ſi ie gangne. La gageure faicte, ce gentil moine, qui n'eſtoit deſpourueu d'eſprit, quelques heures apres vint à l'egliſe, ou il dict au peuple qu'il ne leur monſtreroit pas les reliques qu'il auoit accouſtumé de leur monſtrer, mais vne bien plus precieuſe. Alors deſployant ce beau linge, monſ-

monſtra ledićt charbon , diſant , Voyez-vous bien ce charbon ? C'eſt vn des charbons ſur leſquels le glorieux ſainct Laurent fut roſti : mais il-y-a bien vn point , c'eſt que toutes les filles qui ont perdu leur pucelage , & toutes les femmes qui ont rompu la foy à leurs maris , n'en doiuent pas approcher : autrement elles ſeroyent en grand danger. Luy ayant dict cela , il y auoit grand preſſe à baiſer ce charbon , les poures femmes & les filles voulans monſtrer qu'elles ſentoyent leurs conſciences nettes. L'hoſteſſe , d'vn coſté voyant bien qu'en l'allant baiſer elle perdoit la gageure , d'autre coſté qu'en n'y allant point , elle ſe rendoit ſuſpecte d'auoir ioué vn mauuais tour à ſon mari , & qu'elle ne ſeroit pas creue ſi elle racontoit ſa gageure , alla baiſer le babouin apres tous & toutes les autres. Ainſi ce bon frere desgagea ſes reliques ſans rien desbourſer , & aiouſta ceſte nouuelle relique aux anciennes. Menot cordelier, (duquel le teſmoignage ne nous doit eſtre ſuſpect , veu qu'il eſtoit du meſme bois dont eſtoyent faicts les porteurs de rogatons) ne touche ceſte hiſtoire qu'en paſſant , mais s'accordant toutesfois auec moy quant à ceſte circonſtance , que les reliques eſtoyent demourees en la tauerne. Voici ſes paroles , au fueillet 41. col. 4. *Dic de illis qui reliquias ſuas in taberna perdiderunt , & ſti-*



Antoine, nommé frere Oigno
ayant accouſtumé d'aller tous l
fois en vn village pres de Flo
pelé Certalde, pour recueillir
nes, vne fois entr'autres y eſta
s'en alla le dimanche au matin e
cipale egliſe, ou tout le peuple
lement du village, mais auſſi
eſtoit venu à la meſſe. Eſtant
il luy ſembla eſtre temps, vſa
harangue, Meſſieurs & meſdan
auez accoſtumé tous les ans (
grace) d'enuoyer aux poures
monſieur ſainct Antoine, de v
auoines, les vns plus, les autr
chacun ſelon ſon pouuoir & ſe
uotion : à fin que le benoiſt S
ſoit garde de vos bœufs, aſne
ceaux, & brebis: & outre ce,

peu de deuoir qu'on paye vne seule fois l'an. Pour lesquelles choses recueillir, ie suis enuoyé par nostre superieur, monsieur l'abbé. Et pourtant, regardez bien que ne failliez de venir apres midi, (quand vous orrez sonner les clochettes) ici hors de l'eglise: là ou à la mode coustumee ie vous feray le sermon, & vous donneray la croix à baiser : & d'abondant (pourceque ie vous congnoy tresdeuots seruiteurs du baron monsieur sainct Antoine) ie vous monstreray de grace speciale vne tressaincte & belle relique, laquelle moymesme i'ay iadis apportee de la terre saincte d'outre mer, sçauoir est vne des plumes de l'ange Gabriel, laquelle demoura en la chambre de la vierge Marie quand il luy vint faire l'annonciation en Nazareth. Et ceci dict, il s'en retourna ouir la messe. Or entre ceux qui auoyent ouy ceste harangue se trouuerent deux bons compagnons qui delibererent de donner la trousse à ce beaupere touchant ceste plume de l'ange Gabriel. Ayans donc espié l'occasion, ils allerent uisiter ses hardes, entre lesquelles ils trouuerent vn coffret enueloppé dedans du tafetas, ou estoit vne plume de la queue d'vn perroquet, laquelle il vouloit faire croire estre celle de l'ange Gabriel. Ce qu'il pouuoit persuader aiseement à ses auditeurs, qui non seulement n'en auoyent point veu, mais

(quant à la plus part) n'en auoyent point ouy parler. Ceux-ci ayans pris ceste plume, pour ne laisser le coffret vuide, l'emplirent de charbons. Frere Oignon apres disner, estant venu l'heure qu'il deuoit monstrer ceste relique, fit venir son valet auec les besongnes qu'il luy auoit baillees en garde, & luy ayant fait sonner les clochettes sur la porte du temple pour faire assembler le peuple, quand il le vit assemblé, commança son sermon, ou il dict ce qui luy sembloit seruir à son propos touchant sa relique: en la fin quand il vint à le vouloir monstrer, il fit premierement la confession en grande deuotion: puis estant esclairé de deux torches, osta doucement le tafetas dedans lequel estoit enueloppé le coffret: & ayant dict quelques paroles à la louange & recommendation de l'ange Gabriel & de sa relique, finalement il l'ouurit. Or voyant le tour qu'on luy auoit ioué, sans rougir, & sans faire l'estonné, haussa la face & les mains au ciel, & dict, O Dieu, louee soit tousiours ta puissance. Et apres, ayant refermé le coffre, se retourna vers le peuple, & dict, Messieurs & mesdames vous deuez sçauoir qu'en ma ieunesse ie fu enuoyé par mon superieur en ces pays ou le soleil apparoit: & me fut donnee charge &c. Et en faisant vn assez long discours de sa peregrination, il dict entr'autres choses que le patriarche de Hierusalem

lem luy monſtra outre pluſieurs autres reliques, celles-ci, Vn peu du doit du S. Eſprit auſſi ſain & auſſi entier qu'il auoit iamais eſté, & le muſeau du Seraphin qui apparut à S. François, & vne des ongles du Cherubin, & vne des coſtes du *Verbum caro*, & des habillemens de la ſaincte Foy catholique, & quelques rayons de l'eſtoile qui apparut aux trois Rois en orient, & vne phiole de la ſueur de ſainct Michel, quand il combatit le diable. Voila quant aux reliques que ledict patriarche luy monſtra. Mais voici celles qui ne luy furent ſeulement monſtrees par luy, mais auſſi donnees : Vne des dens de ſaincte croix, & vn peu du ſon des cloches du temple de Salomon : & la plume de l'ange Gabriel, auec vne des galoches de S. Guerard de gran-ville : & outre tout ceci, des charbons ſur leſquels fut roſti le bienheureux martyr monſieur S. Laurens. Et puis il dict, Leſquelles choſes i'apportay deça deuotement auec moy. Toutesfois mon ſuperieur n'a iamais ſouffert que ie les aye monſtrees, iuſques à tant qu'il a eſté deuement certifié ſi c'eſtoyent elles ou non : mais maintenant que par certains miracles qu'elles ont faict, & par lettres qu'il a receu du patriarche, il en a eſté bien certifié, il m'a donné permiſſion de les monſtrer : & ne m'en voulant fier à autre, ie les porte touſiours auec moy. Il eſt bien vray que craignant que la plu-
 me

me de l'ange Gabriel ne se gaste, ie la porte en vne petite boiste : & les charbons sur lesquels fut rosti S. Laurens, en vn'autre, qui luy resemble si bien que plusieurs fois ie pren l'vne pour l'autre : comme il m'est maintenant auenu. Car pensant apporter la boiste ou estoit la plume, i'ay apporté celle ou estoyent les charbons. Mais ie ne pense point qu'il y ait faute en ceci, ains que Dieu l'a ainsi voulu, & que luymesme m'a mis entre les mains celle des charbons : car ie me suis souuenu tout maintenant que la feste S. Laurens est d'ici à deux iours : & par ainsi &c. Car ie laisse le reste à ceux qui en voudront sçauoir plus auant : confessant que ce comte est enrichi (comme sont les autres du mesme auteur) mais enrichi de menteries coustumieres & ordinaires aux cafars, lesquelles pour ceste raison ie n'ay voulu omettre.

XXX. Or i'auois deliberé de faire ici fin à ce chapitre, mais il s'est presenté vne histoire qui n'a point encores esté imprimee, & qui est mesmement auenue depuis bien peu de temps, assauoir aux temps des dernieres guerres ciuiles auenues en France, en l'an mil cinq cents soixante huit, & afin de ne rien omettre à ce qui peut seruir pour le suiet de ce liure, ie n'ay voulu faillir de la mettre en ce lieu, mais afin que ie n'ennuie le lecteur (d'autant qu'elle n'est en-

encore mise en lumiere) ie le prie ne trouuer mauuais que ie ne l'ay voulu passer sous silence, & pource aussi que ie l'ay eue par le moyen de quelque singulier personnage, & bien erudit, lequel l'a recueillie à la verité: c'est touchant vn esclaue de Satan, ouurier rusé à tout dol & illusion, Messalian Normand, apostat de Dieu & de l'eglise de Iesus Christ, comme les lecteurs pourront voir & congnoistre par le bref discours d'icelle histoire commodeement appartenante à ce qui est contenu à la presente Apologie Tragique. Or voici ce qu'il en escrit.

XXXI. QUAND tous les siecles precedens nous auront amené chacun la meilleure, la plus subtile, & plus recommandable inuention qu'il leur sera possible. Quant tout le college des saints & saintes, nous auront rapporté la plus memorable chose qui ait iamais esté pratiquee entr'eux, voire tous ensemble. Quand le pape nous produira le plus bel acte qu'il ait iamais fait ou exercé quel qu'il puisse estre. Ce ne sera encore rien à parangonner à l'admirable, voire presque incroyable resuerie, qui est entree au cerueau d'vn poure simple homme prestre, en ces derniers temps, durant les troubles derniers. Les anciens auoyent leurs dieux peculiers, desquels ils tiroyent responses quant ils vouloyent faire entreprises, ou autres choses de con-

fequence, & chacun fe contentoit du fien.

XXXII. Les faints en leur colloque auiferent tres bien n'entreprendre rien l'vn fur l'autre, & que chacun feroit ce à quoy il eftoit choifi & efleu: (voire fi pour telle on leur veut attribuer quelque diuinité) combien que nous en trouuons deux auoir exercé vn mefme eftat, comme S. Cofme & faint Damien. Saint Crefpin & faint Crefpinian : mais ce n'a efté pour corrompre l'ordre qui auoit efté determiné: mais poffible craignans d'eftre trop foibles ils fe font voulu allier enfemble, ou bien d'autant que toutes places eftoyent pourueuës, ils ont eu pitié les vns des autres, & fe font racueillis au mefme exercice, & ont voulu eftre en ce participans de la regle des cordeliers, qui eft d'aller toufiours *Bini*.

XXXIII. Le pape combien que fon autorité foit grande, & que voirement il fe foit conftitué (ie dy, fe foit, car c'eft de fon propre & non d'autre) lieutenant ou vicaire de Dieu ici bas, fi eft ce qu'il ne s'eft iamais immifcué de vouloir faire exerce des œuvres de Iefus Chrift, ni de ce que les Apoftres en auoyent receu de leur maiftre: combien que l'acte dequoy il fe mefle foit de grande & merueilleufe importance. Mais fe mefler faire aller droit les boiteux, illuminer les aueu-

aueugles, guarir les ladres, & toutes telles maladies, il n'y a iamais touché. Il exerce voirement vne grande charge, se manifestant par ses indulgences, qui sont d'vn grand poids, mais de peu d'efficace. Et en ce regard ie les rendray bien esgaux, non en autorité, mais en puissance.

XXXIV. OR si l'Escriture sainte nous admonneste de nous donner en garde, & qu'en ces derniers temps s'esleueroyent de faux prophetes, se monstrans ennemis de la croix de Christ, en faisans signes & miracles, & ce sous ombre d'humilité & religion d'anges. Nous auons matiere & occasion de pratiquer ce qu'elle nous en monstre voire auec le doigt en la personne de ce prestre, lequel Satan s'estoit des long temps choisi, voire si bien entretenu, que iusques au temps qu'il a veu estre propre pour faire ce à quoy il le gardoit, il ne l'a iamais voulu manifester: mais bien sous vne sainteté qui reluisoit en luy, cachée d'vne hypocrisie, se manifestoit peu à peu, se nourrissant en toute superstition & idolatrie, consummant tout son aage à inuenter toute iniquité & faux seruices contre la maiesté de Dieu, & ne se contentant d'ainsi en vser, son estude n'estoit qu'à induire le poure & simple peuple ignorant à tels seruices, lequel peuple, pour la sainte vie qu'il voyoit, &

 qui

qui estoit en cest hypocrite, commençoit fort à le suyure. Et faut dire de luy qu'il estoit en admiration à beaucoup de personnes. Mais ce peuple n'estant pas bien instruit en l'Escriture sainte, qui dit, Gardez-vous des faux prophetes qui viennent à vous en habits de brebis: mais par dedans sont loups rauissans, ne se donnoit point en garde de telle hypocrysie: car aussi estoit elle bien couuerte, voire si bien couuerte, que c'a esté possible vn des plus fins hypocrites dequoy on ouit, peut estre, parler depuis plusieurs siecles, comme i'ay deliberé vous monstrer en le descriuant selon toutes ses facultez, en la maniere que verrez ci apres.

XXXV. POUR mieux entrer aux faits de ce venerable, il n'y a pas de danger d'entendre que son enfance a esté toute adonnée à superstitions & idolatries, iusques à en inuenter de son propre cerueau, autant qu'il pouuoit, incitant les autres à ces choses mesmes. Paruenu en aage, il s'est adonné à vouloir suyure la Magie, & deslors commença à guarir des fieures, & s'en trouuoyent quelques vns relachez pour quelque temps, & là commençoit à faire ses espreuues: car il aioustoit parmi ses herbes que il faloit croire, & aussi pour mieux se courir & cacher, son hypocrysie, ne prenoit rien, mais faisoit tout gratis, voila

com-

comment il a pratiqué le peuple. Il s'eſt auſſi mis à preſcher, & pour mieux eſtre eſcouté, a fort crié contre les chiens & les oiſeaux des prelats, par ce moyen attirant beaucoup d'hommes, voire & de ceux meſmes qui ſe diſoyent faire profeſſion de la vraye religion Chreſtienne: car il plaiſoit à beaucoup qu'il touchaſt ainſi les abus commis par les cardinaux, archeueſques, eueſques, abbez, prieurs, curez, vicaires, moines, chanoines, & toutes telles gens & ſpecialement du deduit qu'ils auoyent auec leurs putains: voila qui plaiſoit fort à pluſieurs, au grand deſplaiſir du clergé. Mais diſputant ainſi de la vocation d'autruy, n'a eu eſgard ſa condition ne valoir gueres mieux. Car s'il euſt bien leu ce que dit Fauſte en ſes diſtiches, il en euſt trouué entr'autres vn qui luy eſt bien peculier, & eſt tel

Ne pura explicitæ credas ſub imagine fronti:
Raptorem occultat pellis ouina lupum.

Ainſi traduit,

Sous umbre d'vn viſage
Et beau front deſcouuert
Ne croy (ſi tu es ſage)
Que bien y ſoit couuert.
Car la peau de brebis
Le rauiſſant loup cache,

Et

Et dessous beaux habits
N'y a qu'ordure & tache.

Voila vne tres belle leçon, si le peuple l'eust bien entendue, mais il aueugloit tellement les hommes, qu'ils ne sauoyent que dire autre chose de luy; sinon que c'estoit vn saint homme. Car voyans qu'il guarissoit ainsi des fieures, & que de tous costez on accouroit à luy, d'autre part qu'il ne prenoit rien mais leur recommandoit faire dire des messes & autres cerimonies, firent incontinent courir le bruit, qu'il y auoit vn saint homme qui guarissoit de toutes maladies. Or il ne pouuoit faillir: car s'ils n'estoyent guaris, ou c'estoit faute de credence, ou le peu de foy qu'on auoit. Ce sont les principaux poincts dequoy il s'est aidé. Sur ces entrefaites, messieurs du clergé de Lysieux, auertis qu'il auoit ainsi crié sur eux, & d'autrepart qu'il affluoit tant de peuple vers ce quartier là, ont mis toute diligence le faire auertir, dequoy n'a pas fait grand conte: ains allant quelque iour vers eux, sont demeurez si bien d'accord, qu'il n'a esté question, sinon d'abbayer comme vn chien contre la vraye religion & les professeurs d'icelle, chose qui plaisoit beaucoup aux auditeurs. Ce bruit s'est tant espandu que de toutes nations accouroyent à luy tous impotens, boiteux, (entre lesquels se trouua vn

vn aſtrologaſtre, de l'eueſché de Conſtances, duquel le nom eſt aſſez cogneu, & duquel on peut à bon droit dire: *Vxorem ſed habes Brohome cum populo, id eſt, cum canonicis:*) aueugles, furieux, & toutes ſortes de gens malades, à grandes charretees. Aillent les ſaints ſe chauffer au ſoleil: car voici leur maiſtre, rien ne luy eſt impoſſible. Saint Michel peut bien vendre ſes coquilles à d'autres. Le Breton quitte là ſon ſaint Main. Saint Maturin peut bien deuenir ſage. Saint Claude die ſes patenoſtres tout ſeul. Saint Coſme & ſaint Damien ſerrent leurs boiſtes hardiment. Bref, il eſt queſtion que les ſaints s'aillent iouër: car voici qui en fera plus en vn coup qu'ils n'ont tous fait en leur vie.

XXXVI. Ce poure incenſé n'a eu honte de s'attribuer la puiſſance donnee aux Apoſtres de Ieſus Chriſt: voire la puiſſance de Ieſus Chriſt meſme, auquel furent amenez boiteux, aueugles, muets, manchots, &c. (S. Matth. 15.) Et le peuple eſtoit eſmerueillé de voir chacun en ſon endroit eſtre guary. Or cela ſe faiſoit-il par foy & en croyant. Dequoy c'eſtuy-cy s'eſt voulu ayder: car lors il impoſoit les mains ſur chacun, au nom du Pere, du Fils, & du ſainct Eſprit.

XXXVII. Ie fais ici vne grande diſpute en moy meſme de ceſte foy: car nous voyons le peuple, par vn ſi grand & ſi

ſi ardent deſir accourir à ceſt homme: ioint qu'ils auoyent ſi grand eſpoir d'eſtre guaris, qu'il m'eſt bien difficile de pouuoir apprehender de quelle foy ils eſtoyent garnis. Car ſi pour croire, voire fermement, il euſt fallu eſtre guari, ce peuple deuoit participer de ce benefice. Ie ſay qu'il y en eſt allé auec vne ſi grande foy, & ſi ardent eſpoir de recouurer ſanté qu'il n'y defailloit rien, & s'il euſt fallu eſtre guaris pour croire, ils auroyent iuſte occaſion de ſe plaindre que leur ſanté n'eſt recouuerte. Comment donc ce peut faire? car (S. Matth. 8.) Ieſus Chriſt dict, Va, & ainſi que tu as creu il te ſoit faict. (Matth. 9.) Aux auueugles il fut dict, Il vous ſoit faict ſelon voſtre foy. Et ce peuple s'en retourne ſans aucune ſanté, encor qu'ils ſe perſuadoyent eſtre guaris, & le maintenoyent ſi fermement que ie me ſuis pluſieurs fois esbahy de la fermeté qui eſtoit en beaucoup.

XXXVIII. Sur cette fermeté ie produiray vn ieune homme tondeur de draps, ayant perdu vn œil, lequel fut voir ledit preſtre. Or eſtant reuenu, auec vne ioye & alegreſſe ſe diſoit eſtre guari, & voir autant de ſon œil peri auparauant, comme de celuy auquel il n'auoit eu nul mal. Or à ſucceſſion de iours s'adreſſa à luy vn homme, n'aimant pas beaucoup tels contempteurs de Dieu & de ſa parole: lequel luy demanda s'il voyoit bien de ſon œil, au-

[redacted]

auquel il faict reſponſe qu'ouy, voire d'vne ſi bonne façon que on l'euſt aiſeement creu eſtre veritable. C'eſt homme luy tire ſa bourſe, en laquelle y auoit force monnoye, entr'autres pieces des douzains & des carolus, & luy dict, voila (preſence de ces gens ici) ma bourſe, en laquelle y a douzains & carolus, faiſant diſtinction & ſeparation des douzains & carolus, Ie vous donne tous les carolus qu'en eſlirez de parmi l'autre monnoye: le poure homme ayant caché ſon œil dequoy il voyoit clair, ne ſeut accomplir ſon deſſein, d'autant qu'il ne voyoit de ſon œil, non plus que quand il y alla. Voila comment ils eſtoyent enſorcelez par ce malheurex: & ie dy moy qu'il y auoit en ceſt homme vne eſpece de ſorcellerie.

XXXIX. I'AY parlé à vn autre qui eſtoit fort de la religion: lequel y menant vn ſien fils, & vn ſeruiteur fort malade, fut tellement enſorcelé de ceſt homme, qu'encor luy eſtant reuenu, ſon fils fort malade, & ſon ſeruiteur mort, me diſoit, ſur la remonſtrance des iugemens de Dieu que ie luy faiſois, Mon amy, ſi auiez ouy ceſt homme, vous auriez veu & ouy vn ſainct perſonnage.

XL. OR voyant ceſte grande affluence de peuples, (car des parties Orientales, Meridionales, & Septentrionales, eſtoyent deſcampez tous impotens & mala-

lades) il y ſeut tres bien donner ordre. Car ſes freres & couſins trouuerent l'inuention d'auoir bruuages, viandes, pain, foin, auoine, & autres choſes neceſſaires tant aux hommes que aux beſtes brutes qui là ſe trouuoyent: & ce faiſant emportoyent vn merueilleux butin en toutes façons. Ie vous laiſſe à penſer quel deſordre il ſe pouuoit commettre entre ſi grandes multitudes: & meſmes quelle deſtruction de biens de quelque matiere qu'ils ſoyent ſe pouuoit faire. Voyant ces peuples ainſi preſſans pour approcher de luy, & ſe proſternans à ſes pieds: afin qu'il les touchaſt pour recouurer ſanté: il a bien ſeu y donner ordre, car le grand courage qu'ils auoyent le preſſoit en telle façon, qu'il n'y auoit moyen d'y ſatisfaire. Voici donc comment il procede. Il dreſſe par des hommes propres, & ayans verges blanches en leurs mains, en vn grand planitre toutes ſes bandes, & fait faire des ruettes, par leſquelles il luy eſtoit libre d'aller, & ſes ſergents qui le precedoyent. Et lors au commencement ſe faict declarer au peuple eſtre le RESTAURATEUR DE LA CHOSE PERIE. Voila le titre d'honneur que s'eſt donné ce pelcrin, & qu'il deuoit obuier aux hereſies des miniſtres de la parole de Dieu, encourageans par ce moyen ce peuple à maintenir toute ſuperſtition & fauſſe doctrine: car auſſi ne leur preſchoit tous les iours

iours autre chose, afin que ses missatiers apostats, par luy perceussent beaucoup de fruit à sa venue, ce qui se faisoit aussi. Alors cheminant par les rues ainsi ordonnees (ses sergents le precedans) il imposoit les mains sur les poures malades indifferemment, prononçant paroles d'escriture, comme, au nom de Dieu sois guari, au nom du Pere, & du Fils, & du sainct Esprit, sois guari. Et ce marchement ne se faisoit qu'apres auoir chanté sa belle messe, & l'auoir preschee & sa saincteté, auec recommandaces de faire aumosnes, faire dire des messes, & autres solennitez, vsant de croisades sur les malades, les exhortant à vne viue foy: en tout ce discours ne prenoit rien de personne, mais y auoit vn sien petit seruiteur mal accoustré aupres de luy qui seruoit de receueur en ceste partie, auquel on distribuoit force argent, & receuoit là de grandes aumosnes.

XLI. Il demeura notoire que quelques uns particuliers, par son art & incantation diabolique se sont trouuez guaris pour quelque temps: mais se temps de sa limitation passé, les poures idiots retomboyent pires qu'auparauant, ne se pouuans pessuader toutesfois ce qui en estoit: car ils n'en donnoyent nullement la faute au prestre: mais s'accusoyent eux mesmes, & le mauuais gouuernement qu'ils auoyent obserué en leur

santé, acquise par son moyen : voire & plusieurs en sont morts, qui a donné occasion à beaucoup de penser de c'estoit que du compagnon. Les autres esperans guarir dedans les neuf iours, ne receuans santé en donnoyent le blasme en ce qu'ils n'auoyent fermement creu. Les autres ayans fermement creu, & n'estans guaris auoyent recours à ce grand Dieu qui permet telles choses afin de confermer tousiours les siens, & leur donner certain appuy en sa misericorde (combien que ie ne veux blasmer les moyens que Dieu a donnez aux hommes en la cognoissance des herbes, leur proprieté & vertu, & autres choses semblables) mais ie dy que delaissans Dieu pour prendre appuy sur vn imposteur, qu'il n'y a ordre : car nous destournons nos oreilles de la verité, nous adonnans aux fables, comme il est escrit, 2 Timot. 4.

XLII. Les autres faisoyent leur neuuaine auprès dudit prestre comme estans mieux appuyez, & esperans en recouurer plus aiseement santé, (du nombre desquels fut vne femme, qui a deux enfans qui sont tous deux muts, c'est à dire qui ne parlent point, laquelle fist double neuuaine & toutesfois sesdits enfans ne parlent point pourtant) & non sans grand coustage & despence. Car en ceste acte & marchement audit lieu de

Bel-

Bellouet : afin de recouurer santé, on n'espargnoit or, argent, biens, cheuances, & generalement tout ce qu'on auoit, on vendoit, on mesuendoit, on ne se soucioit quoy qu'il coustast, mais qu'on peust paruenir iusques audit lieu. Voila comment ce diable a tellement aueuglé les yeux au poures ignorans, & comment il les a tellement ensorcelez qu'il n'y a eu moyen d'oster ce propos de leur bouche, sinon qu'ils eussent affaire à vn saint personnage, combien que tous ne soyent demeurez là, mais la plus part. I'en ay veu qui ont vsé de maledictions contre luy (comme nous dirons ci apres) de telle façon que c'estoit pitié à les ouir. Et entr'autres i'ay parlé à vn homme borgne, qui auoit vne iument borgne, & sur ceste iument porta vne femme aueugle par vn si tresgrand desir de obtenir santé & recouurement de sa vuë, qu'il n'y a moyen d'y aller en plus grande deuotion, leur deuoir fut fait, la neuuaine passee, cest homme ne reçoit santé de son œil, ceste femme demeure aueugle, & la iument ne voyoit plus de l'autre œil qu'elle y porta bien sain, & deuint aueugle. Or Dieu sait de quelle priere a vsé en son seruice cest homme, & non seulement luy, mais vne infinité d'autres. Et quoy qu'il se ioue ainsi des hommes, si a-il vn Dieu lequel il ne peut tromper. Et di-

disoit tres bien vn bon auteur Grec, à vn hipocrite malicieux, ainsi interpreté en Latin :

Improbe mortales quamuis tua crimina teles,
Fallere cœlestes non potes ipse deos.

Laquelle sentence en ryme Françoise a ceste intelligence, par vn erudit personnage traduite.

Combien que tes forfaits
Et crimes inhumains,
Tu celes aux humains
Comme s'ils n'estoyent faicts

Si est-ce que les dieux
Celestes en ont bien
Cognoissance, & ne peux
Les deceuoir en rien.

XLIII. La meilleure coniecture que nous puissions auoir qu'il eust familiere communication auec le diable, se declara en ce qu'il se mesloit de prophetizer, deuiner & mesmes enseigner les choses perdues ou adirees. Il demeure vray qu'vn personnage ayant lieu en la multitude du peuple là present, perdit sa bourse. Or ledit prestre estant bien instruit, ne permet le perdant se plaindre, ains commença à declarer & denoncer

vn autre de la compagnie l'auoir, iusques à le nommer, qui estonna beaucoup de ces poures idiots & par ce moyen s'augmenta grandement sa reputation, iusques à s'acquerir le nom de grand prophete enuoyé de Dieu, pour annoncer beaucoup de choses, & suscité pour consoler, donner aide & confort à beaucoup de peuples. Voila vne merueilleuse opinion.

XLIV. CEPENDANT que nous sommes sur ces diuinations, il ne viendra mal à propos le fait d'vn certain religieux de l'ordre sainct François, lors preschant à Caen. Ce religieux estoit homme fort propre & de bon maintien, grand ioueur de plusieurs instrumens, au reste assez docte homme & bien preschant, ayant autresfois pratiqué les armes : d'autant qu'il ne residoit au conuent des freres mineurs, plusieurs dames prenoyent plaisir à l'aller voir, & prendre recreation auec luy : (car il estoit homme grandement recreatif & qui aimoit compagnie) aussi estoit-il suyui de beaucoup, combien qu'aucuns n'acceptassent sa maniere de prescher : mais d'autant qu'il estoit honneste, il estoit aimé de plusieurs. Il proposa en soy mesme de se mettre en chemin, pour aller voir quel homme estoit en si grande reputation au peuple, & lors se delibererent l'accompagner quelques vnes desdites dames, entre lesquel-

quelles il eſt vray qu'il y en a vne aſſez mal compoſee de corps. Or pour mieux accomplir ſon intention, il fait faire habits propres & conuenables à vn bon marchant. Et enfin ſe mettent tous en chemin, Dieu ſait en quelle diſpoſition: car rien n'y manquoit, & allerent coucher iuſques à ſept lieuës de Caen, & viron quatre lieuës dudit lieu de Bellouet. Le lendemain allant audit lieu (comme ce malheureux hayoit toutes gens de bon iugement, & ne vouloit parler à eux de peur d'eſtre deſcouuert) n'endura ledit religieux parler à luy: ains va commencer à dire qu'ils auoyent tenu propos de luy, & qu'il y en auoit vn en leur compagnie qui eſtoit deſguiſé, & qu'il luy ſeroit beaucoup plus conuenable d'eſtre en ſon conuent. Et lors quitterent là ledit preſtre s'en retournans à ladite ville en tel ordre qu'elles y eſtoyent allees, auec ledit religieux: aumoins on les voit encores ainſi mal baſties qu'elles eſtoyent auparauant.

XLV. COMME ce malheureux à eſté touſiours fin & couuert, vray hypocrite, auſſi a-il monſtré & fait accroire qu'en luy n'y auoit acception de perſonnes, & ne ſe donnoit peine des vns ny des autres. Teſmoin me ſera vn bon prince de France, lequel oyant le bruit de ceſt homme, eſtant grieſuement agité de maladie, ſe met en chemin pour venir à luy,

luy, & paruenu audit lieu, fait comme les autres, & reçoit l'impoſition des mains dudit preſtre, ſans conſiderer à quoy il auoit affaire. Toutesfois ſa grande aſſeurance, & attente: ſon grand eſpoir & affection de recouurer ſanté ne luy ont de rien profité. Ceci me fait encores entrer en vne conſideration merueilleuſe: car ceſte foy & eſperance en ceſt homme eſt inutile, & ne luy a apporté aucun fruit. La Cananee (comme nous trouuons en la ſainte Eſcriture) obtint miſericorde pour ſa fille, & ce par foy. Le lunatique eſt preſenté par ſon pere à Ieſus Chriſt, & par foy il eſt guary. La foy du centenier a receu grace par la ſanté de ſon enfant. Bref, vne infinité de malades ont receu guariſon de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt & de ſes Apoſtres, ſe preſentans à eux, auec vne foy certaine d'obtenir ſanté, voire & l'ont obtenue. Et ce peuple ici demeure en ſon eſtat, voire aucuns ſont faits & rendus pires que deuant, & meurent les autres. Ie di qu'en ceci n'y a eu aucune foy qui ait eu efficace: car le fondement n'eſtoit point bien poſé. Car s'ils euſſent eſté appuyez fermement de la iuſtice de Dieu, par la foy en Ieſus Chriſt, qui eſt ſur tous ceux qui croyent en luy, & qui s'appuyent entierement en ſa miſericorde, ie ne fay aucun doute, que Dieu n'euſt eu pitié, & compaſſion d'eux. Mais

leur foy, tant fust elle grande & ferme, n'estoit appuyee que dessus ce prestre. N'auons-nous pas des hommes ausquels Dieu a fait tant de bien que d'auoir la congnoissance de beaucoup de choses, pour en aider aux autres? ouy certes, autant bien experimentez qu'il est possible de souhaiter, & dont plusieurs se trouuent bien, ils ne se fient pas tant en leur prudence, qu'ils n'ayent l'vsage d'appliquer aux malades selon qu'ils sont agitez, les choses que Dieu leur a manifestees estre propres pour tels effets, bien aioustent-ils qu'il faut croire & esperer estre soulagé, mais ce par la grace de Dieu, & en ce ne gist aucune hypocrisie, ny maluersation en leur fait. Ie reuien à mon pelerin. I'ay memoire d'vn excellent miracle qu'il a fait à l'endroit d'vn enfant muet, lequel il a fait parler. Or quelque peu auparauant le peuple a esté embouché de ceci, qui a causé vne attention si grande que c'est merueille. L'heure donc venue, il fait amener cest enfant au millieu de la trouppe, & là le peuple fort curieux reçoit le fruit de son esperance: car il fait que cest enfant prononça ce mot, Iesus, & furent tous estonnez. Ce mot est bien plus doux qu'vn autre: mais ie n'ay point appris que cest enfant ait rien dit depuis, & en ce me semble l'abus tant manifeste qu'il n'y a moyen de dire qu'il n'y ait de l'incan-

cantation & meschanceté en cest homme.

XLVI. Ie trouue en luy vne chose fort estrange, c'est que iamais n'a voulu auoir communication auec personne, & principalement auec ceux qui auoyent quelque bon iugement, tant en l'Escriture qu'en autres choses, & ne frequentoit personne. D'auantage il n'a iamais desplacé de son lieu pour suuenir aux indigens, mais a falu, tant fussent ils demeurez venir à luy. Iesus Christ & ses Apostres sont allez ça & là executans leur vocation, & en se tenoyent en vne place, & estoit leur puissance faite egale par tout. Mais en cestui-ci ie peux dire sa puissance (si puissance auoit) auoir esté enclose & charmée en cest endroit & non ailleurs, & sa domination n'auoir eu estendue qu'en ceste place. Et en ce voyons la difference qu'il y a entre sa puissance & celle des Apostres. Il prend la sienne de Satan son maistre: & les Apostres simplement exercent celle qui leur est donnee de Christ en tous endroits. Or le diable voyant qu'aucuns commençoyent à murmurer assez secrettement de ce qu'il ne sortoit effect en beaucoup de choses dequoy on se deust contenter, fait tenir vn conseil secret entre ce prestre & ses apostez missatizans, afin de donner ordre que ces choses ne demeurassent sans confirmation. Il leur met au cerueau faire espreuue de la grande & admirable per-

fection qui estoit en cest homme. Et a auisé Satan le faire trebuscher comme il s'ensuit.

XLVII. Ils persuadent vne poure femme à leur obeir & faire à leur volonté. Ie suppose qu'il y eut en ceci quelque chose du grand sauoir diabolique du compagnon: car ceste femme fut aucunement agitee en son cerueau. Ils firent donc marché par quatre sols par chacun iour, durant le temps qu'elle seroit en ceste peine. Or ce malheureux fait semer cela qu'il deuoit faire, tellement qu'il retarda beaucoup de ces peuples, qui mesmes auoyent long chemin à faire en esperance de voir faire ce miracle, & ietter ce diable qui agitoit ceste femme.

XLVIII. Il auoit bien noté que l'incredulité des Apostres auoit esté cause qu'ils ne ietterent l'esprit immunde hors du demoniacle: mais ayant esté presenté à Iesus Christ par son pere, auec vne viue foy receut guarison. Or cela se fait par ieusne & oraison. (Mat. 17.) D'autant qu'en luy gisoit vne sobrieté bien grande, il luy a esté aisé de ieusner. Or a-il retenu ce peuple par plusieurs iours en ceste attente, & faisoit dire messes, matines, suffrages, & grand nombre d'autres cerimonies qui là estoyent exercees, qui estoit la preparation pour ietter ce diable. Il se persuade bien estre

au-

autant ſauant en ſon art, qu'eſtoyent les Magiciens de Pharao: car auſſi faiſoyent ils ce que Moyſe faiſoit: mais leur fait n'eſtoit qu'illuſoire, là où celuy de Moyſe eſtoit fait en uerité par le commandement de Dieu.

XLIX. C'EST ici la mort & la ruine de ce poure preſtre. Car ils eſtriuent ſon maiſtre & luy, & ſemble qu'il vueille exceder ſa charge. Il delibere donc le chaſſer par ſa coniuration, & à ſon departement deuoit vſer de fraction fuſt à vn cheuron de bois du temple, ou bien d'un pommier qui eſtoit là pres & par ce moyen deuoit remporter los perpetuel auec le fait d'vn ſi excelent miracle.

L. OR il faut ſatisfaire à l'intention du peuple qui eſtoit ſerré de tous coſtez attendans voir ceſte fraction de quelque coſté que ce fuſt. Lors s'addreſſant à la femme ainſi poſſedee commença à dire, ie te coniure au nom du Pere, du Fils, & du ſainct Eſprit, & que tu ayes à me dire où tu as eſté ceſte nuit. Sur quoy luy fut fait reſponce par l'eſprit eſtant (comme ilz diſoyent) dedans le corps de ceſte femme. Qu'en as tu affaire bauard. Puis derechef le coniura tenant ſon dieu ſacrifié, & conſacré dans la patene de ſon calice, vſant de ces motz, ie te adiure au nom de ton maiſtre & du mien que tu ayes à me dire où tu as eſté ceſte nuict: & alors preſſé par ce moyen luy

luy respond, qu'il auoit esté en Bretaigne querir l'ame d'une dame qui luy appartenoit. Tu en as menti, dit le prestre, de mentir est ton office. Mais le diable estant courroucé contre luy, luy dit. Sans cela tu ne gaignerois rien. Voila vn fort beau colloque, & de belles accusations portees d'un costé & d'autre. Le maistre & le valet n'accordent gueres bien leurs vielles. C'est à luy maintenant à rentrer en grace. Alors eux memoratifs du fait de Iesus Christ ont recours à leurs belles oraisons, suffrages, messes, matines, & toutes sortes de cerimonies. Puis estans bien asseuré s'en vient à cest esprit rapportant son dieu en sa patene & luy dit, ie t'adiure au nom de ton maistre & du mien que tu vois en ceste patene, que tu ayes à sortir hors du corps de ceste femme, il recita telles paroles par plusieurs fois, mais d'autant qu'il auoit irrité son maistre, il ne seut paruenir à son intention, & ne gaignoit rien sur luy. Pour la troisieme fois se remet en oraison comme au precedent il fait encor ses adiurations mieux qu'auparauant, mais tout son labeur est inutil & n'est sorti effet quelconque de toute son entreprise. Voila la sainteté, la foy tant exellente, & la sotte resuerie dudit prestre rendu odieux à beaucoup d'entre le peuple. Plusieurs vsoyent de maledictions contre luy, disans il est à presumer qu'il
nous

nous abuse, il a bien autant guari de malades, comme il a ietté de diables, & sen scandalisoyent fort. Les autres tous honteux d'auoir ainsi fiché leur but sur luy, passoyent cela à la legere & n'osoyent dire ce qu'ilz eussent bien dit. Les autres quoy qu'ilz vissent labus par luy commis encor estoyent si fort ensorcelez qu'encor excusoyent ils se fait & ne tenoyent aux autres aucun propos que de la sainte vie & perfection dudit prestre, qu'il auoit de grans dons de Dieu, & quand il n'y auroit que ce qu'ils ont veu en luy ils ne voudroient pas qu'ils n'y eussent esté.

LI. Il s'est bien pensé faire egal a Iesus-Christ, en saint Luc huitieme chapi. Iesus-Christ interoguant l'esprit immonde qui possedoit vn homme luy demandant comme astu nom & lors l'esprit luy respond, Legion : lors luy commande de sortir, & il fut ainsi fait.

LII. Or en ce fait ie di qu'il n'a pas bien gardé les circonstances accordees entr'eux : & quelque simulation & hypocrisie qui fust en luy, si n'y a il eu rien de perfection. Mais est de ceux de qui il est dit en l'escriture qu'ils viendront en l'eglise, qu'ils en seduiront plusieurs, & feront miracles, & signes merueilleux pleins d'outre cuidance, peruertissans l'euangile, preschans fables, enseignans les commendemens des hommes, & supe-

perstitions, & autres choses y contenues.

LIII. Mais comme Dieu sait subuenir aux siens, & iamais ne les abandonne : mesmes les releuer, encor qu'ils soyent trebuschez, pour deliurer le peuple du pays de ceste miserable venue de tant de nations estranges, (car tout estoit desia tant rare que le pays eust esté incontinent gasté & destruit si le train eust encor regné quelque temps) il a suscité, & quand & quand inspiré vn notable gentilhomme estant à la guerre au seruice du roy, se retirer au pays, possible ne sauoit-il la cause pourquoy Dieu le faisoit ainsi retirer. Car estant venu il est tout estonné d'ouir toutes ces belles façons de faire là : car luy prochain voisin dudit prestre à son partir n'auoit en rien ouy parler de ceste resuerie.

LIV. Bien sauoit-il que ledit prestre guarissoit des fieures, mais d'autant que cela est vn don de Dieu à beaucoup il n'en faisoit cas. Ce bon gentilhomme demeure en admiration de voir toutes ces nations (car le prestre les auoit encores retenues en espoir de voir quelque grande chose premier que de partir) & entendant que il auoit ainsi bien fermé la main à saint Seruais, saint Main, saint Michel, saint Claude, & les autres semblables, mesme oyant que l'Anglois passoit les mers, il s'esuertue & met à execution la puissance & l'autorité que Dieu

auoit

auoit mise en luy secrettement, & se monstre tel qu'il estoit, assauoir zelateur de l'honneur de Dieu (combien qu'il soit Catholique Romain) en telle sorte qu'il euente en vn moment tous ces peuples, impose silence au prestre, & si bien chastie ceste femme & son diable, que iamais saint Maturin n'y fit œuure: auec rigoureuses menaces à l'endroit dudit prestre que s'il ne cessoit qu'il y donneroit bon ordre: auquel ledit prestre ne peut resister, & s'est ainsi appaisé tout d'vn coup par vne vertu secrette de Dieu. Et s'est ledit prestre remis à son premier exerce paisiblement.

LV. MAIS quoy encor pour le iourd'huy le peuple estant ainsi abruué de ceste sainteté qui doit estre en cest homme ne laisse point de se retirer par deuers luy pour les fieures, car ils disent qu'ils'en fait appeller le maistre, & vse encor de ses attouchemens, mais c'est le plus secrettement qu'il peut. Si a-il perdu son credit enuers beaucoup de nations, tellement que ie luy conseillerois de n'aller vers ces peuples qu'il a ainsi abusez: car ie n'ay pas opinion que beaucoup luy fissent la chere, mais bien qu'il auiendroit de luy ce qui auint à un lequel se fit tant aimer qu'il ne se pouuoit trouuer en place où lon luy dist qu'il fust le bien venu: & duquel à bon droit a esté ecrit cest epi-

epigramme, traduit de Grec en Latin lequel i'ay bien voulu inserer ici:

Omnia te oderunt feritate ſimillime brutis,
Hinc tibi ubique parat mors fera tendiculas.
Namque ſuper terram ſi fugeris, hic lupus anget,
Si ſuper arbuſtum, te præmet aſpis atrox.
Sin adeas Nilum inſtabit Crocodilus, acerba
Bellua contra homines qui nimis impie agunt.

Ainſi traduit.

Toutes choſes t'ont en haine
Reſſemblant en cruauté,
Aux brutes qui par la plaine
Courent de chaſque coſté.

C'eſt pourquoy la mort cruelle
T'appreſte & tend ſes filets,
Pour te prendre en ſa cordelle
A cauſe de tes forfaits.

D'elle ne peux eſchapper
Car ſi tu t'enfuis ſur terre
Là te viendra attraper
Le loup qui te fait la guerre.

Si deſſous le bois t'encours
Pour te guarentir d'icelle,

L'Aſpic

L'Aſpic qui y eſt touſiours
Te liure mort cruelle.
Si tu t'approches du Nil
Où l'on void maint' belle choſe,
Là y eſt le Crocodil
Qui nuict & iour ne repoſe.
C'eſt vn cruel animal
Qui porte haine mortelle,
A ceux qui ne font mal
Par ſon aſtuce & cautelle.

LVI. VOILA ce que nous a apporté noſtre ſiecle dernier, choſe qui demeurera en la memoire de beaucoup d'hommes, & meſmes de ceux qui viendront apres nous. Car auſſi eſt-ce vn acte digne de perpetuelle memoire, & par lequel Dieu s'eſt voulu manifeſter. D'auoir deduit par le menu beaucoup d'autres choſes des faits dudit preſtre, ce ſeroit vne choſe longue : mais pour le preſent nous nous contenterons d'auoir des principaux faits du ſimulateur, & hypocryte, & d'entendre le grand abus par luy commis en ce qu'il n'a ſeu paruenir à vne ſi excellente matiere par luy entrepriſe. Nous pouuons bien donc dire que ſi Dieu euſt permis ceſt acte eſtre ſorti ſon effect, que les ennemis de ſa parole auoyent (aux troubles qui eſtoyent) occaſion bien grande de s'eſleuer contre ſa Maieſ-

té, & non ſans grande oppreſſion de ſ
poures fideles.

LVII. MAIS comme Dieu auoit pe
mis vn tel impoſteur s'eſtre acquis vn
grand bruit par toutes les nations de
terre, il a auſſi ſuſcité quelque bon co
pagnon, pour du tout par vne chanſ
aneantir ledit preſtre de ſon autorité:
laquelle i'ay extrait quelques certa
verſets, qu'il m'a ſemblé bon inſe
ici: afin qu'il ſoit notoire à vn chac
de quelle condition eſt ceſt homme t
abominable.

Tout Chreſtien ſe donne garde
Du preſtre de Bellouet,
Qui conduit l'arriere garde
De ce maudit Mahomet, A Bellou

A Bellouet aupres d'Orbec.

Robert Biſſon il s'appelle
Preſtre par Satan Sacré,
Pour ſeduire maint fidelle
Quand à luy s'eſt addreſſé.

A Bellouet, &c.

Il porte la barbe raſe
Et en teſte longs cheueux,
Et la chemiſe ſans fraſe
Contrefait le marmiteux

A Bellouet, &c.

Ce faux prestre pour surprendre
Le monde tant desuoyé,
Cautement luy fait entendre
Qu'il est de Dieu enuoyé,

A Bellouet, &c.

Encor d'vne fausse ruse.
Saint homme nommer se fait,
Le peuple sot il abuse
Des miracles qu'il promet.

A Bellouet, &c.

Il s'est voulu entremettre
Chasser le diable d'vn corps,
Mais il n'en a pas peu mettre
Vne des cornes dehors,

A Bellouet, &c.

Deuant le peuple ce prestre
Bien rusé ne prend argent,
Pour son renom accroistre
A l'endroit de toute gent

A Bellouet, &c.

Mais il commande en derriere
Qu'on mette au cierge benoist,
Et au tronc du luminaire
Pource que sa part y est,

A Bellouet, &c.

Là tant ſainte & ſacree meſſe
Qui deuenoit à meſpris,
Doit eſtre par ſa promeſſe
Reſtauree en bien haut prix,

A Bellouet, &c.

A cela ſaint Dominique
Saint François & ſaint Aulbin
Sont contrains fermer boutique,
A ce ſaint va leur butin,

A Bellouet, &c.

Le bon ſaint Main de Bretagne,
Le bruit duquel s'eſtendit
Outre la baſſe Allemagne
Pert tout honneur & credit.

A Bellouet, &c.

Vn ſeul borgne à ſainte Larme
On ne voit plus tranſporter,
Ni les enfans à ſainte Arme:
Mais on les va tous porter

A Bellouet, &c.

Fols & folles n'ont plus garde
D'aller à ſaint Maturin,
Ni en auge à ſainte Barbe
Ils prennent tous leur chemin

A

A Bellouet, &c.

Saint Gorgon qui fut tant rogue
Saint Fremin & Baſtien,
N'ont plus auiourd'huy la vogue,
Et leur puiſſance n'eſt rien,

A Bellouet, &c.

Saint Michel & ſes coquilles
Combien qu'il fuſt haut monté
Par fineſſe fort ſubtile
Ce preſtre l'a demonté,

A Bellouet, &c.

Saint Eutrope & ſaint Fiacre
Saint Arnouil, & ſaint Eloy,
N'ont plus preſtre ni diacre
Qui vueille tenir leur loy,

A Bellouet, &c.

Et partant tous ſaints & ſaintes
Sont auiourd'huy en repos,
Leurs chandelles ſont eſtaintes
Ce ſaint leur donne campos.

A Bellouet, &c.

Les beaux pardons & reliques
Eſleuez par deſſus Dieu
Comme choſes magnifiques,
S'en vont ſans ſauoir leur lieu.

A Bellouet, &c.

Les Iacopins & les Carmes
Qui estoyent si haut montez
Faut qu'ils mettent bas leurs armes
Car ils sont tous demontez

A Bellouet, &c.

Et quant aux autres beauperes
Leurs bissacs sont tous ployez:
A Dieu curez & vicaires
Vos proufits sont encoffrez

A Bellouet, &c.

D'vne effrontee asseurance
Il promet guarir tous sains
Ceux qui ont en luy fiance
Et les touchant de ses mains

A Bellouet, &c.

Si encor en Normandie
Saint Paul venoit pour prescher,
Ou quelqu'autre Ieremie
On les feroit escorcher

A Bellouet, &c.

Par le royaume de France
Où a couru ce faux bruit
Le peuple en grand'abondance
Accourt vers luy iour & nuict

A

A Bellouet, &c.

Mais tout Chreſtien fidele
Congnoiſſant du menſonger
La tromperie & cautelle
Des ſiens ne ſe veut renger

A Bellouet, &c.

Or l'Eſcriture eſt complette,
Nul de ce ne peut douter
Et partant ce faux prophete
Ne faut voir ni eſcouter

A Bellouet, &c.

Et quoy que le monde die
La parole florira
Au pays de Normandie
Et ce charmeur perira,

A Bellouet,

A Bellouet, aupres d'Orbec.

LVII. Or i'euſſe volontiers deliberé mettre fin à telles reſueries, incantations, & charmemens faits par tels ſorciers & magiciens, comme choſe deteſtable deuant ce grand Dieu qui a en horreur de telles meſchancetez. Mais ayant memoire d'vn certain perſonnage, lequel fut agité par l'eſprit malin, par le moyen d'vn homme, dont ie tay le nom. Et de laquelle hiſtoire fait mention vn

bon, docte, & ſauant medecin en l'vniuerſité de Paris, nommé Iean Fernel, en ſon liure où il diſpute des choſes ſecrettes, & des remedes qu'on peut donner contre nature. Ie ne peux paſſer ſous ſilence vne choſe ſi memorable, pour monſtrer combien dangereux eſt de s'adreſſer à tels abuſeurs, qui ſe ſeruent de tels enſorcelemens, comme s'eſt voulu ſeruir ce deteſtable preſtre dont i'ay fait mention ci-deuant. Et afin qu'on ne die que i'y aye mis quelque choſe du mien i'ay bien voulu mettre le Latin, ainſi comme ie l'ay trouué en ſon liure 2. au chapitre 16. Or voici comme il eſt, en maniere de Dialogue, où l'vn propoſe & l'autre reſpond.

EUDOXUS ET BRUTUS INTER LOQUUNTUR.

LVIII. QUICUNQUE *autem diuinitus morbi delabuntur, naturalium quodammodo ſimiles apparent, at quia cauſam habent medendi arti haud quaquam obſequentem, iure trans naturam appellandi videntur. Ut hos Cacodæmon humani generis hoſtis ferus & immanis, ferè ſolet Dei permiſſu infligere, ita homines malefici miris dæmonum artibus vim multis noxámque inferunt : alii neſcio quos inuocant adiurántque verbis, exorciſmis, imprecationibus, incan-*

cantamentis & carminibus : alii collo subnectunt alitérue gestant scripta quædam, characteres, annulos, imagines, aliáque nefanda: alii cantibus utuntur, sonis vel numeris: interdum potionibus suffitibus & odoribus, interdum fascinatione & præstigiis. Sunt qui absentis imaginem cera effingant, & quauis illius parte compuncta, verborum atque siderum vi in similem absentis sedem morbum inferre iactitent, aliáque non pauca de infligendis morbis præcepta. Compertum habemus Magos, Sagas, Sorcilegas incantamentis nonnullos ita vinxisse, ut cum sola uxore non concumberent : alios concubitus impotentes quasi exertos reddidisse : alios in corporis extenuationem viriúmque imbecillitatem cum langore summo traxisse, quos solæ quæ inflixerant precibus, & muneribus restituere possent.

LIX. *Neque solum morbos, verumetiam dæmones scelerati homines in corpora immittunt. Hi quidem visuntur furoris quadam specie distorti, hoc uno tamen à simplici furore distant, quod summè ardua obloquantur, præterita & occulta renuntient, assidentiúmque arcana referent eosque multis conuiciis impetant, & diuinorum verborum potestate terreantur, contremiscant aut succenseant. Quidam non ita pridem quùm per æstus nocte vehementer sitiret, è somno surgens potu non inuento obuium malum fortè prehendit, id mandens fauces sibi quasi manu præcludi,*

strangulatique sensit, simúlque à subeunte tremore imo ejectus, visus est in tenebris videre à à prægrandi nigerrimóque cane vorari. quæ postea restitutus integrâ mente nobis ordine recensuit. Hunc non pauci expulsu, ex calore & scabritie linguæ febricitare, ex vigiliis & mentis perturbatione simpliciter delirare indicabant. Iuuenis alius familia equestri, paucis antè annis corporis concussione: & quasi conuulsione ex temporum interualis laborauit, quæ nunc solum sinistrum brachium, nunc dextrum, interdum etiam [illegible]*, aliàs crus alterum, aliàs utrinque, aliàs corporis truncum tanta celeritate exagitaret, vix ut à ministris quatuor detinentibus cohiberetur. Caput autem inconcussum iacebat, lingua & locutio libera, mens sana omnesque sensus integri vel in conuersionis ferocia.*

L X. *Decies minimum quotidie corripiebatur: in interuallis sanus, sed labore confractus, vera epilepsia iudicari poterat si mentis sensuúmque læsio accessisset. Peritissimi quique adhibiti medici conuulsionem epilepsiæ finitimam à maligno venenatóque vapore spinæ dorsi impacto censuerunt: è quo vapor in eos neruos emanaret, qui à spina in artus quoquo versus non autem in cerebrum disseminantur.*

B R. *Sana ea quidem me iudice sententia.*

E U. *Hæc credita causa ut summoueretur, clysteres imperantur frequentes, purgationes*

gene-

[redacted]

generis omnis & validæ, cucurbitulæ infiguntur, neruorum initiis, fotus, unctiones, emplastra, primùm quæ discuterent, dein quæ roborarent venenatàmque malignitatem obtererent. His parum proficientibus sudores proliciuntur balneis, æstuariis, & guaiacinæ hebeni decocto, quæ nihilo magis profuerunt.

BR. *Quid est, quæso, cur tàm accommodatis remediis id malum non cessit?*

EU *Quoniam omnes longé aberamus à cognitione veri. Nam mense tertio primùm deprehensus dæmon quidam totius mali autor, voce insuetisque verbis, ac sententiis tùm Latinis, tùm Græcis, (quanquam ignarus linguæ Græcæ liberans esset) se prodens. Is multa assidentium, maximèque medicorum secreta detegebat, ridens quòd eos magno periculo circunuenisset, quòdque irritis pharmacis corpus hoc penè iugulassent.*

LXI. *Quotiès laborantem pater inuisebat, is procul à conspectu inclamabat, appellentem hunc arcete, & ab ingressione propulsate, aut torquem è ceruice detrahite: ex hoc enim, ut Gallorum torquatis equitibus in more est, diui Michaëlis imago propendebat. Si sacra diuinàque verba coram legebantur, ferocius subsultabat & inhorrescebat. Quùm intermissio erat ferociæ, laborans in quiete omnium meminerat, quæ inuitum se protulisse fatebatur & dolebat. Ceremoniis & execrationibus compulsus dæmon negabat se crimine damna-*

na-

[illegible] . [illegible] [illegible] è [illegible]. Inter-[illegible] [illegible] esse . [illegible] quomodo , & qua [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] multa intus esse [illegible] [illegible] [illegible] è [illegible], & in quiete ad [illegible] [illegible] : è [illegible] [illegible] corpus iniectum [illegible] [illegible] . [illegible] [illegible] [illegible] efferret, à pe-[illegible] [illegible] [illegible] [illegible], & à [illegible] egres-[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. De [illegible] [illegible] [illegible] differentur, quæ etiam ex-[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] interiora [illegible] [illegible] [illegible]. &c.

[illegible] [illegible] [illegible] bien voulu tradui-re en François , [illegible] de faire le lecteur [illegible] de cette histoire , d'autant [illegible] elle est [illegible] [illegible] & digne de me-[illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] PARLANT PAR [illegible] [illegible]

[illegible] T[illegible] & [illegible] mala-dies qui [illegible] & vien-[illegible] par [illegible] [illegible] de Dieu : apparois-[illegible] en [illegible] [illegible] & maniere sembla-bles ou pareilles aux naturelles : mais [illegible] qu'ils [illegible] la cause en [illegible] quel-[illegible] [illegible] l'art & licence de gar-[illegible]. Il semble qu'il [illegible] [illegible] ils doivent [illegible] [illegible] [illegible] & [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] . [illegible] & fi-[illegible] . [illegible] du genre humain a [illegible] [illegible] pour le plus [illegible] de [illegible]-

[illegible]

ner ceux-ci par la permiſſion de Dieu, ainſi les hommes, nuiſans & dommageables ſont force & nuiſance à beaucoup, par les merueilleux dols & ruſes des eſprits banis & confinez du ciel. Les autres, ie ne ſay quels, les inuoquent & adiurent, par mots, par adiurations, par imprecations, par enchantemens, & par chanſons. Les autres lient en leur col, ou bien autrement, portent quelques certaines lettres, marques & figures, aneaux, (ou bagues) images, & toutes autres telles choſes, ſi meſchantes & execrables qu'on ne les pourroit bien dire & raconter toutes par le menu. Les autres ſe ſeruent & vſent de chants, de ſons, ou de nombres, aucunesfois de bruuages, de parfums, & flairemens: (ou odoremens) aucunesfois auſſi de charmerie, & illuſions. Quelques uns ſont qui effigient, & taillent au vif en cire, l'image & ſemblance de quelque perſonne, laquelle ſera abſente, & quelque partie que ce ſoit d'icelle, ſera par eux marquee & piquee en la force & vertu des paroles par eux proferees, des planettes & eſtoilles. Ils ſe vantent meſmement bien ſouuent de bailler & enuoyer vne maladie en meſme & ſemblable partie de la perſonne abſente, & beaucoup d'autres preceptes de naurer les hommes par maladies ou choſes ſemblables. Nous

ſa-

ſauons de vray, que les Magiciens, Sorciers & Sorcieres, Deuins & Deuines, ont lié tellement quelques uns, qu'ils ne vouloyent pas auoir cognoiſſance auecques leur ſeule & unique femme : ils ont rendu les autres effrenez & immoderez de toute compagnie charnelle, comme tirez hors & tendus ſans ceſſe. Ils ont auſſi tiré les autres en amoindriſſement de corps, en foibleſſe & debilité de forces auec treſgrande langueur, leſquelles ſeuls, ou ſeules, qui les auoyent naurez, pouuoyent rehabiliter & reſtituer par prieres & dons. Et non ſeulement les hommes meſchans & deteſtables, (comprenant ſous ces mots les deux eſpeces) laſchent & enuoyent les maladies dedans le corps : mais auſſi les eſprits, chaſſez & iettez du ciel, condamnez d'habiter en partie au plus bas de la terre, en partie en ceſt air. Certes ceux-ci ſont veus gehennez & tourmentez de quelque certaine apparence & ſemblance de fureur : toutesfois ils different en ceci de ſimple & non mixtionnee fureur, pour autant qu'ils decelent extremement par meſdiſances & blaſphemes, les choſes hautes & difficiles, à attaindre & entendre : ils diſent les choſes paſſées, imperceptibles & ſecrettes ils ouurent & diuulguent (ou donnent à cognoiſtre) les ſecrets de ceux qui ſont aſſis ioignant eux, & meſ-

meſmes les aſſaillent de beaucoup d'iniures outrageuſes, & ſont auſſi intimidez par la merueilleuſe force & puiſſance des mots, & paroles ſaintes, ils en tremblent (ou ſe marriſſent) auecques grincement de dents, & font beaucoup d'autres choſes longues à reciter. Or quelque certain perſonnage n'y a pas longtemps, comme par les grandes chaleurs de nuict il eſtoit grandement preſſé & vexé de ſoif, s'eſueillant & deſcouchant, n'ayant point trouué dequoy raſſaſier ſa ſoif, prend vne pomme que d'auenture il trouue, mangeant icelle il ſentit qu'on luy empeſchoit & clouoit la gorge comme auecques la main, & meſmement comme ſi l'on l'euſt voulu eſtrangler: lors tout à l'inſtant ceſt homme ſentit enuahi & aſſiegé de l'eſprit menſonger, entrant peu à peu, tellement qu'il luy ſembla qu'il eſtoit comme englouti d'vn chien qui eſtoit fort grand, & en noirceur d'outre paſſe, leſquelles choſes depuis il raconta par ordre, luy eſtant reſtitué à l'integrité de ſon ſens & entendement. Il y en auoit beaucoup qui iugeoyent du pouls, de la chaleur, & de la rudeſſe & aſpreſſe de la langue, & auſſi qu'il eſtoit en fieure, que ſimplement il reſuoit à l'occaſion des longues veilles & de la perturbation de ſon entendement.

LXIII. Vn autre ieune homme de fa-

famile d'armes & maison de Cheualier de l'ordre, quelques annees auparauant, fut frappé d'vne concussion de corps, & comme de conuulsion par interualles des temps, laquelle maintenant luy trauailloit & agitoit seulement le bras gauche, tantost le dextre : aucunesfois vn seul doigt, vne autrefois l'vne des iambes en autre temps l'vne & l'autre, quelquesfois aussi il luy trauailloit tout le corps par si grande vistesse & legereté, qu'à grande peine, estant couché au lict il pouuoit estre retenu & arresté par quatre seruiteurs. Mais toutesfois la teste estoit demeuree ferme, & sans concussion, la langue & le parler libre, le sang & entendement sain, bref tous les sens estoyent entiers & sans estre nullement troublez, voire à la felonnie & rage du spasme. Il estoit pris & saisi de telle maladie soudainement par chacun iour dix fois pour le moins, & neantmoins (comme i'ay dit) interposition de temps sain : mais tellement rompu & brizé de peine & trauail, qu'il pouuoit estre iugé que c'estoit vn vray mal caduc : si lesion d'entendement & des sens y eust esté adiointe par accessoire. Tous & chasques tressauans & experimentez medecins approchez & assemblez opinerent le retirement des nerfs & conuulsion prochaine d'epilepsie, en maligne & veneneuse euaporation, ruee
&

& iettee à l'eſpine du dos, d'où l'exhalation & fumee iſſoit, & couloit dedans les nerfs, leſquels ſont pourſemez & eſpandus de tous coſtez dedans les parties du corps entre les iointures ; mais non dedans le cerueau.

BRUT. Certes, à mon auis, voila bon iugement & opinion.

EUDO. Or afin que ceſte cauſe, creuë & perſuadee, fuſt iettee hors & repouſſee arriere, frequents clyſteres ſont enioints & commandez, fortes & puiſſantes purgations de toutes ſortes & manieres, ventouſes ſont appliquees & affichees au commencement & origine des nerfs, fomentations, onctions, emplaſtres, leſquels premierement peuſſent diſſouldre, puis apres qu'ils peuſſent affermir & auſſi eſmarmeler & chaſſer la venimeuſe malignité. Ces choſes ici profiterent peu, les ſueurs ſont attraites par bains ou par eſtuues, par ſouſpirails, & par la decoction de l'hebene, & gaiac, qui ne profiterent non plus.

BRUT. Qu'eſt ce, ie te prie, pourquoy celuy mal n'a point cedé aux remedes tant & ſi bien accommodez ?

EUDO. Pourautant que nous eſtions retirez loin de la cognoiſſance de la verité. Certainement en premier lieu, au troiſieme mois de ſa maladie quelque certain eſprit mauuais fut cognu auteur

de tout le mal, se manifestant par voix, & par mots non accoustumez, par sentences tant Latines que Grecques: (mais il faut que tu saches que le patient estoit ignorant de la langue Grecque) Iceluy manifestoit beaucoup de secrets des accidents & principalement des medecins, se mocquant de ce qu'il les auoit circonuenus par grand peril, & qu'ils auoyent presque esgorgé ce corps, mesmes de toutes les drogues & bruuages, des medecines nulles & sans effect. Toutesfois & quantes que le pere alloit voir le malade, il crioit ou huchoit à haute voix de loin aussi tost qu'il le voioit, rechassez cestuy-ci qui approche & repoussez le qu'il n'entre ceans, ou ostez luy par force d'alentour du col ce collier & quarquan, car en ce penchoit l'image de saint Michel, comme ils parlent, ainsi qu'il est en coustume aux Cheualiers des François. Si les mots saints & diuins estoyent leus en sa presence, il tressailloit & se herissonnoit plus felonnement.

LXIV. Quand il auoit intermission de la felonnie, le malade ou patient en repos auoit souuenance de toutes les choses, qu'il confessoit auoir proferees outre son gré, & se douloit. L'Esprit tentateur poussé & contraint par cerimonies, & execrations, il denioit qu'il fust condam-

damné & attaint de blasme & crime, & s'appelloit Esprit. Interrogué qui, & quel il estoit, ou comment, & par quelle puissance il taschoit & s'efforçoit à faire ces choses-ci, il dit, qu'il y a beaucoup de domiciles & retraites seans, où il se peut cacher, & qu'au repos & intermission il s'en va loger & habiter chez d'autres: qu'il auoit ietté & intrus en ce corps par quelque certain homme, duquel il ne declareroit point le nom, qu'il estoit entré au palais royal en laquay, & qu'il sortiroit hors en laquay, quand le iour assigné & ordonné sera venu. On parloit & traitoit aussi de beaucoup d'autres choses, qui ont mesme de coustume d'estre ouyes aucunesfois d'autres enueloppez & enfilez aux laqs & pieges des mauuais Esprits, &c. Voyez aussi Alexandre d'Alexandre iurisperite Neapolitain, liure 4. des iours Geniaux, chap. 18. des illusions des mauuais Esprits, & liure 6. chap. 4. & Lodouic Rhodigin aux trente liures des Leçons anciennes: & Iean Lois Viues Valentin, au premier liure De la verité de la foy Chrestienne, *De peccato angeli & hominis.*

LXV. OR il sembleroit ceci ne venir à propos, mais d'autant qu'ils abusent de telles incantations, ie n'ay fait aucune difficulté de l'y aiouster. Mais ce-

pendant que i'ay la memoire recente, & qu'il m'est souuenu des faux miracles, & incantations, lesquels souuent ont esté forgez par les curez & vicaires : afin de tousiours entretenir leur coquille, & ce durant que le peuple a esté encor detenu par l'esprit malin en ignorance, i'ay bien voulu mettre encor cestui ci en ce liure. Il est vray que ce n'est ici son lieu, mais pour tousiours mettre deuant les yeux des hommes les moyens desquels les prestres messatizans vsoyent pour tousiours leur tenir les yeux bandez. Voici quel il est. Il y auoit vn certain saint Celerin au pays de Normandie en vne ville dudit pays nommee Caen, lequel a esté si malin & si despourueu de sens (combien que ci dessus ait esté parlé des saints qui enuoyent le mal, & qui eux mesmes le guarissent) qu'il n'a craint offenser le cerueau, tant des filles que des femmes principalement (car elles y ont esté plus suiettes que les hommes) que c'est merueilles d'ouir ce qu'il en est. Les curez & vicaires ayans pratiqué certaine legende dudit saint faite à propos, leur faisoyent sauoir le temps, & le iour de sa feste. Et lors se trouuoyent à vespres tous ceux & celles qui estoyent entachees de telle maladie, & faut entendre que s'ils n'auoyent esté malades d'un an & qu'ils assistassent au seruice quand on le fai-

faisoit, ils estoyent tellement espris de mal au cerueau, qu'on eust dit à voir telles gens qu'ils estoyent fort malades. Le lendemain semblablement, il falloit qu'un chacun se trouuast à la messe, & en cest endroit c'estoit où se iouoit la farce. Car alors qu'on venoit à commencer à lire la legende de ce venerable saint, par l'auertissement qu'on bailloit à ces poures gens (car il faut entendre, comme il est raconté ci dessus, que deuant qu'on fist les cerimonies qu'ils n'estoyent nullement malades) que c'estoit à qui crieroit le plus haut monsieur saint Celerin sois à mon aide, & estoyent tellement agitees & tourmentees les personnes (& principalement les femmes, car quand aux hommes on n'en a gueres veu qui en fussent entachez) que c'estoit pitié à les voir comme ils se tourmentoyent : mais si tost que la farce estoit acheuee, il sembloit à voir qu'ils n'eussent iamais rien veu. Or en ce temps se trouua en ladite ville vn homme de grand iugement, & ayant bonne cognoissance de tels abus. Lequel Dieu enuoya au temple : où se celebroit ceste solennité & l'abus qu'on y commettoit, pour voir comme tout s'y portoit. Et d'autant que ce personnage s'estoit descouuert à quelques uns, disant qu'il auoit enuie de voir quelles gens s'estoyent : tout aussi tost qu'il eust

dit cela, il commença à courir un bruit qu'il y deuoit aller, qui fut cause qu'il ne put executer ce qu'il auoit entrepris, d'autant que ceux qui estoyent là venus pour estre de la partie, entendans cela n'attendirent pas sa venue. Or il faut entendre que c'est homme estoit iusticier, c'est assauoir preuost des Marechaux, (ainsi appellez pour le temps) qui fut cause de leur donner plus grande crainte, & combien qu'alors on fist lecture de la legende dudit saint, (qui estoit le temps qu'ils estoyent bien malades) si est ce qu'ils trouuerent moyen de gaigner bien tost au pied. Neantmoins si trouua-il moyen d'en prendre quelques uns sur le fait, lesquels il fist fouetter par les carrefours de la ville, & les rendit tous sains. Et faut entendre qu'onques depuis ne s'est trouué aucun malade de telle maladie en cedit lieu.

LXVI. Vous voyez lecteur comment leurs faux miracles ont esté descouuers, aussi bien que leur autre tromperie: mais tout ainsi que les aueugles ne voyent non plus quand il fait beau temps & serain que quand le ciel est nubileux, voire non plus en plein iour qu'en pleine nuit: ainsi deuons-nous penser que le poure monde auoit tellement perdu l'vsage des yeux de l'entendement

à l'endroit de ce qui concernoit la religion, que tous ces abus luy passoyent par-deuant iceux: sans estre par luy congnus. Car mesmes on a veu quelquesfois auenir que le peuple se mutinoit contre ceux qui disoyent, ce qu'on auoit pensé estre miracle, auoir esté trouué faux miracle: combien que l'abus eust esté descouuert par les iuges du lieu. Voire en sont venus iusques là quelquesfois, de vouloir rompre les portes, qu'on leur fermoit apres que l'abus estoit fort-bien verifié. Sur quoy il faut noter ce qui a esté dict en ce chapitre, que cela mesmement qui leur deuoit seruir d'esclaircissement, a esté par eux tellement renuersé qu'ils s'en sont aidez à l'entretenement de leurs tenebres: Or s'ils se sont monstrez bien aueugles, encore se sont-ils monstrez plus sourds: car nous sçauons quelle trompette a esté Martin Luther (apres les susdicts, Wicleff, Ian Hus, Hierome de Prague, & plusieurs autres) & toutesfois le son d'icelle a esté long temps perdu en l'air sans pouuoir penetrer à trauers leurs oreilles. Ie di que le son de ceste trompette a esté long temps perdu en l'air, rencontrant les oreilles bouchees: mais en la fin celuy qui l'auoit enuoyee, a contraint ceux mesmement qui n'auoyent pas enuie de l'ouir, de desboucher leurs oreilles. Et quoy? de-

puiſque ce ſon a eſté ouy, depuiſque la venue de l'antechriſt a eſté proclamee par tous les coins du monde, & qu'il n'a pas eſté iuſques aux petis enfans qui n'ayent touché du doit toutes les ſortes d'abus, les gens d'egliſe ont ils bien pu ſe maintenir? Sçachez poſterité (quoy que ſoyez eſtonnee d'ouir ceci) qu'ils ſe ſont encore maintenus, mais par autres moyens qu'au parauant. Car quand ils ont veu que la verité leur faiſoit guerre ouuerte, & gangnant pays peu à peu, leur emportoit auiourdhuy vne piece, demain l'autre, ils ne ſe ſont monſtrez moins cruels & furieux alencontre des ſoldats d'icelle qu'ils ont pu attraper, que ſe monſtre le lion & le tigre, (*f*) ou la lionne & la tigre, contre ceux qui leur emportent leurs petis: comme il ſera declaré au chapitre ſuiuant.

(*f*) *La tigre* &c.) H. Etienne n'eſt ni le ſeul ni le prémier qui ait parlé de la ſorte. Joach. du Bellai au Sonnet 30. de ſes *Regrets*, parlant d'un homme à qui la paſſion de voiager fait oublier ſon payis & ce qu'il y a de plus cher:

Il eſt fils d'un rocher, ou d'une ourſe cruelle,
Et digne que jadis ait ſuccé la mammelle
D'une tygre *inhumaine.*

Rabelais contemporain de Joach. du Bellai a pourtant dit *tigreſſe* en parlant de la femelle du tygre. C'eſt au liv. 3. ch. 7.

CHAP.



CHAP. XL.

Qu'apres que la posterité se sera esmerueillee de la longue folie des abus, elle s'esmerueillera comment le plein descouurement d'iceux aura cousté la vie à tant de personnes, poursuyuies par le clergé : & qu'elle ne trouuera cest' histoire moins estrange qu'on trouue plusieurs actes recitez par Herodote.

DV temps de nos predecesseurs, la folie des abus estant encores en vogue, les gens d'eglise ne se sont contentez de se faire reuerer & adorer, de se faire donner la bourse quand bon leur a semblé, de genner les personnes de la crainte de leurs excommunications : ils sont venus iusques à mettre le pied sur la gorge, non pas comme on le dit par prouerbe, mais realement & de faict. Voire vn de leurs chefs a bien osé mettre le pied sur la gorge d'vn empereur. Car c'est vn'histoire assez commune, & qui n'a point esté oubliee par ceux qui ont escrit les vies des papes, qu'Alexandre III ayant commandé à l'empereur Frederic de se-

prosterner en terre, & luy demander pardon (devant vn grand peuple assemblé au mesme lieu, à-sçauoir en l'eglise de S. Marc à Venise) l'empereur obeyssant à son commandement se prosterna. Mais incontinent ce gentil pape, luy mettant le pied sur la gorge (ou sur le col, selon les autres) vint à dire, Il est escrit, Tu marcheras sur l'aspic & le basilisque, & fouleras aux pieds le lion & le dragon. L'empereur fort indigné d'vn tel outrage, respondit, Non pas à toy, mais à S. Pierre. Alors le foulant derechef du pied, dict, Et à moy & à Pierre. Or faut-il noter que cest empereur venoit principalement pour estre absous de l'excommunication papale. Nous lisons aussi que les Venitiens enuoyerent au pape Clement V. vn ambassadeur nommé Francesco Dandalo, pour estre deliurez du lien d'excommunication (car il les auoit excommuniez, voire aggrauez, reaggrauez & maudits: & ne se contentant de toutes sortes de fulminations ecclesiastiques, auoit faict publier la croisade contr'eux en Italie) mais ce pape ne les voulut absoudre que premierement cest ambassadeur, pour amande honorable solennelle, n'eust receu en son col vn colier tel qu'on met aux chiens, & ayant ce colier eust marché à quatre pieds du long

de



de la grand'ſale du palais d'Auignon. Dont il fut touſiours depuis à Veniſe appelé chien. Ce meſme pape ſe pourmena par la ville de Bogenci ſur Loire, en grande pompe, & ayant (entr'autres) pour ſes conducteurs, ou pluſtoſt pour ſes eſtafiers ou laquays, le roy de France & le roy d'Angleterre, l'vn à coſté d'extre, l'autre à ſeneſtre: dont l'vn tenoit la bride du cheual. Auſſi liſons nous que le ſuſdict empereur Frederic ſeruit d'eſtafier au pape Adrian IIII. predeceſſeur de ceſtuy-ci: pour le moins luy tint l'eſtrier pour deſcendre: à telles enſeignes que pour recompenſe d'vne ſi grande humilité, il en receut de la moquerie par luymeſme: à-ſçauoir pource qu'il auoit tenu l'eſtrier gauche, au lieu du droit: de laquelle moquerie eſtant vn peu eſmeu, il luy dict, Ie n'ay iamais appris à faire vn tel office, & es le premier à qui ie l'ay faict. Et Boniface VIII. de quelle arrogance vſa-il enuers le roy Philippe le Bel? iuſques à dire que pour la contumace d'iceluy le royaume de France eſtoit deuolu à l'egliſe Rommaine. Ce meſme pape ayant l'eſpee au coſté, s'oſa bien vanter (refuſant pour la troiſieme fois au duc Albert d'Auſtriche le titre de l'empire d'Alemaigne) qu'il eſtoit empereur luymeſme, & ſeigneur de tout le monde.

II.

II. Et à propos de ce que nous auons dict de l'excommunication du pape Alexandre III. contre l'empereur Frederic, il nous faut noter ce qu'escrit Machiauelle, a-sçauoir que les papes se sont faicts grans par trois choses, par excommunications, par pardons, & par armes: voire si grans qu'au lieu qu'auparauant ils obeyssoyent aux rois en choses ciuiles, ils leur ont commandé. Mais il faut noter que par les pardons ou indulgences ils se faisoyent adorer & amassoyent deniers, par les excommunications ils se faisoyent redouter: dequoy nous voyons grand nombre d'exemples es vies des papes. Et ces mots de foudre, & de foudroyer, leur aidoyent bien à iouer leur personnage à l'endroit de ceux qui le pensoyent estre celuy qu'il se disoit estre. Ie ne veux pas dire toutesfois qu'ils ne se soyent aussi enrichis par quelques excommunications. Car tout-ainsi qu'ils defendoyent plusieurs choses à fin qu'il falust puis-apres acheter les dispenses, aussi excommunioyent-ils a-fin qu'on achetast l'absolution: comme nous lisons que le susdict empereur Frederic acheta son absolution du pape Gregoire IX, pour le pris de cent mille onces d'or. Mais que dirons-nous de Boniface VIII, qui ne se contenta d'excommunier le roy en la façon ordinaire, mais excommunia luy & tous

tous les siens iusques à la quatrieme generation? En ceci pouuons-nous voir comment bien à leur aise ils mettoyent le pied sur la gorge aux rois & empereurs aussi bien qu'autres, voire en se moquant euidemment & de la patience & de la sottise du monde. Car quelle apparence y-a-il d'excommunier vn homme auec toute sa posterité iusques à la quatrieme generation? De semblable moquerie vsa le mesme pape, quand par despit du roy susdict Philippe le Bel il annulla toutes les indulgences donnees aux François par ses predecesseurs. Car si ces indulgences auoyent eu la vertu telle qu'on leur attribuoit, elles deuoyent auoir retiré de purgatoire plusieurs millions d'ames: ces mesmes indulgences estans declarees abusiues & nulles, il s'ensuiuoit que ces poures ames deussent retrograder audict purgatoire: tout-ainsi qu'vn qui seroit sorti de prison par le moyen d'vne grace qu'il auroit impetree, s'il auenoit que sa grace fust annullee, il seroit force qu'il y rentrast.

III. Nous pouuons aussi congnoistre par vn'histore que nous lisons en la vie du pape Honoré III, comment ceux qui estoyent excommuniez entroyent en desespoir, & combien cruellement estoyent vengees les offenses des seculiers contre les prelats. Car elle contient

que

que l'an 1223, Adam euesque de Cathane en Escosse ayant esté brulé en sa propre cuisine par ses subiects, pource qu'il en auoit excommunié aucuns, à cause qu'ils n'auoyent pas bien payé leurs dismes, ce pape n'eut iamais repos iusques à ce que pour vn quatre cents d'iceux eurent esté pendus & estranglez, & leurs enfans chastrez. Ie di que ceste histoire nous monstre entr'autres choses en quel desespoir l'excommunication mettoit les poures simples personnes : pource qu'il est vraysemblable que ceux qui traiterent ainsi cest euesque duquel ils auoyent esté excommuniez, ne vindrent à commettre cest acte que premierement ils ne l'eussent instamment supplié de leur donner absolution, du refus de laquelle ils estoyent entrez en desespoir.

IV. Voila, lecteur, comment ces antechrists faisoyent trembler tout le monde sous eux. Que si vous respondez que tous les gens d'eglise n'estoyent ni papes, ni prelats, pour se faire ainsi craindre, ie vous prieray de vous souuenir du prouerbe qui dit que de grand maistre hardi valet. Lequel ie pense auoir esté par eux verifié & pratiqué mieux que par gens du monde : car à grand peine osoit on regarder en face vn meschant prestre croté pour le respect qu'on portoit à mere saincte eglise. Et puis il faut considerer que leur maist-

maistre ne se reseruoit pas sa foudre d'excommunication, mais la leur prestoit toutes & quantes fois qu'ils en auoyent besoin: laquelle ils espargnoyent si peu que mesme pour demi teston, voire pour six blancs (ainsi que confesse Menot) ils excommunioyent les poures personnes, lesquelles alors entroyent en desespoir, comme pensans estre damnees. Mais ie produiray le passage dudict Menot, seruant fort bien à ce propos. Il dit donc au fueill. 143. col. 4, Quand vn homme est excommunié, il est renoncé de Dieu, & donné en la puissance de tous les diables: & pourtant c'est vn grand scandale de mettre vn si dangereux baston en la main d'vn fol prelat. Ce n'est pas petit cas d'enuoyer vn homme à tous les diables. Et à ce propos, vn gentilhomme de robbe courte dict vn iour à quelcun de nostre ordre, Beau-pere ie vous demanderois volontiers vne difficulté. Ie ne me puis assez esbahir de la façon de faire qui est pour le iourdhuy en l'eglise, en ce que nous seculiers enuoyons en paradis ceux dont nous faisons iustice, vous gens d'eglise les enuoyez à tous les diables. Et voici comment: Quand nous condamnons vn homme à la mort, laquelle il a bien desseruie, auant que l'enuoyer au gibet, nous luy poruoyons de quelque homme de bien pour le confesser:

ser : & quand on le mene, nous le reconfortons & luy donnons bon courage, & taschons par tous moyens de le bien disposer, & faire qu'il meure en bon estat : mais au-contraire l'eglise, qui doit auoir le soin des ames, pour six blancs, pour vn bonnet perdu enuoye vn homme tout chaussé & tout vestu à tous les diables. Voila comment vous estes zelateurs de nostre salut. Alors ce beau-pere (comme luy m'a confessé) congnoissant que ce gentilhomme disoit la pure & reale verité, ne luy put respondre auec toute sa theologie : & est encores maintenant à songer quelle responfse on luy peut faire. Si ce poure Cordelier estoit contraint de confesser ceci (qui auoit dict vn peu auparauant que tous ceux qui estoyent excommuniez par les prestres n'estoyent plus en la sauuegarde de Dieu ni de l'eglise, mais estoyent liurez à Satan : de sorte qu'au sainct vendredi mesmement, auquel on prioit non seulement pour les Chrestiens, mais aussi pour les Iuifs, pour les payens, & autres infideles, on ne prioit pas pour eux) si di-ie, sa conscience le contraignoit de confesser ceci, quelle pitié pensons-nous qu'il y auoit en ceux qui estoyent ainsi tyrannizez par la crainte de ceste foudre ?

V. Et ne se faut esmerueiller s'ils craignoyent

gnoyent tant vn' excommunication ſortant de la bouche des preſtres, veu l'opinion qu'ils auoyent d'eux, laquelle on leur mettoit en la teſte : i'enten l'opinion qu'ils auoyent de leur puiſſance : voire iuſques à dire, *poteſtas Mariæ maior eſt poteſtate angelorum, non tamen poteſtate ſacerdotum :* lequel paſſage eſt allegué par Menot au fueill. 107. Et Dieu ſçait les beaux menſonges hiſtoriez qu'ils alleguoyent pour prouuer la puiſſance, la dignité, la grandeur des preſtres : comme quand Barelete raconte au fueill. 247, col. 3, que l'empereur Conſtantin apres auoir eſté baptizé renuoya deux preſtres qui eſtoyent venus vers luy pour vn different qu'ils auoyent, & qu'il leur dict, Il ne m'appartient-pas de iuger mes dieux. Et que voulons-nous d'auantage, quand ils appliquoyent aux preſtres pluſieurs paſſages eſcrits de Ieſus Chriſt ? Mais encore ne ſe contentoyent-ils pas de tout cela, ains forgeoyent des comtes touchant les punitions miraculeuſes de ceux qui auoyent faict quelque mal aux gens d'egliſe, ou leur auoyent dict pis que leur nom. Et quant à eux, la couronne qu'ils portoyent (laquelle il eſtoit defendu de toucher en mal ſur peine d'excommunication) les exemptoit de la iuriſdiction & de la ſuiection des magiſtrats ſeculiers, voire des rois & empereurs, par pluſieurs priuileges de leurs papes : en telle ſorte que nous liſons d'aucuns brigans

qui se faisoyent faire vne couronne de prestre, a-fin qu'estans pris ils fussent renuoyez à leurs iuges ecclesiastiques, c'est à dire qu'ils eschappassent à tel marché qu'ils voudroyent. Toutesfois de ces priuileges d'exemption iouissoyent aussi les gens d'eglise qui n'auoyent pas la couronne, mais seulement la moindre marque de la beste.

VI. QUANT aux abus aussi, il ne se faut esbahir s'ils y demouroyent plongez si auant, veu la crainte qu'on leur donnoit de ladicte excommunication si seulement ils osoyent penser quelque chose qui fust au preiudice de la moindre cerimonie receue en leur religion. Outre cela, on leur faisoit peur de quelques punitions qu'ils deuoyent receuoir ou en purgatoire, ou en enfer, selon la grandeur des pechez: comme nous lisons au liure des conformitez de S. François auec Iesus Christ, d'vn qui pour auoir seulement failli à faire la reuerence en vn *Gloria patri*, endura vne tressauuage puniton en purgatoire. Aussi alleguoyent-ils des exemples de quelques punitions qui auoyent esté faictes en ce monde: à propos dequoy nous lisons vne chose fort ridicule: c'est que au temps du pape Ian XXI. on fit courir vn bruit au pays de Saxe que quelques vns furent vn an sans cesser de danser, en vertu de la malediction qu'vn prestre leur auoit donnee, pource-qu'ils n'auoyent point faict d'honneur à son dieu de paste qu'il portoit.

VII.

VII. PAR cela aussi qu'on faisoit au commancement acroire au poure monde touchant ceux qu'on appeloit Lutheriens, nous pouuons congnoistre comment il estoit entretenu en ignorance. Car on se gardoit bien de lui donner à entendre qu'ils estoyent hommes comme les autres, & qu'ils n'auoyent point de cornes : que c'estoyent gens qui auoyent receu le sacrement de baptesme, qu'ils s'armoyent des passages de la saincte escriture à l'encontre de l'eglise Rommaine : ains c'estoyent gens qui estoyent faicts tout-autrement que les autres, qui se moquoyent de Dieu & de toute religion, qui auoyent les femmes communes, bref qui estoyent pires que Iuifs, que Turcs, que Sarrasins. Il-y-a bien d'auantage : c'est qu'vne grand part du simple peuple a long temps ignoré si Lutherien estoit le nom de quelque homme, ou de quelque beste. Mesmes on raconte d'vn qui ayant esté vne fois appelé Lutherien par quelcun, demanda depuis à ses amis que c'estoit à dire Lutherien : dont l'vn luy donna à entendre que c'estoit vne maladie dix fois pire que d'estre ladre. Ce qu'il se laissa persuader si bien, que peu de temps apres se trouuant mal dispose, il enuoya de son eau au medecin, & donna charge de luy demander s'il estoit point deuenu Lutherien.

MAIS en la fin le pot aux roses estant totalement descouuert, les abus estans si

bien manifeſtez que les petis enfans s'en moquoyent, il leur a falu trouuer autres moyens pour ſe maintenir que les ſuſdicts. Car comment les gens d'egliſe euſſent-ils faict peur aux autres de leur foudre d'excommunications, quand ceux meſmement de leur religion ne la craignoyent nullement? Teſmoin l'empereur Charles v, qui eſtant non ſeulement fauteur mais protectecteur d'icelle, toutesfois eſtant menacé d'excommunication par le pape Paul III, s'il ne luy rendoit Plaiſance (apres *la mort* de Pierre Louys) luy fit tres-bien entendre par ſon ambaſſadeur qu'il tonneroit & foudroiroit par ſon artillerie, ſi luy vouloit tonner & foudroyer par ſes excommunications. De quels moyens donc ſe ſont-ils aidez pour empeſcher que la lumiere de la verité ne fuſt plus forte que les tenebres de leurs menſonges? Des moyens qu'ils ont trouuez es regiſtres des Phalaris, des Buſiris, des Nerons, & de tous leurs ſemblables. Que di-ie? ceux-ci ne s'eſtoyent auiſez de la dizieme partie des cruautez qui ont eſté exercees contre ceux qui tenoyent le parti de la verité, & qui ſe preſentoyent armez de la parole de Dieu pour ſouſtenir ſon honneur. Car on leur reſpondoit par glaiues & par feux & par toutes ſortes de tourmens: & ceux qui leur faiſoyent telle reſponſe, eſtoyent iuges & parties, qui prenoyent ceſte matiere ainſi à cueur pourçequ'ils preuoyoyent que ceſte
le-

lumiere à laquelle on vouloit donner entree, esteindroit vn iour le gros feu de leur grasse cuisine. On auoit beau alleguer les passages des sainctes escritures: leurs ventres (qui trembloyent ia de peur pour leur interest) n'auoyent point d'oreilles: comme aussi nous sçauons que selon le prouerbe ancien nul ventre n'en ha. On persuadoit au frere d'accuser le frere, à la femme d'accuser son mari, au mari d'accuser sa femme, les peres & meres estoyent induits à deferer leurs propres enfans, voire à leur seruir de bourreaux, à faute d'autres. Ceux qui estoyent appelez inquisiteurs auoyent leurs espions de tous costez, ausquels ils donnoyent le mot du guet. Tesmoins ne pouuoyent estre recusez, quelques voleurs, quelques meurdriers, quelques malfaicteurs qu'ils fussent, mais au-contraire ils eschappoyent souuent la peine pour le salaire de leur fausse deposition. On promettoit la foy aux accusez ou suspects, pour les faire venir, mais on estimoit peché de leur garder la foy promise: en alleguant ce beau texte, *hæreticis fides non seruanda.* Aucuns, auant que venir entre les mains du bourreau, n'auoyent plus que demie vie, sortans des basses fosses, ou ils auoyent esté combatus par les crapaux & autres telles bestes: & quelquesfois en sortoyent vieux ceux qui y estoyent entrez ieunes. On permettoit aux personnes qui portoyent des aumosnes aux

prisonniers d'en donner à tous fors qu'à ceux qui y estoyeut detenus pour le faict de la religion : & estoit en grand danger celuy qui disoit en auoir pitié : quand bien il n'en eust eu pitié qu'en la sorte qu'on l'auroit d'vn chien. Sur quoy il me souuient d'vn douzain composé alors par vn sçauant personnage, & doué de grans dons, lesquels encores auiourdhuy fleurissent en luy, estant pour le regard d'iceux fort aimé des bons, & fort hay des meschans.

Liset monté dessus sa mule (g)
Trouue vn pourceau demi brulé :
Tout soudain sa beste recule,
Comme s'ell'en eust appelé :
En fin tant y eut reculé,
Que monsieur Liset en piquant,
Pareillement & quand-et-quand
Trencha vn chemin tout nouueau.
Vieil pourri au rouge museau,
Deshonneur du siecle ou nous sommes,
Ta beste a pitié d'vn pourceau,
Et tu n'as point pitié des hommes.

Et à propos de Liset, que pensons-nous que dira la posterité quand ell'orra parler d'vne

(g) *Liset monté dessus sa mule* &c.) *Ce savant personnage*, à qui l'Auteur attribue ce Dousain, pourroit bien être Theod. de Beze, quoi qu'on ne le trouve à la suite d'aucunne des éditions de son *Passavant*.

[redacted]

d'vne chambre ardente? Ne doutons pas que ce mot ne soit interpreté diuersement, & que la plus part ne iuge ceste chambre auoir esté le nom de quelque chambre d'enfer, ou pour le moins du purgatoire de ses predecesseurs. Ie laisse les cruautez exercees en secret, ie laisse les confiscations des biens des condamnez, & souuent de ceux qui ne l'estoyent encores: voire quelquesfois des personnes qui n'estoyent pas encores accusees: tant leur proces estoit aisé à faire. Ie n'omettray toutesfois vne sorte de cruauté laquelle eust semblé estrange à Phalaris mesmes: c'est que quand on vouloit faire receuoir le dernier supplice & tourment aux susdicts, on vsoit bien du feu ainsi que Phalaris: mais en leur coupant la langue premierement, on leur ostoit le soulagement de la parole, lequel Phalaris laissoit aux siens: & quelquefois la langue estant coupee, encores on les embaillonnoit, pour les empescher de ietter aucune sorte de voix. Comme aussi il n'estoit permis de dire qu'on en eust pitié, ou en faire quelque semblant: & encore moins de louer la constance de ceux ausquels on laissoit le moyen de la monstrer au milieu des tourmens.

VIII. Or quand ie parle ainsi, qu'on exerçoit telle & telle cruauté, ce n'est pas à dire qu'elle ne s'exerce plus auiourdhuy: mais c'est pourceque ceste cruelle persecution n'est auiourdhuy vniuerselle, ne se

trouuant (graces à Dieu) en quelques lieux du bois assez pour continuer les feux du temps passé. Car nostre Seigneur Iesus Christ a donné aux cendres de ses martyrs la vertu qu'on dit estre es cendres du phœnix : mais l'a donnee en beaucoup plus grande abondance: veu que les cendres d'vn phœnix ne produisent qu'vn phœnix, les cendres d'vn fidele seruiteur de Iesus Christ produisent vn nombre infini d'autres.

IX. MAINTENANT ie feray iuge la posterité (qui pourra mieux iuger sans passion) si Herodote raconte aucune folie si estrange que la susdicte, de ceux qui depuis si long temps ont presté & de ceux qui prestent encores auiourdhuy l'oreille à tant d'abus: & si d'autrepart il recite vne merueille qui deust sembler aussi incroyable que ceste ci, à-sçauoir que le descouurement de tels abus, semblables aux ieux d'enfans, ait cousté la vie à tant de mille personnes. Audemeurant ie prie à Dieu, au nom de son fils nostre seigneur Iesus Christ, qu'il face la grace à celle que ie pren pour iuge, de voir tels abus autrement qu'en papier, ainsi qu'on les voit ici.

FIN.

[redacted]





STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

FT AUG 0 8 1997

AUG 25 1997

